



**HAL**  
open science

## Les Colonies Françaises de Cuba (1887-1914)

Nathalie Belrose

► **To cite this version:**

| Nathalie Belrose. Les Colonies Françaises de Cuba (1887-1914). Histoire. 2012. dumas-01300823

**HAL Id: dumas-01300823**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01300823>**

Submitted on 11 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Figure 8 : Principales villes dans lesquelles résident les Français.

# **Les Colonies Françaises de Cuba**

**(1887-1914)**

Nathalie BELROSE

Master II de Recherche

Sous la direction d'Annick Lempérière.



Centre de Recherches sur l'Amérique Latine et les Mondes Ibériques.

Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

2010

Photo de couverture :

Louise Lacroix, institutrice née dans les Landes, immatriculée à La Havane en novembre 1917. Registre d'immatriculation des Français de La Havane du 5 avril 1914 au 19 mars 1918, Archives des Postes, La Havane, Carton N°37, Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, 17 rue de Casterneau, 44000 Nantes.

## **LISTE DES ABREVIATIONS**

- CADN : Centre des Archives Diplomatiques de Nantes.
- CADLC : Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve.
- M.A.E. : Ministère des Affaires Étrangères.
- C.P. & C. : Correspondance Politique et Commerciale.
- C.C. & C. : Correspondance Consulaire et Commerciale.

## INTRODUCTION

La présence française dans l'île de Cuba n'est pas un fait récent.

Comme nous l'avons vu dans les conclusions tirées sur la question dans le mémoire de M1, les premières arrivées significatives ont eu lieu au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, et concernaient principalement les colons de l'île voisine de Saint-Domingue. L'île de Cuba était alors une colonie espagnole, encore vierge de toute tentation indépendantiste, et l'arrivée massive des Français répondait à ce moment, à une logique particulière puisqu'il était question de fuir les massacres perpétrés par les esclaves en révolte puis par les hommes de Toussaint Louverture.

Le contexte dans lequel vivent et arrivent les Français auxquels nous nous intéressons, près d'un siècle plus tard, est très différent de celui connu par les planteurs français débarquant en toute hâte à Santiago de Cuba, ville la plus orientale de l'île et donc la plus proche de Saint-Domingue. Le contexte politique et social cubain est fort agité de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux prémices du siècle suivant. Entre 1868 et 1878, l'île connaît un important conflit, la Guerre des Dix Ans<sup>1</sup>, première tentative pour accéder à l'indépendance, qui se solmeta par un demi-échec du côté cubain. En effet, si le nombre de décès chez les *Mambises*<sup>2</sup> est considérable et que l'île sort complètement ravagée du conflit, la signature du pacte de Zanjón en février 1878 est porteuse d'un certain nombre d'espoirs quant à l'autonomie cubaine et est garante d'améliorations sur le plan social. Le pacte de Zanjón prévoit en effet, en 1880, l'abolition de l'esclavage, une abolition qui ne sera mise en pratique qu'en 1886, de même que l'égalité sur le plan juridique entre Noirs et Blancs et accorde aux Cubains le droit de se réunir en partis politiques.

Les espoirs déçus du Pacte de Zanjón, l'implication politique toujours plus forte des intellectuels cubains, entraînés par un certain José Martí, débouchent au début des années 1890 sur de

---

<sup>1</sup> **Abad, Diana; Barcia, María del Carmen; Óscar, Loyola**, *Historia de Cuba II. La Guerra de los Diez Años: La Tregua Fecunda*, ENPES, La Havane, 1989.

<sup>2</sup> Nom d'origine bantou donné aux soldats de l'Armée Indépendantiste Cubaine.

Voir **Moreno Fraginals, Manuel**, *Cuba-España, España-Cuba, Historia común*, Mondadori, Barcelone, 1998.

nouveaux soulèvements populaires. Des soulèvements qui, en Janvier 1895, laissent place à la Guerre d'Indépendance cubaine<sup>3</sup>, autrement appelée Guerre Hispano-américaine en raison du parti pris américain dans ce conflit. Si au cours des évènements dont il a été question précédemment, la Couronne d'Espagne et les natifs cubains ont été des acteurs de premier plan, il ne faut surtout oublier la présence américaine qui plane d'une façon ou d'une autre sur la vie cubaine, et ce dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette présence américaine, qui au fil des évènements deviendra une véritable mainmise, constitue l'un des principaux changements que connaît l'île puisqu'elle influencera tous les évènements de tout ordre qui s'y dérouleront, à commencer par les conflits armés (Guerre de Dix Ans, Guerre d'Indépendance).

La Guerre d'Indépendance s'achève le 10 décembre 1898<sup>4</sup> avec la signature du Traité de Paris qui ratifie la défaite de l'Espagne et l'indépendance de Cuba. Une indépendance tout à fait relative puisque, jusqu'en 1902, un gouvernement d'occupation militaire est mis en place par les États-Unis. Au mois de mai de cette même année, sur ordre de Washington, le gros des troupes américaines s'en va, permettant enfin la naissance de la République de Cuba. L'île devient autonome, crée son propre gouvernement mais ne se libère pas pour autant de l'influence, voire de l'emprise très forte, de son voisin américain qui interviendra à de nombreuses reprises dans la vie politique locale à la demande des dirigeants cubains (en 1906, 1909, 1917 et 1909). Le poids des États-Unis se fait surtout sentir dans le domaine des échanges (échanges de biens, d'hommes et surtout de capitaux), favorisant ainsi l'ouverture du marché cubain aux investissements étrangers tout en se réservant la part la plus importante du gâteau cubain. Une véritable situation de dépendance économique s'instaure entre l'île et les États-Unis, favorisée par l'orientation de Cuba vers la monoculture de la canne à sucre et la production de sucre, principalement à destination du marché américain.

C'est donc dans cette île de Cuba, tiraillée entre les volontés indépendantistes et les impérialismes successivement espagnols et américains, qu'arrivent, vivent et parfois meurent les Français auxquels nous nous intéresserons. Si notre volonté première était de s'intéresser aux Français ayant vécu ou séjourné dans l'île entre 1868, début de la Guerre de Dix Ans mais

---

<sup>3</sup> **Elorza, Antonio; Hernández Sandoica, Helena**, *La Guerra de Cuba (1895-1898). Historia de una derrota colonial*, Alianza Editorial, Madrid, 1998.

<sup>4</sup> **Guicharnaud-Tollis, Michèle, Joachim, Jean-Louis**, *Cuba: de l'indépendance à nos jours*, Paris, Coll. Les Essentiels de la civilisation latino-américaine, Ellipses, 2007.

également date à laquelle se sont arrêtés les rares travaux, même les plus récents, sur la question<sup>5</sup>, et 1914, début de la Première Guerre Mondiale, les sources en notre possession ne nous ont pas permis de nous aventurer aussi loin dans le XIX<sup>e</sup> siècle. Ces dernières nous ont poussés à fixer des bornes chronologiques, certes plus étroites que celles prévues mais tout de même plus importantes que celles fixées pour le M1, allant des années 1880 aux prémices de la Première Guerre. Si les bornes temporelles changent, l'espace et la population étudiés restent les mêmes, de même que les interrogations que nous nous sommes posées précédemment. Le mémoire de M1 nous a principalement permis de faire un bilan du point de vue historiographique et du côté des sources sur la question qui nous préoccupe. Il ne s'agira donc pas ici de revenir aussi longuement sur la quasi absence constatée de travaux sur la question, ni d'énumérer à nouveau tous les documents disponibles en France sur le sujet dans la mesure où peu de changements sont intervenus sur ces deux points au cours des recherches effectuées cette année. Il s'agira d'entrer ou d'essayer d'entrer de plein pied dans la réalité de cette présence française à Cuba. Pour ce faire, nous reprendrons les problématiques posées dans le mémoire précédent dans la mesure où ce travail prétend s'inscrire dans la continuité du premier, des problématiques auxquelles nous n'avions pu répondre que très succinctement à travers « l'esquisse »<sup>6</sup> réalisée à la fin de ce premier mémoire.

Il s'agit de savoir qui étaient les Français présents à Cuba ? Où vivaient-ils ? De quoi vivaient-ils ? Et comment vivaient-ils dans une île où tout (la langue, le climat, les mœurs, le mode de vie) leur était étranger ?

On pourrait ici reprendre l'expression déjà citée, et inspirée des travaux d'Annick Foucrier<sup>7</sup>, et se demander en fin de compte : Qu'est-ce qu'un Français de Cuba ?

Ou plus précisément : Qu'est-ce qu'un Français de Cuba à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle ? En quoi se différencie-t-il de ses prédécesseurs, en particuliers ceux venus de Saint-Domingue ?

---

<sup>5</sup> **Cruz Ríos, Laura**, *Flujos inmigratorios franceses a Santiago de Cuba (1800-1868)*, Editorial Oriente, Santiago de Cuba, 2006; **Duarte, Rafael**, *La présence française à Santiago de Cuba (1800-1868)*, (trad. Jean Lamore), Paris, Edition L'Harmattan, 1988.

<sup>6</sup> Mémoire de M1, III. Les Français à Cuba : esquisse d'une communauté d'expatriés, p.42.

<sup>7</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe- XXe siècles*, Paris, Belin 1999.

L'approche communautaire de la question que laisse transparaître l'intitulé de ce travail pose le problème de la qualification de la présence française. Le terme de colonie est pris ici dans son acception la plus simple à savoir, selon l'une des définitions du mot proposées par le dictionnaire Larousse en ligne, celle d'un « ensemble de personnes d'un même pays, d'une même région résidant dans un pays étranger, dans une autre région »<sup>8</sup>. Cette définition semble être préférable à toute autre définition dans la mesure où elle n'inclut pas la notion d'occupation d'un pays au sens fort du terme ou de politique de peuplement, des conceptions qui ne sont absolument pas applicables au cas français. Elle souligne simplement l'appartenance nationale comme principal trait commun à un ensemble d'individus résidant à l'étranger, ce qui nous permet de faire figurer dans ce travail les Français de tous horizons : ceux nés sur le sol français (métropole et colonies), ceux nés à Cuba de parents français, les époux et épouses des immigrés français, en enfin ceux qui bénéficient de la protection de la France ou qui ont un jour résidé sur le sol français<sup>9</sup>. La simplicité de la définition choisie du terme de colonie nous permettra donc de mettre en lumière l'hétérogénéité des colonies françaises. Le pluriel du terme quant à lui n'est pas non plus anodin : il a été choisi afin de souligner la pluralité géographique de ces ensembles de Français éparpillés sur le territoire cubain. La présence française se manifeste en effet dans toutes les provinces cubaines, avec semble-t-il une prédilection pour l'Ouest et la capitale de l'île, une répartition des Français qui s'avère nettement différente de celle connue à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'évolution des lieux de résidence choisis par les Français, son caractère supposément plus urbain, introduit l'idée d'une corrélation entre ces lieux de vie, l'origine de ces migrants et les activités exercées par ces derniers, aussi bien à Cuba que dans leur localité de départ. L'arrivée de ressortissants français, que l'on pourrait qualifier de plus cosmopolite et de plus éclectique, change radicalement le portrait de la colonie, loin de celui de la communauté française de l'orient cubain dans les années 1800 dressé par des historiens tels qu'Alain Yacou<sup>10</sup>. Si les profils des Français chan-

---

<sup>8</sup> <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/colonie>, consulté le 30/08/2010.

<sup>9</sup> **Patrick Weil**, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2002.

<sup>10</sup> **Yacou, Alain**, *L'émigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue 1789-1815*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux, Université de Bordeaux, 1975.

« Les Français du Sud-ouest dans la Vuelta Abajo de Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue », in Lavallée, Bernard (Dir.), *L'Émigration aquitaine en Amérique Latine au XIX<sup>e</sup> siècle*, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1995.



gent en cette fin de siècle, leurs pratiques et leurs comportements individuels, en tant qu'immigrés, semblent changer aussi et se diversifier. Les rapports avec la France, la question du retour et/ou de l'émigration définitive se posent et trouvent diverses réponses, qui paraissent toutes être évidemment conditionnées par le niveau de vie et l'appartenance sociale du migrant. Étant presque tous partis pour « faire l'Amérique »<sup>11</sup>, c'est-à-dire pour faire fortune dans un monde nouveau rempli de promesses d'avenir ou, plus simplement, pour chercher leur pain quotidien, la question de la réussite ou de l'échec semble être devenue l'un des facteurs déterminants de la relation entre les Français en exil et la France.

Avant d'entrer de plain-pied dans le quotidien des Français de Cuba, il nous paraît évident ici que le principal outil ayant permis de construire ce travail doit être lui aussi introduit.

L'étude des colonies françaises de Cuba que nous nous proposons de faire s'effectuera principalement à partir d'une base de données intitulée « Registres d'immatriculation ». Cette base de données est la colonne vertébrale de ce travail. Nous avons choisi de mettre de côté la base de données présentée dans le cadre du mémoire de master 1, jugée trop superficielle à cause de ses trois maigres champs, ne permettant guère d'entrer plus en avant dans le cœur des Français de Cuba. Cette nouvelle base de données a été constituée grâce à plusieurs centaines de photos prises des registres tenus par les agences consulaires françaises de Cuba, et mise en forme à l'aide du logiciel Microsoft Office Access. Seuls quelques registres des agences de La Havane, Santiago de Cuba et Guantanamo, allant de 1887 à 1914 ont pu être consultés. Ces documents sont pour la plupart des duplicata des registres primata, envoyés par les agences de Cuba à l'administration centrale, et conservés au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes<sup>12</sup>.

Cette base de données contient les 29 champs suivants :

---

<sup>11</sup> **Maire, Camille**, En route pour l'Amérique, l'odyssée des émigrants en France au XIXe siècle, Université de Nancy, 1993.

<sup>12</sup> Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, 17 rue de Casterneau, 44 000 Nantes.

- N° : présente les numéros attribués automatiquement à chaque nouvelle entrée par le logiciel. Cette numérotation permet le décompte des Français enregistrés dans tous les registres.
- N° d'immatriculation : champs dans lequel le numéro d'immatriculation attribué à chaque personne immatriculée a été reporté. Ce numéro permet parfois de retrouver dans un registre précédent un Français déjà immatriculé.
- Date de l'immatriculation : il s'agit de la date à laquelle l'immatriculation a été procédée. Cette date, croisée avec la date d'arrivée du migrant et/ou avec sa date de naissance, nous permet de connaître respectivement le laps de temps écoulé entre l'arrivée et l'enregistrement ainsi que l'âge du migrant.
- Agence consulaire : ce champ permet d'indiquer dans quelle agence a été effectué l'enregistrement du migrant. Elle nous permettra ainsi de recenser le nombre de migrants enregistrés dans chaque ville.
- Nom : champ relevant le nom de la personne immatriculée. Dans le cas des veuves, leur nom de jeune fille et leur nom de femme mariée figurent tous les deux lorsque les deux informations sont comprises dans les registres.
- Prénoms : champs comprenant tous les prénoms de l'individu immatriculé présentés dans les registres. Le report de tous les prénoms (usuels et de baptême) a été volontairement choisi afin d'identifier plus clairement les doublons (deux ou plusieurs enregistrements d'une même personne). Il permet également d'identifier un migrant dans le cadre d'un croisement des sources : d'une source à l'autre le(s) prénom(s) usuel(s) ou le(s) prénom(s) de baptême peuvent être utilisés pour parler de la même personne.
- Sexe : champ indiquant le sexe du migrant immatriculé.
- Ville de naissance : permet de préciser la ville dans laquelle est né le migrant. Ce champ nous permettra d'élaborer une géographie (mondiale, cubaine et française) des lieux de naissance des Français.
- Département/colonie/pays de naissance (étranger) : comme le champ précédent celui permet d'identifier l'origine des migrants.
- Date de naissance : champ regroupant les dates de naissance des migrants lorsqu'elles figurent sur les registres.
- Âge : l'âge de la personne venue se faire immatriculée est rarement précisé dans les registres. Il donc été calculé en faisant la différence entre la date de naissance et la date d'immatriculation du migrant.

- Profession : précise la profession exercée et déclarée par le migrant lors de son immatriculation.
- État civil : champ déterminant le statut matrimonial de l'immatriculé. Présenté sous forme de liste déroulante, il donne le choix entre : « Marié(e) », « Veuf(ve) », « Célibataire », « Divorcé(e) » et « Inconnu ».
- Nom et Prénom du conjoint : y figurent les noms et prénoms de l'époux de l'immatriculé lorsque le registre le précise.
- Nationalité française : ce champ indique le moyen par lequel le migrant est devenu français. Une liste déroulante donne le choix entre « Naissance en France », « Parent(s) français », « Protégé français », « Mariage », « Naturalisation » et « Inconnu ».
- Nom du père : contient le nom du père de la personne enregistrée lorsque l'information figure dans le registre.
- Nom de la mère : contient le nom de la mère de la personne enregistrée lorsque l'information figure dans le registre. Les champs « Nom du père » et « Nom de la mère » permettent d'identifier des liens de parenté entre des migrants ou de supputer l'existence de mariages exogames.
- Adresse à Cuba : ce champ présente, lorsque cela est possible, l'adresse exacte (rue et N°) du lieu où vit la personne immatriculée. Il nous permettra principalement de dresser une cartographie de l'habitat français à La Havane.
- Ville de résidence à Cuba : ce champ complète le précédent en spécifiant la ville où habite l'immatriculé. Il est mieux renseigné et couvre tout le territoire cubain.
- Parent : ce champ « Oui/Non » nous permet de savoir si le Français venu s'inscrire au registre est un chef de famille. Si aucun champ n'a été créé pour recenser le nombre d'enfants (qui ne figure pas systématiquement dans l'immatriculation), ces derniers ont été recensés de façon plus officieuse dans le champ nommé « Nombre de personnes comprises ».
- Pièces justificatives : il s'agit d'une très longue liste déroulante construite au fur et à mesure de l'évolution de la base de données. Elle présente tous les types de pièces d'identité ou autres documents présentés par les Français lors de leur enregistrement et justifiant leur nationalité.
- Infos complémentaires : ce champ est à contenu libre. Il nous a permis de noter des informations particulières ayant retenu notre attention au sujet du Français immatriculé

mais ne pouvant rentrer dans aucun des champs prédéfinis. Ces informations peuvent compléter l'un de ces champs ou apporter une information autre.

- Date d'arrivée à Cuba : les dates d'arrivée des migrants dans l'île ont été retranscrites dans ce champ. Il nous permet, comme il a déjà été dit, de connaître le laps de temps écoulé entre l'arrivée dans l'île et le moment de l'enregistrement.
- Date connue : ce champ « Oui/Non » associé au précédent champ aide à établir une distinction rapide entre les migrants dont la date d'arrivée est connue et ceux dont on ne sait rien.
- Provenance : lorsque l'information est mentionnée par les registres, ce champ précise le lieu d'où proviennent les migrants ou, pour le dire autrement, il nous indique où ils étaient, vivaient avant de débarquer à Cuba.
- Dernier domicile en France : cette entrée indique, lorsque cela est le cas et lorsque cela est précisé, dans quelle partie de la France vivaient les migrants.
- Nombre de personnes comprises : ce champ est le plus officieux, le plus approximatif de tous. À l'inverse de tous les autres champs (mis à part celui concernant l'âge), les indications contenues dans celui-ci ne figurent que de façon indirecte dans les registres (prénom des enfants, mention d'un époux, mention de l'existence d'une famille). Toutes ces bribes d'informations ont été récoltées et regroupées afin de tenter de compter toutes les personnes immatriculées directement, mais surtout indirectement via l'enregistrement le plus souvent d'un père, d'un frère, d'un époux.
- Décès à Cuba : avec cette question fermée (champs « Oui/Non ») il s'agit de savoir si certains Français immatriculés finissent leur vie dans l'île de Cuba. Quand la date du décès est connue, croisée avec celle de l'arrivée de la personne, on parvient à connaître la durée de son séjour à Cuba.
- Durée minimum du séjour : ce champ indique le nombre d'années minimum passées à Cuba. Cette durée est soit précisée directement par le registre, soit calculée en fonction de la date de décès ou de départ précisée par l'agent en charge des immatriculations.

L'élaboration de la base de données « Registres d'immatriculation » comprenant près de 1257 Français a pris plusieurs mois et a nécessité de nombreuses ébauches avant de parvenir au résultat présenté et exploité tout au long de cette étude.

## I. L'OMNIPRESENCE FRANÇAISE A CUBA.

« Le problème de la « statistique » est le problème numéro un des historiens de l'émigration française car il n'existe pas de sources continues et fiables susceptibles de donner une excellente approche chiffrée du phénomène. »<sup>13</sup>

C'est ainsi que Nicole Fouché, dans l'avant-propos de l'ouvrage intitulé *L'émigration française, Études de cas, Algérie-Canada-États-Unis*, parvient à résumer on ne peut plus clairement le problème auquel nous devons faire face : celui des données chiffrées inexistantes ou inexactes rencontrées dans les diverses sources disponibles sur le sujet de l'émigration française à destination de Cuba. Malgré cet handicap dès le départ, il nous faut tenter une estimation de la population française afin d'évaluer son importance et la place qu'elle occupe dans l'ensemble de la population cubaine et par rapport aux autres courants migratoires à Cuba.

### *A. La population française, une composante mineure de la population cubaine.*

La localisation des groupes de français dans l'île, que nous nous proposons d'effectuer ici, doit être précédée d'une étape fondamentale pour le travail que nous effectuons : il convient de se lancer d'abord dans une opération de décompte des ressortissants français. La tâche, rendue ardue par l'absence de données claires et systématiques, ne pourra s'effectuer que de façon non exhaustive, s'apparentant plus à une approximation qu'à un véritable recensement de la population française.

---

<sup>13</sup> *L'émigration française, Études de cas, Algérie-Canada-États-Unis*, Centre de recherches d'histoire nord-américaine, Université de Paris 1, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p.7.

## *1. Décomptes, évaluations, recensements : la présence française en chiffres.*

Parvenir à savoir combien de Français résident à Cuba entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle est l'un des objectifs principaux de ce travail, mais aussi l'opération la plus difficile à réaliser en raison des données incomplètes et vagues en notre possession sur la question. Pour tenter d'évaluer le nombre de Français présents dans l'île, nous nous sommes basés sur la confrontation de plusieurs données telles que :

- les évaluations « à vue de nez » auxquelles se sont livrés les agents consulaires,
- les chiffres des statistiques effectuées par le gouvernement cubain et retranscrits par ces mêmes agents consulaires à destination de l'administration centrale,
- et enfin, les estimations que nous permettent les registres d'immatriculations des agences consulaires de La Havane, de Santiago de Cuba et de Guantanamo.

### *a. Les chiffres de la correspondance consulaire.*

L'étude de la correspondance consulaire nous a permis d'extraire des échanges entre les différents postes et le Ministère des Affaires Étrangères à Paris un certain nombre d'informations indiquant soit le nombre, même très approximatif, de français résidant dans la région où se situe l'agence en question, soit simplement l'existence d'une présence française. Ces informations sont données, non pas pour véritablement transmettre des informations au sujet du nombre d'expatriés présents dans la juridiction de telle ou telle agence au Ministère, mais elles figurent généralement dans des portraits des villes où sont implantées les agences, et dans lesquels l'élément humain, si ce n'est à titre individuel, n'est, finalement, que très peu pris en compte.

Grâce à ses correspondances entre les postes et le Ministère des Affaires Étrangères, on apprend que :

- en ce qui concerne la ville de Matanzas, les Français auraient été en 1885 et 1894, respectivement plusieurs centaines puis plus de 500<sup>14</sup>.
- dans la ville Guantanamo, ils auraient été « nombreux » en 1886<sup>15</sup> et environ 500 en 1894<sup>16</sup>.
- à Manzanillo, il a été question de 14 personnes en 1888 et une vingtaine en 1894<sup>17</sup>.
- à Baracoa, ils auraient été une centaine en 1889 et 120 en 1894<sup>18</sup>. En 1904, il n’y avait plus aucun Français dans la ville d’après les sources consulaires<sup>19</sup>.
- à Sagua la Grande, on comptait une vingtaine d’individus en 1894 et « un grand nombre » en 1901<sup>20</sup>.
- à Cienfuegos en 1901 le nombre de Français était compris entre 250 et 500 personnes<sup>21</sup>.
- dans les villes de Holguín et Gibara, en 1894, se seraient trouvées respectivement une dizaine et une vingtaine de familles françaises<sup>22</sup>.
- et enfin, en 1901, La Havane et sa province auraient regroupé un total de 1573 Français dont 569 dans la capitale<sup>23</sup>.

---

<sup>14</sup> Courriers des 8 juillet 1885 et 13 mai 1894, Carton n°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Personnel et Agences consulaires, Santiago de Cuba, CADN.

<sup>15</sup> Courrier du 8 juillet 1887 rédigé par l’agent consulaire de Santiago de Cuba, *Idem*.

<sup>16</sup> Courrier du 16 juin 1894, *Idem*.

<sup>17</sup> Courriers des 8 juin 1888 et 16 juin 1894, *Idem*.

<sup>18</sup> Courriers des 13 septembre 1889 et 16 juin 1894, *Idem*.

<sup>19</sup> Courrier du 25 juin 1904 rédigé par l’agent consulaire de Santiago de Cuba, *Idem*.

<sup>20</sup> Courriers des 13 mai 1894 et 16 février 1901, Carton n°15, « Agences consulaires supprimées avant 1920 », Sagua la Grande, Gibara et Puerto-Principe, Personnel et Agences consulaires, CADN.

<sup>21</sup> Courrier du 13 mai 1894, Carton n°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Personnel et Agences consulaires, Santiago de Cuba, CADN.

<sup>22</sup> Courrier du 12 juin 1894, Carton n°15, « Agences consulaires supprimées avant 1920 », Sagua la Grande, Gibara et Puerto-Principe, Personnel et Agences consulaires, CADN.

<sup>23</sup> Bilan du poste de La Havane pour l’année 1901, carton n°222, “Correspondance et rapports annuels des postes”, La Havane, Personnel et Agences consulaires, CADN.

Comme le montre le tableau ci-dessous, chargé de récapituler les chiffres de la population française que présente la correspondance consulaire pour la période qui nous concerne, on remarque que l'irrégularité de telles données, de même que leur manque de précision, ne nous permettent pas de tirer un premier bilan concret de la présence française à Cuba. Seule l'année 1894 présente des chiffres assez nombreux pour tenter une évaluation minimum de la population française, qui, d'après les dires des agents consulaires s'élèverait à au moins 1410 individus répartis sur tout le territoire cubain, auxquels viendrait s'ajouter la trentaine de familles de Holguín et Gibara. Une évaluation qui semble être loin de la réalité puisque l'on note l'absence de chiffre pour La Havane, principale ville de l'île et par conséquent point autour duquel se cristalliseraient en premier lieu les arrivées de migrants à Cuba. La comparaison, peut-être peu pertinente, entre ce minimum de 1410 personnes et le recensement de la population française dans la province havanaise en 1901, atteignant les 1573 individus, montre bien le poids que représente la ville de La Havane dans toute tentative de dénombrement des ressortissants français.

**Figure 1 : RÉCAPITULATIF DES CHIFFRES DE LA POPULATION FRANÇAISE FOURNIS PAR LA CORRESPONDANCE CONSULAIRE.**

	1885	1886	1888	1889	1894	1901	1904
<b>Holguín</b>					10 familles		
<b>La Havane</b>						1573*	
<b>Baracoa</b>				100	120		0
<b>Manzanillo</b>			14		20		
<b>Matanzas</b>	Plusieurs 100 aines*				+500		
<b>Gibara</b>					20 familles		
<b>Guantanamo</b>		Nombreux			+/-500		
<b>Sagua la grande</b>					20	Un grand nombre	
<b>Cienfuegos</b>					250 à 500		
<b>Total</b>					<b>1410(min.)</b>		

\* Données concernant la province éponyme.

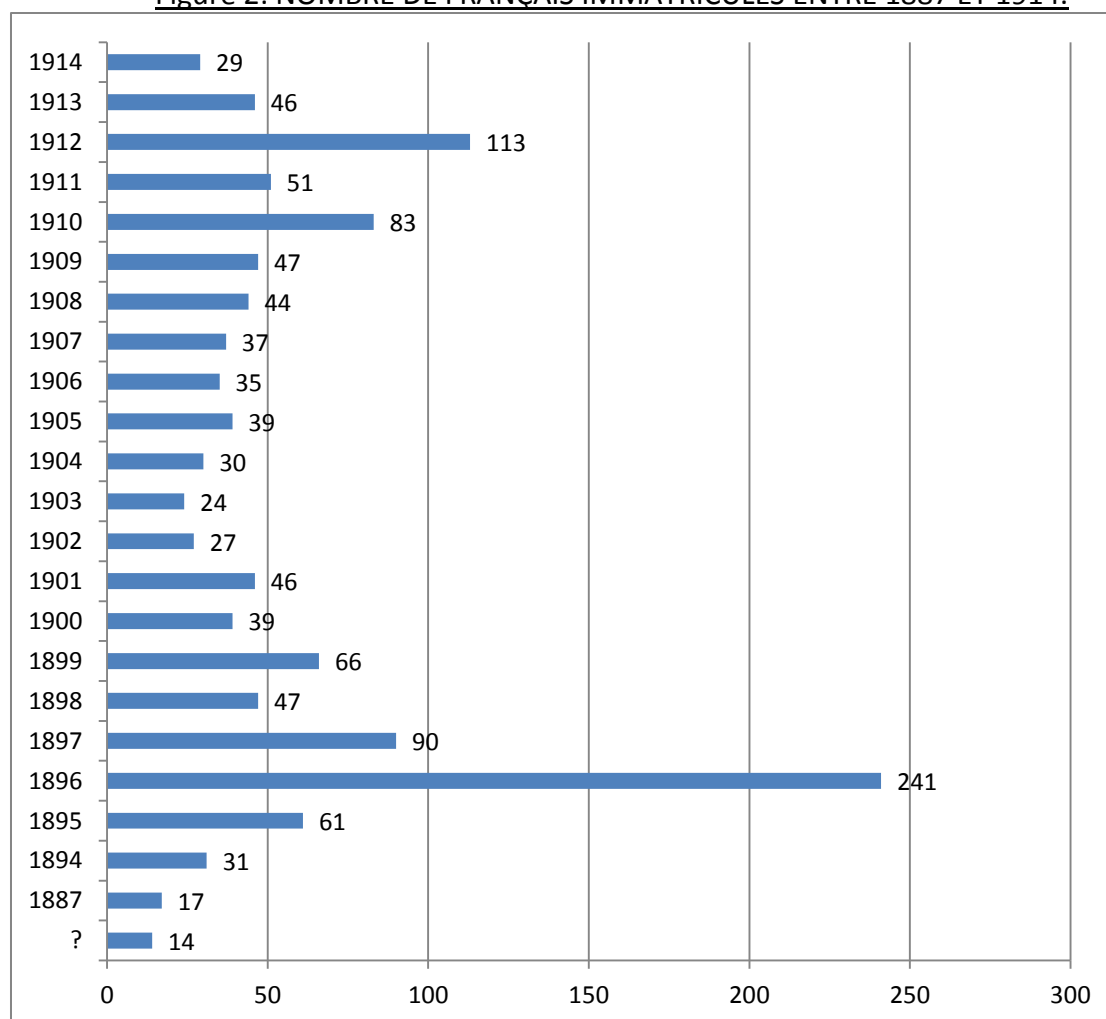


b. *Les chiffres des registres d'immatriculation (La Havane, Santiago de Cuba, Guantanamo).*

Ces données extrêmement lacunaires contenues dans la correspondance consulaire peuvent être remplacées, nuancées ou complétées par celles que renferment les registres d'immatriculation remplis par les agences de l'île. Mais, là encore, l'usage de ces chiffres ne peut être que limité dans la mesure où l'enregistrement des migrants auprès du consulat n'était pas systématique, et surtout pas obligatoire. Par ailleurs, la disponibilité de seulement quelques exemplaires de ces registres (ceux de La Havane pour toute la période qui nous occupe, celui de Santiago de Cuba (1912-1914) et celui de Guantanamo pour l'année 1887), et de fait l'indisponibilité des autres registres de ces mêmes agences et des autres postes consulaires français de l'île, en raison de leur état de conservation ou tout simplement leur inexistence du CADN (absence du duplicata envoyé aux services centraux, perte, détérioration) sont autant d'handicaps dans la tentative d'un recensement exhaustif de la population française. Par ailleurs, une pratique est très courante lors de ces enregistrements : nous avons constaté que dans de nombreux cas, en ce qui concerne les familles, seul le chef de famille (le père) était immatriculé, ou dans d'autres cas, on n'enregistrait que les hommes de la famille. Cette pratique, discriminatoire pour les femmes et les enfants, contribue à fausser les tentatives de recensement de la population. Pour mieux évaluer les conséquences de ces pratiques, un champ intitulé « Nombre de personnes comprises dans l'immatriculation » a été rajouté à la base de données : ce champ permet de prendre en compte les laissés pour compte des immatriculations, et par conséquent, de faire passer la population française immatriculée entre 1887 et 1914 de 1257 à 1830 personnes soit une augmentation de plus de 45,5%. Les 573 oubliés des registres ne peuvent cependant pas être inclus dans notre étude dans la mesure où cette dernière se base sur les déclarations et les données fournies par un individu à son sujet, sous peine de voir les résultats et les conclusions tirés des registres d'immatriculation totalement faussés.

Les chiffres fournis par les registres ne seront donc absolument pas représentatifs du véritable nombre d'individus qui composent la population française de Cuba, mais ils ont au moins l'avantage d'être plus réguliers que les premiers, en plus de témoigner comme on le verra par la suite de la relation entre les colonies et les représentants de la métropole.

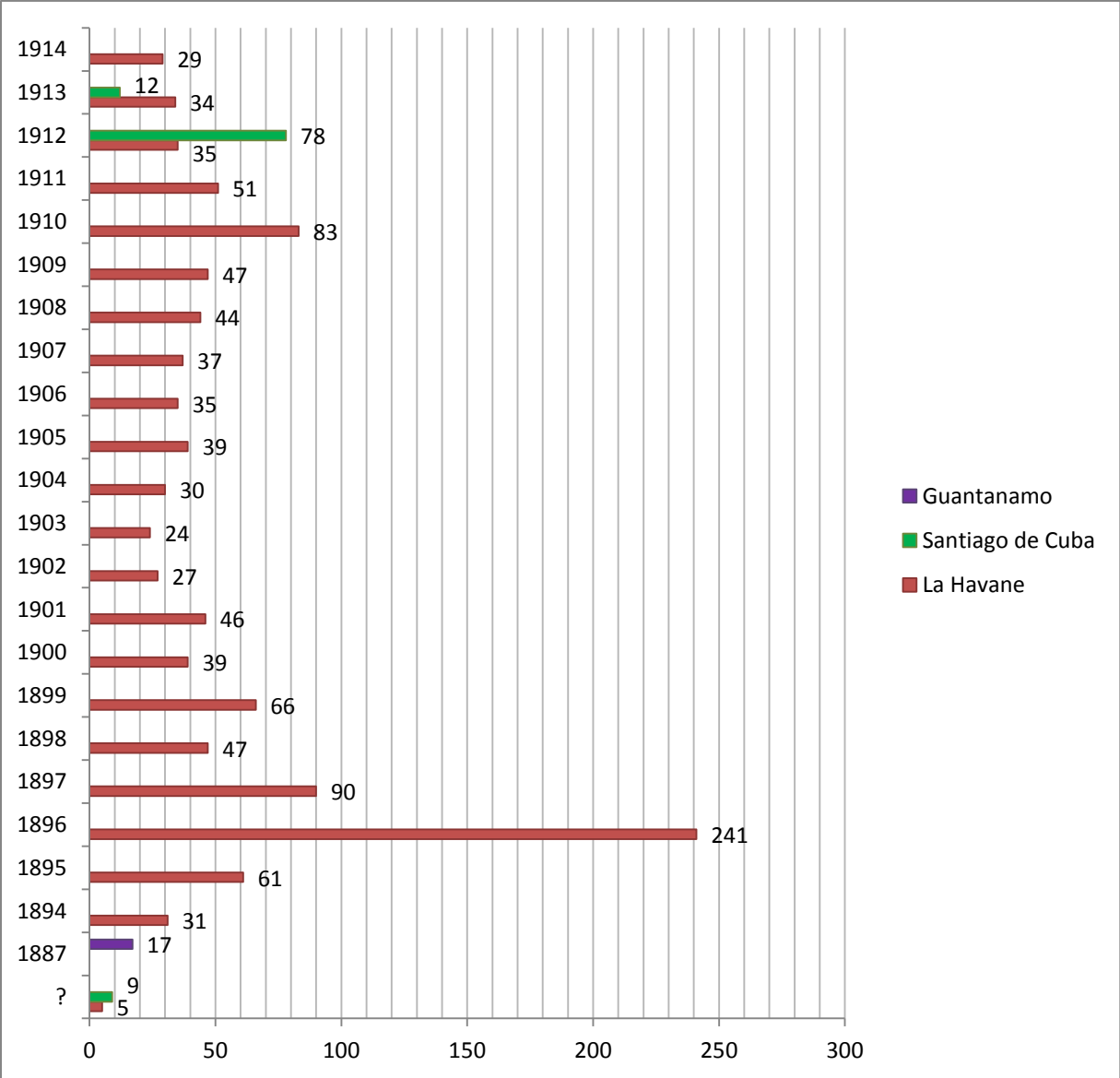
**Figure 2: NOMBRE DE FRANÇAIS IMMATRICULÉS ENTRE 1887 ET 1914.**



L'historique ci-dessus regroupe par année l'ensemble des 1257 Français enregistrés par les autorités consulaires entre 1887 et 1914 à La Havane, Santiago de Cuba et Guantanamo (dont 14 immatriculations dont on ignore la date). On note dans ce graphique l'irrégularité des immatriculations avec un minimum de 17 personnes en 1887 et un maximum de 241 personnes en 1896, le chiffre moyen des enregistrements tournant autour de 54 personnes par an. Les pics d'enregistrement que connaissent les agences consulaires (en 1896-1897, 1910 et 1912), dont les causes probables seront abordées ultérieurement, témoignent certainement d'une sorte de sursaut de la part de la communauté française face à des événements locaux, voire internationaux, plutôt que d'un surcroît d'immigrants arrivés de fraîche date. Ces sursauts nous intéressent dans la mesure où ils sont très certainement les chiffres les plus vraisemblables, les plus représentatifs en ce qui concerne le nombre de Français présents dans l'île. Ces chiffres sem-

blent certes êtres plus réalistes que les autres, mais une sérieuse nuance doit leur être apportée. En effet, le diagramme à bâtons précédent ne doit en aucun cas être lu comme un bilan par an du nombre de Français vivant à Cuba dans la mesure où seules les données de trois agences y figurent, des données dont la provenance est extrêmement inégale comme le montre le détail des chiffres qui suit.

**Figure 3: NOMBRE D'IMMATRICULATIONS EFFECTUÉES PAR CHAQUE AGENCE CONSULAIRE FRANÇAISE.**



L'étude de la répartition très inégale des données entre les trois agences met en lumière l'importance des registres consulaires de La Havane qui fournissent le gros des informations concernant notre sujet. On note la très faible contribution de l'agence de Guantanamo dont seules les premières feuilles d'un registre sont encore disponibles pour la consultation au

CADN, malgré leur état de délabrement avancé<sup>24</sup> ; ainsi que celle du poste de Santiago de Cuba et son registre du 5 juillet 1912 au 6 février 1913<sup>25</sup>, l'un des deux registres en possession du Ministère des Affaires Étrangères, l'autre n'étant pas consultable en raison de son état matériel.

Le fait que la quasi-totalité des Français, comme le montrent les immatriculations effectuées par chaque agence consulaire, aient été enregistrés à La Havane signifie-t-il que toutes ces personnes résident à La Havane et ses alentours ? Ou, autrement dit, doit-on considérer les diagrammes précédents comme des recensements de la population française de La Havane ?

Admettons dans un premier temps l'hypothèse selon laquelle les immatriculations faites à La Havane ne correspondent qu'aux Français habitant la capitale et sa province. Les observations précédentes concernant les pics d'immatriculations s'appliqueraient donc à La Havane, dont le maximum d'habitants français aurait été 241 individus en 1896. Les chiffres dont il est ici question nous permettraient alors de trouver une solution quant au problème posé précédemment par la quasi absence, dans les évaluations sommaires auxquelles se sont livrés les agents consulaires français, d'informations chiffrées concernant La Havane, et ce plus particulièrement pour l'année 1894 au cours de laquelle on ne compterait pas moins de 1441 Français. Mais pouvons-nous réellement nous satisfaire de cette hypothèse et de sa conclusion ? Pouvons-nous vraiment accepter de croire qu'en 1894 La Havane, capitale de la « Perle des Antilles », lieu de résidence principale de la représentation française à Cuba, ne comptait que 31 Français alors que des villes de second ordre comme Matanzas en Guantanamo en comptaient près de 500 ? Par ailleurs, il ne faudrait pas négliger la seule donnée précise en notre possession, et plutôt fiable dans la mesure où elle provient des comptes même de la Légation<sup>26</sup>, et qui concerne les Français résidant dans la province de La Havane : rappelons que selon le Ministre de France en poste à La Havane, ils étaient 569 dans la capitale et 1 004 dans le reste

---

<sup>24</sup> Registre d'immatriculation du 1<sup>er</sup> août 1887 au 29 août 1913, Archives des Postes, « Guantanamo », Carton n°1, CADN. Voir Annexes.

<sup>25</sup> Registre du 5 juillet 1912 au 6 février 1913, Archives des Postes, « Santiago de Cuba », Carton n°1, CADN. Voir Annexes.

<sup>26</sup> Annexe au rapport du 14 mai 1902, Bilan du poste de La Havane pour l'année 1901, Cadre IX « Dénombrement », Carton n°222, « Correspondance et rapports annuels des postes », La Havane, Personnel et Agences consulaires, CADN. Voir Annexes.

de la province soit 1 573 au total. Or, les diagrammes tirés des registres d'immatriculation ne présentent que 46 individus pour la même année soit près de 12 fois moins de Français. Les chiffres que présentent les registres de doivent donc pas être considérés comme des évaluations de la population française de la capitale cubaine. D'ailleurs, l'étude des villes dans lesquelles les 1141 personnes de nationalité française immatriculées à La Havane ont déclaré vivre nous montre que si la plupart de ces Français vivent effectivement dans la capitale (65% soit 746 personnes), il n'en reste pas moins que 32% d'entre elles (358 personnes) résident ailleurs comme le montre le tableau suivant présentant les principales villes dans lesquels vivent les Français immatriculés à La Havane.

Figure 4: VILLE DE RÉSIDENCE DES FRANÇAIS IMMATRICULÉS À LA HAVANE ENTRE 1894 ET 1914.

<b>Ville</b>	<b>Nombre de Français</b>
<b>La Havane</b>	746
<b>Pinar del Rio</b>	78
<b>Matanzas</b>	43
<i>Inconnu</i>	37
<b>Cardenas</b>	29
<b>Nuevitas</b>	17
<b>Sancti Spiritus</b>	15
<b>Caibarien</b>	12
<b>Jovellanos</b>	12
<b>Santa Clara</b>	10
<b>Rancho Veloz</b>	8
<b>Remedios</b>	8
<b>Guanabacoa</b>	7

Face à cette valse des chiffres, difficile de dresser le bilan, en termes de chiffre, de la présence française à Cuba. Les informations lacunaires et peu précises contenues dans les missives consulaires ne nous sont pas d'une grande aide. Elles ne permettent que de faire un bilan approximatif de la population française dans certaines villes de l'île et de façon extrêmement ponctuelle. Les registres d'immatriculation consulaires ne sont, quant à eux, pas les meilleures sources pour tenter un recensement sérieux et représentatif de la communauté française de l'île. Heureusement, les sources consulaires recèlent des retranscriptions des recensements et des données statistiques effectués par le gouvernement cubain.

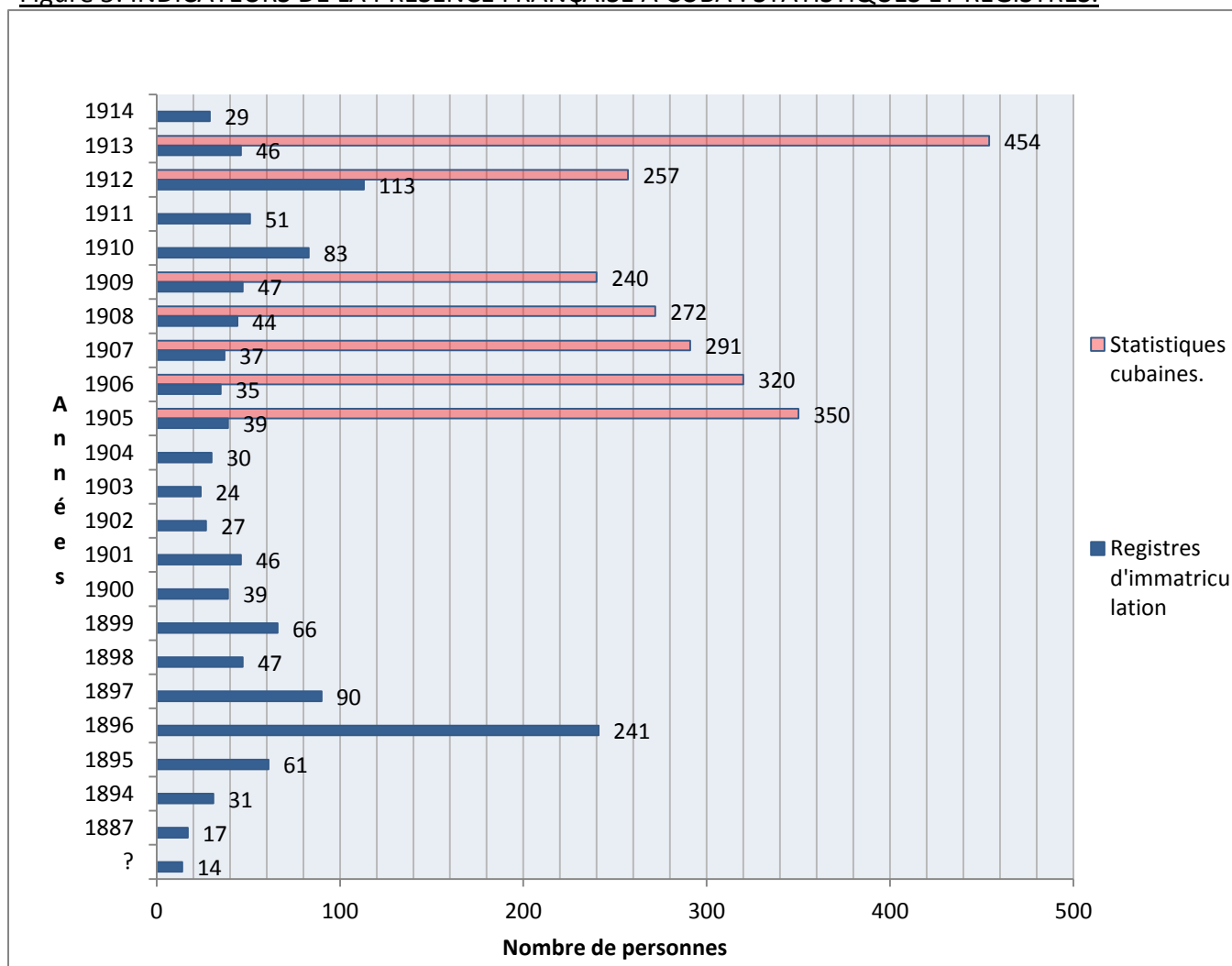
*c. Les chiffres du Gouvernement cubain.*

On retrouve en effet dans quelques courriers de la Correspondance Politique et Commerciale entre 1896 et 1918 des copies des renseignements statistiques concernant le « mouvement de l'immigration » dans l'île de Cuba fournis par la « Secrétairerie des Finances » cubaine<sup>27</sup>. Ce sont les seuls vrais chiffres de la population française à Cuba mais ils ne couvrent malheureusement pas la totalité de la période étudiée puisqu'ils concernent les années entre 1905 et 1909, ainsi que les années 1912 et 1913. La figure qui suit associe les données de registres français et celles des statistiques cubaines.

---

<sup>27</sup>Courriers des 3 mars 1910, 29 décembre 1913 et 25 septembre 1914, carton n°4 (1910 – 1913), Politique intérieure, T.II, Correspondance politique & commerciale 1896-1918. Nouvelle Série, Cuba, CADLC.

Figure 5: INDICATEURS DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE À CUBA : STATISTIQUES ET REGISTRES.



La comparaison des deux séries de chiffres est sans appel.

Elle permet de bien prendre la mesure du manque absolu de pertinence, voire de l'insignifiance, des comptes tirés des registres consulaires en ce qui concerne le décompte de la population française de l'île. Sur un total de vingt-deux années, les registres ne comptent que 1257 personnes avec en moyenne 55 immatriculations par an, alors que pour seulement sept ans on arrive à un total de 2184 personnes ayant immigré à Cuba soit 312 personnes en moyenne chaque année. Soulignons ici, au sujet des chiffres du Ministère des Finances cubains, qu'il n'est question que du nombre d'immigrés par an, c'est-à-dire des nouveaux arrivants venus grossir les rangs d'une population française déjà installées, et en aucun cas de la totalité de cette population. Comment évaluer alors le nombre de Français présents à Cuba ?

Et comment juger de l'importance ou de la faiblesse de la présence française au sein de la population locale ?

Les sources diplomatiques disponibles nous montrent là leurs limites. Sans évaluations autres que celles fournies par les documents consulaires français on ne parvient pas à déterminer clairement le nombre de ressortissants français vivant à Cuba. Pour ce faire il aurait fallu avoir accès à l'ensemble des statistiques cubaines, ou éventuellement américaines, pour la période qui nous occupe. L'impossibilité de circonscrire la population face à laquelle nous nous trouvons n'a d'égal que celle qu'ont probablement connue les agents consulaires français, sans doute incapables de connaître réellement l'étendue du groupe de gens dont ils devaient assurer la protection. Une étendue dont fait part la « Chronique Géographique » du *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon* de 1913.

« La statistique officielle du 30 septembre 1907 comptait à Cuba 2 048 980 âmes, dont 81% de Cubains (la plupart métissés), 4,19% de Chinois, 3,5% de nègres récemment immigrés, 2,9% d'Américains du Nord, et 0,6% de Français. En effet, parmi ces derniers, on ne compte que les 1 436 Français de nationalité française, mais on ne fait point état des 25 000 à 35 000 descendants des émigrés français de Haïti et de la Louisiane qui vivent surtout dans l'est de l'île et que l'on compte comme Cubains. »<sup>28</sup>

Plusieurs éléments sont à prendre en compte dans cette brève description de la population de Cuba. En premier lieu, le nombre de « Français de nationalité française » qui s'élèverait à 1 436 en 1907, un chiffre qui nous semble être très discutable, voire faux. Si la part de Français représente effectivement 0,6% de la population totale de Cuba en 1907, ils devraient être environ 12 294 individus au lieu des 1 436 dont il est question. La comparaison entre ces prétendus 1 436 Français recensés dans toute l'île et les 1 573 nationaux résidant en 1901 dans la seule province de La Havane vient conforter notre idée selon laquelle les données du *Bulletin de la Société de Géographie de Lyon* semblent être erronées. En revanche, l'estimation concernant le nombre de descendants des premiers immigrants est de loin l'information la plus intéressante. À l'inverse de notre propos, la Société de Géographie n'intègre pas la plupart des

---

<sup>28</sup> « La Population de Cuba », Chronique Géographique, *Bulletin de la Société Géographique de Lyon*, 2<sup>ème</sup> semestre 1913, Société de Géographie, Lyon, 1914, p. 161. Consulté le 23 janvier 2010 sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5477730m>.



« Jus sanguinis »<sup>29</sup> dans son décompte, puisqu'elle considère qu'on les compte « comme Cubains », ce qui comme, on le verra ailleurs, n'est pas toujours vrai dans la mesure où nombre de ces descendants, malgré leur naissance sur le sol cubain ou le mariage d'un de leur parent en dehors de la communauté française, continuent à se faire immatriculer en tant que français auprès des agences consulaires. Mais le nombre de ces descendants (« 25 000 à 35 000 ») nous interpelle, loin des quelques centaines ou du millier d'individus dont il a été jusque là question et bien plus proche des 0,6% de la population totale. Il semble que ces chiffres soient bien plus proches de la réalité qu'aucune autre donnée citée jusqu'ici. Cependant, on ne pourra pas se permettre de les exploiter en tant que tels, en tant que recensement global de la population française de Cuba, étant donnée l'impossibilité de déterminer la part de ces descendants portant ou non la nationalité française. Néanmoins, nous pouvons nous baser sur les 0,6% que représenterait la communauté française au sein de la population cubaine pour nous faire une idée de l'ampleur du groupe que nous sommes chargés d'étudier.

## 2. *Importance relative de cette présence.*

Force est de constater, à la vue des 0,6% de Français compris dans l'ensemble de la population cubaine, que la population française est véritablement une composante très mineure de cet ensemble cubain. Il en va de même pour le mouvement migratoire français qui lui aussi atteint à peine 1% de l'immigration totale à Cuba.

### a. *Les Français dans le mouvement migratoire cubain.*

Lorsque l'on compare les statistiques cubaines du Ministère des Finances concernant les courants migratoires à destination de l'île, on note la faiblesse du courant français. Comme on peut s'en apercevoir, la France est loin d'être une source importante d'émigrés comme peuvent l'être les pays proches de Cuba ou encore l'ancienne métropole espagnole en 1909, 1912 et 1913. Plus surprenante est la part très active de l'Empire Ottoman, dont les ressortissants

---

<sup>29</sup> « Jus sanguinis » : Français ayant acquis la nationalité française par le sang, c'est-à-dire nés de parents français ; opposés aux « Jus soli » c'est-à-dire ceux qui sont nés sur le sol français. Voir **Patrick Weil**, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2002.

sont connus pour avoir implanté leurs activités commerciales partout dans le monde, qui dépasse de loin celle de la France, alors que certains Ottomans, compris dans le contingent de migrants français, débarquent à Cuba en tant que protégés français.

**Figure 6: LES FRANÇAIS DANS LE MOUVEMENT MIGRATOIRE À CUBA.**

	1905	1906	1907	1908	1909	1912	1913
<b>Nombre total d'immigrants</b>	54 319	34 556	33 436	27 999	31 386	30 296	43 507
<b>Nombre de Français</b> (% par rapport au total)	350 (0,65%)	320 (0,93%)	291 (0,87%)	272 (0,97%)	240 (0,76%)	257 (0,85%)	454 (1,04%)
<b>1<sup>ère</sup> nationalité</b> (% par rapport au total)					<u>Espagne</u> 14 662 (46,7%)	<u>Espagne</u> 20 660 (68,2%)	<u>Espagne</u> 32 140 (73,8%)
<b>2<sup>ème</sup> nationalité</b> (% par rapport au total)					<u>États-Unis</u> 9 335 (29,7%)	<u>États-Unis</u> 2 884 (9,5%)	<u>États-Unis</u> 2 763 (6,4%)
<b>3<sup>ème</sup> nationalité</b> (% par rapport au total)					<u>Angleterre</u> 1 560 (4,9%)	<u>Jamaïque</u> 1 269 (4,2%)	<u>Jamaïque</u> 2 716 (6,2%)
<b>4<sup>ème</sup> nationalité</b> (% par rapport au total)					<u>Empire Ottoman</u> 643 (2,04%)		

Les colonies françaises, aussi nombreuses qu'elles peuvent être, n'ont donc pas été constituées par une immigration massive. Il est de notoriété commune que la France n'a jamais été un acteur majeur dans les vagues de migrations au départ de l'Europe et à destination du Nouveau Monde entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle : sur les 52 millions d'euro-péens ayant traversé

l'Atlantique entre 1815 et 1930, la part de la France se serait élevée à seulement 0,4 millions d'individus soit 0,8% des 52 millions<sup>30</sup>. La plupart de ces émigrés français ont choisi l'Amérique continentale comme terre d'arrivée, préférant les États-Unis, l'Uruguay, l'Argentine, Mexique ou encore le Chili à l'île de Cuba<sup>31</sup>. L'immigration française n'est en rien comparable aux afflux massifs de colons qu'ont connus, entre autres, les États-Unis, et la comparaison ne serait pas non plus utile dans la mesure où elle ne ferait que confirmer l'insignifiance des arrivées à Cuba. En revanche, il nous serait plus profitable de savoir si la présence française a toujours été un fait aussi minime à Cuba. Il nous faut pour cela nous tourner vers l'historiographie en charge de la question. En ce qui concerne la part de la France dans le mouvement migratoire cubain avant les années 1880, peu d'éléments nous sont fournis. On apprend cependant qu'en 1841, sur les 18 977 étrangers ayant débarqué à La Havane, on dénombre 623 Français (soit 3,28%), la France se positionnant comme second pays d'émigration, après la péninsule et les îles ibériques, loin devant l'Angleterre et le reste de l'Europe<sup>32</sup>. Le nombre d'arrivants étant bien plus important au début du XIX<sup>e</sup> que pour la période qui nous concerne, il semblerait qu'il en soit de même pour le nombre de résidents français dans l'île. Sonia Rodríguez Hernández dans son article « Presencia y uso de galicismos en el Español hablado en Cuba »<sup>33</sup> nous donne une première évaluation de la population française de l'île entre le XVIII<sup>e</sup> siècle et les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle.

“(…) Los historiadores nos hablan hasta de cerca de 30 000 franceses asentados en cuba, muestra fehaciente de la influencia francesa en cuba.

---

<sup>30</sup> **Dudley Baines**, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Londres, Cambridge University Press, 1995.

<sup>31</sup> Voir : **Green, Nancy**, Et ils peuplèrent l'Amérique, L'Odyssée des émigrants, Paris, Gallimard La Découverte, 1994 ; - Phénomènes migratoires et mutations culturelles : Europe-Amériques, XIX-XXe siècles, Journée d'études organisée par l'École doctorale Études romanes et latino-américaines à Paris le 5 Avril 1996, contributions réunies par Jean-Charles Vegliante, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998 ; - **Abenon, Lucien René**, Français en Amérique, histoire d'une colonisation, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993 ; - **Campario, Jean-François**, La colonie de Jicaltepec-San Rafael (état de Veracruz), indice d'un rêve tourmenté : la présence française au Mexique (1833-2008), Mémoire de Master 2 sous la direction de François Weil, Paris, EHESS, 2008 ; - **Maire, Camille**, En route pour l'Amérique, l'odyssée des émigrants en France au XIXe siècle, Université de Nancy, 1993.

<sup>32</sup> **Alvarez Estévez, Rolando**, *Huellas francesas en el Occidente de Cuba (siglos XVI-XIX)*, La Havane, Ediciones Boloña, Editorial José Martí, 2001, p.50.

<sup>33</sup> **Rodríguez Hernández, Sonia**, « Presencia y uso de galicismos en el Español hablado en Cuba. » in *Cuba et la France, Francia y Cuba*, Actes du colloque de Bordeaux (Décembre 1982) organisé par le Centre universitaire d'études cubaines, Presses universitaires de Bordeaux, sous la direction de Jean Lamore, 1983.

A partir del siglo XVIII fueron llegando a Cuba oleadas de inmigrantes, este flujo fue incesante hasta el primer tercio del siglo XIX.

Un dato interesante en nuestra historia, y en esta fuerte migración francesa, lo fue la llamada “Política de Blanqueamiento”, acogida con beneplácito por los pobladores de la Isla, dado el medio existente entre la población blanca debido a la gran cantidad de negros importados.”

La présence de 30 000 colons français, comptant très certainement parmi eux les fameux colons de l’île de Saint-Domingue dont il a déjà été question, mais également un certain nombre d’aventuriers venant d’autres régions, nous montrent que les colonies françaises que nous nous proposons d’étudier ont connu, depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un réel déclin.

*b. Âge d’or et déclin de la présence française.*

Il semble que ces arrivées aient correspondu à ce que l’on peut qualifier d’âge d’or de la présence française, puisqu’elles s’élèvent à plus du double du nombre de ressortissants présents en 1907, encouragée par cette politique de « blanchissement » d’une population, encore aux prises avec l’esclavage, menée par le gouvernement cubain. Ces colons, exception faite de ceux de l’ancienne colonie française de Saint-Domingue, ont donc été sollicités, encouragés, par les autorités locales par le biais de facilités au voyage et à l’installation. D’autres auteurs, comme Nicole Simon ou le spécialiste de la question Alain Yacou, nous fournissent une autre approche, plus géographique et économique, du phénomène.

«La colonie française à Cuba atteignait vers 1820 environ 10 000 familles.

L’implantation assez particulière des Français dans la partie orientale de l’île a été bien étudiée par Juan Perez de la Riva (...); la population française totale dans cette région a pu être estimée alors à près de 10 000 personnes. Beaucoup d’entre elles s’implantèrent dans la sierra, y créant des « cafe-tales » (...).

L’immigration française ne se poursuivit pas à ce rythme exceptionnel. Le consul Mollien signale qu’en 1836, sur 8061 étrangers arrivés à La Havane, (...) 170 seulement [étaient] français. »<sup>34</sup>

---

<sup>34</sup> **Simon, Nicole**, « Francis Lavallée (1800-1864), vice-consul de France à Trinidad et correspondant de la Société de Géographie », in *Cuba et la France, Francia y Cuba, Op. Cit.*, p.127-154. Voir **Pérez de la Riva, Juan**, “La implantación francesa en la cuenca superior del canto”, in *El Barracón y otros ensayos*, La Habana, Editorial de ciencias sociales, 1975.

Le déclin progressif de la population française de Cuba que nous avons postulé semble se confirmer : la part qu'occupe cette dernière dans le mouvement migratoire vers Cuba montre une nette diminution. Elle atteint, d'après les chiffres de Nicole Simon, 2,1% des migrants pour l'année 1836, contre 0,93% en 1906, soixante-dix ans après. Comment expliquer l'amenuisement de cette population ? Il semble que le déclin démographique dont il question ait accompagné un autre déclin, celui des grandes plantations françaises installées à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans l'Est de l'île. Comme nous l'avons déjà dit, l'Orient cubain, et surtout la ville de Santiago de Cuba ont été les fleurons de l'économie et de l'agriculture cubaine grâce à l'implantation dans ces zones des nombreux colons français dont parlent Nicole Simon et Sonia Rodríguez Hernández dans leurs travaux, et en particulier grâce à ceux de l'île voisine.

Chaque étape de cette phase de l'immigration française à Cuba a été étudiée par Alain Yacou au cours de ces nombreux travaux sur la question<sup>35</sup>, en particulier l'impact qu'ont eu ces arrivées sur l'économie cubaine. Grâce aux travaux de l'historien, on parvient à savoir que les premières arrivées significatives se sont faites entre 1795 et 1797 et ont donné naissance au premier embryon de colonie française à Cuba. Un recensement faisait état à cet instant de 693 colons et de 225 corsaires résidant dans les environs de Santiago de Cuba. Après cette première vague, les immigrés ont continué d'arriver de Saint-Domingue et ce jusque dans les premiers mois du XIX<sup>e</sup> siècle. Des arrivées massives ont eu lieu entre 1802 et 1804, suite à « l'évacuation de Saint-Domingue » : en 1803, il a été fait état d'un contingent de 18 213 débarquées dans le port de Santiago de Cuba en à peine deux mois. C'est à partir de cette époque, et grâce à cette véritable hémorragie française, que vont se multiplier les plantations sucrières et caféières françaises dans l'île, surtout autour de Santiago de Cuba, où une véritable « ceinture de caféières » va s'installer, dont plus de 200 de ces caféières seront aux mains de propriétaires français. Ces retours en arrière dans l'histoire de la présence française à Cuba nous permettent de conclure que les colonies françaises de Cuba que nous tentons d'étudier ne sont, bien évidemment, pas les premières, mais ils nous permettent également de constater qu'il semblerait qu'elles aient perdu de leur superbe. Le déclin à la fois démographique, et apparemment économique, des colonies françaises peut nous fournir une explica-

---

<sup>35</sup> **Yacou, Alain**, « Francophobie et francophilie à Cuba au temps des révolutions française et haïtienne. », in *Cuba et la France, Francia y Cuba*, Actes du colloque de Bordeaux (Déc. 1982) organisé par le Centre Interuniversitaire d'Études cubaines, sous la direction de Jean Lamore, 1983, p.57.

tion quant au délaissement connu par ce sujet dans l'historiographie cubaine et française constaté précédemment<sup>36</sup>.

La chute de la caféiculture française dans l'est cubain a précipité la diminution spectaculaire du nombre de ressortissants français dans la région orientale. Santiago de Cuba n'est plus la tête de pont de la communauté française qui a déplacé son centre bien plus à l'ouest, en direction de la capitale havanaise.

### ***B. Géographie des colonies françaises de Cuba.***

« Mon but est de vous présenter un aperçu du séjour de six mois que je viens de faire à Cuba, (...), mais je vais parler d'abord de ses parages les moins connus, les plus intéressants : la partie orientale. Cette dernière a été très délaissée jusqu'à ce jour, mise en culture **au dernier siècle** par plusieurs milliers de réfugiés des révolutions d'Haïti et de Saint-Domingue, mais appauvrie par deux insurrections.»<sup>37</sup>

Telle que nous la présente Charles Berchon, membre de la Société de Géographie de Paris, la présence française à Cuba fait déjà, au cours des années qui nous intéressent, et en 1910 plus particulièrement, figure de fait ancien. La province orientale de l'île, et son chef-lieu éponyme, ont longtemps été les bastions français de Cuba, occupés par les anciens colons de Saint-Domingue s'étant chargés de la mise en valeur des terres santiagueras, donnant ainsi naissance à la « *Civilización del Café* »<sup>38</sup>. Près d'un siècle plus tard, les conflits armés sont passés par là, le café ne fait plus recette dans l'île, supplanté par le « *Sucre Roi* », les caféières françaises laissant place aux champs de cannes et aux usines à sucre<sup>39</sup>. L'évolution que connaît l'économie de l'île, qui se développe, se modernise et s'urbanise, s'accompagne de

---

<sup>36</sup> Mémoire de M1, I. État de la recherche, A. « La question de l'immigration française dans l'historiographie », p.6.

<sup>37</sup> **Berchon, Charles**, *Conférence sur l'île de Cuba faite par Charles Berchon*, membre de la Société de Géographie de Paris, Bordeaux, Imprimerie Y. Cadoret, 1909.

<sup>38</sup> **Pérez de la Riva, Francisco**, *El Café, Historia de su cultivo y explotación en cuba*, La Habana, Jesús Montero Ed., Biblioteca de historia, filosofía y sociología, 1944.

<sup>39</sup> **Guicharnaud-Tollis, Michèle (dir.)**, *Le sucre dans l'espace caraïbe hispanophone, XIXe et XXe siècle*, Actes du colloque organisé à Pau les 14 et 15 Mars 1997, Paris, L'Harmattan, 1998.

l'évolution des lieux de vie choisis par les Français. La suprématie orientale n'a plus lieu d'être : le Français est partout dans l'île, attiré de plus en plus vers l'ouest, vers la grande ville, vers La Havane.

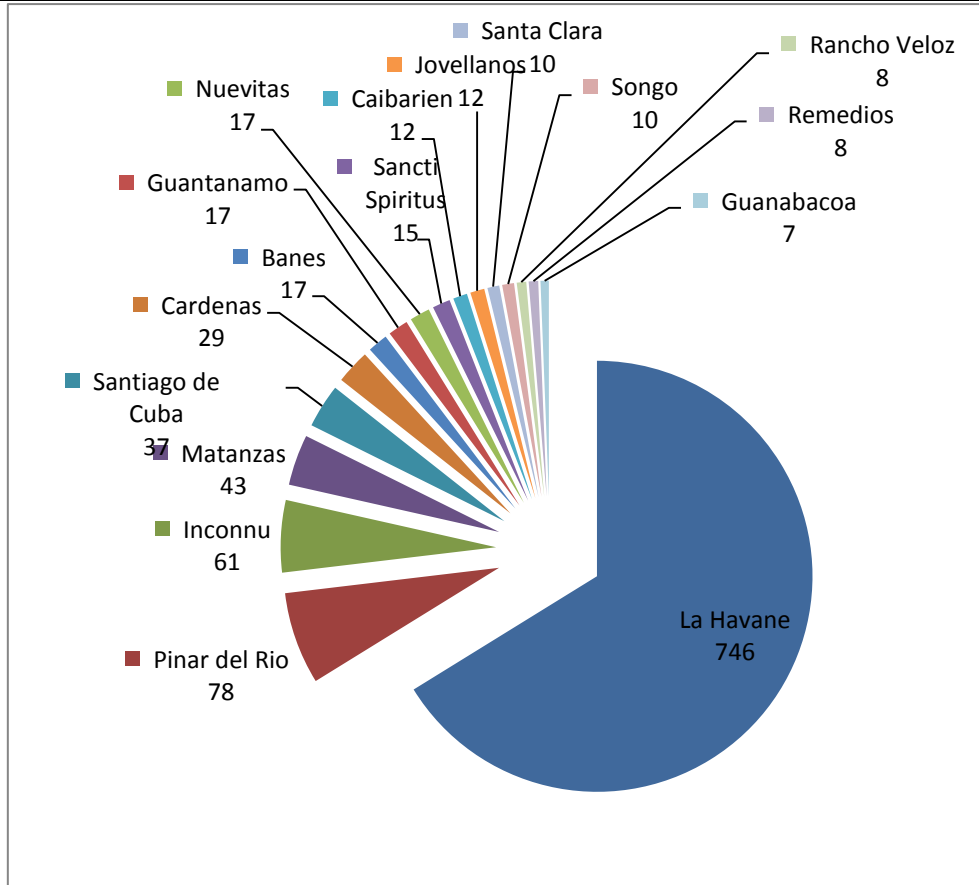
### *1. Leurs implantations dans l'île.*

Les champs que regroupent les registres d'immatriculation permettent, notamment par le biais des bases de données, de pouvoir connaître nombre de détails au sujet des quelques Français venus s'enregistrer. Au nombre de ces détails, il faut compter lieu de résidence (la ville et parfois l'adresse exacte). Ces précisions vont nous autoriser à dresser une véritable cartographie de la présence française à l'échelle de l'île de Cuba, mais également à plus grande échelle, dans les rues de La Havane, nouveau chef-lieu des colonies françaises.

#### *a. Répartition générale dans l'île.*

Les requêtes effectuées dans la base de données constituée à partir des registres consulaires nous ont permis de regrouper les Français en fonction de la ville de résidence qu'ils ont déclaré habiter. Ces requêtes nous montrent la répartition suivante :

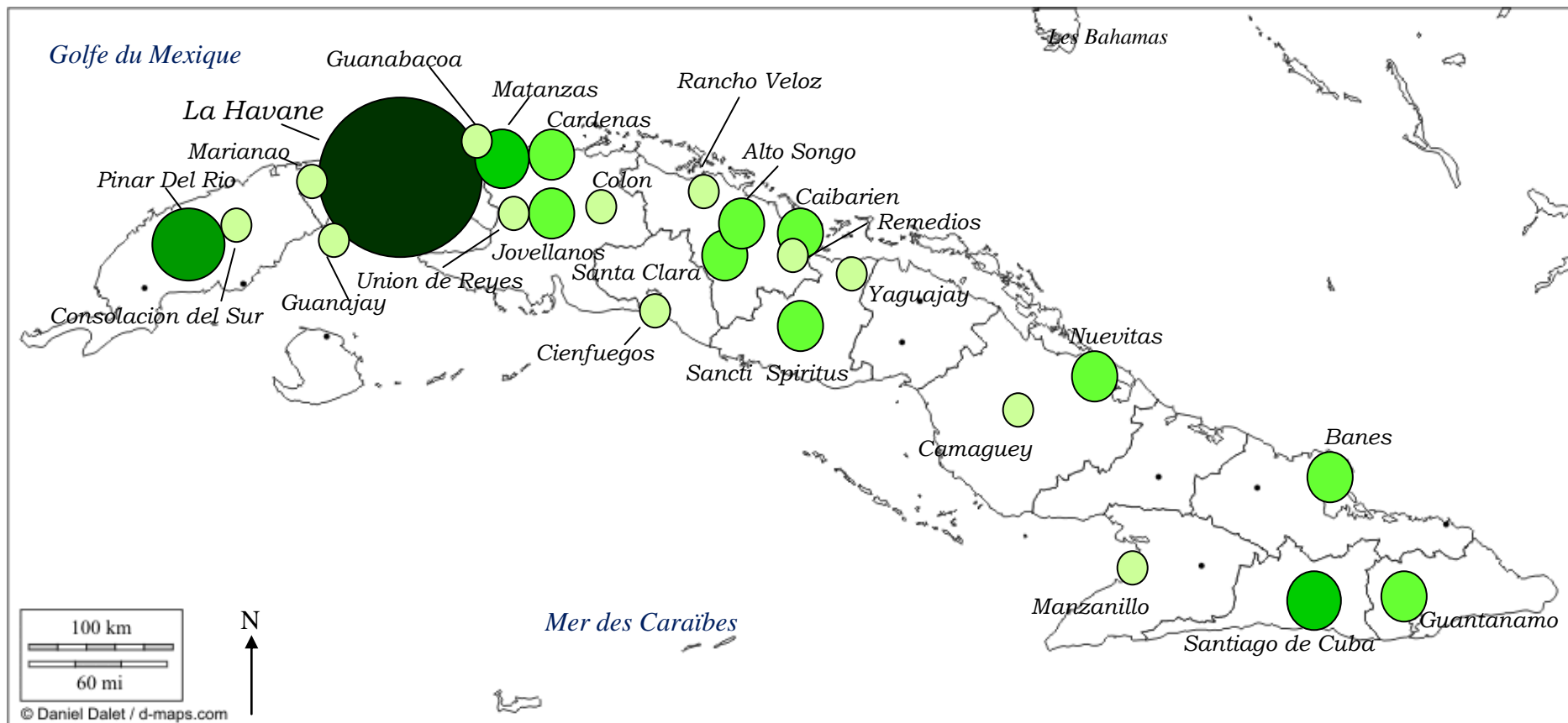
Figure 7: LES PRINCIPALES VILLES DANS LESQUELLES SE RÉPARTISSENT LES FRANÇAIS.



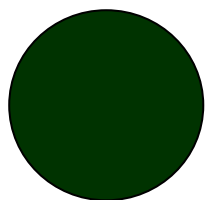
Le diagramme circulaire confirme le parti pris qu'ont les Français pour La Havane puisque la capitale représente 59,3% des 1257 Français immatriculés entre 1887 et 1914. En seconde position, on retrouve la ville de Pinar del Rio avec 6,2% des Français, puis Matanzas (3,4%) et enfin la fameuse Santiago de Cuba (2,9%) du total. On remarque également que l'on ignore la ville de résidence de 4,8% de ces Français. Si la plupart des grandes villes cubaines sont, même de façon très inégale, présentes dans la liste des villes de résidence des Français figurant dans le diagramme ci-dessus, on constate surtout que nombre de ces ressortissants déclarent habiter dans de très petites villes, méconnues, et situées la plupart du temps dans la campagne profonde de l'île comme le montre la carte qui suit.



Figure 8 : Principales villes dans lesquelles résident les Français.



LEGENDE :



+ De 700  
français



De 60 à 80  
français



De 30 à 50  
français



De 10 à 30  
français



- De 10  
français

Des petites villes, voire peut-être des villages, comme Alto Songo (ou Songo), Colón, Rancho Veloz, Jovellanos, Yaguajay ou Santiago de Las Vegas sont nombreuses à regrouper des petites colonies, souvent de moins de dix personnes, mais participent néanmoins au maillage de la présence française sur tout le territoire cubain. Ces petites villes, absentes pour la plupart de la carte, qui sont au total 61, regroupent à elles seules près de 13% des Français immatriculés. Elles comptent en moyenne 2 à 3 habitants déclarés comme étant de nationalité française. L'existence de ces mini-colonies de Français, la fragmentation à l'extrême de la communauté française rurale laisse supposer l'isolement géographique, mais aussi culturel, de leurs membres ; et pourrait par conséquent favoriser les mariages exogames et l'intégration, voire la disparition, du Français dans la population locale. C'est certainement cette atomisation des groupes français qui a permis au rédacteur de la « Chronique Géographique » du *Bulletin de la Société de Géographie de Paris* de parler en 1913 de ces « 25 000 à 35 000 descendants des émigrés français (...) que l'on compte comme Cubains »<sup>40</sup>, nombreux et épars dans la campagne cubaine. Pour éclairer cette relation étroite qui existe entre le lieu de vie du migrant et sa culture, la distance vis-à-vis de cette dernière étant proportionnel à son isolement, on peut reprendre la formulation qu'utilise Annick Foucrier dans son introduction au sujet de l'expérience migratoire :

« Il faut surtout tenir compte de la dimension psychologique et culturelle de cette identité française : être français, c'est se déclarer tel, c'est manifester son attachement à un territoire, à une histoire, à une langue, à des valeurs, à une culture. L'identité commune se construit dans une proximité dont la langue est le premier signe, et dans la différence par rapport aux autres. »<sup>41</sup>

Difficile alors pour les agriculteurs ou éleveurs français éloignés de leurs compatriotes de nourrir leur identité française à travers des échanges et de l'entretenir lorsqu'ils sont entourés de, confrontés, et parfois mariés, à des gens dont le français n'est pas la langue natale et qui ne partagent pas leur tendresse ou leur nostalgie d'une France que souvent ils ne connaissent pas. L'isolement de ces petits villages permet également de mieux comprendre la difficulté que pourrait représenter toute tentative de recensement de ces isolats français.

---

<sup>40</sup> « La Population de Cuba », *Chronique Géographique, Bulletin de la Société Géographique de Lyon, Op. Cit.*

<sup>41</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe- XXe siècles*, Paris, Belin 1999, p.14.

Outre le morcèlement de la population française sur l'ensemble du territoire cubain, la cartographie de la présence française à Cuba permet de souligner un autre aspect essentiel de cette trame démographique : le passage à l'ouest de l'essentiel de la population française.

*b. De l'orient à l'occident cubain.*

L'étude globale de la carte recensant les lieux de vie des Français montre une nette domination de la partie occidentale de l'île, bien plus peuplée, grâce à La Havane, que la partie orientale, traditionnel foyer du peuplement français. Cette opposition est/ouest, en faveur de l'occident, semble être un fait nouveau, représentatif d'un changement apparent qui s'est opéré dans les profils migratoires français. En réalité, cette mutation est, entre autres, le fruit des événements qui ont frappé l'orient cubain et sur lesquels nous nous devons de revenir.

Au cours de ses séjours dans les Antilles, dans les années 1880, Eugène Aubin, grand voyageur, diplomate, membre de la Société de Géographie de Paris et, paraît-il, espion français, témoigne de ce passage en direction de l'ouest entrepris dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup>.

« Un voyage dans les grandes Antilles permet de retrouver, en maint endroit, la descendance des émigrés de Saint-Domingue, chassés par la Révolution. Cuba étant l'île la plus proche, ceux-ci se répandirent dans toute la partie orientale, alors à peu près déserte : une colonie nombreuse se groupa au pied de la Sierre Maestra et dans la région montagneuse qui borde la côte, depuis Santiago de Cuba – « Saint-Yague-de-Cube », disaient nos créoles – jusqu'au-delà de Guantanamo. (...) L'expansion de ces émigrés avait été telle, que tout l'Est de Cuba se trouva naturellement francisé ; Hérédia, né Cubain, écrivit des vers français. **Certains, s'écartant du gros de nos colons, s'avancèrent davantage vers l'Ouest.** Mme Frédérique Bremer et R.-H. Dana racontent, qu'au cours de leurs voyages, **en 1851 et 1859**, ils furent les hôtes d'un émigré de Saint-Domingue, devenu l'un des principaux planteurs de la province de **Matanzas**. »

Les témoignages des deux membres de la Société de Géographie de Paris, Charles Berchon<sup>43</sup> et Eugène Aubin, contemporains de l'époque étudiée, nous offrent deux panoramas différents de l'orient nous permettant de vérifier les changements importants qui ont transformé la province santiaguera. On passe en effet d'un orient cubain « naturellement francisé » par « une

---

<sup>42</sup> **Aubin, Eugène**, *En Haïti, planteurs d'autrefois, nègres d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Armand Colin, 1910, Préface, p. XXX-XXXI.

<sup>43</sup> **Berchon, Charles**, *Conférence sur l'île de Cuba...*, *Op. Cit.*

colonie nombreuse »<sup>44</sup> venue de Saint-Domingue à une région « très délaissée » et « appauvrie par deux insurrections »<sup>45</sup> en 1910. Notre propos n'est ici de revenir longuement sur l'histoire de la présence française dans la province orientale, dans la mesure où l'époque de l'âge d'or de cette présence est de loin antérieure à celle étudiée et que cette période a fait l'objet de nombreux travaux déjà cités. Cependant, il convient de passer en revue les bouleversements connus par les Français à Santiago de Cuba, pouvant nous aider à comprendre la migration interne du foyer de peuplement français.

Les arrivées massives de Français dans la province de Santiago de Cuba à partir de la Révolution Française, mais surtout entre 1803 et 1804, encouragées par l'aristocratie terrienne, renommée « plantocratie » par Alain Yacou<sup>46</sup>, vont, en raison des évènements européens, laisser place en 1808 à un rejet des Français, à une « francophobie ». À partir du soulèvement de Madrid du 2 Mai 1808, des listes des étrangers présents à Cuba sont dressées, avec pour conséquence l'expulsion de ces derniers s'ils ne prêtent pas serment de fidélité à la Couronne d'Espagne. Nombre de Français auront recours à la naturalisation, réduisant de fait le nombre de la population française. Ces procédés ne vont cependant pas empêcher la montée de l'animosité à l'égard des Français puisque le 12 mars 1809, le Capitaine général de l'île, dans sa *Proclamation aux très fidèles habitants de Cuba* décide la création d'une junte de vigilance ayant pour but de précipiter le départ des Français les plus dérangeants. L'année 1809 ne sera pas propice aux Français installés à Cuba : des soulèvements anti-français éclatent dans l'île, des esclaves pillent les caféières, leurs biens seront confisqués, précipitant la fuite des colons dont le souvenir des évènements de Saint-Domingue était encore vivace. Cette fuite se fait principalement en direction de La Havane et des ports de l'île. Bon nombre de ces anciens colons de l'est resteront dans la capitale. D'autres vont quitter Cuba pour quelques temps, et à partir de 1815-1816, une fois le conflit franco-espagnol achevé, l'île verra le retour des Français<sup>47</sup>. S'ouvre alors une autre ère de la colonisation française à Cuba qui s'étend grosso modo

---

<sup>44</sup> **Aubin, Eugène**, *En Haïti, planteurs d'autrefois, nègres d'aujourd'hui*, Op. Cit.

<sup>45</sup> **Berchon, Charles**, *Conférence sur l'île de Cuba...*, Op. Cit.

<sup>46</sup> **Yacou, Alain**, « Francophobie et francophilie à Cuba au temps des révolutions française et haïtienne. », in *Cuba et la France, Francia y Cuba*, Op. Cit.

<sup>47</sup> **Alain Yacou**, « Les Français du Sud-ouest dans la Vuelta Abajo de Cuba au lendemain de la Révolution de Saint-Domingue », in **Lavallée, Bernard** (Dir.), *L'Emigration aquitaine en Amérique Latine au XIXe siècle*, Op. Cit.

des années 1810 jusqu'à la moitié du siècle. Cette nouvelle ère correspond à ce que Laura Cruz Ríos a identifié comme étant le second flux migratoire français à destination de Cuba, différent du premier par la provenance des migrants, venus pour la plupart directement depuis la France<sup>48</sup>. L'auteur souligne que le retour de l'immigration française à Cuba se fait à la faveur de l'amélioration de relations franco-espagnoles, en même poussée par la restauration de la monarchie entre 1815 et 1830. Ce nouveau flux d'immigrants français est, comme les précédents, à destination de Santiago de Cuba. Si au début du siècle, l'immigration française répondait aux besoins des planteurs cubains, cette fois, elle correspond à la volonté du gouvernement, soucieux de favoriser une colonisation blanche pour contrer le fameux « Péril Noir »<sup>49</sup> qui menace l'île. Une autre différence est à souligner entre ces deux vagues migratoires françaises : si les premiers flux de migrants se caractérisent d'un point de vue économique par leur appartenance aux métiers de la terre (« hacendados, agricultores »), du commerce et de la mer, les migrants venus de France apportent à Cuba des métiers beaucoup plus variés et plus rares sur l'île ( ils sont modistes, cuisiniers, médecins, tailleurs, boulangers, pâtisseries, arpenteurs, bijoutiers, obstétriciens, infirmières, pharmaciens, ingénieurs, enseignants, de moniteurs sportifs, architectes, forgerons, charpentiers, maçons, ...). L'éclectisme des métiers exercés par les nouveaux venus, ainsi que leur caractère très urbain, s'opposent radicalement aux professions exercés par les premiers colons et au profil très rural de la province de Santiago de Cuba. Malgré les conséquences désastreuses qu'ont eues les guerres napoléoniennes pour la population française de Cuba, il apparaît nettement que la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a sans doute la période la période plus favorable pour les Français à Cuba. A contrario, la deuxième moitié du siècle, a vu s'entamer le long déclin de l'orient et de sa population française, une décadence qui s'amorce avec celle de la culture du café dans la région. La disparition progressive des « cafetales » de l'orient cubain semble avoir motivé un certain nombre de départs français dans la région, qui, dans plusieurs cas, ont pris la forme de retours vers la France. Dans son article « Del sur de Francia a Santiago de Cuba », Catherine Verdon-

---

<sup>48</sup> **Cruz Ríos, Laura**, *Flujos inmigratorios franceses a Santiago de Cuba (1800-1868)*, Editorial Oriente, Santiago de Cuba, 2006, p.86.

<sup>49</sup> Voir **Clough Corbitt, Duvon**, « Immigration in Cuba », in *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 22, N°2, Duke University Press, Mai 1942; *A study, The Chinese in Cuba, 1847-1947*, Wilmore, Asbury College, 1971.

neaud<sup>50</sup> retrace le parcours de ces quelques migrants et de leurs familles venues depuis la France à Cuba, via l'île de Saint-Domingue. Elle cite, entre autres, le cas de Paul Lafargue, issu d'une famille bordelaise, dont le grand-père a émigré à Saint-Domingue où il est devenu un petit propriétaire. Ce dernier décède lors de la Révolution haïtienne, ce qui pousse la grand-mère et le père de Lafargue à fuir, non pas à Cuba, mais à la Nouvelle-Orléans, où le père rencontre sa femme. Toute la famille quitte le continent américain pour Santiago de Cuba où naîtra Paul Lafargue en 1842. La famille Lafargue s'installe à la tête d'une exploitation caféière. Malheureusement pour elle, la famille se voit obligée de quitter Cuba pour Bordeaux en 1851 en raison de ce fameux déclin des plantations françaises de café, lourdement concurrencées par les productions brésiliennes. La trajectoire migratoire de la famille Lafargue est, selon l'auteur, très représentative du parcours suivi par de nombreux migrants français à Cuba, à chaque fois poussés à se déplacer ou à partir par les événements qui surviennent dans l'île, et plus particulièrement dans sa partie orientale. Les événements les plus dramatiques pour les Français de l'orient cubain, et qui parachèveront la désertion de cette partie de l'île, sont les « deux insurrections » mentionnées par Charles Berchon, qui, en réalité, sont deux véritables guerres : la Guerre des Dix ans (1868-1878) et la Guerre d'Indépendance (1895-1898). Selon Rafael Duharte<sup>51</sup>, ces deux guerres ont véritablement signé l'arrêt de mort de la caféiculture dans l'est dans la mesure où, suite au conflit de 1868 à 1878, la majorité des plantations françaises de la région orientale ont été détruites ; et les quelques unes qui avaient subsisté ont été réduites à néant par la Guerre Hispano-américaine. Il semblerait que ce dernier conflit ait été, en plus des raisons économiques, l'une des principales causes du départ massif des Français. En effet, l'insurrection des rebelles cubains démarre en 1895 dans la province de Santiago de Cuba, qui restera un important théâtre d'opérations. Emilio Bacardí Moreau, Alcalde de Santiago de Cuba au moment de la Guerre d'Indépendance, a été le témoin de la fuite des Français, menée par le Consul de France en charge de l'agence santiaguera. Dans les chroniques qu'il rédige au sujet de sa ville (voir Annexe n°4), il relate le vent de panique qui souffle dans la communauté française en juillet 1898, trois mois après l'entrée en guerre des États-Unis et qui pousse Edmond Hippeau, consul à Santiago de Cuba, face à l'absence

---

<sup>50</sup> **Verdonneaud, Catherine**, "Del sur de Francia a Santiago de Cuba" in *Cuba et la France, Francia y Cuba*, Op. Cit.

<sup>51</sup> **Duharte, Rafael**, *La présence française à Santiago de Cuba (1800-1868)*, (trad. Jean Lamore), Paris, Edition L'Harmattan, 1988.

d'informations concernant les mouvements des troupes espagnoles et leurs intentions, et face à la menace croissante que représente la présence américaine, à fuir la province en direction de l'ouest :

« El cónsul y la colonia francesa abandonaron la plaza, cerca del mediodía, precedidos de la bandera de su nación colocada el extremo de una larga vara. Llegaron a Cuabita, y de allí, ese mismo día siguieron por la vereda de San Miguel, acampando cer del fuerte del mismo nombre. Luego continuaron al Caney. Con la colonia francesa y al amparo de su bandera, partieron muchas personas que no pertenecían a ella. »<sup>52</sup>

La fuite précipitée des Français, entraînant d'autres habitants de Santiago sur leur passage, les a conduits à traverser en peu de temps pas moins de trois provinces cubaines (Santiago de Cuba, Granma, Las Tunas, (voir Annexe n°2) pour débarquer à El Caney, situé dans la province de Camaguey. Emilio Bacardí Moreau, dans la suite de ses annales, rapporte le retour de la délégation consulaire française à Santiago de Cuba, mais il ne mentionne pas celui de la colonie. Il serait mal avisé de croire que la dépopulation brutale de la ville à cause du conflit ait été définitive. Cependant, on peut sans doute avancer l'hypothèse selon laquelle le conflit, venant s'ajouter aux évènements précédents, a apporté un point final à la prépondérance de la ville de Santiago de Cuba comme chef-lieu de la communauté française, au profit de la capitale havanaise. Dans un courrier qu'il adresse, le 8 mars 1910 à M. Pichon, Ministre des Affaires Étrangères, le Ministre de France à La Havane, M. Souhart, confirme la ruine des Français de Santiago de Cuba, causée par la guerre :

« Pendant longtemps, la région de Santiago était habitée par un certain nombre de Français venus de nos Antilles, et qui y avaient importé la culture du café. Mais aujourd'hui, tout cela a changé, nos compatriotes qui, en droit et en fait, ne sont pas devenus Cubains y sont peu nombreux et la dernière insurrection qui s'est terminée par l'indépendance de Cuba a détruit beaucoup de plantations de café appartenant à nos nationaux qui, n'ayant, jusqu'à présent, obtenu aucune indemnité du Gouvernement cubain se sont trouvés ainsi tout à fait ruinés. (...)»<sup>53</sup>

---

<sup>52</sup> **Bacardí Moreau, Emilio**, *Cronicas de Santiago de Cuba*, 10 tomes, 1919, T.10, p.29.

<sup>53</sup> Courrier du 8 mars 1910, carton N°253 « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba et La Havane », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

## 2. *La Havane, nouveau bastion français.*

Suite à la déchéance santiaguera, La Havane s'impose naturellement comme lieu de résidence privilégié de l'émigration française. Son statut de capitale politique, économique et démographique de l'île, son port où accostent les navires des compagnies transatlantiques pour débarquer leurs flots de passagers font, de fait, de La Havane le premier endroit où les migrants fraîchement arrivés déposent leurs valises. La ville les attire d'autant plus qu'elle est, dans l'imaginaire aventurier des nouveaux venus, bien plus que sa campagne sous-peuplée, le lieu de tous les possibles, le lieu d'un dépaysement garanti, auréolé d'une atmosphère mythique ou mythologique abondamment nourrie par le romantisme du XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'image sensuelle, romantique, et romancée, dont jouit la capitale cubaine au XIX<sup>e</sup> siècle et qui ne s'estompera pas au début du siècle suivant, n'a cessé d'être alimentée par les récits de voyage laissés par des hommes de lettres ou des scientifiques ayant visité Cuba<sup>54</sup>. Des récits de voyage qui ont sans doute marqué les esprits des migrants français lettrés avant même leur départ pour l'île.

L'état d'esprit dans lequel débarquent ces voyageurs européens semble être déjà conditionné par des mythes, par des préjugés et des représentations fantasmées faites de soleil, de mers chaudes et de douceurs de vivre construits par l'Europe depuis le XV<sup>ème</sup> siècle à propos du Nouveau monde, et plus particulièrement à propos des Antilles. Dans l'imaginaire comme dans les faits, La Havane, en plus d'être un lieu d'échanges de toutes sortes, est également le chef-lieu des plaisirs et des divertissements cubains. Cette dimension festive constitutive de la réputation exotique de l'île est d'ailleurs un des éléments permettant d'expliquer l'attrait de nombre de voyageurs pour Cuba. Les promenades ou *paseos* cubains les plus courus, les théâtres, concerts et autres bals qui font la réputation de l'île amènent naturellement le voyageur à fréquenter toutes les couches de la société, et pourvu qu'il soit quelque peu fortuné, la bonne société havanaise. Les descriptions de La Havane font mention de la prospérité et des

---

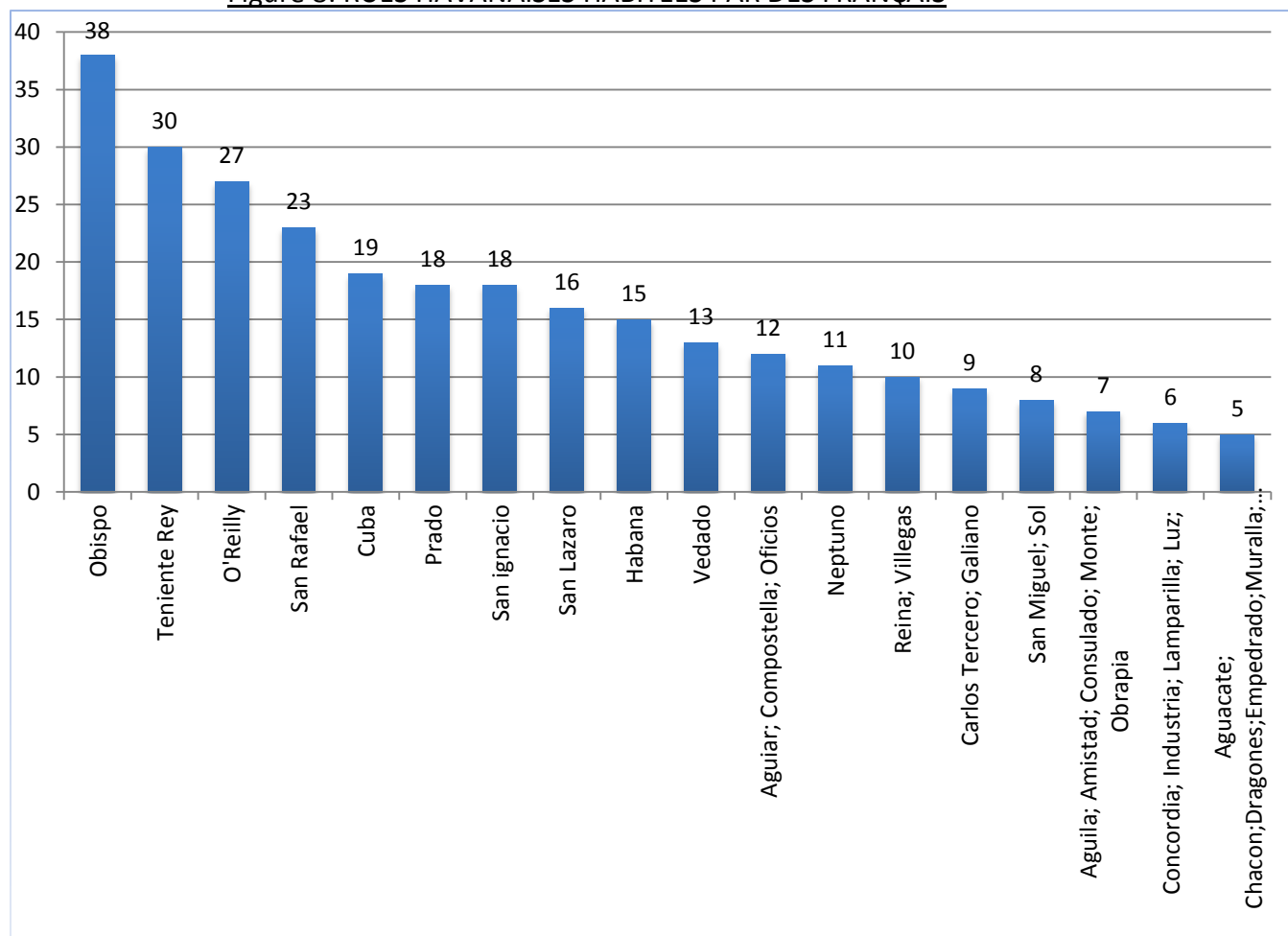
<sup>54</sup> Voir **Berchon, Charles**, « Six mois à Cuba : La Havane » in *Le Tour du Monde*, Paris, 1907 ; - **Barré, Paul**, « Cuba hier & aujourd'hui », in *Revue de géographie*, Paris, Société de Géographie de Paris, 1903/07-1903/12. - **Ampère, Jean-Jacques**, *Promenade en Amérique : États-Unis, Cuba, Mexique*, Paris, 1856. - **Guerlac, Othon**, « Cuba sous l'administration américaine » in *Le Tour du monde*, Paris, 1903. - **L'Épine, Ernest**, « La Havane. Matanzas », in *L'Épine*, Ernest ; Simond, Charles ; Van Cleemputte, Paul Adolphe, *L'Avenir des Antilles espagnoles*, Paris, 1897-99.



richesses de l'île ; des richesses, issues du commerce et de l'agriculture, principalement détenues par la société blanche constituée des Créoles, c'est-à-dire les blancs nés à Cuba, et les péninsulaires, c'est-à-dire les Espagnols. La troisième composante de cette société étant les étrangers, parmi lesquels figurent les Français, dont il très peu question dans les récits de voyage. En revanche, ces récits présentent quelques descriptions de la ville, en particulier de ses rues. La base de données consacrée aux Français immatriculés à Cuba nous permet d'identifier les rues de La Havane où ont choisi de résider les 746 Français enregistrés vivant dans la capitale. Si l'on se base sur ces 746 personnes, on peut cependant signaler qu'en réalité il serait plutôt question de 1046 personnes, au vu de l'estimation du nombre de personnes comprises dans les immatriculations. Avant de localiser ces ressortissants, il convient de donner quelques précisions à leur sujet : sur les 746 mentionnés, on note que seuls 152 d'entre eux sont des natifs de l'île (dont 86 à La Havane) contre 541 nés en France, ce qui nous permet d'affirmer que La Havane est essentiellement peuplée de migrants « de fraîche date » plutôt que de descendants de Français. Ces migrants sont assez jeunes, leur moyenne d'âge s'élevant à 31 ans, contre 38 ans pour ceux de Guantanamo et de Santiago de Cuba. Les hommes sont majoritaires dans cette population franco-havanaise puisqu'ils sont 592 contre 154 femmes. Une nuance de taille doit être cependant apportée en ce qui concerne la répartition par sexe des Français immatriculés : comme nous l'avons déjà dit, les registres d'immatriculation, du fait de l'enregistrement parfois des seuls pères de famille, écartent très souvent la gent féminine, conduisant ainsi à des conclusions de fait erronées concernant cette partie de la population. La colonie franco-havanaise se compose de 134 célibataires majeurs (plus de 21 ans) dont 103 hommes et 31 femmes ; 129 personnes mariées (121 hommes et 8 femmes) ; 4 divorcés (3 femmes et un homme) et enfin 298 personnes (283 hommes et 60 femmes) dont le statut matrimonial n'est pas précisé.

Les 746 Français de La Havane se répartissent sur l'ensemble du territoire de la capitale, depuis les quartiers centraux jusqu'aux confins des banlieues havanaises. L'essentiel de la colonie se concentre cependant dans quelques rues centrales de la ville. L'histogramme qui suit regroupe ces principales rues havanaises peuplées par des Français.

Figure 8: RUES HAVANAISES HABITÉES PAR DES FRANÇAIS



Le plan de La Havane qui suit nous permet de constater que le gros des colons français réside dans les quartiers situés au nord-est de la vieille Havane, les rues les plus prisées étant les rues Obispo, Teniente Rey, San Rafael et O'Reilly. On note que plus l'on s'éloigne vers l'ouest et le sud, plus le nombre de Français diminue. Si la colonie française reste une minorité au sein de la population locale, on peut supposer que la concentration de ses membres dans les rues de la vieille ville leur confère une certaine visibilité. La répartition des colons français dans toute la ville, y compris dans des quartiers moins centraux et non représentés sur la carte, nous permet de penser qu'il n'existerait de « quartier français » à proprement parler à La Havane comme il a pu en exister ailleurs<sup>55</sup>. Les institutions et autres possessions françaises de La Havane sont également dispersées dans la ville. La Légation est installée sur le Paseo del Prado,

<sup>55</sup> Voir **Bacardí Moreau, Emilio**, *Cronicas de Santiago de Cuba, Op. Cit.* au sujet du quartier français de Santiago de Cuba bâti autour de la rue Gallo (ou rue du Coq) et du café-concert Le Tivoli.

grande artère allant du centre de la Vieille Havane jusqu'au front de mer. À ce sujet, Edmond Bruwaert nommé Ministre de France à La Havane, témoigne dans un courrier, daté du 1<sup>er</sup> août 1902, adressé au Ministère des Affaires Étrangères et relatant sa prise de fonction dans l'île, de son agréable surprise à la vue des « bureaux de la légation installés au Prado, l'avenue recherchée de la ville »<sup>56</sup>. D'autres sources consulaires nous permettent de localiser certains établissements français tels que les écoles créées par des Françaises :

« Une école française de jeunes filles dirigées par des Dominicaines de Montpellier s'est ouverte, hier, à La Havane, 131 **rue Campanario**, sous le nom de Notre Dame du Rosaire. Elle s'est heurtée à quelques difficultés par suite de l'existence d'établissements anciens ayant le même but : le couvent, fort à la mode, des Dames du Sacré Cœur (...) dans **le quartier élégant du Cerro** ; l'institut de Mlle Dolz, sœur d'un sénateur des plus influents, institut fondé au **Prado**, dans le quartier riche de la ville ; le collège français de Mme Laviolette, dans **le quartier d'affaires**. »<sup>57</sup>

Ces quelques lignes nous fournissent des premiers renseignements quant aux quartiers choisis par les institutions françaises. On constate en premier lieu que les endroits cités par le Ministre de France à La Havane sont tous des lieux prisés par la bonne société : le Prado, « quartier riche » où se situe la Légation, le quartier bourgeois périphérique du Cerro situé au sud-ouest du centre de La Havane, le Quartier d'affaires élevé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle autour des rues Neptuno et Galiano (près de la rue Concordia)<sup>58</sup>.

---

<sup>56</sup> Courrier du 1<sup>er</sup> août 1902, Carton n°2 « Établissement de l'indépendance », T.II, mai-décembre 1902, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>57</sup> Courrier du 13 janvier 1903, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>58</sup> **Chaline, Claude**, « La Havane : urbanisme de rupture ou de rattrapage ? », in: *Annales de Géographie*. 1987, T.96,n°534.pp.171-185. Consulté le 26 septembre 2010 sur : [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1987\\_num\\_96\\_534\\_2059](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1987_num_96_534_2059).

Figure 9: PLAN DE LA HAVANE ET RÉPARTITION DES FRANÇAIS.



Légende:

- Rues habitées par 30 à 40 Français.
- Rues habitées par 20 à 30 Français.
- Rues habitées par 10 à 20 Français.
- Rues habitées par 5 à 10 Français.
- Rues habitées par moins de 5 Français.
- Rue dans laquelle se trouve la Légation de France.
- Rues dans lesquelles se situent des biens français (magasins, hôpital, écoles, ...).
- Faubourgs de la Havane où résident des Français.

On constate deuxièmement, en ce qui concerne les quartiers centraux, que les écoles françaises s'installent dans des rues déjà occupées par des ressortissants français. Les correspondances consulaires mentionnent également l'existence, dans la rue San Rafael, de la « Maison de santé de Saint-Raphaël » créée et dirigée par un médecin français, le docteur Belot<sup>59</sup>. Cet hôpital était chargé, entre autre, de soigner les ressortissants français, en particulier les marins travaillant sur les transatlantiques et les malades atteints de fièvre jaune et du « vomito negro », deux maladies sévissant à Cuba avant les grandes mesures d'hygiène prises au début du XX<sup>e</sup> siècle sous la coupe des Américains<sup>60</sup>.

Les références et les détails concernant les rues où vivent les Français restent rares dans les documents consulaires. En revanche, les récits de voyage, en particulier celui tiré du long séjour de Charles Berchon<sup>61</sup> dans l'île, nous fournissent quelques informations permettant de mieux situer le cadre dans lequel évoluent les Français.

« On arrive à la rue d'**O'Reilly**, plus propre et suffisamment spacieuse. Le regard du passant plonge (...) dans d'élégantes vitrines de magasins, dans de jolies salles de restaurants (...). La rue **Obispo**, bien entretenue, à la chaussée asphaltée, aux trottoirs cimentés, est considérée comme une des plus belles de La Havane. En tout cas, c'est là que se trouvent les plus superbes magasins de la ville, qui exposent dans leurs vitrines les inappréciables objets de nos industries françaises. La lumière tropicale, filtrée par des stores, en rehausse encore l'élégance et le bon goût. D'ailleurs nous les retrouvons dans d'autres rues encore, comme celles de **San Rafael**, de **Neptuno**, de **Galiano**, et tant d'autres qui font le commerce de détail (...). »

La présence de commerces français, visiblement destinés à la vente de produits de luxe ou de très grande qualité venant de France, explique certainement, ou s'explique par, l'existence d'un grand nombre de Français vivant dans ces rues. Le choix de beaucoup de nationaux se porte donc sur des artères commerçantes, bien entretenue et assez richement pourvu. Cela nous permet de supposer que ces Français appartiennent à une classe sociale relativement élevée dans la mesure où la vie à La Havane, et à Cuba de façon générale, étant réputée chère, la location ou l'achat de résidence dans ces artères prisées de la capitale doivent l'être autant. Une supposition renforcée par l'énumération des rues « bourgeoises » à laquelle se livre le

---

<sup>59</sup> Administration Centrale, Affaires économiques & commerciales, Correspondance consulaire & commerciale (1793-1901), La Havane, Tomes 20 à 26 = 1868 à 1901. Microfilms, CADLC.

<sup>60</sup> **Guerlac, Othon**, « Cuba sous l'administration américaine » in *Le Tour du monde*, Paris, 1903.

<sup>61</sup> **Berchon, Charles**, « Six mois à Cuba : La Havane » in *Le Tour du Monde*, Paris, 1907.

membre de la Société de Géographie de Paris, des rues situées dans le nord de la capitale, près du front de mer, et comprenant entre 5 et 10 Français chacune.

« La place de San Juan de Dios est un centre très fréquenté ; c'est une sorte de terrasse plantée d'aulnes, d'où partent les tramways se dirigeant vers les rues bourgeoises : **Cuba, Habana, Aguiar, Concordia, Consulado, San Lazaro, Manrique, Reina** et les rues populaires : **Belazcoain, Dragones**, (...), aux curieuses impasses remplies de réduits ouvriers, ou enfin vers une voie à milles colonnes peintes en bleu, mauve, rose ou vert : la **Calzada del Monte** (...) une des plus originales de la ville. »

On note aussi la mention des rues Belazcoain (ou Belascoain) et Dragones, qualifiées de « populaires », elles aussi habitées par quelques Français, sans doute moins aisée que les résidents de la rue Obispo ou du Prado. En ce qui concerne la Calzada del Monte, située au sud-sud-ouest de la Vieille Havane, elle abrite une petite dizaine de ressortissants français. Elle amène au faubourg de Jesus del Monte où vivent un petit nombre de ressortissants.

« Un faubourg extrêmement joli par sa nouveauté est le **Vedado**, longue suite d'avenues somptueuses et de riches villas exposées à l'air salin. (...) D'autres points attirent une assez nombreuse population : le **Cerro**, long faubourg tortueux, dont les maisons confortables sont séparées çà et là par d'agréables palmiers ; **Jesus del Monte**, faubourg étendu où les maisons offrent une succession de vérandas pittoresques à colonnes de bois ; et **Regla**, faubourg irrégulier, composé de maisons ouvrières. »

Ce panorama des faubourgs de la capitale nous permet de mettre en lumière les petits groupes de Français qui vivent dans ces quartiers périphériques de la Vieille Havane, un peu en marge de l'effervescence de la capitale. Le Vedado, situé à l'ouest, le long du Malecón, (front de mer) compte une quinzaine de résidents français auxquels viennent s'ajouter les membres de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes. Ces derniers ont fondé de nombreuses institutions dont la plus célèbre, en 1905 au Vedado, le Collège De La Salle, chargé de l'éducation des garçons. Le Cerro, plus à l'intérieur des terres, héberge, comme on le sait déjà, « le couvent, fort à la mode, des Dames du Sacré Cœur », de même que 5 ou 6 ressortissants français. Ces derniers sont aussi peu nombreux dans le quartier du Cerro qu'à Jesus del Monte, plus proche du centre, ou qu'à Regla, quartier portuaire où arrivent navires et migrants, et où se situe le centre de Triscornia<sup>62</sup>.

---

<sup>62</sup> Il s'agit d'un centre de réception des immigrants, construit par le général américain Wood en 1900 pendant l'occupation américaine, sur le modèle d'Ellis Island à New-York, dans le port de La Havane. Il restera là jusqu'en 1959. Les nouveaux venus y étaient mis en quarantaine, pour une période plus ou moins longue en fonction de leur provenance et leur niveau d'hygiène, afin d'éviter la propagation de maladies dans l'île. Voir **Gott, Richard, Cuba, A New History**, New Haven and London, Yale University Press, 2004.

Ce centre, point stratégique pour le Gouvernement cubain et sa « Comisión de Inmigración », permet de surveiller et de contrôler l'entrée à Cuba des migrants.

Tricornia est donc la porte d'entrée de l'île, empruntée par tous les migrants français, quelle que soit leur provenance.

### *C. Des Français de tous horizons.*

Les travaux, cités précédemment, qui s'intéressent à la question de l'immigration française à Cuba font état des principales sources d'où proviennent ces migrants<sup>63</sup>. Ces sources sont généralement au nombre de trois : il s'agit de la France, bien entendu, de l'île de Saint-Domingue, largement évoquée, et enfin de la Nouvelle-Orléans. On pourrait établir ici une distinction, entre départ forcé par les événements et immigration « classique », quant aux motivations ayant poussé ces Français à choisir Cuba. Les révoltes domingaises et la cession de la Nouvelle-Orléans par la France au début du XIX<sup>e</sup> ont certainement poussé les Français habitant ces régions à trouver refuge dans leur voisinage immédiat, préférant l'île de Cuba à un retour sans doute onéreux vers la France. Quant aux migrants venus directement de France, ceux du « second flux migratoire »<sup>64</sup> étudié par Laura Cruz Ríos, ils s'inscrivent, tout comme ceux de Saint-Domingue et de la Nouvelle-Orléans, dans la lignée des premiers aventuriers venus chercher fortune en Amérique, sauf qu'ils choisissent, parfois dès le départ, de débarquer à Cuba. À la fin du siècle, les sources de l'immigration française se diversifient : les migrants français arrivent pratiquement des quatre coins du globe. Ils sont souvent nés à l'étranger, de parents français, sans doute une des preuves les plus tangibles de la grande mobilité des Français tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>63</sup> **Cruz Ríos, Laura**, *Flujos inmigratorios franceses a Santiago de Cuba (1800-1868)*, Editorial Oriente, Santiago de Cuba, 2006; **Duharte, Rafael**, *La présence française à Santiago de Cuba (1800-1868)*, (trad. Jean Lamore), Paris, Edition L'Harmattan, 1988, ...etc.

<sup>64</sup> **Cruz Ríos, Laura**, *Ibid.*, p.86.

## 1. *Origines géographiques et provenance des migrants.*

L'étude des origines géographiques des migrants français s'articule, comme l'ensemble de ce travail, autour de la base de données regroupant les 1257 Français immatriculés à Santiago de Cuba, à La Havane et à Guantanamo, avec la nette prédominance déjà mentionnées des registres havanais. Deux types de champs ont été utilisés ici pour définir d'une part les pays d'origine des migrants, et d'autre part pour identifier les pays dont ils proviennent. Les champs concernant les lieux de naissance (ville et pays/département/colonie) des migrants ont été utilisés pour procéder au regroupement des Français par pays d'origine ou pays de naissance. Le champ intitulé « Provenance » nous a permis quant à lui regrouper les Français en fonction du pays dans lequel ils sont partis avant de débarquer dans l'île de Cuba. Ce regroupement pourra éventuellement nous permettre d'identifier les trajectoires suivies par nos migrants.

### a. *Jus sanguinis ou jus soli ? Les pays de naissance des Français de Cuba.*

Savoir où sont nés les Français résidant à Cuba entre les années 1880 et les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle nous permettra de distinguer les migrants, c'est-à-dire ceux qui ont fait le voyage jusqu'à Cuba, des descendants des migrants, c'est-à-dire des fils et filles de Français issus de vagues migratoires plus anciennes. Cela nous permettra également d'identifier, au sein des migrants, la part de ceux qui proviennent déjà de famille d'immigrés français, perpétuant ainsi une tradition migratoire familiale, à l'instar de ce Paul Lafargue dont le parcours familial a été retracé par Laura Cruz Ríos<sup>65</sup>.

D'après les données tirées des registres d'immatriculation, 63% des Français enregistrés seraient nés sur le sol français. Qu'ils soient originaires des départements métropolitains ou des colonies ultramarines de la France, ils sont 786 (sur les 1257 personnes consignés) à avoir déclaré être né en France. La France arrive donc assez largement en tête des pays de naissance. Cuba se situe, très logiquement, en deuxième position avec 28% des ressortissants

---

<sup>65</sup> Cruz Ríos, Laura, *Ibid.*



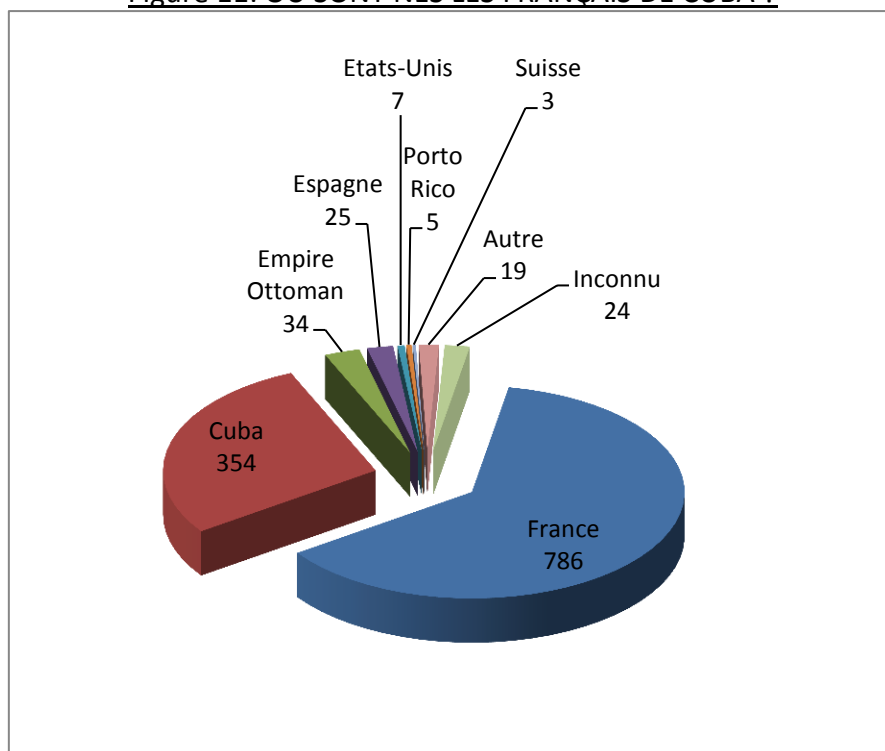
français nés sur son territoire, soit 354 personnes. Sur ces 354 personnes, 67% d'entre elles sont nées dans les principales villes de l'île, en particulier à La Havane qui comptent deux fois plus de naissances françaises que Santiago de Cuba.

**Figure 10: NAISSANCES FRANÇAISES À CUBA.**

<b>Villes cubaines</b>	<b>Nombre de naissances</b>	<b>Pourcentage (par rapport au total)</b>
<b>La Havane</b>	104	30%
<b>Pinar del Rio</b>	50	14%
<b>Santiago de Cuba</b>	30	8%
<b>Jovellanos</b>	16	5%
<b>Matanzas</b>	14	4%
<b>Guantanamo</b>	11	3%
<b>Cardenas</b>	10	3%

L'Empire Ottoman représente le troisième lieu de naissance des Français de Cuba avec 34 naissances (3%). Les Ottomans enregistrés dans les diverses agences consulaires ne sont pas des fils d'immigrés français. Ils sont à 95% des protégés français (les 5% restant n'ayant pas précisé la nature de leur nationalité), nés pour la plupart (plus de 70%) au Mont-Liban, une région montagneuse située dans l'actuel Liban. Les Français (ou protégés français) nés dans l'Empire Ottoman ont fait l'objet d'un traitement particulier : ils n'ont pas été inclus dans le groupe « France » comme l'ont été les Français nés dans des colonies françaises comme l'Algérie dans la mesure où la partie de l'Empire qui nous intéresse (le Liban) n'a jamais été une colonie française et ne sera sous protectorat qu'à partir de 1920.

Figure 11: OÙ SONT NÉS LES FRANÇAIS DE CUBA ?



L'Espagne, les États-Unis, Porto-Rico et la Suisse ferme le bal avec respectivement 25, 7, 5 et 3 Français nés sur leurs territoires (soit 2% et moins du total). Les 19 des 1257 Français restant sont, quant à eux, nés dans d'autres pays comme l'Argentine, Haïti, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, le Brésil, le Chili, les Indes Orientales, Le Pérou, La Prusse, L'Uruguay, l'île de Trinidad et le Venezuela, auxquels viennent s'ajouter les 24 Français dont le lieu de naissance n'est pas connu.

L'éventail des origines des migrants français semble donc s'être élargi au fil du temps, ouvrant la voie de l'émigration à Cuba à des ressortissants nés loin des rivages de l'île et de ceux de la France. Il n'empêche que la grande majorité de ces Français proviennent de pays de la façade Atlantique ou tournés vers cet Atlantique. Le poids écrasant de la France, que l'on remarque au vu de ces données, confirme l'idée d'une immigration directe, en droite ligne depuis la France. Une idée selon laquelle la grande majorité des Français présents sur le sol cubain entre 1887 et 1914 sont ce que l'on peut appeler des « migrants de première génération » c'est-à-dire des personnes étant nées et ayant vécu en France, et ayant décidé de venir s'installer à Cuba, seules ou en famille. Leur appartenance à la nation française étant indubitable du fait de leur naissance sur le sol français métropolitain ou ultra-marin.

À l'inverse, les 354 Français nés à Cuba (enfants mais aussi époux des migrants) sont autant de preuves d'une part de l'ancienneté relative de la présence française, puisqu'ils incarnent la deuxième, voire la troisième génération de Français, et d'autre part, d'un certain enracinement de ces migrants dans l'île, puisque les naissances, et les mariages, exogames en particulier, sont le signe d'une solide implantation dans un lieu et d'une intégration dans la population locale. Une recherche poussée dans les registres des agences consulaires nous démontre que près de 94% des Franco-cubains ont hérité de la nationalité puisque ces 332 personnes sont issues d'un ou de deux parents français. On dénombre parmi ces franco-cubains 12 attributions de la nationalité française par le biais du mariage, 10 personnes dont le mode d'acquisition de la nationalité française reste inconnu et, assez logiquement, aucune naturalisation, dans la mesure où les cas de natifs cubains vivant à Cuba et souhaitant devenir français ont dû être extrêmement rares.

Le cas des 59 Français nés à l'étranger (les protégés ottomans mis à part) n'est pas à négliger. Lorsque l'on se penche dans le détail sur les immatriculations de ces derniers, on constate qu'ils sont peu nombreux à être véritablement étrangers, c'est-à-dire à avoir abandonné une nationalité autre que française au profit de la nationalité française. Ils ne sont que trois : un Italien et un Prussien naturalisés français, et une Espagnole devenue française par son mariage. On compte également un bijoutier, né en Espagne, présenté dans les registres comme étant un protégé français ou plutôt comme « protégé andorran », un certificat lui ayant été délivré par le Consulat de France à Barcelone. Les 55 personnes restant se sont toutes présentées comme nées à l'étranger de parents Français. Ils sont, à l'instar des migrants français nés à Cuba, des migrants de seconde génération, des Français ayant acquis leur nationalité par le sang. Si la naissance de Français sur le sol de Cuba atteste, de façon indéniable, de l'existence d'une tradition, ou plutôt d'une habitude, migratoire française à destination de l'île, le nombre de Français nés à l'étranger, même s'il ne représente qu'environ 4% des 1257 Français immatriculés, fait état, à l'inverse de ce qui a longtemps été dit par l'historiographie, de pratiques migratoires, d'expatriations, de mobilités françaises mêmes réduites.

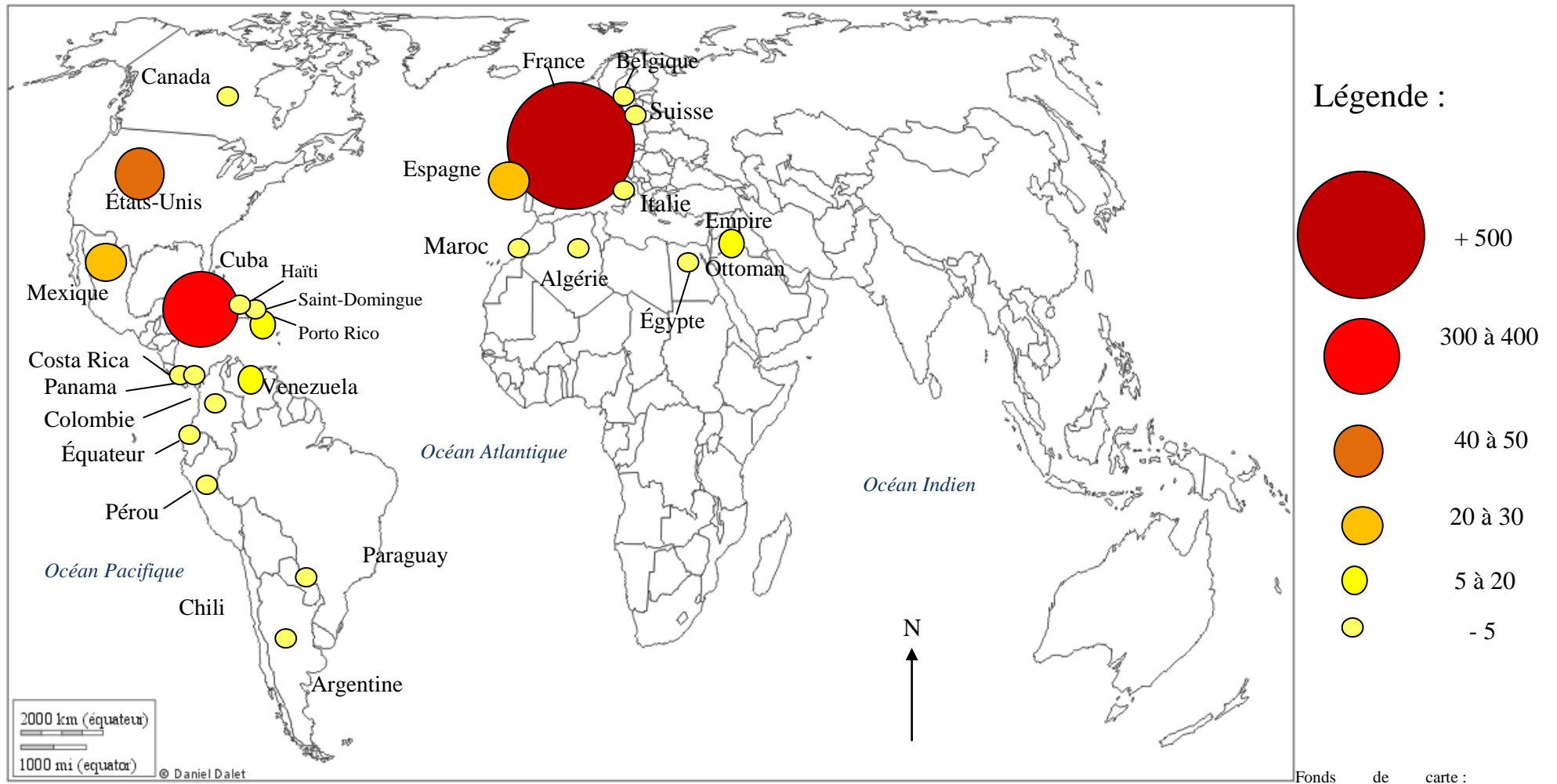
*b. Flux directs et flux indirects : les trajectoires migratoires françaises en question.*

La comparaison entre les lieux de naissance des migrants, points de départs incontestables de leurs trajectoires migratoires, et les lieux dont ils disent provenir au moment de leur immatri-

culatation à Cuba illustre autant, sinon mieux, la complexité de ces mobilités et de ces pratiques migratoires françaises.

Lorsque l'on jette un œil sur le champ intitulé « Provenances » recensant tous les pays d'où sont partis les Français pour débarquer à Cuba, on constate que ces pays sont plus nombreux que les pays de naissance de ces Français. Les pays du continent sud-américain, en particulier, sont beaucoup plus représentés, même si la France et Cuba conservent leurs monopôles. Ainsi, on constate que sur les 1257 Français immatriculés entre 1887 et 1914, 516 déclarent venir directement de France. Nous ne possédons que très peu d'éléments concernant le dernier domicile en France de ces migrants. Certains, lors de leur immatriculation ont fourni leurs anciennes adresses mais il s'agit d'informations trop marginales pour figurer dans une étude sérieuse des régions de départ des migrants. Nous pouvons tout de même donner les grandes régions françaises qui reviennent le plus souvent dans ces adresses et qui sont : la région parisienne, la région bordelaise, le sud-ouest de la France et les Antilles françaises. Les Français provenant de Cuba sont 327. Cela peut paraître étrange de répertorier les personnes provenant de l'île où elles sont déjà mais cette opération a été effectuée dans le but de distinguer les personnes de nationalité française nées à Cuba ayant quitté l'île avant d'y revenir. 44 Français viennent des États-Unis, 28 d'Espagne, 23 du Mexique, 18 de Porto Rico, 15 de l'Empire Ottoman, 9 du Venezuela et 33 Français viennent d'autres pays (Costa Rica, Argentine, Canada, Panama, etc.). Tous ces pays sont représentés sur le planisphère qui suit.

Figure 13 : ORIGINES DES FRANÇAIS IMMATRICULÉS À CUBA.



[http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/webphp/pays.php?num\\_pay=106&lang=fr](http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/webphp/pays.php?num_pay=106&lang=fr).

La confrontation entre le nombre de Français nés dans un pays donné et le nombre de Français qui disent provenir de ce même pays nous permet d'évaluer la mobilité de ce groupe de Français. Par exemple, dans le cas de Cuba, alors que 354 Français sont nés dans l'île, seuls 327 en proviennent. Or, si l'on recense les Français nés et provenant de Cuba, on arrive à 311 individus. Cela signifie donc que plus de 87% des Français de Cuba n'ont pas quitté l'île, contre 1,9% (7 individus) ayant quitté Cuba pour la France, 1,4% (5 personnes) aux États-Unis et 8,7% (31 Français) dont on ne connaît pas la provenance. On peut donc conclure que les Français de Cuba, étant de fait des migrants n'ont pas poussé plus en avant leur expérience migratoire. Fils d'immigrés français nés à Cuba, il semblerait qu'ils n'ont que peu d'attache avec la France puisque seuls 7 d'entre eux sortent de France au moment de leur immatriculation. Ces conclusions que nous formulons au vue de la confrontation entre pays de naissance et pays de provenance ne s'attachent qu'à cette confrontation. Elles ne peuvent être généralisées dans la mesure où nous manquons d'informations et de sources nous permettant d'affirmer clairement l'absence de liens forts entre fils d'immigrés et mère patrie. Du côté de la France, les chiffres changent également. Alors que les Français nés en France (colonies comprises) étaient 786, ils ne sont plus que 516 à déclarer qu'ils viennent de France. Le nombre d'immatriculés nés et venant de France s'élève à 489 soit 62,2% des Français nés en France. Ils sont 12 (1,5%) à avoir inscrit l'île de Cuba comme lieu de provenance, 125 (16%) à venir d'ailleurs (États-Unis, Espagne, Canada, Mexique, Pérou, Chili, etc...), et on ignore d'où viennent 160 (20,3%) de ces français nés en France. Cuba et la France ont été pris à titre d'exemples, en tant que pôles autour desquels se cristallise l'histoire des colonies françaises de Cuba. Mais les conclusions que nous venons de tirer de ces exemples peuvent s'appliquer à tous les pays mentionnés précédemment. Le jeu d'écart entre le nombre de Français vivant à Cuba nés dans un pays, quel qu'il soit, et le nombre de Français déclarant venir de ce pays se vérifie dans tous les cas. Des écarts qui vérifient le caractère relativement mobile de la population de migrants dont nous nous occupons : si peu de Français ont quitté la France entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, ceux qui ont franchi le pas n'ont pas hésité à circuler, principalement à l'intérieur du bassin atlantique. Pour se faire une idée, nous pouvons consulter le tableau dans lequel se confrontent naissances et provenances placés en dans l'annexe n°5. Ce tableau, en ce qui concerne les naissances en France, décline ces naissances par départements ou par colonies, l'occasion pour nous de nous attarder sur le cas des Fran-

çais de Cuba né sur le sol français, de ces migrants venus directement des quatre coins de la mère patrie ou plutôt de l'empire colonial français.

## 2. *La France, principal point de départ.*

Comme nous l'avons constaté en traitant les données apportées par les registres d'immatriculation, la grande majorité (63%) des Français présents sur le sol cubain entre 1887 et 1914, sont des migrants venus directement de France. Il nous faut donc nous intéresser de plus près à cette majorité : découvrir de quelles parties de la France viennent ces migrants ? S'il s'agit d'hommes et de femmes issus du milieu rural, ou plutôt du milieu urbain ? Quels rapports existent entre ces lieux et l'immigration à Cuba ? Etc.... Grâce au champ de la base de données « Registres d'immatriculation » intitulé « Départements/colonies/pays de naissance », nous avons réussi à identifier les régions françaises, au sens géographique du terme, où sont nés ces Français immatriculés à La Havane et à les cartographier.

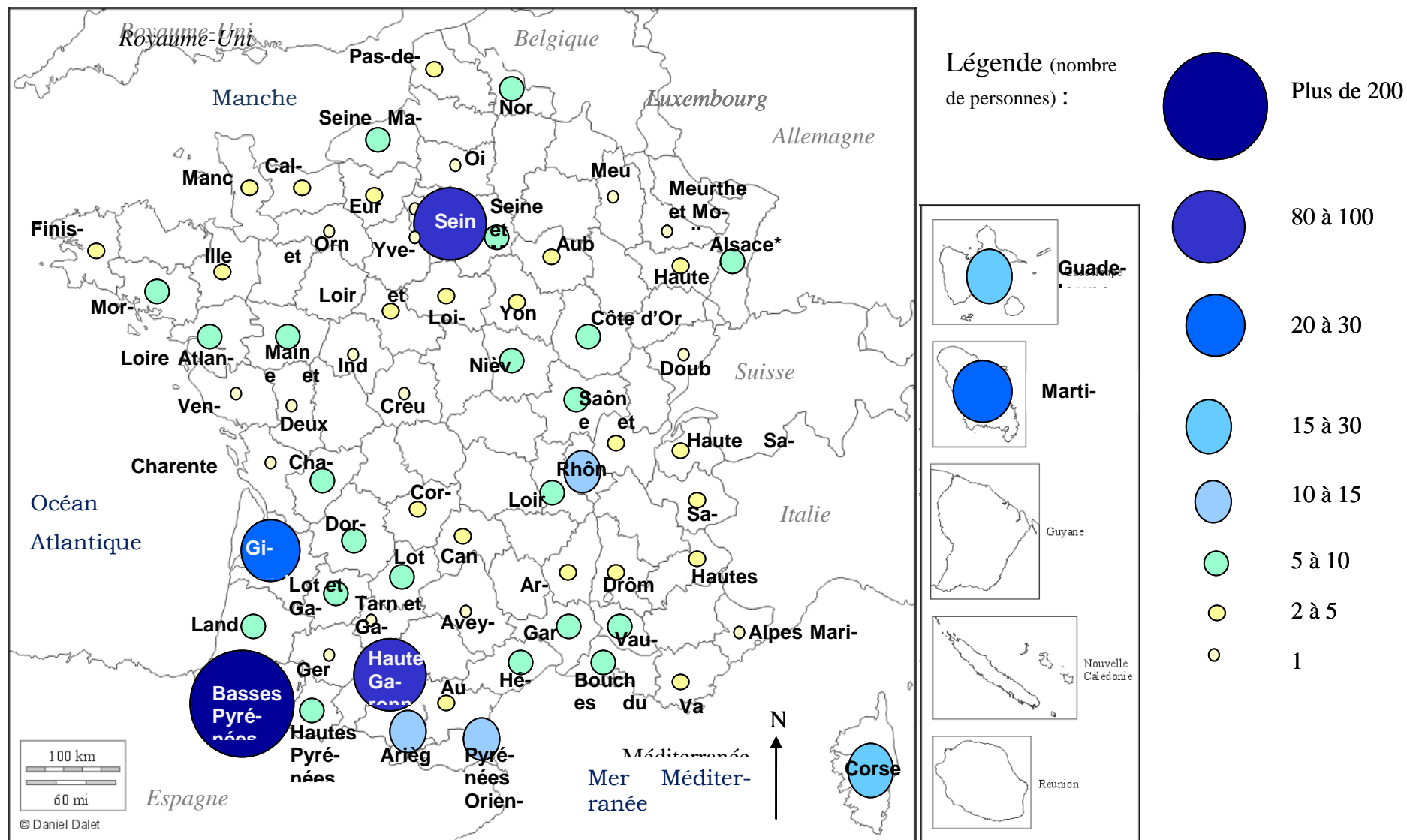
### *a. Ils arrivent des quatre coins de la France...*

Un axe nord-ouest/sud-est se dessine très clairement sur la carte des départements de naissance des Français immatriculés à Cuba, avec une répartition plus ou moins égale des migrants de part et d'autre de cette ligne. On note cependant le poids écrasant des régions du Grand Sud-ouest de la France qui représente, toutes régions confondues (Gironde, Landes, Hautes et Basses Pyrénées, Haute Garonne, etc.) près de la moitié des migrants nés en France. Le département des Basses Pyrénées (ou Pyrénées Atlantiques) regroupe à lui seul 219 personnes soit près de 28% des 786 Français de Cuba nés en France. Viennent ensuite la Haute Garonne avec 89 personnes (11,3%) et la Seine, c'est-à-dire Paris et les départements limitrophes que sont les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et la Seine-Saint-Denis, avec 86 immatriculés (10,9%). On remarque que les autres départements de l'Île-de-France, en particulier les Yvelines, ne sont pas comprise dans la dénomination Seine. Il convient de rappeler ici que les noms des régions françaises utilisés dans le cadre de ce travail ne sont que des reprises des termes utilisés dans les registres (Basses Pyrénées, Alsace pour le Haut et le Bas Rhin, Seine, etc.). La Martinique, alors colonie française, est la quatrième région en terme de naissance des Français de Cuba avec 3,3% soit 26 personnes, suivie de près par la Gironde avec 23 per-

sonnes (2,9%) et par la Guadeloupe qui compte 2,2% de naissance, soit 18 Français. L'Algérie, qui n'est pas représentée sur la carte, et la Corse arrivent respectivement



Figure 14 : CARTE DES DÉPARTEMENTS OU COLONIES (ANTILLES) OÙ SONT NÉS LES FRANÇAIS.



Fonds de carte : [http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/webphp/pays.php?num\\_pay=240&lang=fr](http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/webphp/pays.php?num_pay=240&lang=fr)

aux 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangs des régions françaises ayant fourni des migrants avec 17 et 16 personnes (2,1% et 2% du total). Les autres départements (Rhône, Ariège, Pyrénées Orientales, Landes, Charente, etc.) et colonies (Saint-Pierre et Miquelon par exemple, absent de la carte) ne sont pas en reste, même s'ils ont fourni beaucoup de moins de migrants que les premiers cités.

Si une diagonale du vide se dessine sur la carte de France des régions de naissance des Français enregistrés à Cuba, faisant du nord-ouest, du centre et de l'est-sud-est du pays des lieux de faible émigration, il n'en va pas de même pour les régions situées sur les façades maritimes tournées vers le sud. En effet, ce que l'on peut qualifier de « ceinture d'émigration » se dessine le long des pourtours atlantiques et méditerranéens allant du Morbihan aux Bouches-du-Rhône, voir jusqu'à la Corse, le tout mené par le département des Basses Pyrénées. La position de ces régions sur le territoire français, leurs relations étroites et anciennes avec la mer en font des régions naturelles de départ. La proximité des grands ports de la façade atlantique (Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Saint-Malo, etc.), l'habitude de la mer pour certains, ont certainement facilité et/ou encouragé l'émigration dans ces régions. Hormis cette ceinture d'émigration littorale, il ne semble pas avoir d'autres ensembles logiques de régions de départ des migrants français, le nord-est ayant moyennement contribué à l'envoi de ces migrants.

Mais il convient cependant de revenir sur la Seine, qui se place de tout de même parmi les principaux lieux de naissance des Français de Cuba. Le chiffre de 86 Français nés dans cette zone s'explique par le fait que sous le nom de Seine se cachent en réalité les quatre départements déjà cités (Paris, Hauts-de-Seine, etc.) et aussi par le fait que la région parisienne, en raison de sa forte concentration de population, apparaît de fait comme un important lieu de départ. Au-delà de ces évidences, on pourrait se demander si la population parisienne, à une époque où le chic parisien est de mise presque partout dans le monde, et particulièrement à Cuba, n'est pas sollicitée pour subvenir aux envies de chic parisien de ces ailleurs. Quoiqu'il en soit, seul le département de la Seine nous permet d'affirmer clairement qu'une part des Français émigrés à Cuba entre 1887 et 1914 était d'origine urbaine. Lorsque l'on observe la carte dressée par nos soins, on note une participation assez faible des grandes villes françaises à l'émigration vers Cuba : les départements du Rhône (Lyon), des Bouches-du-Rhône (Marseille), la Loire Atlantique (Nantes), l'Alsace (Strasbourg) n'ont pas fourni plus de quinze migrants. Seules la Gironde (Bordeaux) et la Haute Garonne (Toulouse) se distinguent avec des chiffres allant de 20 à 100 migrants partis pour Cuba. On ne peut donc pas affirmer que la population française ayant quitté la France pour Cuba était majoritairement une population faite de citadins. Bien au contraire, la prépondérance des régions pyrénéennes nous pousserait

à dire qu'il était bien plus question d'une migration de ruraux, reléguant les habitants des villes au second plan.

Avant de nous pencher un peu plus sur le cas de migrants originaires du sud-ouest, intéressons nous quelque peu aux Français nés dans les colonies ultra-marines que sont la Martinique, La Guadeloupe mais également l'Algérie et Saint-Pierre et Miquelon. Cette dernière, située à proximité du Canada, n'a fourni qu'un seul migrant qui, assez étrangement, a déclaré être venu à Cuba depuis l'Espagne. Comme la Guadeloupe et la Martinique, la participation de cette colonie au mouvement migratoire français à destination de Cuba s'explique certainement par sa relative proximité avec l'île. Les deux autres colonies, beaucoup plus proches que la première, ont donc participé beaucoup plus activement aux migrations françaises puisqu'entre 15 et 30 personnes y sont nées. Si ces chiffres figurent parmi les plus importants comme on peut le voir sur la carte, il n'empêche que, étant donnée la courte distance qui sépare ces îles, leurs climats assez similaires, leurs économies et leurs agricultures basées sur les mêmes principes, le rôle des Antilles françaises dans l'immigration française à Cuba semble avoir été très dérisoire. L'absence d'informations au sujet des circulations intra-caribéennes et les limites dont font preuve les registres en terme de représentativité de la population française de Cuba nous empêchent d'en savoir plus, et d'émettre des hypothèses quant aux rôles forts qu'auraient pu jouer ces possessions ultra-marines dans l'immigration française à Cuba. Peu d'indices dans les immatriculations de ces Français ultra-marins nous permettent de les identifier clairement : on ne sait pas s'ils sont originaires de l'aristocratie coloniale, si se sont des membres de la première génération d'hommes libres, descendants des esclaves (rappelons que l'abolition dans les Antilles françaises a eu lieu en 1848), même si leurs professions nous laissent deviner à quel monde ils appartiennent. Seul un membre de la famille Pellerin de la Touche, famille de colons français arrivés plusieurs centaines d'années auparavant, a pu être identifié. La question de l'identification des migrants, si elle ne revêt que peu d'importance dans le cas de la Guadeloupe et de la Martinique, est en revanche plus importante dans le cas de l'Algérie. Rappelons qu'en 1887, la colonisation de l'Algérie par la France n'est vieille que d'une cinquantaine d'année (contre plus de deux siècles pour les Antilles) et qu'une guerre de conquête meurtrière vient de s'achever (1830-1875)<sup>66</sup>. La liberté de circuler en de-

---

<sup>66</sup> **Guillaume, Pierre**, *Le Monde colonial XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.

hors de la colonie, pour une partie de la population, devait, de fait, être bien plus difficile en Algérie qu'aux Antilles, une difficulté conditionnée par la question du statut des Français d'Algérie (colons, indigènes, Juifs). Si le Code de l'Indigénat (1881) ne prévoit aucune différence entre Antillais et indigènes algériens, tous sujets, et pas citoyens, français, on peut aisément supposer que face à la question de la migration à Cuba, ils n'étaient pas égaux. En l'absence d'informations relatives au statut de ces migrants venus d'Algérie, seuls une étude, peut-être hasardeuse, de leurs patronymes, voire de leurs prénoms, peut nous fournir quelques explications. Parmi ces noms de famille et ces prénoms, on en note plusieurs à consonance juive : les familles Cohen, Sebah, Vidal mais surtout des prénoms comme Israël, Simon, Jacob ou encore Joseph. Sur 17 Français venus d'Algérie, environ la moitié pourrait être de religion juive. Seul deux personnes possèdent des prénoms aux consonances arabes (Ramdane, Rabah), tous les autres ayant des noms très français. On peut donc, à partir de ces observations, conclure que parmi les Français nés en Algérie et ayant émigré à Cuba on retrouve une majorité de citoyens français et très peu de sujets, dans la mesure où les Juifs bénéficiaient du premier statut.

*b. ...mais surtout du Sud-ouest.*

Dans un article intitulé « Les Français à l'étranger. D'un "modèle colonial" à la circulation des élites », Béatrice Verquin<sup>67</sup> présente une carte des départements (métropolitains) d'origine des Français émigrés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, similaire à la notre. Cependant, si dans le cas des migrants des Français à Cuba, les départements pourvoyeurs d'émigrés étaient ceux des façades maritimes, il semble qu'à l'inverse, les départements orientaux de la France aient été les principaux fournisseurs de migrants, toutes destinations confondues. Les deux cartes sont donc sensiblement différentes à un détail près : le poids incontestable du sud-ouest, en particulier des Pyrénées Atlantiques ou Basses Pyrénées comme on les appelait à l'époque. Il semble que la prépondérance des individus originaires de ces régions soit une donnée com-

---

<sup>67</sup> **Verquin, Béatrice**, (Docteur en géographie, membre de Migrinter, Université de Poitiers), « Les Français à l'étranger. D'un "modèle colonial" à la circulation des élites », *Revue Hommes et Migrations.*, N°1233, septembre-octobre 2001 : Nouvelles mobilités. Mis à jour le : 05/03/2008, <http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?id=861>.

mune à toutes les vagues migratoires françaises vers les Amériques, au point de faire l'objet de nombreuses études<sup>68</sup>. Ainsi, par le biais des travaux de Bernard Lavallée sur l'émigration aquitaine en Amérique Latine, on apprend que les départements du sud-ouest (Gironde et Basses Pyrénées) font partie des cinq principaux points de départ des migrants Français vers le Venezuela en 1858, derrière les Haut-Rhin, les Bouches-du-Rhône et la Seine<sup>69</sup>. Lavallée n'est pas le seul à souligner le rôle important de ces deux départements, et de ceux du sud-ouest en général, dans les migrations transatlantiques françaises. Pascal Riviale, dans son article consacré au négociant Félix Dibos<sup>70</sup>, remarque également que :

« Les départements de la Gironde et de ce que l'on appelait alors les Basses-Pyrénées furent les premiers à envoyer de gros contingents d'émigrants vers les jeunes républiques sud-américaines (...) points de départ pour tenter une vie nouvelle. (...) Entre 1835 et 1842 l'Uruguay aurait ainsi attiré 13 765 immigrants français, en majorité originaires des Pyrénées-Atlantiques, tandis qu'en 1860 on comptait déjà 40 000 Basques et Béarnais en Argentine. Le Chili devait également attirer plusieurs milliers d'individus dont un nombre considérable de Girondins et de Basques qui, pour certains d'entre eux, firent souche sur place ».

La présence en grand nombre de Basques, Béarnais et autres Girondins n'est donc pas une exception propre à Cuba. Au contraire, leur présence montre que l'immigration française à Cuba obéit à une logique d'ensemble, spécifique à la population du sud-ouest français. Le travail de Riviale nous intéresse à plus d'un titre dans la mesure où la population qu'il étudie brièvement, les Français ayant migré au Pérou, pourrait s'apparenter aux Français de Cuba, mais surtout parce que l'auteur base son travail sur l'étude des registres d'immatriculation du Consulat général de France à Lima.

« Bien que plus marginale encore, l'émigration française au Pérou illustre cette même importance du Sud-Ouest au sein de ce mouvement migratoire. Les **registres d'immatriculation** du consulat général de France à Lima<sup>8</sup>, que nous avons consultés pour la période s'étendant de 1840 à 1895, fournissent une liste assez conséquente d'inscrits (plus de 3000 noms), pour lesquels **on dispose généralement du lieu d'origine et de la profession des individus au moment de leur inscription**. Ces indications, que

---

<sup>68</sup> Voir : **De Charnisay, Henry**, *L'Émigration basco-béarnaise en Amérique*, Biarritz, J&D éditions, 1996 (1947) ; **Roudié, Philippe**, « Bordeaux port d'émigration lointaine (1865-1918) », in *Occupation du sol*, n°7, Université de Bordeaux III, 1982 ; **Lavallée, Bernard** (Dir.), *L'émigration aquitaine en Amérique Latine au XIXe*, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1995.

<sup>69</sup> **Lavallée, Bernard** (Dir.), « Bordeaux et l'émigration au Venezuela 1850-1900, contribution à l'étude des relations franco-vénézuéliennes au XIXe siècle », in *L'émigration aquitaine en Amérique Latine au XIXe*, *Ibid.*

<sup>70</sup> **Riviale, Pascal**, "Un négociant français au Pérou au XIXe siècle : splendeur et décadence de Félix Dibos (1831-1898)", *HISTOIRE(S) de l'Amérique latine*, Volume 1, 2005 [En ligne 17 novembre 2004]. <http://hisal.org/index.php?journal=revue&page=article&op=view&path%5B%5D=2005-3&path%5B%5D=0>

nous avons relevées systématiquement, permettent d'avoir une vision assez précise de la **répartition géographique de départ des émigrants**. Pour la période concernée par ces registres d'immatriculation, on constate **une très large prépondérance des individus originaires du sud-ouest de la France** (...): l'Aquitaine représentant **24,1%** du total des Français inscrits au consulat durant plus d'un demi-siècle et la région Midi-Pyrénées **13,4%**, soit **37,5%** pour l'ensemble Aquitaine-Midi-Pyrénées. »

La colonie française du Pérou, bien plus semblable à celle de Cuba par sa relative modestie que les autres communautés françaises disséminées en Amérique Latine, nous permet de les comparer entre elles : tout comme dans le cas cubain, les départements du sud-ouest de la France sont les principaux points de départ des migrants. À l'échelle des Français nés à Cuba, l'Aquitaine (Gironde, Landes, Basses Pyrénées, Lot et Garonne, Dordogne) représente 33,2% et la région Midi-Pyrénées (Hautes Pyrénées, Ariège, Haute Garonne, Gers, Lot, Tarn et Garonne, Tarn, Aveyron), 15,1% de ce total. Les deux régions recensent donc près de la moitié des Français de Cuba nés en France (48,3%). Mais à l'échelle de l'ensemble des colonies françaises de Cuba, ces deux mêmes régions ont fourni 31,2% des migrants soit un pourcentage proche de celui que représentent ces régions dans la population française du Pérou. Un département en particulier imprime la marque du sud-ouest sur les vagues migratoires à destination de Cuba : le seul département des Basses Pyrénées (le plus représenté en termes de migrants) a fourni plus de 17% des 1257 Français de Cuba. Une empreinte d'autant plus importante que la Gironde, elle aussi représentative des régions méridio-occidentales, 2<sup>ème</sup> au palmarès des régions d'origine, n'affiche qu'à peine plus de 7% du total.

Peu d'éléments, dans les registres d'immatriculation, nous permettent d'expliquer la forte présence des Basques, Girondins ou autres Béarnais dans les contingents de migrants se rendant à Cuba, et les travaux qui s'attachent à étudier ces migrations régionales n'en disent pas plus. Comme dans le cas des migrants français au Pérou, on pourrait dire que « la récurrence de certaines localités »<sup>71</sup> dans les immatriculations, associée à la présence des mêmes noms de famille, laisse supposer l'existence de formes d'organisations de l'émigration plus ou moins informelles, de réseaux ponctuels et très localisés dans ces régions. Il semblerait par ailleurs que la présence de ressortissants du sud-ouest à Cuba entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du

---

<sup>71</sup> **Riviale, Pascal**, « Reconstituer l'histoire de l'émigration française au Pérou au XIX<sup>ème</sup> siècle : les sources en question. », article présenté lors d'une journée d'études intitulée *Les Français et l'Amérique Latine : le XIX<sup>ème</sup> siècle*, organisée par l'EHESS à Paris le 3 juin 2005, 18 p. Article disponible en ligne sur le site de JStor, consulté le 21/11/2008.

XX<sup>e</sup> siècle ne soit pas un fait nouveau. Pour Beñat Çuburu-Ithorotz<sup>72</sup>, spécialiste de l'émigration basque en Amérique Latine, l'émigration des habitants du sud-ouest français, et des Basques en particulier, a constitué « un apport fondamental pour la constitution de la société cubaine actuelle ». Il semblerait que les Basques aient fait partie des premiers colons de Cuba, mais aussi, selon l'auteur, des plus grandes familles cubaines :

« De nombreuses familles de la saccharocratie cubaine étaient issues d'émigrants basques installés à Cuba. Elles amassèrent des fortunes colossales qui furent en partie rapatriées lors de l'indépendance de Cuba et qui permirent l'injection de capitaux importants dans l'industrie au Pays Basque Sud. Au XX<sup>e</sup> siècle, le mouvement d'émigration vers Cuba atteint des chiffres très élevés sans que les Basques ne figurent parmi les régions les plus pourvoyeuses d'émigrants.»<sup>73</sup>

Les affirmations de Beñat Çuburu-Ithorotz au sujet des Basques de Cuba nous sont difficilement vérifiables dans la mesure où nos sources ne concernent pas la même période (celle du développement d'une élite sucrière). De plus, les études déjà citées, relatives aux mouvements migratoires français précédents, ne semblent pas s'intéresser de façon aussi poussée à l'aspect régionale, voire clanique, des origines de l'immigration française. En ce qui concerne un éventuel tarissement des flux migratoires basques au XX<sup>e</sup>, nous manquons également d'éléments de comparaisons nous permettant d'infirmer ou de confirmer les dires de l'auteur.

Il n'empêche que la présence des gens du sud-ouest dans les cohortes de migrants français se voit clairement dans les lieux d'où sont originaires les migrants et s'étend dans la sonorité des patronymes tels que Mendilahatsou, Harinisquiry, Londaitzbéhère ou Etcheverry. En plus de constituer le gros des troupes françaises débarquées à Cuba, les migrants du sud-ouest, et particulièrement ceux des Basses Pyrénées, possèdent d'autres caractéristiques qui n'expliquent certes pas leur recrudescence dans l'île, mais qui font d'eux des gens à part. Ils possèdent des profils sensiblement différents de ceux des autres migrants : ils sont jeunes, de sexe masculin et viennent gagner leur pain.

---

<sup>72</sup> Professeur à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

<sup>73</sup> Çuburu-Ithorotz, Beñat, « Des tanneurs basques d'Iparralde dans l'orient cubain », article en ligne sur le site Euskosare : [http://www.euskosare.org/komunitateak/ikertzaileak/ehmg/2/txostenak/des\\_tanneurs\\_basques\\_diparralde\\_dans\\_lorient\\_cubain/](http://www.euskosare.org/komunitateak/ikertzaileak/ehmg/2/txostenak/des_tanneurs_basques_diparralde_dans_lorient_cubain/). Consulté le 03/03/2010.

## **II. FAIRE SOUCHE A CUBA ? ENTRE INTEGRATION ET PRE-SERVATION DE L'IDENTITE FRANÇAISE.**

Connaître les colonies françaises de Cuba, suppose, certes qu'on parvienne à les localiser, mais cela suppose surtout que l'on étudie de façon plus intime les individus qui la composent. Les profils sociologiques des Français ayant choisi de migrer à Cuba, dans les travaux qui leurs sont consacrés, ont généralement été assez succincts : des colons/planteurs venus de Saint-Domingue par exemple, on a souvent retenu le caractère familial de l'émigration, des travailleurs venus de France par la suite, on s'est contenté de dire que c'était des hommes, jeunes, venus chercher fortune, l'aspect économique de ces vagues migratoires ayant pris le dessus dans ces analyses. Il n'est pas question pour nous de nier l'importance de l'activité professionnelle et/ou de la réussite financière dans le processus migratoires des Français auxquels nous nous intéressons. Mais il convient de s'arrêter plus longuement sur la structure sociale des groupes de Français présente dans l'île, sur les composantes humaines de ces groupes, l'occasion pour nous d'essayer de mettre en lumière, entre autres, ces migrants de l'ombre que sont les femmes et les enfants. Malgré leurs absences relatives dans les sources traitant de leur immigration, ce sont deux éléments clés pour comprendre les processus d'implantation, d'établissement, qui se mettent en place dès l'arrivée du migrant, quel qu'il soit et quel que soit son sexe. Mariages et naissances l'enracinent plus ou moins durablement sur le sol cubain. Et lorsque ces derniers s'effectuent en dehors du cercle culturel et géographique français, se pose alors la question de maintien, ou à l'inverse, de l'étiollement des liens avec la France

### ***A. Profils sociologiques des Français.***

Les données recueillies dans les registres d'immatriculation des agences consulaires de La Havane, de Santiago de Cuba et de Guantanamo permettent l'élaboration d'une véritable grille de lecture des colonies françaises de Cuba. Grâce à divers champs de la base de données



« Registres d'immatriculation » (sexe, âge, état civil, nationalité française, etc..) on parvient à catégoriser les membres de ces colonies et à faire émerger la façon dont elles sont structurées.

### 1. *Étude des genres.*

La catégorisation la plus évidente consiste à distinguer la part de la gent masculine de celle de la gent féminine. Sur les 1257 Français immatriculés entre 1887 et 1914, la répartition par sexes s'effectue ainsi : 1030 hommes enregistrés contre seulement 225 femmes. En procédant à une distinction entre enfants et adultes, on obtient la répartition suivante :

**Figure 12: RÉPARTITION DES SEXES DANS LA POPULATION FRANÇAISE.**

Sexes	Nombre
<b>Hommes</b>	799
→ Mineurs <sup>74</sup>	222
Âge inconnu	0
<b>Sous-total Hommes</b>	<b>1030</b>
<b>Femmes</b>	162
→ Mineures	45
Âge inconnu	18
<b>Sous-total Femmes</b>	<b>225</b>
Âge et sexe inconnus	2
<b>Total</b>	<b>1257</b>

Les registres d'immatriculation nous donnent à voir une population au sein de laquelle l'élément masculin domine puisqu'il représente 81,94% des Français immatriculés, contre 17,89% de femmes ; mais également une population majoritairement composée d'adultes avec 76,45% de personnes majeures (961 individus) contre 21,24% de mineurs.

<sup>74</sup> Sont décrits comme mineurs les migrants âgés de moins de 21 ans, âge légal de la majorité à l'époque.

Chez les 799 hommes majeurs, la moyenne d'âge est de 35,6 ans, le plus vieil homme immatriculé étant âgé de 85 ans. Seuls 66 hommes majeurs sont sans emploi, ou n'en ont pas déclaré, soit 8,3% ; à l'inverse, 91,7% des hommes sont actifs.

Chez les 162 femmes majeures, la moyenne d'âge est plus élevée : elle atteint les 38 ans et demi, la plus vieille immatriculée ayant 74 ans. Les taux de non-emploi chez les femmes atteignent les 38,3% dans la mesure où 62 d'entre elles n'ont déclaré aucune profession, ou se sont déclarées sans profession, ce qui place à 61,7% le taux de femmes actives dans les colonies françaises de Cuba.

Du côté des mineurs, 11 jeunes hommes (deux de 20 ans, six de 18 ans, un de 19 ans, un de 17 ans et un de 16 ans) sont employés ainsi que 4 jeunes femmes (trois de 20 ans et une de 16 ans). En ce qui concerne leur âge, la moyenne d'âge chez les filles est d'environ 12 ans contre 15 et demi chez les garçons. De façon plus globale, l'âge moyen des mineurs appartenant aux colonies françaises est d'environ 15 ans et celui des adultes tourne autour des 36 ans et demi.

Tous ces chiffres nous permettent de tirer de nombreux conclusions au sujet de nos migrants. Tout d'abord, comme il a déjà été dit, on remarque très clairement que l'élément masculin prédomine quelle que soit la catégorie d'âge : chez les adultes comme chez les jeunes, on compte presque cinq fois plus d'hommes que de membres dudit sexe faible. En se basant sur l'âge moyen des migrants, on constate que, de façon générale, la population française de Cuba est jeune (32 ans en moyenne pour les 1257 migrants enregistrés). Mais le détail de ces moyennes apporte quelques nuances à notre propos et nous autorise à dire que la gent féminine, en plus d'être sous représentée, est nettement plus âgée que les hommes dans le camp des adultes. À l'inverse, les jeunes filles, encore moins nombreuses que leurs aînées, sont beaucoup plus jeunes que leurs acolytes masculins. Les inégalités hommes/femmes se poursuivent dans les taux d'emploi et de non-emploi qui voient, là encore, se manifester la prépondérance masculine. Laissons momentanément de côté la guerre de sexes, et penchons-nous sur ce que nous disent les moyennes d'âge de nos migrants : si dans la catégorie des majeurs, ces moyennes font de la population française un ensemble jeune, l'âge moyen des mineurs (15 ans) témoigne d'une relative vieillesse de ces jeunes. En effet, lorsque l'on sait que l'âge des jeunes migrants va de 0 à 20 ans, cette moyenne élevée, plus proche des 20 ans démontre l'absence d'un nombre important d'enfants en bas âge. L'exact inverse est valable

pour le groupe des majeurs : sachant que les migrants appartenant à ce groupe ont entre 21 et 85 ans, une moyenne d'âge de 36 ans et demi est une preuve formelle de la jeunesse de ce groupe. Avec des enfants âgés d'une part, et des adultes jeunes de l'autre, il apparaît clairement que les Français de Cuba n'occupent que très peu les extrémités de l'éventail des âges. Il nous semble difficile d'expliquer totalement ce profil si tranché de la population française de Cuba que nous offrent les registres. Néanmoins quelques éléments d'explication peuvent être fournis. Il convient avant tout de rappeler que, d'une certaine façon, les registres d'immatriculation consulaires ne nous permettent d'observer les communautés françaises que par « le petit bout de la lorgnette » c'est-à-dire ici qu'ils nous empêchent, non pas de voir les choses essentielles, mais qu'ils occultent une assez large part de la population. Ainsi l'absence significative des femmes peut être imputée au manque d'exhaustivité des registres. Pascal Riviale<sup>75</sup>, dans le cadre de son travail consacré à la population française au Pérou, a utilisé les mêmes registres d'immatriculation et a, lui aussi, fait l'expérience des limites de ces registres.

« Il convient de souligner une autre cause de lacune dans ces registres d'immatriculation. Généralement seuls les hommes adultes viennent s'inscrire au consulat, soit des hommes seuls, soit des chefs de famille. Les femmes n'apparaissent que rarement, de même que les enfants. »

Le contenu des registres, déterminé par les pratiques que l'on peut qualifier de phallogocra-  
tiques, exclut de fait les femmes et tendent à passer sous silence leurs éventuels rôles dans les  
processus migratoires et dans la vie des colonies. Le fort taux de non-emploi des femmes affi-  
ché en est la preuve : en accord avec François Battagliola<sup>76</sup>, on peut affirmer que le nombre  
important de femmes enregistrées et considérées comme « sans emploi » s'explique par le fait  
que le travail féminin était peu ou pas reconnu. Ainsi, les femmes, de même que les enfants,  
étaient souvent classés sous la profession du chef de famille, en particulier lorsqu'elles exer-  
çaient le même métier que leur mari. Cette pratique était courante dans les familles  
d'agriculteurs, où l'aide apportée par la femme ne comptait pas comme un métier. Il était

---

<sup>75</sup> **Riviale, Pascal**, « Reconstituer l'histoire de l'émigration française au Pérou au XIX<sup>ème</sup> siècle : les sources en question. », article présenté lors d'une journée d'études intitulée *Les Français et l'Amérique Latine : le XIX<sup>ème</sup> siècle*, organisée par l'EHESS à Paris le 3 juin 2005, 18 p. Article disponible en ligne sur <http://www.ehess.fr/cena/colloques/2005/francais/riviale.pdf>. Consulté le 21/11/2008.

<sup>76</sup> **Battagliola, Françoise**, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2004.

donc impossible de déterminer si « la part qu'elles prennent à l'exploitation est notable ou insignifiante ». De plus, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les domestiques et les mères ou foyer était classées dans la même catégorie, celle de la domesticité, bien que les domestiques soient rémunérés. Même lorsque les femmes travaillent, il reste difficile de les catégoriser : les femmes ont souvent, à cette époque, plusieurs activités, loin de la traditionnelle notion de profession, propre au travail masculin. Les activités des femmes, loin de se réduire à celles du foyer, s'ajoutent aux métiers qu'elles exercent, participant, selon l'auteur à la séparation entre le foyer et le travail, et sont devenues, par extension, génératrices de différences entre homme et femmes. L'absence relative des femmes dans les registres consulaires n'a d'égale que celle des enfants et des personnes âgées dont le petit nombre a déjà été remarqué. On peut supposer que, dans le cas des enfants, considérés souvent, au même titre que les femmes, comme quantité négligeable, les chefs de famille n'aient pas jugé utile de les enregistrer systématiquement. L'immatriculation étant parfois payante<sup>77</sup>, l'inscription aux registres de toute une famille pouvait s'avérer assez onéreuse, en particulier pour les petites bourses d'où certainement l'absence dans ces registres des membres moins importants de la famille. Dans le cas des personnes âgées, d'autres raisons peuvent motiver leur absence. On peut supposer, en ce qui concerne les migrants de longue date, peut-être devenus plus cubains que français, la question de l'inscription ne se pose plus avec la même intensité que pour le jeune aventurier fraîchement débarqué et encore tout imprégné de la France.

## 2. *Classes d'âges*

Une étude par classe d'âge de la population enregistrée auprès des autorités consulaires françaises, et donnant les grandes caractéristiques de ces classes d'âge, nous permettra de connaître dans les détails la structure de cette population française. Neuf groupes d'une décennie chacun ont été constitués allant de 0 à 90 ans (les Français immatriculés étant âgés de 0 à 85 ans), des groupes auxquels s'ajoutent celui des migrants dont on ne connaît pas l'âge (âge non

---

<sup>77</sup> L'immatriculation dans les registres consulaires coûtait entre 5 Francs et 6,25 Francs soit 18 Euros et 22,5 Euros (conversion basée sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee - <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&type=1&page=achatfranc.htm> ).

reporté et/ou absence de date de naissance). Ces classes d'âge, réunissant la totalité des 1257 personnes immatriculées dont 1228 dont l'âge est connu, ont été regroupées dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Ce tableau présente en premier lieu le nombre de personnes appartenant à chaque classe d'âge, puis la répartition par sexes de ces personnes. Viennent ensuite le pays de naissance et la ville de résidence de la majorité des Français compris dans chaque tranche d'âge. Enfin nous avons procédé à une catégorisation des individus relevant de chaque tranche d'âge en fonction de leur statut matrimonial, renseigné grâce au champ « État civil » de la base de données « Registres d'immatriculation ». La grille de lecture des colonies françaises de Cuba que représente ce tableau récapitulatif s'achève par une colonne et une ligne de totaux, dont la première n'est qu'une réplique du nombre de migrants par classe d'âge, mais dont la seconde (la ligne des totaux) permet de retracer brièvement l'essentiel des grands traits de la population française.

Figure 13 : RÉPARTITION DES MIGRANTS PAR TRANCHES D'ÂGE ET CARACTÉRISTIQUES DE CES ÂGES.<sup>78</sup>

	Nombre d'immatriculés	H* <sup>79</sup>	F*	Principal pays de naissance	Principale ville de résidence	M** <sup>80</sup>	C**	V**	D**	I**	TOTAUX
0-10 ans	56	40	16	Cuba	La Havane	0	56	0	0	0	56
11-20 ans	211	182	29	France	La Havane	3	148	0	0	60	211
21-30 ans	378	313	65	France	La Havane	45	81	3	0	249	378
31-40 ans	288	257	31	France	La Havane	93	64	7	3	121	288
41-50 ans	158	131	27	France	La Havane	53	37	9	1	58	158
51-60 ans	98	72	26	France	La Havane	36	13	13	0	36	98
61-70 ans	24	15	9	France	La Havane	7	3	8	0	6	24
71-80 ans	14	10	4	France	La Havane	6	0	6	0	2	14
81-90 ans	1	1	0	France	Pinar del Rio	0	0	1	0	0	1
Âge inconnu	29	9	18	Cuba	Guantanamo	6	0	4	0	19	29
<b>TOTAUX</b>	<b>1257</b>	<b>1030</b>	<b>225</b>			<b>249</b>	<b>402</b>	<b>51</b>	<b>4</b>	<b>551</b>	<b>1257</b>

La distribution des Français immatriculés par tranches d'âge vient confirmer nos propos au sujet de leur répartition sur l'éventail des âges : les deux catégories les moins représentées

<sup>78</sup> Les couleurs chaudes (rouge, orange) signalent les chiffres les plus importants et les couleurs froides (verts) les chiffres les plus bas.

<sup>79</sup> \*Répartition des migrants en fonction de leur sexe : H = Homme, F = Femme.

<sup>80</sup> \*\* Statut matrimonial des migrants : M = Marié(e), C = Célibataire, V = Veuf(ve), D = Divorcé(e), I = Inconnu.

étant celle des plus de 60 ans (ils ne sont que 39) et celle des enfants de 10 ans et moins. Ces deux groupes qui réunissent pourtant quatre tranches d'âge sur dix ne représentent même pas 8% de la population française de Cuba. À titre de comparaison, un article au sujet du recensement de 1907 à Cuba publié dans la revue de la Société royale belge de géographie, fait état d'observations suivantes au sujet de la population cubaine.

« Les enfants en-dessous d'un an forment 3,2% de la population totale (...) ; ceux de moins de cinq ans, 16,8% (...). D'autre part, le nombre des personnes d'un âge avancé est minime. Celles de plus de cinquante ans n'interviennent que pour 10% (...). Le nombre des enfants en âge d'école, de cinq à dix-sept ans, [forme] 26,4% de la population totale (...). Les personnes âgées, surtout dans les classes ignorantes ont tendance à exagérer leur âge. À Cuba, 0,2% des blanc se donnent quatre-vingt ans et plus. »<sup>81</sup>

Si l'on compare ces chiffres à ceux de la population française, on note qu'il existe certaines similitudes entre les deux populations, toutes les deux relativement dépourvues d'enfants et de personnes âgées, les données étant cependant moins importantes du côté français, composante mineure de la population cubaine. Chez les Français comme à Cuba, d'une façon générale, les enfants sont peu nombreux : 1,6% d'enfants âgés d'un an et moins, 5% d'enfants 5 ans et moins et 8,7% de jeunes âgés de 5 à 17 ans. Les enfants français sont donc encore moins nombreux que les enfants cubains. Si les registres peuvent être incriminés en ce qui concerne l'absence significative de jeunes français, Pasteys considère, en revanche, que le peu de jeunes enfants dans l'île est « la conséquence de la guerre [d'indépendance] et du système de reconcentration qui firent tant de victimes parmi les enfants en bas-âge ». Il semblerait que la guerre hispano-américaine ait eu des conséquences sur le nombre de personnes âgées cubaines qui avoisine celui des Français, les migrants français de plus de 50 ans représentant environ 11% de la population totale et le seul octogénaire 0,08%. Aucune donnée sur les pertes humaines françaises au cours de la guerre ne nous est parvenue, mais il nous semble fort peu probable que les Français aient eu à pâtir, sur le plan humain, de cette guerre, renforçant par là notre hypothèse, déjà validé par Riviale, que les registres d'immatriculation ne donnent à voir qu'une partie de la population française dont ne font pas partie les plus jeunes et les plus âgés. Une hypothèse qui s'illustre également, en ce qui concerne les femmes, dans la colonne du tableau qui leur est réservée : la prépondérance masculine s'exprime clairement

---

<sup>81</sup> **Pasteys, Fr.**, « Cuba – Les résultats du recensement de 1907 », in « Chronique Géographique » du *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, n°1 janvier-février, 33<sup>e</sup> année, Bruxelles, 1909, p.79-82. Publié à l'origine dans *The Scottish geographical magazine* (Avril 1908). Consulté le 26 avril 2010 sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1077055.image.r=Cuba.f82.langFR.hl>.

dans ces chiffres qui montrent que les hommes sont entre deux et huit fois plus nombreux dans chaque classe d'âge que les femmes. Cela se vérifie particulièrement chez les catégories de jeunes actifs c'est-à-dire entre 21 et 40 ans. Il semble que cette hégémonie des hommes chez les migrants, même si elle est accentuée par les pratiques liées aux immatriculations, est significative des populations migrantes à Cuba puisque Pasteyns indique que « pour la population indigène, les sexes s'équilibrent à peu près, tandis que l'élément masculin forme les quatre cinquièmes de la population étrangère »<sup>82</sup>. En plus d'être essentiellement masculine, la population française de Cuba est également assez jeune puisque plus de la moitié (53%) de la population appartient aux 21-30 ans (30%) et aux 31-40 ans (23%). Ces deux tranches d'âge regroupent le plus grand nombre de migrants hommes et femmes, ainsi que le plus grand nombre de migrants dont le statut matrimonial est inconnu.

La mention « inconnu » dans le champ « État Civil » a été retenue afin de catégoriser tous les migrants dont le statut matrimonial n'avait pas été clairement spécifié dans les registres : si la mention d'un mariage ou d'un veuvage est clairement faite dans les registres (par le biais d'un nom du conjoint, des pièces présentées lors de l'immatriculation ou tout simplement dans la case réservée à cet effet), cela n'est pas systématiquement le cas du célibat. En effet, et le nombre de célibataires, en particulier chez les 21-30 ans, en atteste, la précision du célibat (c'est-à-dire absence totale de mariage, de divorce et/ou de veuvage) d'un migrant a été assez rarement, à notre avis, reporté dans les registres. De ce fait, la case « inconnu » recèle un nombre très certainement important de migrants arrivés à Cuba en tant que célibataires mais dont la case réservée au statut marital n'a jamais été remplie. Si l'on part du principe que presque tous les migrants dont la situation maritale n'est pas connue sont en réalité célibataires (c'est-à-dire jamais mariés, excluant par là les veufs et les divorcés), on parvient à l'idée que le célibat des migrants est une caractéristique majeure de la population française de Cuba, en particulier chez les jeunes âgés de 20 à 30 ans. La répartition des migrants en fonction de leurs statuts et des classes d'âge auxquelles ils appartiennent semble obéir à une logique extrêmement simple qui correspond à l'évolution de ce statut avec l'âge. Ainsi, les plus jeunes (11-30 ans) sont majoritairement célibataires, les hommes et femmes d'âge moyen (31-50 ans) sont en général mariés ou divorcés, et les veufs se retrouvent chez les personnes d'un âge

---

<sup>82</sup> Pasteyns, Fr., « Cuba – Les résultats du recensement de 1907 », *Ibid.*



avancé (41-70 ans). On note cependant quelques exceptions à ce schéma comme les trois jeunes migrants (deux jeunes hommes de 16 et 20 ans, une jeune fille de 18 ans) mariés et les 10 jeunes veufs (4 hommes et 6 femmes) âgés entre 25 et 39 ans. Les profils matrimoniaux français ne semblent pas différer beaucoup de ceux en vigueur dans l'île au début du XX<sup>e</sup> siècle, si ce n'est peut-être sur la question du divorce :

« Il n'y a **point de personnes divorcées à Cuba**, l'église catholique ne tolérant pas le divorce. En revanche, **les unions consensuelles ou mariages consensuels sont très nombreux**. Ces termes désignent l'homme et la femme vivant ensemble sans avoir passé par la cérémonie du mariage, dont le prix, fixé par l'église, est trop élevé pour les classes pauvres. (...) **Les personnes mariées légalement comptent pour 20,7%** de la population. (...) **Les célibataires forment 66,8%** de la population, **les veufs seulement 3,9%** seulement. En classant les célibataires suivant l'âge, on remarque que ceux d'un âge moyen sont les moins nombreux, avec l'âge le nombre s'accroît. C'est la conséquence des unions consensuelles. Quand un des contractants meurt, le survivant est rangé parmi les célibataires et non parmi les veufs. »<sup>83</sup>

Les données concernant la population française correspondent pratiquement à la réalité insulaire si l'on se fie aux chiffres de la Société royale belge de géographie, basés sur le recensement de 1907. On constate en effet que les personnes mariées forment 20% de la population française et les veufs comptent pour 4%. En ce qui concerne les célibataires, les chiffres varient entre 32% et 75%, en fonction de la prise en compte ou non de la part de migrants dont le statut est inconnu. Partant du principe que nombre d'entre eux étaient certainement célibataires, le pourcentage de célibataires français se rapprocherait alors davantage de celui de la population cubaine. Concernant les 4 français divorcés (0,3% de la population), l'affirmation de l'auteur clamant l'inexistence de personnes divorcées dans l'île, sans doute fondée, fait de nos migrants des figures d'exception. Le divorce, encore très rare en France puisque rétabli en 1884, interdit à Cuba par l'Église et par les articles du Code Civil espagnol de 1889 en vigueur réglementant la vie conjugale jusqu'en 1917<sup>84</sup>, est effectivement un fait absolument rare dans l'île. À l'inverse, les « unions consensuelles » dont parle l'auteur attirent notre attention. Aucune donnée en notre possession ne nous permet d'affirmer que l'union consensuelle (c'est-à-dire en dehors de tout cadre légal ou religieux) était un fait très répandu en

---

<sup>83</sup> **Pasteys, Fr.**, « Cuba – Les résultats du recensement de 1907 », *Ibid.*

<sup>84</sup> **Menendez, E.**, « La capacité civile de la femme mariée à Cuba », *Revue internationale de droit comparé*, 1952, vol. 4, n°2, pp.310-312. Consulté le 3 septembre 2010.  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc\\_0035-3337\\_1952\\_num\\_4\\_2\\_8815](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ridc_0035-3337_1952_num_4_2_8815).

France, ni qu'il en était question dans les colonies françaises de Cuba. Cependant, la part élevée des célibataires, particulièrement lorsque l'on prend en compte celle des « inconnu », laisse supposer l'existence de telles pratiques en particulier dans les classes d'âge où se situent les jeunes et les adultes actifs (21-30 ans et 31-40 ans).

La présence marquée de ces adultes et jeunes adultes correspond à l'idée que l'on se fait traditionnellement du migrant jeune, célibataire (en général) et travailleur, venu gagner sa vie aux Amériques. Pour cause, on note que ces deux classes d'âge regroupent à elles seules plus de la moitié des migrants (52%) mais surtout qu'elles concentrent plus de la moitié des personnes ayant déclaré une activité : les actifs âgés de 21 à 40 représentent 60% des 993 migrants dotés d'une profession. À l'intérieur de ces classes d'âge, ils sont 88% à travailler sur un total de 666 personnes. À titre de comparaison, dans les tranches allant de 0 à 20 ans, sur 267 personnes 155 travaillent soit 6% de ces classes d'âge et 15% des actifs français. Chez les migrants âgés de 41 à 60 ans, 218 sont des hommes et des femmes actifs sur un total de 256 personnes, soit 85% de cette tranche d'âge et 22% de la population française. Les plus âgés (entre 61 et 90 ans) participent aussi puisque sur 39 personnes, 29 affirment exercer une profession, soit 74% de ces catégories, ce qui représente 3% des tous les actifs français.

Concernant les actifs, une donnée est commune à toutes les classes d'âge : comme nous l'avons maintes fois souligné, les femmes sont toujours sous-représentées dans ces données. Dans les tranches d'âge les plus actives, elles ne comptent que pour 10% des actifs (seules 60 femmes travaillent chez les 21-40 ans). Dans les autres tranches (0-20 ans, 41-60 ans et 61-90 ans) elles forment respectivement 2,5%, 15,5% et 17% des actifs. Rapportés au total de 993 personnes ayant déclaré une activité, elles comptent pour 6% (21-40 ans) ; 0,4% (0-20 ans) ; 3,4% (41-60 ans) et 0,5% (61-90 ans) de leurs catégories soit environ 10,5% de tous les actifs.

Si les 17,89% de femmes que comptent les colonies françaises, ne représentant que 10,5% des Français travaillant à Cuba, sont pour nous autant de preuves de la sous représentation, dans les données consulaires, dont elles sont victimes, pour Pascal Riviale, plus optimiste que nous, les 22,09% de Françaises comprises dans la population française du Pérou<sup>85</sup> (un peu plus nombreuses qu'à Cuba) sont la « preuve que cette immigration n'est plus seulement mascu-

---

<sup>85</sup> Ils sont, selon Riviale, 2693 Français dont 595.

line, mais que des familles entières émigraient. Se trouvent également parmi cette population féminine des femmes seules (veuves ou célibataires) venues chercher une vie meilleure ».

## ***B. La famille française en exil : mariages, naissances et immigration.***

En va t-il de même pour les Français à Cuba que pour les migrants au Pérou ? Les vagues migratoires françaises qui arrivent à Cuba étant essentiellement composées d'hommes, les femmes étant sous-représentées, une question se pose à nous : celle de la place de la famille dans le processus migratoire. Il nous faut savoir, lorsque la construction de la famille du migrant est antérieure au départ, quelle place lui est réservée ? À l'inverse, lorsque le migrant arrive seul à Cuba, qu'elle attitude adopte t-il dans la mesure où, dans le cadre de la migration, se pose la question de la sédentarisation dans le pays d'accueil ? Les choix matrimoniaux des migrants français à Cuba, entre endogamie et exogamie, impliquent à la fois leurs préoccupations en matière d'intégration et leurs volontés de préserver leurs spécificités c'est-à-dire leur identité nationale ou régionale.

### *1. Statuts matrimoniaux et familles.*

En ce qui concerne l'immigration familiale, les colonies françaises de Cuba ne sont pas en reste, même si les migrants arrivés dans l'île avec époux et enfants ne pas très nombreux. Lors de l'élaboration de la base de données sur laquelle s'appuie ce travail, nous avons pris la décision d'intégrer un champ binaire (Oui/Non) nommé « Parent » à cocher si le migrant, lors de son immatriculation se présentait en tant que chef de famille (identifié en tant que tel par les prénoms des enfants et/ou de l'épouse retranscrits, voire leurs dates de naissances ou de mariage, le livret de famille présenté ou les certificats de naissance des enfants, etc..). La rareté des femmes en tant que migrantes sujettes à une immatriculation individuelle que nous n'avons eue de cesse de décrier, tend, dans le cadre de la migration en famille à s'estomper dans la mesure où les femmes, si elles sont absentes individuellement, figurent dans la collec-

tivité puisqu'elles apparaissent en tant qu'épouses. Partant de ce fait, on pourra revoir à la hausse le nombre de femmes faisant partie de la population française de Cuba en y ajoutant ces épouses immatriculées indirectement en même temps que leurs maris et dont la présence à Cuba est avérée. Cette présence effective est importante dans la mesure où il est parfois fait mention dans les registres d'épouses mais qui sont restées en France ou dans le pays d'où provient le migrant avec une partie ou la totalité des enfants. Ainsi, si ces femmes présentes aux côtés de leurs époux à Cuba n'ont pas fait l'objet d'une immatriculation individuelle, on pourra dire qu'il y a autant de femmes françaises (par la naissance ou le mariage) qu'il y a d'hommes mariés et/ou pères de famille puisqu'en effet, le mariage n'est pas le seul indicateur de la présence éventuelle d'une femme, l'existence d'enfants étant elle aussi une preuve assez sûre.

Les registres des agences consulaires de La Havane, de Santiago de Cuba et de Guantanamo présentent 191 personnes identifiées comme étant des chefs de famille soit seulement 15,2% des membres de la population française. Les champs « Nombre de personnes comprises » chargé officieusement de compter tous les migrants contenus dans les registres, qu'ils aient fait l'objet d'un enregistrement à leur nom ou d'un enregistrement collectif (c'est-à-dire d'une immatriculation de la famille sous un seul nom), nous indique que nos 191 familles représentent un total de 699 personnes (38,2% des 1830 personnes immatriculées officieusement) portant à 3,7 le nombre moyen de personnes par famille.

**Figure 14: RÉPARTITION DES FAMILLES DE MIGRANTS EN FONCTION DU NOMBRE DE LEURS MEMBRES.**

<b>Nombre de membres dans la famille</b>	<b>Nombre de familles</b>	<b>TOTAL</b>
<b>1</b>	26	26
<b>2</b>	33	66
<b>3</b>	44	132
<b>4</b>	37	148
<b>5</b>	18	90
<b>6</b>	11	66
<b>7</b>	10	70
<b>8</b>	7	56
<b>9</b>	5	45
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>699</b>

Le tableau précédent présente les familles françaises réparties en fonction du nombre de personnes qui composent ces familles. On constate que la structure familiale la plus courante se compose de trois migrants qui sont, très certainement, les deux parents et un enfant. Viennent ensuite les familles de 2 et 4 personnes c'est-à-dire des couples sans enfants et des couples avec 2 enfants. La taille modeste de ces familles (qui représentent à elle seules près de la moitié des familles de migrants) fait écho à l'absence assez significative de jeunes enfants relevée précédemment : le fait que les migrants Français aient pour la plupart peu ou pas d'enfants se répercute sur la morphologie de la population française. Cette absence de jeunes personnes dans les colonies peut s'expliquer également par un autre phénomène déjà mentionné et qui apparaît assez nettement dans le tableau : l'immigration d'un parent en tant que chef de famille mais dont la famille n'a pas pris part au voyage. L'existence de familles composées d'une seule personne peut surprendre mais s'explique, entre autre, par la présence de ces migrants à la tête d'une famille mais venu seuls à l'occasion d'un séjour plus ou moins long dans l'île. Jean Bernard Aurignac, migrant français immatriculé à La Havane le 4 août 1896 est l'un de ces chefs de famille venus seuls dans l'île. Ce lithographe toulousain de 40 ans, arrivé à Cuba un an avant son immatriculation, est marié et père de famille mais il est mentionné dans le registre que femme et enfants sont restés en France. Beaucoup de ces migrants présentés comme seuls membres d'une même famille sont en réalité apparentés. Il peut être question d'une famille dont les membres ont été enregistrés individuellement et/ ou à une époque différente mais dont la parenté a été signalée en remplissant le champ « Parent ». Parmi ces personnes, on trouve des veuves, inscrites précédemment avec leurs époux, des mères et des filles, comme Victoria Taret (55 ans, couturière originaire des Basses Pyrénées) et sa fille Jeanne Henriette Lavergne (27 ans, née à Bordeaux), arrivées ensemble à Cuba le 11 mars 1910. La mère a été signalée comme parent, mais la fille étant enregistrée à part et n'ayant pas le même nom, Victoria Taret est considérée, à tort, comme seul membre de la famille. Il s'agit dans quelques cas d'époux immatriculés individuellement mais dont le nom et le nombre des enfants ne figurent pas (ou ne figurent plus) sur les registres, comme dans le cas de Cécilio Foudin et de sa femme Aurélie Foudin Savon, immatriculés individuellement mais sous le même numéro (N°9 Registre de Guantanamo) dont la progéniture n'a pu être prise en compte<sup>86</sup>. On trouve également le cas de la famille Trocmé de Guantanamo : le père,

---

<sup>86</sup> La vétusté du registre et ses lacunes sont ici responsables de la corruption des données.

la mère et le fils ont fait l'objet de trois immatriculations distinctes, les parents ont chacun été signalés comme chef de famille (constituant à eux seuls deux familles monoparentales) alors qu'en réalité nous n'avons affaire qu'à une seule famille de trois membres. Les errances de ce genre dans la base de données sont assez rares, mais elles doivent être soulignées. Elles sont peut-être dues à un défaut de conception de la base, mais elles peuvent également être imputées aux lacunes des registres, et au caractère très ponctuel des enregistrements qui participe à leur donner un aspect figé que l'extrême plasticité de la base de données ne parvient pas toujours à surmonter.

Les familles nombreuses présentes dans le bas du tableau, si leur nombre est moins important, représentent tout de même plus de 34% des familles françaises. Peu de choses distinguent ces familles des autres si ce n'est que sur les 33 chefs des familles les plus nombreuses (de 6 à 9 enfants) on compte une large part d'individus mariés : ils sont 26, contre 4 veufs et 3 personnes dont le statut matrimonial est inconnu. Peu d'éléments en notre possession nous permettent de mesurer la rareté, ou au contraire la fréquence, de telles structures familiales, si ce n'est un chiffre : d'après les publications de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE)<sup>87</sup> et de l'Institut National d'Études Démographiques<sup>88</sup> sur la fécondité des femmes françaises, dans les années 1900, le nombre moyen d'enfants par femmes oscillait entre 2 et 2,5 enfants. Il semblerait, si l'on mesure les naissances au sein de la population française à l'aune de ce chiffre, que les Français de Cuba, malgré le faible nombre de familles enregistrées, soient plus productifs que la moyenne puisqu'il a été question de 3,7 enfants par famille. La prudence nous impose de ne pas aller plus loin dans nos supputations faute de connaissances et d'éléments de référence sur le sujet. Il serait bon, en revanche, de se pencher un peu plus sur la question du statut matrimonial.

---

<sup>87</sup> **Daguet, Fabienne**, « La Fécondité au cours du XXe siècle », *Insee Première*, n°873, Division Enquêtes et Études Démographiques, Insee, Décembre 2002. [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ip873.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip873.pdf) , Consulté le 18 août 2010.

<sup>88</sup> **Toulemon, Laurent**, « Combien d'enfants ? Combien de frères et sœurs depuis cent ans ? », *Populations & Sociétés*, Bulletin mensuel d'information de l'Ined, n°374, Décembre 2001. [http://www.ined.fr/fichier/telechargement/25513/telechargement\\_fichier\\_fr\\_publication\\_pop\\_et\\_soc\\_francais\\_374.1.pdf](http://www.ined.fr/fichier/telechargement/25513/telechargement_fichier_fr_publication_pop_et_soc_francais_374.1.pdf) , Consulté le 18 août 2010.

Chez nos 191 chefs de famille, on trouve 38 femmes et 153 hommes. Le nombre bien plus important d'hommes n'est plus une surprise puisque, comme nous l'avons dit précédemment, beaucoup d'immatriculations ont été faites au nom du ou des hommes de la famille.

Sur les 38 femmes immatriculées en tant que mères de famille, seules 6 d'entre elles sont mariées : elles font presque toutes partie de ces femmes immatriculées seules mais arrivées à Cuba avec leur époux et leur progéniture. Sur ces 6 femmes, les époux de 5 d'entre elles sont présents dans la base de données, et pour certaines tous leurs enfants. Tel est le cas de la famille Borghi dont les parents Ange et Angèle, arrivés de Corse certainement ensemble, ont pris la décision d'immatriculer tous les membres en septembre 1895. Les parents Borghi, enregistrés de façon individuelle, ont tous les deux été classés dans la case « Parent » du fait de la présence de leurs 5 fils dans les registres, et par conséquent, ils comptent, tout comme les quatre autres femmes et leurs époux respectifs, pour deux chefs de famille. En ce qui concerne la sixième femme mariée, le nom de son époux n'étant pas fourni, il ne nous est pas permis de savoir si elle s'inscrit dans la même logique que ses consœurs.

À ces mères de famille mariées s'ajoutent 5 femmes dont le statut matrimonial est inconnu, 2 mères divorcées, 2 célibataires et 23 veuves. Les 2 migrantes divorcées sont âgées de 44 et 38 ans, se sont des femmes actives (une ménagère et une couturière) arrivées en 1901 et 1910 de Paris. Elles ont chacune un enfant et résident à La Havane (rue Aguila et rue Chacon). Les mères célibataires sont plus jeunes (28 et 26 ans), elles travaillent toutes deux dans le textile (modiste et couturière). L'une vient de France et l'autre est la fille d'un migrant français inscrit sur les registres de l'agence consulaire de Matanzas depuis 1858. Elles vivent également à La Havane (rues O'Reilly et Corrales) et ont chacune un enfant.

Les 23 mères de famille veuves sont nettement plus âgées que les autres : elles affichent une moyenne d'âge de près de 53 ans, la plus jeune ayant 29 ans et la plus vieille 74 ans. Elles ont en moyenne 2,7 enfants même si deux d'entre elles en possèdent 6 et une autre 9. Plus de la moitié de ces femmes travaillent (modistes, commerçantes, couturières, pharmaciennes, et pour certaines propriétaires voire rentières). Elles sont 17 à vivre à La Havane et ce dans tous les types de quartiers, allant du Prado pour les plus fortunées aux faubourgs ouvriers de Calzada del Monte. Elles ne sont que 9 à être nées en France, les autres étant française par le sang ou par le mariage. Les 5 femmes dont le statut matrimonial reste inconnu ont des profils similaires aux précédentes : elles travaillent presque toutes dans le monde du textile et de la mode

et résident dans la vieille Havane (rue Industria, Compostella, Obrapia, Villegas, etc.). Elles sont toutes nées en France et ont en moyenne 2 enfants chacune.

Aux 38 mères de famille s'ajoutent donc les 153 pères de famille dont la moyenne d'âge est d'environ 42 ans, contre 47 ans pour les femmes. Une très large majorité de ces hommes (85,6% soit 131 individus) sont mariés : les immatriculations de 117 mentionnent les noms et prénoms de leurs épouses. Ces chefs de famille sont 34 à être nés à Cuba contre 77 en France. Ils sont 69 à résider à La Havane (principalement dans la vieille ville), 9 à Santiago de Cuba et 7 à Banes et Pinar del Rio. 116 de ces hommes mariés sont également des hommes actifs, issus de toutes sortes de professions. 11 d'entre eux sont des protégés français venus de l'Empire Ottoman. Ils ont en moyenne 41 ans et plus de 4 enfants.

Les autres chefs de famille sont des veufs (9 personnes) auxquels s'ajoutent un célibataire et 12 hommes dont le statut matrimonial n'est pas connu. Ces hommes veufs affichent une moyenne de presque 53 ans (ils ont entre 27 et 74 ans) et 3 enfants. Ils sont pour la plupart nés en France et résidents havanais. Ils proviennent essentiellement de pays latino-américains et sont 6 à avoir déclaré une profession. Le seul père célibataire est un tailleur de l'Ariège, François Rives, débarqué à La Havane, où il réside au 38 de la rue Amargura. M. Rives est arrivée dans l'île avec ses deux enfants naturels. Les 12 pères dont on ne connaît pas le statut marital présentent des profils similaires aux autres : ce sont des hommes actifs, originaires de France et vivant à La Havane pour la plupart. Ils ont environ 46 ans et moins de 4 enfants.

Ces chefs de famille nous montrent donc des profils assez peu semblables. Seuls les veufs offrent des caractéristiques communes : même âge et même nombre d'enfants en moyenne. D'une façon générale, et contrairement aux conclusions tirées au sujet de l'ensemble des communautés, les femmes, dans le cadre de la famille, sont plus jeunes que leurs homologues masculins, en particulier lorsqu'elles sont célibataires. Si on note un nombre d'enfants plus élevé chez les hommes, il reste difficile d'établir une comparaison constructive entre les chiffres puisque le nombre d'enfants chez les femmes mariées est d'emblé faussé par le fait que leur prise en compte en tant que chefs de famille est presque factice comme nous l'avons déjà vu. Restent alors les célibataires et ceux dont le statut matrimonial est inconnu, trop peu nombreux pour aboutir des conclusions fondées.



**Figure 15: FRANÇAIS CHEFS DE FAMILLE : SEXE, ÂGE MOYEN ET NOMBRE DE D'ENFANTS.**

	<i>Statut Mari- tal</i>	<i>Nombre de personnes</i>	<i>Age moyen</i>	<i>Nombre d'enfants en moyenne</i>
<b>Hommes</b>	Mariés	131	41	4
	Veufs	9	53	3
	Célibataires	1	62	2
	Inconnu	12	46	3
		<b>153</b>	<b>42</b>	<b>4</b>
<b>Femmes</b>	Mariées	5	35,5	2
	Veuves	23	53	3
	Célibataires	2	27	1
	Divorcées	2	41	1
	Inconnu	5	42,2	2
		<b>38</b>	<b>47</b>	<b>2</b>

Comme le montrent les profils des hommes et des femmes dont il vient d'être question, la majorité de ces familles vivent à La Havane (110 familles au total), les autres se répartissent en petits groupes dans l'île : elles sont 11 à Santiago de Cuba, 8 à Pinar del Rio et Matanzas pour les villes les plus importantes. Une vingtaine de ces familles vivent isolées dans des petites villes ou des villages de campagne. Ces familles de migrants sont arrivées dans l'île entre 1854 et 1910, et elles proviennent, comme le montre le tableau ci-dessous de partout, mais surtout de la France.

**Figure 16: PROVENANCE DES FAMILLES FRANÇAISES DE CUBA.**

<b>Provenance</b>	<b>Nombre de familles</b>
<b>France</b>	70
<b>Cuba</b>	49
<b>Inconnu</b>	40
<b>États-Unis</b>	7
<b>Empire Ottoman</b>	6
<b>Espagne</b>	5
<b>Porto Rico</b>	5
<b>Mexique</b>	1
<b>Venezuela</b>	1
<b>Pérou</b>	1
<b>Saint Domingue</b>	1
<b>Costa Rica</b>	1
<b>Colombie</b>	1
<b>Canaries</b>	1
<b>Équateur</b>	1
<b>Total</b>	191

L'existence de famille d'immigrés est donc un fait avéré en ce qui concerne la population française de Cuba. Elle n'est absolument pas majoritaire puisque sur 1257 personnes immatriculées, 1066 (près de 85%) ne sont pas identifiées comme étant à la tête d'une famille. Cependant, très peu d'éléments nous permettent de faire la distinction entre les familles émigrées et les familles d'immigrants, les premières ayant vécues la migration et les secondes étant le fruit de cette migration.

## 2. *Endogamie et exogamie chez les Français de Cuba.*

Difficile pour nous d'identifier clairement nos deux types de famille de migrants lorsque les sources, les registres d'immatriculation en l'occurrence, sont peu prolixes à ce sujet et montrent, une fois de plus, leurs limites. D'autres sources, telles que les registres d'État Civil tenus par les agents consulaires en charge de cette fonction, pourrait parfaire nos connaissances et alimenter davantage notre base de données. Faute d'avoir pu faire ce travail colossal, nous tenterons pour ce faire d'exploiter au maximum le contenu des registres afin d'identifier les familles françaises nées sur le territoire cubain de celles venues faire leur vie à Cuba.

Établir une distinction entre les mariages endogames et les mariages exogames avec des Cubains peut-être un premier indicateur assez fiable de la nature des familles, en particulier les unions contractées avec des natifs de Cuba, impliquant de fait l'antériorité de la migration. En revanche, rien ne nous permet de considérer tous les mariages endogames, s'il en existe, comme des unions antérieures à la migration dans la mesure où les dates et les lieux de ces mariages ne sont que très occasionnellement retranscrits dans les registres, n'ayant de ce fait pas fait l'objet d'une catégorisation. Pour tenter de distinguer les mariages hors de la communauté française contractés par nos migrants, en l'absence de données dans les registres sur ces unions et/ou sur les conjoints, nous avons procédé de façon très empirique en nous basant, comme nous l'avons fait précédemment, sur les consonances patronymiques espagnoles des époux cubains. Nous avons choisi de rassembler tous les mariages contractés par les Français immatriculés, et dont le nom et le prénom de l'époux figurent au registre consulaire, dans un immense tableau situé en Annexe n°6 et dans lequel figure en sus le sexe du migrant marié. Nous avons choisi de ne pas nous limiter aux seuls mariages, et d'inclure dans nos comptes

les veufs français dont les noms et prénoms des conjoints ont été fournis par les registres ainsi que les parents des Français immatriculés et nés à Cuba, migrants issus de la première génération. Ces données ont subi le même traitement que les mariages, mais ont fait l'objet de deux autres tableaux (Annexe n°6). Le choix d'inclure les veufs dans cette tentative d'identification des unions exogames et endogames peut être remis en cause puisque ni la date, ni le lieu de décès du conjoint du migrant immatriculé ne sont présents dans les registres : nous n'avons donc aucune certitude que le mariage ait un quelconque rapport avec la migration du conjoint survivant. Face à cette incertitude, nous avons cependant refusé d'écarter les veufs de notre étude dans la mesure où elle ne se limite pas à l'analyse de la provenance des compagnons des Français, mais concerne les Français eux-mêmes. En effet, il nous importe de savoir si nos migrants ne sont pas eux-mêmes les fruits de précédentes unions franco-cubaines, voire de mariages endogames, et nés dans l'île. C'est pour cette raison que nous nous sommes tournés vers les migrants nés dans l'île dont les noms et prénoms des parents étaient présents dans les registres. Nous avons utilisé pour les parents des migrants le même procédé empirique appliqué aux Français (veufs et mariés) immatriculés : tenter de reconnaître les noms des époux à consonance espagnole.

*a. Les unions extracommunautaires.*

Les noms et prénoms des époux (vivants ou défunts au moment de l'immatriculation) que nous avons identifiés de façon absolument expérimentale comme étant cubains ont été signalés par la couleur rouge.

206 migrants français mariés et dont le nom de l'époux est connu ont été identifiés. Comme le montre la Figure 17 en page 84, près de 30% de ces 206 mariages ont été reconnus comme étant des unions entre natifs français et Cubains (61 unions). Le nombre d'hommes mariés enregistrés étant plus important que celui des migrantes immatriculées, la plupart des conjoints étrangers identifiés sont donc des femmes. En effet, sur les 61 mariages franco-cubains que nous avons relevé, seule une femme née en France faisait partie des contractants français, tous les autres étant des hommes. En revanche, deux des femmes mariées et enregistrées (Elvira Piedra y Martinez, épouse de Jean Ernest Latour et Barbara Valdivia, épouse d'Auguste Cachau) sont en réalité des Cubaines (l'une née à Güira de Melena et l'autre à Sancti Spiritus) devenues françaises par le biais de leur mariage avec des Français. Au nombre des mariages

extracommunautaires on doit ajouter ceux contractés entre des protégés français et des femmes identifiées comme étant cubaines. Ces unions, qui figure sur le tableau récapitulatif page 84, sont au nombre de 9 et comptent pour un peu plus de 4% de toutes les unions exogames. En regroupant les mariages extracommunautaires établis entre Cubains et Français de tous horizons (nés en France, à Cuba ou ailleurs, protégés, etc.), ils arrivent à atteindre environ 34% des mariages enregistrés.

Du côté des veuves, sur les 37 Français dont les noms des conjoints défunts sont mentionnés, seuls 2 hommes immatriculés semblent avoir contracté des mariages avec des femmes cubaines décédées depuis (représentant ainsi 5,4% des veuves). A l'inverse, on compte 11 Cubaines immatriculées dans les registres consulaires en tant qu'épouses de Français défunts. Ces veuves, presque toutes nées à Cuba (l'une d'elles vient des Canaries), ont acquis la nationalité française par le biais de leurs mariages. Pour différencier ces femmes immatriculées en tant que Françaises mais d'origine étrangère, nous avons choisi la couleur orange vive. Elles comptent pour 29,6% des veuves. Les unions exogames chez les veufs français présents dans les registres représentent donc un total de près de 35% des unions.

Chez les migrants de première génération, parents de nos Français nés sur le sol cubain, les calculs deviennent plus approximatifs dans la mesure où seuls les migrants nés à Cuba et dont les noms du père et de la mère figurent sur les registres ont été sélectionnés, excluant par là les 63 Français nés dans l'île dont les renseignements concernant leurs parents ne figurent pas. Notre étude des unions parentales devra donc se baser sur un panel de 138 unions ayant donné naissance à 269 de nos immatriculés tous statuts matrimoniaux confondus. Dans les unions parentales, les couples ayant donné naissance à un ou plusieurs enfants immatriculés et compris dans notre étude des pratiques matrimoniales ont été encadrés en bleu dans notre tableau, dans l'Annexe n°6, consacré aux parents des migrants. Comme pour les veuves et les mariages, les noms des parents qui nous semblaient être étrangers, et cubains plus particulièrement ont été mis en rouge. La part des unions (formelles ou consensuelles) exogames chez les parents des migrants nés à Cuba s'élève à 43%.

Figure 17: EXOGAMIE ET ENDOGAMIE CHEZ LES FRANÇAIS DE CUBA.

	Mariages exogames		T O T A L	Mariages endogames				T O T A L	TOTAUX
	Franco-cubains	Autres		Entre natifs français	Avec un des conjoints né à Cuba	Entre Français nés à Cuba	Autres ou Inconnu		
<b>Veufs</b>	13	0	<b>13</b>	15	7	0	2	<b>24</b>	<b>37</b>
<b>Mariés</b>	61	9	<b>70</b>	98	28	1	9	<b>136</b>	<b>206</b>
<i>Sous total</i>	<b>74</b>	<b>9</b>		<b>113</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>11</b>		<b>243</b>
	<b>83</b>			<b>160</b>					
<b>Parents des migrants</b>	60	0	<b>60</b>	0	0	0	79	<b>79</b>	<b>139</b>
<i>Sous total</i>	<b>134</b>	<b>9</b>		<b>113</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>90</b>		<b>382</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>143</b>			<b>239</b>					

Les unions exogames représentent donc 34% des unions (actuelles ou passées au moment de l'immatriculation) pour lesquels les noms et prénoms des conjoints sont connus et 25% de tous les types d'unions, que l'identité des deux contractants soit connue ou non (300 Français au total). Lorsque l'on rajoute les unions contractées par les parents des migrants nés à Cuba, on arrive à 37,5% d'unions considérées comme exogames sur les 382 identifiées. Le taux le plus important d'unions (formelles ou consensuelles) contractées avec des étrangers se trouve chez les migrants de la première génération et le plus faible chez les Français mariés venus se faire enregistrés. Difficile pour nous d'évaluer la portée de ces conclusions, de même que l'importance, ou au contraire l'insignifiance, de ces chiffres. Les parents ayant contracté à Cuba une union exogame et dont les enfants ont, eux aussi opté pour des unions en dehors de la communauté française, ont été signalés dans le tableau qui leur est consacré (Annexe n°6) par un astérisque à la fin de leurs noms. Sur les 16 parents identifiés dont les enfants figurent soit dans le tableau des mariages, soit dans celui des veuages, les enfants de 10 d'entre eux sont, ou ont été, à leur tour mariés à des étrangers (cubains plus vraisemblablement). On peut donc parler dans ces quelques cas de reproduction d'un modèle parental, mais le panel étudié

étant extrêmement réduit, il paraît difficile de pouvoir explorer plus en avant cette hypothèse. Les pourcentages que représentent ces unions internationales, peu importants puisque près des 75% des unions (parents exclus) n'ont pas été identifiés comme exogames, nous laissent supposer cependant qu'il ne s'agit pas là d'une pratique extrêmement répandue dans les colonies si l'on se base sur les seules données fournies par les registres. En revanche, on peut se demander pour quelle(s) raison(s) le nombre d'hommes ayant contracté des unions avec des Cubaines est aussi important ? Et à l'inverse pourquoi si peu de femmes françaises semblent avoirs contracté ce type d'union ?

Une réponse à cette dernière question nous est très largement soufflée par les conclusions de Patrick Weil sur les discriminations causées par la législation sur la nationalité française :

« À partir de 1803, les femmes françaises qui épousent un étranger prennent la nationalité de leur mari, perdent leur nationalité française et sont immédiatement soumises au statut de l'étranger en France. Le phénomène touche quelques centaines de femmes chaque année au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Mais [aussi] au début du 20<sup>e</sup> siècle, quand l'immigration masculine devient plus importante (...). »<sup>89</sup>

La perte de l'identité française consécutive à un mariage avec un étranger est probablement à l'origine du fait que peu de femmes françaises mariées à un Cubain ont été immatriculées sous une nationalité qu'elles ne possédaient plus. Si tel était le cas on peut alors se demander pourquoi Maria Teofila Aguerre, migrante française immatriculée en 1894, figure, ainsi que son époux Pedro Palomino, sur les registres d'immatriculation ? L'un des explications plausibles serait que Pedro soit lui-même de nationalité française, chose impossible à vérifier puisque seuls les noms et prénoms des conjoints sont mentionnés. En revanche, en croisant les données de la base « Registres d'immatriculation », on constate que notre migrante a un jeune frère, Jean Michel, qui s'enregistre en 1896, deux ans après sa sœur : tous les deux procèdent à leur immatriculation en présentant un acte de reconnaissance d'un parent (posthume dans le cas Jean Michel). Il s'agit très certainement d'un acte établi par leur père Jean Aguerre dont ils sont les enfants naturels. Maria Teofila Aguerre s'étant faite immatriculée alors qu'elle était déjà mariée à Pedro Palomino, on peut se demander si cette reconnaissance a posteriori

---

<sup>89</sup> **Weil, Patrick**, « Histoire et mémoire des discriminations en matière de nationalité française », in *20<sup>e</sup> Siècle*, n°84, octobre-décembre 2004, pp.5-22. Consulté le 12 septembre 2010. <http://www.patrick-weil.com/>.

explique sa présence dans les registres en tant que Française, outrepassant le fait qu'elle soit éventuellement mariée à un étranger.

En ce qui concerne la prépondérance des unions exogames masculines, les sources en notre possession n'éclairent ou ne mettent nullement en évidence ce fait. Cependant, les pratiques matrimoniales d'autres migrants contemporains de nos Français à Cuba peuvent nous aider à comprendre les finalités de ces unions hors de la communauté. Dans un article consacré aux migrantes grecques à Paris, Despina Papadopoulou<sup>90</sup> s'intéresse à la question des pratiques matrimoniales de ces femmes, mais également à celles de leurs confrères grecs.

L'étude la communauté grecque effectuée par l'auteur montre que les mariages exogames sont fréquents à l'intérieur de ce groupe, en particulier chez les hommes : cette exogamie s'explique selon elle par une volonté de la part des Grecs de « faire souche » en France. Elle a également été favorisée par le fait que les mariages endogames grecs nécessitent des arrangements beaucoup plus contraignants avec la famille de la fiancée, alors qu'épouser une Française s'avère plus facile. Le caractère masculin de l'exogamie grecque est intimement lié aux exigences sociales : le critère de la position sociale du conjoint n'est pas valable chez les hommes grecs, alors que chez les femmes il prédomine. Ainsi, elles épousent un étranger faisant partie de l'élite française ou étrangère. La part des unions extracommunautaires chez les migrants appartenant à l'élite grecque est bien plus importante que chez les Français de Cuba : le nombre d'unions exogames masculines grecques entre 1896 et 1918 s'élève à 45,10% contre 20,45% chez les femmes. Nous sommes donc loin des 21% d'unions mixtes françaises. On peut se demander dans quelle mesure les conclusions tirées par Despina Papadopoulou sont applicables aux cas français et si ces pratiques qu'elle décrit comme étant celle d'un groupe social précis sont conditionnées par cette appartenance sociale ? La volonté de la part des migrants de « faire souche » par le biais de mariages exogames semble être un procédé universellement applicable à tous processus migratoires, le mariage avec un autochtone favorisant l'intégration dans le pays. On peut supposer qu'il en va de même pour les questions relatives à l'homogamie : loin du groupe social auquel il appartient, le migrant, dont le célibat

---

<sup>90</sup> **Papadopoulou, Despina**, « Les femmes des élites grecques à Paris à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Rapports de genre et engagement dans la vie publique », in **Lillo, Natacha ; Rygiel, Philippe (dir.)**, *Images et représentations du genre en migration*, Paris, Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle (Paris I/CNRS), Publibook Universités, 2007, p.119 à 126.

est évidemment une condition sine qua non, a sans doute plus de facilité à s'affranchir de cette appartenance sociale, lui permettant ainsi de contracter plus librement une union extra-communautaire.

« Bien que beaucoup d'émigrants choisissaient le célibat, certains émigraient en famille ou se [mariaient] dans le milieu d'accueil. Ceux qui quittaient le village en famille observaient des pratiques matrimoniales endogames, choisissant des conjoints originaires de leur village ou d'un village voisin et issus de familles de cultivateurs ou de cultivateurs-artisans. **Les émigrants célibataires qui ensuite se mariaient choisissaient des conjoints d'origines sociales et professionnelles parfois très différentes et avaient des pratiques matrimoniales exogames.** »<sup>91</sup>

Dans son étude de la communauté basque, Marie-Pierre Arrizabalaga parvient à la même conclusion : certains migrants, célibataires et souvent libérés de toutes contraintes familiales telles que celles liées aux processus successoraux chez les Basques<sup>92</sup>, une fois arrivés à destination sont plus à même d'épouser un étranger.

La complexité de la population française immatriculée, faite de migrants débarquant dans l'île mais aussi de migrants anciennement installés à Cuba, et des descendants de ces derniers, introduit quelques nuances au schéma des unions exogames décrit. Dans les tableaux situés en Annexe n°6 constitués à partir des mariages et des veuvages français, les modes d'acquisition de la nationalité française (naissance sur le sol français, parents français, naturalisation, mariage, etc.) des migrants mariés ou veuf ont été mis en lumière. Les Français nés à Cuba d'un ou de parents français ont été identifiés par la couleur verte ; les noms des Français identifiés de façon empirique comme étant nés d'une union extracommunautaire entre Français et Cubains ont été colorés en jaune ; les migrants nés à l'étranger sont signalés par du beige ; les naturalisés français sont en violet ; les protégés français en gris et les personnes devenues françaises par le mariage sont en orange. 4 personnes dont le mode d'obtention de la nationalité française nous est inconnu ont été signalées par la retranscription de leurs noms et pré-

---

<sup>91</sup> **Arrizabalaga, Marie-Pierre**, «Structures familiales et destins migratoires à Sare au XIXe siècle», *Lapurdum*, 1997, n° II, pp. 237-255. Consulté le 5 septembre 2010 sur <http://lapurdum.revues.org/index1817.html>.

<sup>92</sup> Les pratiques successorales dans certaines régions françaises, en particulier dans le Pays Basque, étaient encore régies par le droit d'aînesse ou par l'héritage intégral: la maison familiale, les terres, toutes les possessions allait à l'aîné, ou à l'unique héritier (cadet, fille, ...), laissant les autres enfants avec peu de ressources et peu de perspectives d'avenir. Ces derniers composaient le gros des vagues migratoires depuis ces départements. Voir : **De Charnisay, Henry**, *L'Émigration basco-béarnaise en Amérique*, Op. Cit.



noms en italique gris. Tous les autres migrants présents dans ces tableaux dont les noms n'ont subi aucune mise en couleur, ni aucune modification, sont des Français nés sur le sol français (métropole et colonies comprises).

Sur les 63 unions (incluant les veuves) considérées par nous comme étant exogames, les modes d'obtention de la nationalité des conjoints français se répartissent ainsi :

- 29 des conjoints français sont nés en France,
- 19 sont nés à Cuba de parents français,
- 10 sont nés à Cuba d'un père français et d'une mère cubaine (le contraire n'existant pas),
- 3 sont des Français nés à l'étranger (Espagne et Louisiane),
- et enfin, 2 sont des protégés français (né dans l'Empire Ottoman et en France).

Les unions exogames contractées par des Français venant de France (46%) sont donc à égalité avec celles des Français natifs de Cuba (46% dont 16% nés d'une mère cubaine). Les autres Français, nés à l'étranger et les protégés français représentent respectivement 5% et 3%. On peut supposer que les Français arrivés à Cuba (provenant de France ou d'ailleurs) correspondent de façon générale au schéma migratoire décrit par Marie-Pierre Arrizabalaga, arrivés seuls et ayant choisi de s'unir à une Cubaine, témoignant par là de leur volonté de s'installer de façon permanente dans l'île. Mais cette nécessité d'intégration n'existe pas, car inutile, chez les Français natifs de Cuba : les hommes venant se faire immatriculer nés à Cuba et mariés à des Cubaines ne se posent pas la question de l'intégration dans un pays qui est le leur. Dans le cas des migrants nés d'une mère cubaine et d'un père français, les mariages hors de la communauté française peuvent être perçus comme la reproduction d'un schéma matrimonial familial instauré par leur père. Par ailleurs, le fait que ces hommes mariés soient eux-mêmes les fruits de mariages franco-cubains prouve l'existence assez ancienne de pratiques exogames chez les migrants les plus vieux des colonies françaises. Chez les autres migrants de la deuxième génération nés de parents français, on peut tout simplement invoquer la proximité d'avec les Cubains, l'absence de barrières culturelles dues à leur naissance dans l'île favorisant l'exogamie. Quelles que soient les raisons qui poussent les Français à contracter des unions en dehors du cercle français, nous ne pouvons pas nier que ces mariages existent et qu'ils sont très minoritaires puisque près de 80% des unions relevées dans les registres sont des mariages entre Français.

b. *Les unions intracommunautaires.*

« L'émigration basco-béarnaise en Amérique est caractérisée par l'esprit de retour qui animait les partants. Si beaucoup d'entre eux, pour diverses raisons, se sont fixés à l'étranger, ils se sont efforcés de ne pas rompre avec la mère patrie. Ceux qui ne revenaient pas, après fortune faite, finir leur jour dans les Pyrénées, **retournaient quand même au pays natal soit pour se marier**, soit pour y rechercher des parents et les ramener avec eux, soit pour y faire des séjours. De toute façon, ils restaient en relation avec la France, envoyant régulièrement de l'argent à leur famille. »<sup>93</sup>

Si, comme nous l'avons vu, la recherche d'un conjoint en dehors de la communauté effectuée par un migrant peut être interprétée comme l'expression d'une volonté de faire souche dans le pays qui l'accueille ou encore comme la reproduction de pratiques familiales, les pratiques endogames peuvent être lues, à l'inverse, comme une affirmation d'une identité ou un moyen de sauvegarde de cette identité. Les propos d'Henry de Charnisay au sujet des Basques et de Béarnais partis faire l'Amérique le prouvent : la question de l'émigration en famille et du mariage intracommunautaire est intimement liée à ce souci de préservation d'une identité nationale, mais surtout régionale, dans le cas des Basques et des Béarnais.

Pour Marie-Pierre Arrizabalaga<sup>94</sup>, spécialiste de la communauté basque, c'est à la femme française (basque en l'occurrence) qu'incombe la tâche ou le devoir de maintenir ce lien identitaire. Pour l'auteur, la femme joue un rôle prépondérant dans le développement de liens communautaires dans la mesure où le mariage, endogame en particulier, devient dans le processus migratoire un élément identitaire fondamental. Il semble également que la présence de la femme soit déterminante pour l'installation définitive des migrants dans leur pays d'accueil: lorsque la femme est mariée à un migrant avant le départ, son immigration est une immigration familiale, et lorsqu'elle est célibataire, le fait de fonder une famille dans le pays qui l'accueille modifie et réduit considérablement les possibilités de retour vers le pays d'origine. D'après Marie-Pierre Arrizabalaga, pour satisfaire les préférences des hommes

---

<sup>93</sup> De Charnisay, Henry, *L'Émigration basco-béarnaise en Amérique*, Introduction, p.13, Op. Cit.

<sup>94</sup> Arrizabalaga, Marie-Pierre, « Les femmes pyrénéennes et l'émigration transatlantique aux XIXe et XXe siècles : une réalité mal connue », in Lillo, Natacha ; Rygiel, Philippe, *Rapports sociaux de sexe et immigration, Mondes atlantiques XIXe-XXe siècles*, Paris, Actes de l'histoire de l'immigration, Ed. Publibook Université, 2006, p.59 à 70.

basques en matière d'épouse, dans le cas des populations basques en Amérique, l'arrivée de jeunes femmes célibataires en provenance du pays basque est stimulée par la mise en place de véritables réseaux matrimoniaux : on fait venir sa fille ou sa sœur pour la marier avec un ami basque et on épouse soi-même la fille ou la sœur d'un immigré basque. Cette mise en œuvre informelle de moyens permettant de maintenir le lien entre la France, entre leurs origines, et le pays où ils se trouvent n'est pas le seul fait Basques. Pour Annick Foucrier, la mise en place de ces réseaux, qu'elle qualifie de « chaînes migratoires », est la garantie du renouvellement des vagues migratoires françaises à destination d'un même pays.

« Comme pour d'autres nationalités, l'immigration des Français à la fin du siècle n'est nouvelle qu'en partie. Elle est le prolongement des migrations précédentes. Les expatriés entretiennent des relations personnelles avec leurs familles et leurs amis restés en France. De part et d'autre de l'Atlantique et du continent américain, les lettres, les voyages maintiennent les contacts. (...) Ce sont ces réseaux familiaux ou de connaissances qui font vivre les chaînes migratoires par lesquelles la population française (...) se renouvelle. »<sup>95</sup>

L'existence supposée de tels réseaux entre la communauté française de Cuba et les diverses régions d'origines des migrants est difficile à prouver compte tenu des limites que nous imposent les sources. Cependant, sur nos 1257 Français immatriculés, deux d'entre eux, à travers leur mobilité et ce maintien des contacts dont parle Annick Foucrier, nous permettent d'affirmer, peut-être pas l'existence de réseaux de ce genre, mais la pratique de mariages endogames avec des femmes de leurs régions d'origine.

Le plus âgé de ces deux migrants est un certain Jean Pierre Barès, né à Izaut-de-l'Hôtel en Haute Garonne. Lors de son immatriculation en 1901, il avait 49 ans et exerçait à La Havane en tant que chaudronnier. Arrivé pour la première fois à Cuba à l'âge de 29 ans, en 1872, il effectue de nombreux voyages entre la France et Cuba (comme en témoigne par exemple le renouvellement de son passeport fait à Saint-Gaudens en septembre 1900). Au cours de l'un de ses voyages, il épouse Baptistine Eucausse, qu'il ramène à Cuba et avec qui il aura trois enfants.

---

<sup>95</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe- XXe siècles*, Sous-chapitre « Le renouvellement », p.279, Op. Cit.

Le plus jeune des deux migrants s'appelle Pierre Vidal. Il est né à Rivesaltes dans les Pyrénées Orientales et est âgé de 23. Il exerce en tant que maçon et habite au n°86 de la rue Villegas à La Havane. Arrivé à Cuba le 8 février 1900, il repart aussitôt pour la France pour aller chercher une femme dans la région de Perpignan. Il revient dans l'île en 1901, avec et marié à Joséphine Thérèse Françoise Olive.

Ces deux cas sont de véritables exemples de mariages profondément endogames : il n'est plus question ici d'épouser uniquement une française, mais de se rapprocher le plus possible, pour le migrant, de ses origines régionales, d'un mode de vie et de valeurs identitaires particulières. Ces exemples sont rares et difficiles à trouver compte tenu de la nature des informations contenues dans les registres.

Des mariages endogames plus classiques, contractés entre Français et ce quelle que soit leur région d'origine, sont beaucoup plus fréquents dans les registres. Au vu des tableaux placés en Annexe n°6 et des chiffres présentés dans la Figure 17, on note que ces mariages franco-français sont, en général, majoritaires et concernent aussi bien des Français nés en métropole qu'à Cuba, ou ailleurs sur le globe. Les unions endogames comptent au total pour 62,5% de tous types d'unions chez les Français immatriculés et leurs parents. Chez les veufs et les couples mariés 65,8% des unions sont faites au sein de la communauté française, et chez les parents des migrants, on compte 56,8% d'unions endogames.

Sur les 37 veuvages enregistrés, 24 étaient des unions endogames, représentant près de 65% de ces veuvages. Parmi ces unions endogames contractées par les veufs, on compte 40,5% d'unions entre Français nés en France (15 veufs), 18,5% d'unions ayant lié un Français né en France et Français né à Cuba, et enfin 5,4% de ces unions endogames concernaient des couples dont l'un ou les deux époux étaient soit né(s) à l'étranger, soit un protégé ou un naturalisé français.

Chez les couples mariés immatriculés, on dénombre 136 mariages entre Français sur 206 unions soit 66% des mariages endogames. L'endogamie chez les couples mariés immatriculés, comme le montre la Figure 17 située page 84, se répartit comme suit : 47,5% de ces unions se sont fait entre personnes nées sur le sol français (98 des mariages), 13,5% concernent des couples dont un des contractants est né dans l'île, 0,48% (soit un seul mariage) des unions intra-communautaires concernent deux Français nés à Cuba et 4,36% de ces mariages ont été conclus entre un ou des Français nés à l'étranger et/ou des protégés français, ces der-

niers ayant été, tout comme les parents des migrants, rangés dans la colonne « Autre ou Inconnu » du tableau récapitulatif. Les parents de nos migrants apparaissent dans cette colonne dans la mesure où les registres n'apportent aucune précision quant à leurs lieux de naissance, les identités des parents ne figurant qu'à titre informatif, le plus souvent, dans les immatriculations de leurs descendants.

Malgré l'absence de données nous permettant d'affirmer l'existence de réseaux, entre la France et Cuba, favorisant les pratiques matrimoniales endogames, les analyses que nous ont permis de faire les contenus des registres, même si elles sont loin d'être exhaustives et peut-être assez peu représentatives des procédés matrimoniaux auxquels se sont livrés les Français à Cuba, nous permettent, au vu des chiffres, d'affirmer la préférence des immigrants français pour les unions intra-communautaires puisque ces dernières comptent pour 62,5% des unions contractées par les migrants immatriculés contre 37,5% d'unions exogames. Au sein des alliances endogames, on note également la prépondérance des unions (veuvages ou mariages) contractées entre les « jus soli » c'est-à-dire entre les migrants nés en France qui représentent 46,5% des unions endogames. Viennent ensuite les couples dont l'un des contractants est né à Cuba (14,4%), puis les unions établies par des Français nés à l'étranger (parmi lesquels se trouvent les protégés, les naturalisés, etc.) avec 4,52% et enfin, la seule union présente dans les registres dont les deux contractants sont des fils et fille de primo-arrivants français à Cuba. Des primo-arrivants dont les pratiques matrimoniales semblent bien moins tranchées que celles de leurs enfants, ayant beaucoup plus eu recours que ces derniers aux unions extra-communautaires. Alors que chez les parents des migrants la répartition des unions entre endogamie et exogamie se fait de façon plutôt égale (respectivement 43,2% et 56,8%), chez leurs enfants, l'endogamie est en moyenne deux fois plus importante que l'exogamie (respectivement 65,8% contre 34,1%).

A l'instar de Marie-Pierre Arrizabalaga, d'Annick Foucrier et d'Henry de Charnisay, on peut sans risques interpréter cette préférence pour l'endogamie comme une volonté, consciente ou non, de la part des migrants français de chercher à perpétuer une identité, une tradition, une culture française loin de la France : si le mariage du migrant est lu comme une manifestation de son envie de faire souche dans son lieu d'accueil, le choix de sa femme, lorsque cette dernière est française, peut être vu comme une affirmation identitaire et une volonté de maintenir sa francité, son exception culturelle, dans une société étrangère.

### *C. Représentants et représentations de la France à Cuba.*

Le mariage endogame n'est pas le seul garant, dans les colonies, de l'identité française. La France se donne à voir, à Cuba, à travers différents supports : la représentation diplomatique, les associations et les organismes, et surtout à travers les individualités, les membres des colonies qui, dans leurs pratiques individuelles, dans leurs actions dressent un portrait très contrasté de ce que peut être un Français à Cuba.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France bénéficie dans le monde entier de l'image d'une grande nation, d'une terre de culture et de bon goût, une image que s'efforcent d'entretenir, à grands frais, les membres de la Légation de France à La Havane et des divers postes consulaires dans l'île. Le caractère humaniste de la France est souligné par les actions sociales et éducatives que mènent à Cuba quelques associations et institutions entièrement dévouées à la cause de la France. La perpétuation de ces actions visant à promouvoir l'image de la France, aussi bien en direction des Cubains que des Français, contribue à la pérennité des liens entre l'île et l'hexagone. On constate néanmoins, lorsque l'on se penche plus en avant sur les individualités françaises à Cuba, que leurs rapports à la France et à ceux qui se charge de la représenter diffèrent en fonction de critères aussi bien géographiques que socio-économiques.

#### *1. Le personnel consulaire : représentants officiels de la France.*

L'étude des colonies françaises de Cuba que nous tentons d'effectuer se base principalement sur des sources d'origine consulaire telles que les registres d'immatriculation, dont il a déjà été longuement question, mais aussi sur les courriers échangés généralement entre les agences consulaires françaises de Cuba et le Ministère des Affaires Étrangères à Paris. Ces échanges épistolaires, à l'instar des registres, ne nous permettent d'observer nos colonies que par le petit bout de la lorgnette et ne nous révèlent que ce que les personnels des agences ont bien voulu transmettre comme information sur les colonies à leur hiérarchie. Aucun indice ne nous

permet de déceler d'éventuels partis pris dans ces lettres, puisqu'elles tendent à être généralement des descriptions claires et concises des situations et des faits auxquels sont confrontés les agents, même si l'écriture reste forcément très subjective. Il n'en demeure pas moins qu'elles sont d'excellents témoignages de la vie quotidienne des colonies et des efforts très patriotiques faits par le personnel chargé de représenter la France à Cuba.

*a. Composition du corps consulaire.*

Avant d'entrer dans les détails des missions dont ont la charge les représentants de la France, il convient d'abord de dresser un bref portrait, non exhaustif, de ces hommes. Dans les courriers étudiés, peu d'informations personnelles nous sont parvenues au sujet des différents « Ministres de France » à La Havane ou à Santiago de Cuba, titulaires des postes de Consul Général de France dans la capitale et l'ancien bastion français. Dans la mesure où ces grands fonctionnaires étaient nommés par le Ministère des Affaires Étrangères à leur poste, les informations relatives à leurs situations personnelles étant déjà connues du Ministère, elles n'avaient donc aucune raison de figurer dans la correspondance, officielle en particulier. Nous ne savons donc que très peu de choses sur ces représentants officiels de la France, si ce n'est qu'ils ne restent que très peu de temps en poste : comme nous le montre la Figure 18 ci-dessous, la mobilité semble être une des caractéristiques principales de ces hauts fonctionnaires puisque d'après les dates qui y figurent, ils ne restent, en moyenne, pas plus de deux ans à leur poste. Les dates mentionnées dans le tableau ne sont que des indications nous permettant d'évaluer le temps passé dans l'île par chaque consul. Elles ont été relevées sur chaque missive écrite ou dictée par le consul général en poste à ce moment : les signatures des consuls à la fin de ces courriers nous permettent d'une part de les identifier et d'autre part de connaître la durée de leur séjour à La Havane ou à Santiago de Cuba.

Ces dates indicatives ne témoignent en rien de la réalité de l'exercice des hommes en charge du Consulat Général de La Havane et du Vice-consulat de Santiago de Cuba, et les courriers ne permettent guère d'en dire plus. Nous savons tout de même, grâce aux rapports annuels des postes remplis par les consuls que les conditions de vie auxquelles ils devaient faire face dans les deux villes étaient loin de les satisfaire, expliquant peut-être ce changement perpétuel à la tête des consulats observé dans le tableau ci-dessous.

Figure 18: CONSULS GÉNÉRAUX AYANT EXERCÉ À CUBA ENTRE 1870 ET 1919.<sup>96</sup>

Nom	Agence	Année(s)
<b>Marquis de Forbin Janson</b>	La Havane	1870
<b>Camille de Courthial</b>	La Havane	1881-1883
<b>E. Crampon</b>	La Havane	1885-1887
<b>M. de Monclar</b>	La Havane	1889-1890
<b>Bonhenry</b>	La Havane	1900
<b>S. de Magny</b>	La Havane	1901-1902
<b>François-Edmond Bruwaert</b>	La Havane	1902
<b>Paul Lefaiivre</b>	La Havane	1905
<b>Fernand-Arthur Souhart</b>	La Havane	1909-1910
<b>Jules de Clercq</b>	La Havane	1911-1913
<b>Ernest Adolphe Roussin</b>	La Havane	1918
<b>Georges de Pina de St Didier</b>	Santiago de Cuba	1880
<b>A. Mancini</b>	Santiago de Cuba	1882
<b>Versini</b>	Santiago de Cuba	1882
<b>A. Garrus</b>	Santiago de Cuba	1883-1885
<b>G. de Bérard</b>	Santiago de Cuba	1886-1888
<b>J. Chausson</b>	Santiago de Cuba	1894
<b>Waguet</b>	Santiago de Cuba	1909
<b>J.P. Brillouin</b>	Santiago de Cuba	1918-1919

<sup>96</sup> Les noms encadrés correspondent aux consuls généraux en exercice au cours de la période qui nous concerne. Les dates extrêmes ont été mises en rouge.



Ces rapports des postes nous indiquent, entre autres, les difficultés que rencontrent les consuls, de même que leur personnel, liées au climat et à la cherté de la vie dans l'île. On sait ainsi que vers 1880, le « traitement fixe » (annuel probablement) d'un consul s'élevait à 19 000 francs (soit 68 400 €<sup>97</sup>), celui d'un chancelier à 12 000 francs (43 200 €), la paye d'un élève-chancelier était de 6 000 francs (21 600 €) et celle d'un chancelier non titulaire de 3 000 francs (10 800 €). En raison du coût de la vie, les traitements des fonctionnaires vont atteindre en 1910 à La Havane<sup>98</sup>, 22 000 francs (79 200 €) pour les consuls, 9 000 francs (32 400 €) pour un vice-consul et 1 800 francs (6 480 €) pour un commis auxiliaire. Aux dires des rédacteurs des missives consulaires ou des rapports des postes, ces traitements n'étaient pas suffisants pour vivre, en particulier à Santiago de Cuba, ville dans laquelle, selon l'opinion de tous, la vie était bien plus chère qu'ailleurs, bien plus qu'à La Havane. Dans plusieurs rapports sur le personnel du poste de Santiago de Cuba, à la rubrique « Observations », concernant le consul plus particulièrement que le « traitement [est] faible pour un poste où la vie est sensiblement plus chère qu'à La Havane »<sup>99</sup>. Dans une série de propositions rédigées par le consul général de Santiago de Cuba<sup>100</sup>, qui apparaissent sous la forme d'un brouillon dans les archives du poste au CADN et dont la date ne figure pas, on trouve une explication à cette flambée des prix dans l'île.

---

<sup>97</sup> Conversion basée sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee - <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=29&type=1&page=achatfranc.htm> ).

<sup>98</sup> Courrier du 8 mars 1910 écrit par Fernand-Arthur Souhart, Ministre de France à La Havane, Carton n°297 « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

<sup>99</sup> Courrier du 20 juin 1878, Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba et La Havane », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

<sup>100</sup> Propositions du Consulat de Santiago de Cuba, Carton n°307, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes », Santiago de Cuba, Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

« 6° Personnel du poste

L'unité monétaire est devenue le dollar or au lieu de la piastre argent : ainsi la cherté de la vie a augmenté du double, et dépasse de beaucoup les conditions d'existence aux États-Unis d'où viennent toutes les denrées de consommation, grevées de taxes d'entrée. Le traitement du Consul serait porté à 30 000F et celui du chancelier à 10 000.

L'abonnement comprendrait les appointements d'un commis auxiliaire à 1200F et, à partir de 1900, un fond de secours permanent d'environ 2000F. Les frais de loyer de la chancellerie s'élèveraient à 100F par mois – sur justification – on ne peut trouver à moins aucun local convenable. »

Au vu des faits relatés par ce document, on suppose que la situation décrite concerne les prémisses de la République cubaine, accompagnée lors de sa naissance par le gouvernement, et surtout les investisseurs, américains. L'impérialisme américain et la situation de dépendance de l'île vis-à-vis des États-Unis qu'il suppose, tant sur le plan économique que politique, sont, selon le consul en poste à Santiago de Cuba les principales causes de cette inflation à Cuba. Le coût de la vie plus élevé à Santiago qu'à La Havane peut certainement s'expliquer par la distance entre les deux villes que doivent franchir, par la mer ou par le rail, les biens de consommations, en particulier les moins courants et les plus recherchés. Il semblerait également que la cherté de la vie, à laquelle s'ajoutent les dépenses conséquentes que doivent affronter les consulats, soient les conséquences des conflits qui ont ravagé l'île à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : on apprend ainsi que dès 1880, après la Guerre des Dix Ans (1868-1878), « l'indemnité pour loyer de la chancellerie [avait] été supprimée au moment où l'insurrection [avait] fait renchérir les loyers »<sup>101</sup>. On peut donc supposer qu'à l'instar de ce conflit, la Guerre d'Indépendance (1895-1898) a eu de sévères conséquences sur les prix dans l'île, en particulier dans les régions les plus touchées comme la province de Santiago de Cuba.

Les consuls des deux principaux postes se plaignent également des conditions dans lesquelles ils exercent leur profession. Concernant les revenus des subalternes (chanceliers, commis, etc.), c'est la pénibilité de leur travail qui est mis en cause par les consuls:

---

<sup>101</sup> Courrier du 9 avril 1880, Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba et La Havane », *Ibid.*

« Observations [*sur le poste de chancelier*] : traitement beaucoup trop faible pour un employé obligé de travailler de 5 à 6 heures par jour, avec une chaleur constante de 30 à 34 degrés centigrades. »<sup>102</sup>

L'aversion de nombre des fonctionnaires pour le climat cubain est une antienne, et souvent la raison de la fréquente désertion de leur poste ; un climat qui leur cause bien des maux, auxquels s'ajoutent les risques liés aux diverses maladies qui sévissent dans l'île. Le consul de Santiago de Cuba en 1880 fera les frais de des températures tropicales. Dans le rapport annuel de son poste, on apprend que « la santé de M. de Pina âgé de 55 ans et venant de passer plus de 20 années dans le nord de l'Europe supporte très péniblement les rigueurs du climat des Antilles. »<sup>103</sup>

Ce sont là toutes les informations en notre possession au sujet des consuls de France à La Havane et à Santiago de Cuba. En revanche, des données plus fournies concernant les agents consulaires choisis pour gérer les agences en province nous sont parvenues par le biais de la correspondance consulaire. Il convient ici de souligner les différences hiérarchiques existant entre ces agents et le reste du personnel consulaire : si les consuls et autres vice-consuls, chanceliers, élèves-consuls ou élèves-chanceliers titulaires sont des fonctionnaires nommés à leurs postes par le Ministère des Affaires Étrangères, les agents, les commis et toutes les personnes non titulaires d'un poste de fonctionnaire sont en général recrutés sur place afin d'occuper une fonction au sein d'un consulat ou d'une agence dans l'île. Entre 1887 et 1914, la France dispose de 8 agences consulaires réparties sur le territoire cubain (voir carte en annexe n°2) qui dépendent du consulat de La Havane (Matanzas, Cienfuegos & Trinidad, Sagua la Grande) ou du consulat de Santiago de Cuba (Guantanamo, Baracoa, Gibara, Manzanillo, Camagüey). Du fait de leur recrutement local, les consuls sont dans l'obligation, semble-t-il, de faire part leur hiérarchie de la situation personnelle de chaque agent recruté.

---

<sup>102</sup> Courrier du 20 juin 1878, Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba et La Havane », *Ibid.*

<sup>103</sup> Courrier du 9 avril 1880, *Ibid.*

Figure 19: LE PERSONNEL DES AGENCES CONSULAIRES FRANÇAISE À CUBA.

NOM	ÂGE	NATIONALITÉ	PROFESSION	AGENCE CONSULAIRE	ANNÉE DE LA PRISE DE FONCTION
<b>Félix Bégué</b>	53	Française	Propriétaire	Guantanamo	1908
<b>Théodore Jouanneau</b>	36	Française	Commerçant	Guantanamo	1904
<b>René Charles Marie Le Fébure</b>	28	Française	Propriétaire agriculteur	Guantanamo	1897
<b>Michel Labarraque</b>	39	Française	Négociant	Guantanamo	1889
<b>Jean René James Dupont</b>	28	Française	Docteur en médecine	Guantanamo	1886
<b>Gaudens Patient Vignolle</b>	54	Française	Commerçant	Matanzas	1888
<b>Enrique Crespo y Visiedo</b>	41	Espagnole	Négociant Propriétaire	Matanzas	1885
<b>Philippe Alphonse Laÿ y Manceau</b>	25	Française	Médecin chirurgien, licencié ès sciences naturelles	Cienfuegos et Trinidad	1889
<b>Gustave Hautrive</b>	35	Française	Employé de l'administration du chemin de fer « Cuban Central »	Sagua la Grande	1903
<b>Joachim Edouard Radelat</b>	47	Cubaine	Représentant pour C <sup>ies</sup> de vapeurs	Sagua la Grande	1901
<b>Guillaume Raphaël Frias</b>	44	Française	Comptable négociant	Sagua la Grande	1883
<b>Schweep</b>	?	?	Gérant d'une importante maison de commerce	Cienfuegos et Trinidad	1882
<b>Benito Almeida</b>	?	?	Négociant en gros	Sagua la Grande	1882
<b>Arostéguy</b>	?	?	Négociant en gros	Matanzas	1882
<b>Joseph Edouard Latour</b>	38	Française	Commerçant	Gibara	1895
<b>Enrique Roca Matas</b>	26	Cubaine	Commerçant	Manzanillo	1903
<b>José R. Solis y Varguez</b>	38	Espagnole	Commerçant	Manzanillo	1889
<b>Pierre Lafont</b>	59	Française	Négociant	Baracoa	1889

Tous les agents recrutés à Cuba aux environs de la période qui nous occupe, et dont les brevets de nomination en tant qu'agents consulaires (voir en Annexe n°3) nous sont parvenus, ont été regroupés dans le tableau qui précède. Les fiches nominatives placées en annexe, et attestant de la désignation d'un agent par le Consul général pour occuper un poste, étaient transmises au Ministère des Affaires Étrangères comme documents officiels, et souvent accompagnées de missives dans lesquels le consul se chargeait de rapporter quelques informations au sujet du candidat choisi. Le consul est dans l'obligation «d'adresser (...) des notes confidentielles (...), relatives au personnel placé sous [ses] ordres»<sup>104</sup>. Ainsi, en 1908, le Consul de Santiago de Cuba, après avoir procédé à la nomination de son nouvel agent en charge de l'agence de Guantanamo, écrit au Ministre des Affaires Étrangères pour lui dire que :

« M. Félix Bégué est français, **agriculteur** et dans une **excellente position de fortune**. Il est très **honorablement connu et apprécié** de tout le monde ; et je me suis assuré que sa nomination serait très favorablement accueillie tant par ses compatriotes que par l'élément officiel et étranger de Guantanamo. (...) »<sup>105</sup>

Ces quelques mots au sujet de M. Bégué nous fournissent pratiquement tous les critères que recherchent les consuls chez leurs futurs agents : il faut être d'un niveau social assez élevé, avoir une certaine notoriété, ou à défaut une bonne réputation, en particulier auprès des notables de la région, qu'ils soient français ou non. Le niveau de fortune, les revenus que perçoivent les agents consulaires grâce à leurs professions respectives font l'objet de la plus grande attention de la part du consul dans la mesure où il semble que le titre d'agent consulaire ne soit pas synonyme de rémunération. Il s'agit le plus souvent d'une condition sine qua non pour les consuls comme le prouve le courrier écrit le 8 juillet 1885 par E. Crampon, alors Ministre de France à La Havane, dans lequel il déplore l'absence de candidats susceptibles de gérer l'agence de Matanzas.

---

<sup>104</sup> Courrier du 3 janvier 1896 du Consul de France à Santiago de Cuba, adressé au Ministère des Affaires Étrangères, Carton N°40 « Correspondance antérieure à 1920 », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

<sup>105</sup> Courrier du 19 avril 1908 du Consul de France à Santiago de Cuba, adressé au Ministère des Affaires Étrangères, Carton N°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

« (...) L'agence de Matanzas est la plus importante de la circonscription : si, à la vérité, il y a peu de Français habitant la ville, il y en a beaucoup (plusieurs centaines) dans la province<sup>106</sup>, où ils sont employés principalement dans des sucreries, ingénieurs, mécaniciens, quelque uns même propriétaires.

(...) J'ai eu le regret de constater que parmi nos nationaux habitant la ville, il n'y en avait, en effet, aucun qui eût **assez de surface** pour remplir **des fonctions honorifiques et gratuites** qui exigent, chez celui qui en est chargé, une certaine **indépendance de fortune**, une certaine **position sociale**. »

Le manque d'envergure, mais surtout le manque de moyen, des Français de Matanzas auront pour conséquence, suite à la recherche infructueuse de Crampon, la nomination au poste d'agent consulaire français d'un certain Enrique Crespo y Visiedo (voir Figure 19), négociant et propriétaire, mais surtout de nationalité espagnole. Le cas de Crespo n'est pas une exception dans la représentation consulaire française, comme on peut le voir dans le tableau ci-dessus, puisque les agents Radelat, Matas et Solis étaient soit Espagnols, soit cubains.

L'appartenance à une certaine élite, ou plutôt à la bourgeoisie locale, est le dénominateur commun de tous les agents consulaires recrutés sur place, comme nous le montrent les portraits que dressent d'eux les consuls généraux :

« M. Jouanneau (Théodore) est né le 19 novembre 1868 à Santiago de Cuba, il est de nationalité française et exerce la profession de **commerçant**. Il appartient à une famille française très bien connue dans la région et jouit lui-même de **la meilleure réputation**. »<sup>107</sup>

« M. Michel Labarraque, agent consulaire, est né le 26 novembre 1850 à Artix, canton d'Orthez, dans le département des Basses-Pyrénées. Il **possède à Guantanamo une pharmacie** bien achalandée, et, dans les environs de cette dernière ville, **de grandes plantations de cannes**. **Sa fortune** est évaluée à cinq cent mille francs ; elle lui assure une situation pécuniairement indépendante, **condition fort appréciable dans un agent consulaire**. (...) »

M. J. Solis, agent consulaire à Manzanillo, est de nationalité espagnole. Il s'occupe du commerce des bois et **possède une grande scierie à vapeur**. »<sup>108</sup>

---

<sup>106</sup> Province de Matanzas, voir carte des provinces et des agences consulaires (Annexe n°2).

<sup>107</sup> Notes sur M. Jouanneau du 29 août 1904 rédigée par le Ministère des Affaires Étrangères et adressées à M<sup>e</sup> Achille Voillaume, Docteur en droit à la Cour de Paris, Carton N°40, *Ibid.*

<sup>108</sup> Courrier du 3 janvier 1896 du Consul de France à Santiago de Cuba, adressé au Ministère des Affaires Étrangères, Carton N°40, *Op. Cit.*

On note que les agents choisis par les consuls généraux exercent tous un métier en rapport avec le commerce ou la médecine, et que nombres d'entre eux sont propriétaires de leurs outils de travail (officines, plantations, usines, etc.). Quelques exceptions à ces profils semblables d'agents consulaires existent cependant. S'ils ne sont pas fortunés, certains des représentants de la France à Cuba ont été recrutés pour leur savoir faire et pour leur dévouement à la tâche, à l'instar de Pierre Lafont, agent consulaire à Baracoa en 1889.

« M. Pierre Lafont, agent consulaire, est né à Orthez, Basses Pyrénées, le 4 octobre 1830. Il est, à Baracoa, teneur de livres de la maison française Vidaillet, qui s'occupe d'un commerce en gros de fruits et d'huiles. C'est un agent **consciencieux** et de **bonne volonté**. »<sup>109</sup>

Mentionné comme « négociant » dans le rapport dressé par le consul de Santiago de Cuba, on apprend qu'en réalité il n'est que « teneur de livres », c'est-à-dire gestionnaire, d'une maison de commerce. C'est son amour du travail bien fait qui a motivé le consul de la province orientale à lui confier le poste de Baracoa. Les qualités personnelles, morales en particulier, du futur agent, ses capacités à exercer en tant que représentant de la France et à accomplir les tâches que suppose cette fonction, sont, bien plus que la fortune, des critères recherchés par les consuls. La nomination d'un nouvel agent est donc souvent précédée d'une véritable enquête auprès des Français, futurs administrés de cet agent, qui vivent dans la ville, voire dans la région, où se situe l'agence consulaire, auprès parfois des autorités locales, etc. La recherche d'un nouveau représentant passe également par une sélection rigoureuse et l'évincement progressif des candidats au poste, jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un, quitte à ce qu'il ne soit pas de nationalité française. Dans un courrier daté du 20 juin 1887<sup>110</sup>, le consul de La Havane relate au Ministre des Affaires Étrangères la procédure rigoureuse qu'il a suivie dans le cadre de la nomination d'Alfred Hautrive en tant qu'agent à Trinidad et Cienfuegos. Obligé de justifier son choix en raison de plaintes et d'une pétition adressées au Ministère des Affaires Étrangères concernant la nomination de M. Hautrive (Annexe n°8), le consul de La Havane fait part des qualités qui chez le candidat ont motivé sa décision.

---

<sup>109</sup> Courrier du 3 janvier 1896, *Ibid.*

<sup>110</sup> Courrier du 20 juin 1887, Carton N°40, Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

« La nomination de M. Alfred Hautrive en qualité d'agent consulaire de France à Trinidad et Cienfuegos, (...) est une mesure à laquelle il a été procédé, par moi, avec tout le soin et toute l'attention qu'elle réclamait. (...) Je m'étais rendu exprès à Cienfuegos pour y étudier, par moi-même, les ressources que pouvait offrir le personnel de notre colonie, et que **le résultat de mon enquête** m'avait conduit à reconnaître que M. Hautrive était le seul français à qui (...) il fût possible et d'ailleurs, très convenable, de confier cette charge. (...)

M. Hautrive **n'a pas de fortune et n'est pas chef d'établissement**, cela est vrai. Il n'est qu'employé et n'a d'autres revenus que ceux qu'il retire de sa place d'abord et ensuite de leçons qu'il donne et d'expériences chimiques qu'il fait sur les sucres, ce qu'on appelle des polarisations<sup>111</sup>, où il est passé maître et que sa **probité**, autant que son savoir, fait tenir à très haut prix par les industriels et négociants qui l'emploient. Tous ces profits réunis lui permettent d'élever une nombreuse famille de sept enfants. **Sa conduite et sa tenue sont irréprochables.** (...)

M. Hautrive est **un bon français**, dont le **patriotisme**, pour ne pas se produire bruyamment au cabaret, m'a paru être de bon aloi. M. Hautrive, qui est né à Lille, en 1835, et qui a rempli ses obligations militaires (ce qui est un mérite assez rare parmi les français qui résident à l'étranger) se rattache par ses origines à la famille du pacificateur de la Vendée<sup>112</sup> (...). »

Les qualités personnelles du futur agent prévalent donc sur ses possessions : il est estimé et reconnu par tous, il fait preuve de sérieux et d'ardeur à la tâche, et, s'il n'est pas fortuné, à l'instar d'Alfred Hautrive, il doit connaître, et être connu des notables de la région. Ainsi, les expériences auxquelles se livre Hautrive sur les sucres, si elles paraissent anecdotiques dans le courrier, sont la preuve d'une certaine intimité entre l'agent désigné et les industriels, détenteurs d'un pouvoir économique fort, autant d'atouts pour un agent consulaire dont les pouvoirs restent limités. La possibilité de pouvoir bénéficier d'appuis, tant dans la communauté française que chez les Cubains ou les Espagnols, est donc un critère très recherché par les consuls. Cette volonté explique notamment le fait que le choix de ces derniers se porte souvent sur des hommes (Français ou non) nés dans l'île. Sur la vingtaine d'agents consulaires identifiés grâce aux archives des postes, environ la moitié est née à Cuba, l'autre moitié étant généralement composée d'hommes installés depuis de longues années dans les villes où leurs ont été attribués des postes d'agents. La nécessité pour les consuls généraux de travailler avec

---

<sup>111</sup> Procédé mis en place au XIX<sup>e</sup> siècle permettant de déterminer, par le biais de la polarisation de la lumière (c'est-à-dire de la propagation dissymétrique des rayons lumineux), la pureté et la qualité du sucre.

<sup>112</sup> Référence au général Lazare Hoche, ayant mis un terme en 1795 aux guerres de Vendée en repoussant un débarquement royaliste.



des hommes de terrain, c'est-à-dire connaissant les membres de la communauté française locale, leurs us et coutumes à Cuba, maîtrisant aussi bien le français que l'espagnol, etc., est énoncée de façon claire dans « l'État du personnel du Consulat de Santiago » que dresse, le 18 avril 1880, le consul général de la province orientale. Il y décrit les qualités dont fait preuve Théodore Bouchereau qui, s'il n'est pas agent consulaire, a été embauché sur place tout comme les agents.

« Chancelier substitué : M. Bouchereau Théodore, 37 ans. Parle et écrit le français, l'espagnol et l'anglais.

M. Bouchereau est un excellent employé d'une **probité à toute épreuve** et possédant des **dehors extrêmement convenables**. Il a été un collaborateur précieux pour le chef actuel de ce consulat : la colonie française du département oriental de l'Île de Cuba se composant en grande partie de descendants d'émigrés de Saint-Domingue. Il est nécessaire que le chef de ce poste ait près de lui un **employé né dans le pays**, et qui soit en mesure de **lui fournir sans délai des indications précises** sur les différents membres de cette colonie dans les questions de liquidation de succession, d'état civil, d'immatriculation, ainsi que pour répondre aux simples demandes de renseignements sur les personnes. M. Bouchereau, français né à Santiago de Cuba remplit toutes les conditions désirables pour les fonctions de chancelier de ce poste. Il est chancelier substitué depuis le mois d'octobre 1875. »<sup>113</sup>

Si les agents consulaires ne bénéficient pas de la même aura de prestige que les consuls généraux et autres fonctionnaires envoyés par la France à Cuba pour la représenter, il n'empêche qu'ils sont de précieux atouts. Pour ces fonctionnaires missionnés par la France, dont le séjour en poste à Cuba reste très court et assez éprouvant, les agents, nommés dans les agences consulaires de second ordre ou au sein même des consulats, sont d'importants rouages de la machine consulaire française. Ils ont pour avantage une meilleure connaissance de l'île, de ses habitants et des pratiques qui y ont cours. L'efficacité et le rôle clé des personnels consulaires, quels qu'ils soient, sont reconnus et plébiscités par les membres des colonies françaises à travers les réclamations transmises directement ou par la voie consulaire au Ministère des Affaires Étrangères, en particulier au sujet de l'insuffisance chronique de personnel dont souffre la représentation française à Cuba. Dans son travail sur les Français en Californie, Annick Foucrier s'attache à décrire le rôle important que joue le consul en particulier dans le quotidien de la communauté d'expatriés français :

---

<sup>113</sup> Courrier du 20 juin 1878, Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba et La Havane », *Op. Cit.*

« La mission du consul est triple. En premier lieu il **fournit des informations** au ministère sur le mouvement du commerce local et des navires français en particulier, pour éclairer les décisions des armateurs en France. (...) le consul est aussi un **officier d'état-civil**, qui a qualité pour enregistrer les mariages, baptêmes, décès, ainsi que les actes notariés. Il rédige des rapports sur la situation des Français vivant ou voyageant en Californie, l'évolution de leurs affaires, leurs perspectives économiques, et les aides qu'il leur dispense. Il **engage des actions pour défendre leurs intérêts** et même parfois leurs vies. (...) Le consul s'attache à entretenir de bons rapports avec les autorités locales, ce qui est à la fois un moyen de défendre les intérêts des Français et de **renforcer le prestige de la France** et de son gouvernement. »<sup>114</sup>

Nous retrouvons, d'une façon ou d'une autre, dans l'étude de la communauté française que nous tentons de mener tous les aspects du travail mené par les consuls dans la mesure où ce travail repose majoritairement sur des sources d'origine consulaire. Si les registres d'état-civil nous font défaut, les registres d'immatriculation, même s'ils ne sont pas mentionnés par Foucrier, et les échanges épistolaires de toutes natures nous permettent d'affirmer que les missions menées par les consuls à Cuba sont en tous points semblables à celles décrites par l'auteur.

#### *b. Les missions du personnel consulaire : la représentation.*

La mission première du corps consulaire, en particulier celle des consuls généraux, est de représenter, d'incarner la France et ses valeurs, sur le sol cubain. Ils ont la charge, comme le dit Annick Foucrier, d'« entretenir de bons rapports avec les autorités locales et de renforcer le prestige de la France et de son gouvernement ». Ils sont l'image de la France, et à ce titre, ils se doivent d'être à la hauteur de la réputation dont bénéficie leur pays dans le monde, et en particulier à Cuba. En effet, à la veille de la Première Guerre mondiale, la France est l'une des plus grandes puissances mondiales. Elle doit son hégémonie aux valeurs, telles que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qu'elle incarne depuis la Révolution et qui trouveront des échos dans le monde Atlantique ; elle représente surtout, aux yeux beaucoup, la matrice des idées de progrès, chères aux pays latino-américains. Mais son rôle mondial, la France l'a également acquis grâce à sa puissance économique et financière : aidée par « une diplomatie

---

<sup>114</sup> **Foucrier, Annick**, Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe-XXe siècles, *Op. Cit.*, Chap. 7 « La formation de la communauté française de San Francisco », Sous-chapitre : « Les institutions extra-centrées », p. 182-183.

offensive »<sup>115</sup>, la France parvient, avant la guerre, à conquérir de nombreux marchés en y important ses produits, favorisant par là l'accroissement de son influence dans les pays concernés. Cette infiltration des marchés étrangers est stimulée par la richesse financière de la France, qui, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle n'a eu de cesse d'accumuler des capitaux. Ces capitaux seront pour beaucoup investis dans l'essor industriel des pays en cours de développement tels que Cuba, où les profits à tirer sont beaucoup plus importants qu'en Europe, ou prêtés à ces états naissants avec des taux de rendement plus intéressants qu'en France. On peut donc dire, en accord avec Berstein et Milza, qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, qu'on voit se développer « un impérialisme français à base financière »<sup>116</sup> qui n'épargne pas Cuba, même si la forte présence américaine tempère énormément les avancées françaises dans l'île. C'est donc l'image de cette France grandiose, quasi omnipotente et omniprésente, que doivent montrer et défendre les personnels consulaire.

La première de ces missions est donc de donner à voir la grandeur de la France, de se faire bien voir dans le paysage cubain et international, ce qui peut se traduire, dans les faits et dans la réalité cubaine, par l'existence d'une compétition pour la meilleure représentation comme celle à laquelle s'est livré en 1887 M. de Bérard, consul général en poste à Santiago de Cuba.

« Ainsi que j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence, (...) le Contre-Amiral Vignes, commandant la Division navale de l'Atlantique nord, est arrivé à Santiago le 26 janvier dernier, sur la Frégate la Minerve, et s'est dirigé vers l'île de Porto-Rico le 3 février courant.

Le Gouverneur de la Province, le Général Francisco de Acosta, a reçu nos officiers avec des démonstrations de la plus vive sympathie à l'égard de la France et des Français.

Il s'est efforcé de leur faire visiter les endroits curieux des environs : les mines de fer, le chemin de fer, une des principales usines, les casernes, etc.

Le Consul d'Allemagne, qui est directeur des mines, avait organisé un déjeuner à mi-chemin de l'exploitation.

Le directeur du chemin de fer a agi de même, ainsi que le propriétaire de l'usine.

Nos officiers de marine ayant ainsi été fêtés par des Etrangers **il n'était pas possible au représentant de la France de rester en arrière**, et j'ai réuni tous ces messieurs dans un dîner chez moi le 2 Février,

---

<sup>115</sup> **Berstein, Serge ; Milza, Pierre**, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle, La fin du « monde européen »*, T.1, Paris, Hatier, 1996, Chap. 3 « L'état de la France », p. 46.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p.47.

(...). Cette réception m'a coûté environ quatorze cents francs, sommes qui paraîtra élevée à Votre Excellence ; mais dans ce pays il est impossible de se procurer tous les objets en dehors de la vie ordinaire sans les payer des prix exorbitants (*sic*) qui ne garantissent même pas leur bonne qualité.»<sup>117</sup>

L'aveu du consul, qui reconnaît sa volonté d'égaliser les « étrangers » et de ne pas en faire moins qu'eux, témoigne de ce souci constant de la part des consuls de vouloir montrer la France sous son meilleur jour. Il semble que le dîner organisé à grand frais par le consulat de Santiago de Cuba ne vise pas tant à célébrer la présence des marins français dans l'île qu'à montrer aux autres représentations diplomatiques que la France n'est pas en reste et qu'elle sait, elle aussi, recevoir en grande pompe. L'instance du consul au sujet du coût de cette opération, en rapport sans doute avec la qualité des mets servis, et sa volonté, plus loin dans le courrier de se faire rembourser, montrent bien qu'il était avant tout question de valoriser le traitement que la France réserve à ses dignitaires plutôt que les dignitaires eux-mêmes. Il s'agit également d'entretenir les relations et les réseaux qui se créent entre diplomates étrangers, représentants officiels et notables cubains. L'accueil réservé aux marins français par le représentant allemand, par le gouverneur santiaguero et par le directeur du chemin de fer témoigne de la bonté des relations entre ces trois parties et la France ; la réception en retour de tout ce monde apparaît comme un signal des bonnes dispositions de la France à l'égard de ces mêmes parties. La culture de ces sociabilités entre représentants étrangers à Cuba, mais surtout avec le pouvoir local (espagnol ou cubain) n'est pas anodine : elle garantit aux consuls une plus grande facilité dans les tâches qu'ils doivent accomplir au nom de la France ou de l'un de ses ressortissants. Ainsi, la moindre opportunité est saisie par le consul pour acquérir à sa cause un gouverneur, un autre consul ou un ministre. La nomination par le Président Estrada Palma<sup>118</sup>, en 1904, dans la République naissante, d'un nouveau membre du gouvernement d'origine française aiguisa l'intérêt d'Edmond Bruwaert, ministre de France à La Havane

---

<sup>117</sup> Courrier du 6 février 1887, Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba & La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

<sup>118</sup> Tomas Estrada Palma (1832-1908), premier président de Cuba (1902-1906) soutenu par les États-Unis auxquels il aura recours à deux reprises afin qu'ils interviennent militairement dans l'île. Le gouvernement d'Estrada Palma est connu pour avoir ouvert la voie à la corruption, aux malversations, aux révoltes armées, etc. Voir **Guicharnaud-Tollis, Michèle, Joachim, Jean-Louis**, *Cuba: de l'indépendance à nos jours*, *Op. Cit.*

(c'est-à-dire consul général), qui fait part de ses desiderata à M. Delcassé, Ministre des Affaires Étrangères.

« Par décret du 16 de ce mois, le Président de la République a nommé **Secrétaire d'État et de Justice le Dr Charles Eugène Ortiz et Coffigny** [...]

**En ce qui nous concerne**, M. Ortiz est fils d'une française, née Coffigny ; il parle assez bien notre langue ; sa famille a été élevée en France ; il y a toutes raisons de croire qu'**il nous sera sympathique**. Il m'a assuré qu'il veillerait à la prompte ratification par le Sénat cubain de nos deux conventions récentes pour **la protection de la propriété artistique et industrielle** [...]. »<sup>119</sup>

Le docteur Ortiz et Coffigny semble être un cible de choix pour le consul dans sa mission de défense et de protection de la France, et en particulier des productions artistiques et industrielles, deux domaines dans lesquels les Français excellent à Cuba. Le partage d'une identité ou de valeurs communes, permettant le rapprochement entre les deux hommes, favorise la mise en place d'accords tacites, officiels ou non, et facilite la tâche des consuls particulièrement face aux lenteurs administratives ou aux réticences cubaines. Il semblerait qu'Edmond Bruwaert ait été particulièrement doué pour nouer des relations avec les plus hauts représentants du gouvernement cubain. Dès les prémises de sa prise de fonction à La Havane, il sollicitait la fibre francophile des élites cubaines, en particulier de ceux qui entretenaient des rapports plus qu'intimes avec la France. Ainsi, dans la lettre qu'il écrit le 1<sup>er</sup> août 1902, relative à son arrivée et à sa prise en charge du consulat général, le nouveau consul fait part de la réception donnée en son honneur, et des membres du gouvernement de fraîche date qu'il a pu rencontrer à cette occasion parmi lesquels se trouve un certain Émile Terry.

« Le Ministre de l'agriculture, du commerce et de l'industrie est **une des physionomies qui doivent nous être le plus sympathique**. Il habite 144 Avenue des Champs-Élysées, il possède le château de Chenonceaux (*sic*) qu'il a acheté de Madame Pelouza ; une de ses nièces est depuis quelques jours princesse de Lucinge, entrée ainsi dans la famille irrégulière de nos rois ; une autre nièce a épousé le comte Stanislas de Castellane. C'est dire que M. Émile Terry est français dans l'âme. **Il est en effet fort enthousiasme en ce qui nous touche** et pourtant c'est vers New York qu'il croit devoir s'orienter pour l'amélioration des intérêts matériels de Cuba

[...] **Il reconnaît, toutefois, que la seconde influence prédominante à Cuba, l'influence intellectuelle, doit être celle de la France** : il a, lui aussi, l'idée de créer des bourses d'éducation dont nos écoles françaises bénéficieraient, de fonder ici des chaires d'enseignement qui seraient confiées à de nos professeurs. »

---

<sup>119</sup> Courrier du 18 août 1904, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

Ce ministre de l'agriculture n'est mentionné que dans ce premier courrier qu'adresse Bruwaert au Ministère des Affaires Étrangères. Nous ne sommes donc pas en mesure de savoir si les idées partagées par Émile Terry et le consul général se sont réalisées. Mais il est clair que le représentant français joue sur l'appartenance française du ministre de l'agriculture. La référence faite aux États-Unis vers qui va la préférence (forcée pourrait-on dire) de Cuba, si elle est brève, témoigne du rôle subalterne que joue la France à Cuba et des tentatives de la part des consuls d'inverser la vapeur. En effet, les domaines artistiques et culturels sont en quelques sortes les prés carrés de la France dans l'île, dans lesquels elle fini par se retrouver cloisonnée. La présence américaine qui limite de façon significative les possibilités d'investissements à Cuba, tend à reléguer la France au second plan. De ce fait, les connivences entre consuls et gouvernement cubain, comme le montre le courrier de Bruwaert, concernent elles aussi des domaines de second plan tels que l'éducation, ou les investissements français, assez marginaux par rapport à l'afflux massif de capitaux américains.

La représentation de la France, si elle passe par l'entretien d'un réseau de connaissances de toutes natures, consiste également en l'organisation, par les représentants de la France, de manifestations (bals, réceptions, banquets, et autres évènements) mettant la France et sa culture à l'honneur. Par ces actions, les consuls mettent en scène, et ce de façon assez surprenante parfois, leur pays. Les manifestations de ce type les plus souvent relatées dans la correspondance consulaire sont les fêtes organisées par les consulats à l'occasion de la Fête Nationale. Tous les extraits retranscrits de ces courriers ont été placés en annexe (n°10, p. 246). Chaque 14 juillet est l'occasion pour les consuls, à la fois de raviver la flamme patriotique des nationaux en exil, et de rappeler à tous la grandeur de la France. Le déroulement de la Fête Nationale démarre traditionnellement par une levée du drapeau français « arboré au Consulat de 6 heures du matin à minuit » et consiste généralement en un banquet, souvent payant, réunissant les Français assez riches pour y avoir accès, et qui a « lieu comme d'habitude dans le local du « Cercle Français » et de la « Société de Secours Mutuels »<sup>120</sup> en ce qui concerne les

---

<sup>120</sup> Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba & La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

festivités havanaises. À Santiago, le principe reste le même, les festivités ayant généralement lieu au consulat de la province. Les sociétés de bienfaisance (Société de Secours Mutuels et Société française de Bienfaisance à La Havane) avaient pour habitude de mettre en place, à l'occasion de la fête, un système de souscription dont les recettes (appelées « secours ») étaient reversées aux membres les plus démunis de la colonie.

La missive relatant les festivités du 14 juillet à Cuba la plus intéressante est celle écrite le 16 du même mois, en 1900, par le consul de La Havane, M. Bonhenry, et adressée comme toujours à sa hiérarchie à Paris<sup>121</sup>. Elle témoigne du double objectif mentionné précédemment à savoir entretenir l'image de la France dans le cœur des nationaux et dans l'imaginaire des étrangers. Ce jour de fête nationale, M. Bonhenry l'a voulu grandiose afin de marquer les esprits des ressortissants français et des notabilités étrangères et cubaines invitées. Il convient de rappeler que l'année 1900, en plus d'être le tournant du siècle, est synonyme pour Cuba de retour progressif à la vie et aux affaires après les coups durs de la Guerre d'Indépendance, et pour la France, de rayonnement international grâce à l'Exposition Universelle, emblématique d'une époque, qui assoit un peu plus le prestige et l'influence française dans le monde. L'année 1900 est donc l'occasion rêvée pour rendre un hommage appuyé à la France, ce que ne manquera pas de faire le consul de La Havane. M. Bonhenry commence par changer le cadre habituel de la fête, qui quitte les locaux de la Société de Secours Mutuels pour ceux du consulat, qui rappelons-le, se situe sur l'Avenue du Prado dans la Vieille Havane<sup>122</sup>, « l'avenue recherchée de la ville »<sup>123</sup>.

« (...) j'ai tenu à ce que la fête du 14 juillet fut **célébrée officiellement au Consulat Général**, à l'exemple de ce qui se passe partout ailleurs, et **ne se réduisit pas, comme jusqu'alors à un simple banquet** où le représentant de la France ne figurait qu'à être l'invité et à une distribution de secours faite par l'intermédiaire de la Société française de Bienfaisance. Pour ces raisons et pour celles que j'exposerai dans la suite, **j'ai voulu donner à la fête nationale française à La Havane**, que l'état de désolation du pays n'avait pas permis de célébrer dignement depuis longtemps, **un caractère exceptionnellement solennel et patriotique**, et bien que j'ai dû faire un sacrifice pécuniaire personnel assez élevé à cette occasion, je n'ai voulu épargner aucune peine et aucun effort pour réussir. La fête s'est composée d'**une réception officielle**, suivie d'**une matinée enfantine** et d'**une fête de charité** au

---

<sup>121</sup> Intégralité de la retranscription dans l'annexe 10, 149.

<sup>122</sup> Voir Figure 8: RUES HAVANAISES HABITÉES PAR DES FRANÇAIS, page 42.

<sup>123</sup> Courrier du 1<sup>er</sup> août 1902, Carton n°2 « Établissement de l'indépendance », T.II, mai-décembre 1902, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

Consulat Général, du **banquet traditionnel** et d'**une représentation théâtrale** au profit des français pauvres de La Havane. (...) »

L'objectif du consul général est de faire sortir la célébration du 14 juillet du cercle restreint de la colonie française, en se chargeant de l'organisation d'un événement auquel il n'était jusque là que l'invité. L'officialisation de cette manifestation, puisqu'elle est mise en place par le représentant officiel de la France, lui permet d'égaliser ce qui se fait ailleurs, chez les autres représentants étrangers qui eux, ont toujours eu la charge de ce type d'évènement. La mention du coût de la fête, qui n'est pas sans rappeler celle de la réception offerte aux marins de passage par le consul de Santiago de Cuba, démontre le degré d'investissement de M. Bonhenry dans la préparation de cette fête, n'ayant pas hésité à se sacrifier (financièrement) pour l'honneur de la patrie. Le choix des mots de M. Bonhenry témoigne de l'envergure qu'il a souhaité donner à sa fête et de la dichotomie qu'il trace entre ce qui a été fait et ce qu'il a fait. Il n'hésite pas à opposer d'une part sa fête nouvelle, moderne, « célébré officiellement » et dotée d' « un caractère exceptionnellement solennel patriotique » ; et d'autre part l'ancien « simple banquet » où il ne faisait que de la figuration auquel se rattache l'image de l'ancienne Havane dévastée par la guerre. Le caractère emphatique de cette nouvelle célébration s'exprime particulièrement dans le déroulement nouveau de la journée et des nombreuses manifestations prévues : on passe d'un repas et d'une distribution de « secours » à une journée contenant pas moins de cinq temps forts au cours desquels un public extrêmement varié doit rendre hommage à la France.

« Grâce aux bonnes relations que j'ai pu conserver avec **les autorités américaines et le gouvernement du Général Wood**, relations qui datent du siège de Santiago de Cuba et des premiers temps de l'intervention américaine dans la Province Orientale où le Général et moi nous nous trouvions alors, **j'ai été assez heureux pour associer à notre fête nationale la majeure partie du monde officiel de La Havane.** (...) »

J'ai eu la bonne fortune de retrouver également dans les hauts services administratifs de la Capitale, **bon nombre de notabilités cubaines** que j'avais précédemment connues à Santiago. Plusieurs autres qui nous ont visités, connaissaient la France pour avoir fait leurs études de médecin, d'avocat ou d'ingénieur à Paris. Enfin, certains **anciens chefs de la Révolution** sont venus nous voir en curieux, pour s'assurer si leur pavillon figurait au même titre que celui des autres nations au Consulat Général de France et ils n'ont pu s'empêcher de manifester publiquement leurs satisfactions à cette occasion (...).



Au cours de l'allocution que j'ai eu à prononcer je n'ai pas manqué de constater **l'amitié ancienne des deux républiques sœurs**, en faisant allusion aux grandes fêtes franco-américaines qui ont eu lieu à Paris le 4 juillet pour l'inauguration des monuments de Washington et de Lafayette<sup>124</sup> ; d'un autre côté j'ai rappelé **l'intervention amicale de la France**<sup>125</sup> dans la dernière guerre empêchant une plus grande effusion de sang de part et d'autre et donnant ainsi plus tôt au jeune peuple de Cuba l'occasion de s'essayer au régime de la liberté ; j'ai aussi exprimé les remerciements de la colonie au **corps consulaire étranger** qui avait tenu à venir en entier saluer les Français et leur représentant (...). »

Outre les membres de la colonie française de La Havane, premier public concerné par la célébration de la fête nationale, plusieurs invités de marque ont été conviés : les Américains, récent vainqueurs de la guerre hispano-américaine et « patrons » de l'île, les « notabilités cubaines » francophiles, et le « corps consulaire étranger ». Toutes ces parties ont pour dénominateur commun d'appartenir au réseau de connaissance du seul consul, et participent au caractère hautement officiel de l'évènement. Ce sont majoritairement à ces trois catégories d'invités que s'adressent les fastes de cette fête. La présence des « anciens chefs de la Révolution » apparaît comme une intrusion anecdotique dont le consul ne fait part qu'en dernier lieu. Si la présence des anciens insurgés est minorée, les références à la venue des Américains et aux excellentes relations entretenues entre les « deux républiques sœurs », à savoir la France et les États-Unis, occupent une place importante dans la missive. Les États-Unis sont mis en avant, à l'inverse des Cubains, puisque se sont eux qui, en 1900, dirigent le pays : le consul n'hésite pas à rappeler au souvenir des Américains le passé commun de leurs deux pays, et le rôle de la France dans la signature du traité ayant ratifié la victoire américaine. Les vainqueurs font figures d'invités prestigieux, bien plus que les notables cubains ou que les représentants des autres nations à Cuba. Nous verrons ultérieurement que, par la suite, au fur et mesure de l'émergence d'un gouvernement cubain autonome, la présence américaine ne sera pas autant encensée qu'elle l'est par le consul Bonhenry.

---

<sup>124</sup> L'exposition universelle de 1900 a été l'occasion de prouver l'amitié Franco-américaine : le 3 juillet, une statue de Washington, est inaugurée, Place d'Iéna, et le 4 juillet une statue équestre de Lafayette est installée dans la cour du Carrousel au Louvre d'où elle sera délogée en 1984. Voir **Trocmé, Hélène**, « 1900 : les Américains à l'Exposition Universelle de Paris », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, N°3, printemps 1997, en ligne sur <http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article22>.

<sup>125</sup> Référence au rôle joué par la France, en particulier par Jules Cambon, ambassadeur de France à Washington (1897-1902), dans les négociations entre l'Espagne et les États-Unis, et dans la rédaction du Traité de Paris (décembre 1898) qui met fin à la guerre hispano-américaine.

La fête nationale est donc l'occasion pour le consul de France à La Havane de raviver des amitiés au sein des élites cubaines à l'égard de la France et de faire renaître le sentiment patriotique chez ses compatriotes, et ce par le biais des temps forts de la journée organisée par le consul (une réception et un banquet officiels, une matinée dédiée aux enfants, une distribution en faveur des pauvres et une représentation théâtrale). Les deux premiers ont été placés par M. Bonhenry sous le signe de la célébration de l'Exposition Universelle de Paris pour laquelle le consul a « convié tous les invités : Compatriotes, Américains, Cubains et étrangers à lever leur verre (...) et à porter la santé du Président de la République<sup>126</sup> qui l'a ouverte ». L'évènement certainement le plus singulier de cette journée reste tout de même celui réservé aux enfants, descendants des primo-migrants, n'ayant pour la plupart jamais vu la France.

« (...) Avant de les conduire à **l'assaut de la Bastille en nougat** qui les attendait, j'ai expliqué aux petits français de La Havane ce qu'est leur fête nationale, quel symbole représente la prise de la Bastille, et je crois avoir réussi à **éveiller en eux de véritables sentiments de patriotisme**. Aussi est-ce avec un réel enthousiasme qu'ils ont crié tous, pour la première fois sans doute : Vive la France ! Vive la République ! et aussi : Vive M. le Consul ! »

Le procédé cocasse qu'utilise Bonhenry souligne une fois de plus le caractère quelque peu démagogue de l'entreprise du consul, la France ne pouvant paraître que grandiose aux petits français puisqu'elle leur offre un édifice entier en bonbon à l'assaut duquel il faut se lancer. Mais l'effet escompté par le représentant de la France ne se fait pas attendre puisqu'il parvient, peut-être pas à leur insuffler de véritables valeurs patriotiques, mais à obtenir les vivats de rigueur. La distribution des bienfaits de la France se poursuit, après les enfants, avec les plus nécessiteux de la colonie qui « ont eux aussi pris part à la fête et reçu des friandises et quelques secours en espèces ». Traditionnellement, la distribution de ces secours « était confiée les années précédentes à la Société de Bienfaisance », mais la volonté nouvelle du consul ayant changé la donne, ce dernier a tenu « à ce qu'elle eût lieu cette fois au Consulat Général afin que l'objet et l'origine de ces secours fussent bien connus et appréciés de tous les intéressés ». La complaisance de M. Bonhenry à l'égard des pauvres de la colonie si elle n'est pas feinte, n'est pas non plus entièrement gratuite. La publicité qu'il souhaite donner à son entreprise participe de sa volonté de faire voir la France sous son meilleur jour, aussi bien aux yeux

---

<sup>126</sup> Émile Loubet, Président de la République française de 1899 à 1906.

des nationaux qu'aux yeux des invités assistant au don de ces secours. Après avoir rendu hommage à la dimension internationale de la France, avoir apprécié le caractère généreux de la France envers ses enfants, les invités de choix de M. Bonhenry ont eu l'occasion de voir la France du progrès et de la modernité.

« Quant à la représentation donnée au premier théâtre de La Havane, après le banquet, elle consistait simplement en projections du Cinématographe : « Lumière » ; **Exposition universelle, défilés militaires, cérémonies patriotiques, etc, toutes vues françaises** ; elle n'a duré qu'une heure et demie mais a couronné dignement la célébration de la Fête Nationale. »

Après l'emphase des débuts, le ministre de France à La Havane aborde la fin grandiose de cette journée de célébration par une déclaration pour le moins surprenante quant à la simplicité de la projection à laquelle ont eu droit les convives. Il convient de rappeler ici que le cinématographe dont il parle n'a été inventé que cinq ans auparavant (en 1895) par les frères Lumière. Si peu d'informations au sujet de la diffusion dans le monde de ce nouveau procédé et de son arrivée à Cuba nous sont parvenues, il ne nous semble pas aberrant d'affirmer ici que les invités du consulat de France aient eu droit à une véritable exclusivité, ou dans tous les cas à une rareté dans une île telle que Cuba. Les sujets franco-français sur lesquels ont porté les projections, certainement choisis pour l'occasion, on ne peut plus patriotiques, ont permis d'achever le travail de quasi propagande en faveur de la France entamé par le consul. Le rôle de promoteur de la France à l'égard du reste du monde que joue le personnel consulaire fait entièrement partie de sa mission. Mais cette promotion ne se fait pas à titre gratuit : il s'agit certes de promouvoir l'image d'un pays, de ses valeurs, de son degré de technologie, etc., mais tout cela s'effectue dans le but de se créer un réseau au sein duquel le personnel consulaire fait jouer un système d'alliances lui permettant de mener à bien une autre de ses missions, la protection des expatriés et des intérêts français à Cuba.

### *c. Les missions du personnel consulaire : la protection.*

En tant que représentants de la France, les membres du personnel consulaire ont la charge de gérer les problèmes quotidiens auxquels doivent faire face les gens de la colonie. Les consuls servent de référents en matière de justice, d'aides sociales, etc. Ils font office d'officier d'état-

civil accompagnant le migrant dès son arrivée, lorsque ce dernier procède à son inscription aux registres, lors de la reconnaissance de ses enfants nés sur le sol Cuba, lors de l'enregistrement de son mariage et parfois pour l'établissement du certificat de décès d'un migrant. La défense et la protection de ces migrants et de leurs biens contre le gouvernement (espagnol ou cubain), contre des attaques individuelles de même que l'entente au sein même de la communauté occupent une place importante dans la mission du consul. L'âpreté des tâches auxquels doivent faire face les consuls est illustrée par la lettre adressée le 12 novembre 1897, en pleine guerre hispano-américaine, par le consul général de France à La Havane.

« Le Consulat Général a l'habitude de faire connaître à Votre Excellence, uniquement sous ce timbre, **les réclamations de nos compatriotes** dont il ne peut obtenir règlement sans l'intervention diplomatique (...)

Votre Excellence sait qu'il s'agit, tantôt de pertes infligées volontairement ou involontairement à nos compatriotes, tantôt de sommes qui leur sont dues par l'administration, tantôt des lenteurs de la justice sinon de dénis de justice, tantôt de mauvais traitements, de réquisitions forcées, de service militaire indûment exigé, etc., etc., et, souvent enfin, soit de la liberté, soit de la vie de français établis ici.

De là des visites, des démarches, des courses à toute heure de la journée sous un soleil ardent ou sous une averse tropicale, au milieu d'une boue nauséabonde et d'émanations pestilentielles. Il faut aller en toute hâte, chez le gouverneur général, l'intendant général, le gouverneur civil, le gouverneur de la place, le Maire, à la Douane, au Port, dans les états majors, dans les tribunaux, les études, les greffes, les prisons, les bagnes, les forteresses, dans des taudis, auprès de malades ou de mourants, pour solliciter, discuter ou interroger, encourager, rassurer, consoler, ou encore chercher des preuves, repousser des allégations, « **protéger** » **en un mot**, des centaines de français frappés ou menacés par les mesures inhumaines, barbares que l'état insurrectionnel a fait adopter dans l'île (...). »<sup>127</sup>

La situation que connaît l'île au moment où écrit le consul favorise la multiplicité des situations auxquelles il doit faire face et nous donne un condensé des capacités dont il doit faire preuve. Peu d'indications au sujet des pertes infligées aux Français lors de la guerre d'indépendance nous sont parvenues. Il semblerait que les principales victimes du conflit aient été les planteurs dont les champs et les récoltes, en particulière les caféières, ont été détruits. Nombre de ces Français devenus presque indigents ont dû avoir recours à la solidarité communautaire, par la voie du consulat, pour survivre. Les agences consulaires ont dû faire

---

<sup>127</sup> Courrier du 12 novembre 1897, Carton n°222, « Correspondance et rapports annuels des postes, La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

face à des afflux toujours plus nombreux de colons français venant déposer des demandes de dédommagement à l'égard du gouvernement pour les pertes infligées. Il semble que ce soient ces mêmes demandes de dédommagement, que le consul qualifie de « réclamations », qui soient à l'origine de sa tourmente, montrant par là l'étendue de la tâche à accomplir par quelques hommes toujours assez peu nombreux. La protection des hommes et des biens français par le consul s'illustre dans d'autres correspondances, postérieures à 1897. En effet, en 1906, au cours d'une période tout aussi critique dans l'île, le consul de La Havane se voit dans l'obligation de réunir quelques notables de la colonie afin de faire le point sur les éléments français nécessitant la protection du consulat. La fin du mandat du Président Estrada Palma en 1906 et sa volonté de se faire réélire réveillent une série de révoltes menées par les opposants à l'ancien président. Ce dernier résoudra la question en sollicitant auprès du Président Roosevelt une nouvelle intervention des forces armées américaines. Les pertes sévères qui leurs ont été infligées lors du premier conflit ayant sûrement laissé un goût amer chez les Français, ces derniers se sont très rapidement mobilisés, dès les prémices des révoltes, afin de débattre de la marche à suivre. Il en résulte le courrier adressé le 2 octobre 1906 au Ministère des Affaires Étrangères (intégralité en annexe n°9 page 242).

« Cette situation inquiétante [...] explique **l'émotion de nos nationaux qui s'est manifestée par de nombreuses plaintes, par des demandes de conseil et de protection.** En même temps, notre commerce et notre industrie souffraient de la crise et ils se demandaient si la solution politique qui interviendrait leur permettrait de continuer leurs entreprises.

Dans ces conditions, pour **connaître la nature exacte des intérêts de notre colonie** et pour transmettre à votre Excellence une formule qui englobe **ses desiderata**, j'ai réuni, avec l'aide de M. Boulanger, Vice-Président de la Chambre de commerce, **les français notables de cette ville.**

Ils sont venus en grand nombre à la Légation, le 27 septembre, au moment le plus aigu de la révolution et ont trouvé dans ce simple rapprochement un premier réconfort. [...]

L'activité des français en ce pays peut se ramener à cinq groupes : les planteurs, les commerçants, les industriels, les entreprises financières, les intérêts intellectuels et artistiques. »<sup>128</sup>

Il ne s'agit pas là d'une simple anticipation des notables français face à la menace qui se précise, mais d'une véritable réunion de crise au cours de laquelle il est question de formuler les

---

<sup>128</sup> Courrier du 2 octobre 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

vœux de la colonie, par le biais de son élite économique (les participants sont tous de riches propriétaires avec des fortunes chiffrées en millions de francs<sup>129</sup>). Ces vœux exprimés concernent, non pas les mesures individuelles à prendre en cas d'attaque, mais bel et bien le type de gouvernement dans l'île qui siérait le mieux à l'entreprise française : en clair, il s'agit de dire au Ministère des Affaires Étrangères quelle administration (cubaine ou américaine) aurait la faveur des Français, en fonction des opportunités et des facilités qu'elle aurait à leur offrir. La connivence entre les notables français et le consulat souligne l'importance pour la France et ses entrepreneurs de bénéficier d'une représentation efficace à l'étranger. Le consul ayant pour mission de protéger les biens et les investissements, il est un véritable appui pour les ressortissants français, en particulier pour ceux venu faire fortune à Cuba. Ce système de réseaux et d'appuis entre les composantes majeures de la société à Cuba, faites d'étrangers, des pouvoirs en place (cubain, américain, espagnol), des membres des colonies et des membres du personnel consulaire, fonctionne pour ainsi dire de façon multilatérale. En effet, si les consuls dans le cadre leur mission viennent en aide aux ressortissants français, lorsque les acquis de ces derniers à Cuba souffrent du déclin de la représentation officielle, ils n'hésitent pas, là aussi, à se réunir afin de faire part de leurs desiderata au Ministère des Affaires Étrangères. Si l'on dépasse quelque peu le cadre temporel de notre étude, la correspondance consulaire nous offre un exemple de cette mobilisation des notables français en faveur du consulat de La Havane : le manque cruel de personnel auquel doit faire face la Légation en 1919, véritable antienne dans les correspondances des consuls, aurait été préjudiciable à la colonie.

« Nous avons l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur une situation qui est faite à la Colonie Française de La Havane du fait du défaut de personnel à la Légation de France. (...) Conséquence fâcheuse pour la Colonie, nos affaires sont traitées avec **une lenteur qui n'est pas sans nuire à nos intérêts.**

Cet état de choses présente d'autres inconvénients. A cette heure, le commerce français est destiné et nous le souhaitons vivement – à s'intensifier dans ce pays et à prendre sur le marché la place du commerce allemand. Le moment est favorable. L'état d'esprit du Cubain si bien disposé envers la France, permet même toutes les espérances. Encore faut-il que nous trouvions **un appui sérieux à la Légation**, appui rendu possible, nous le répétons, par l'existence d'un personnel assez nombreux.

Et nous ne parlons pas de l'effet fâcheux que peut produire sur les habitants de La Havane, la vue d'une Légation, quasi désertique, quand les gouvernements étrangers s'efforcent d'agir en sens contraire et de donner à leurs représentants tous les moyens d'augmenter leur situation morale.

---

<sup>129</sup> Voir retranscription du courrier en annexe n°9.

Veillez, Monsieur le Ministre, excuser notre demande. Elle est dictée uniquement par le souci **de voir la France occuper dans cette île si sympathique la place qui lui revient dans le monde**, de part la vaillance de ses armées, la valeur de ses chefs, et la sagesse de son gouvernement (...) »<sup>130</sup>

Cette missive collective exaltant les grandeurs de la France et des bienfaits prodigués par le personnel consulaire à la communauté française a été rédigée et signée par des noms qui, au fur et à mesure de notre étude, nous sont devenus familiers car récurrents. La récurrence de ces noms et les fonctions qui leurs sont associées nous permettent d'affirmer qu'ils font partie des membres les plus éminents de la colonie française de La Havane, voire de l'ensemble des colonies de l'île. Parmi ces signataires figurent :

- J. Loustalot, Président de la Société Française de Secours Mutuels ;
- Régis du Repaire de Truffin\*<sup>131</sup>, Ex-président de la Chambre de Commerce Française de La Havane ;
- Pierre Prosper Montané\*, Président de l'Alliance Française ;
- Ernest Gaye\*, Agent général de la Cie Générale Transatlantique Française,
- Edgard D, Président de la Société française de Bienfaisance
- Jacques Grujon\*, Vice président de la Société française de Bienfaisance, Secrétaire général administratif de la Chambre de Commerce Française de La Havane
- Marcel Le Mat\*, Président de la Chambre de Commerce Française de La Havane.

La diatribe patriotique de ces messieurs, témoignant certainement d'un véritable attachement à la France où nombre d'entre eux sont nés, semble être avant tout destinée à émouvoir le Ministère des Affaires Étrangères. Les arguments avancés, au sujet de la santé économique française à Cuba et des potentialités que lui offre la défaite allemande, sont d'une logique implacable et donnent un poids conséquent à leur demande de personnel supplémentaire. Cette alliance visiblement inédite des élites économiques et intellectuelles françaises de Cuba souligne une fois de plus les liens forts existant entre les représentants de la France sur place et les membres de la communauté. Il serait vain de croire que le personnel consulaire ne prête

---

<sup>130</sup> Courrier du 27 janvier 1919, Carton n°297, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

<sup>131</sup> L'astérisque \* désigne les personnes identifiées grâce aux registres d'immatriculations consulaires.

l'oreille qu'aux Français les plus fortunés. Comme nous l'avons remarqué dans nombre de courriers mentionnés précédemment, la mission de protection des consuls s'adresse aussi aux indigents et aux malades français. Les fonds annuels alloués aux consulats par le Ministère des Affaires Étrangères, auxquels peuvent s'ajouter des fonds exceptionnels, doivent, entre autres, servir au rapatriement des plus pauvres sur le territoire national, à l'achat de médicaments ou à l'enterrement de ceux qui n'ont pas survécu. Ils doivent également faire office de secours attribués de façon ponctuelle ou régulière aux familles françaises dans le besoin (familles nombreuses, veuves avec enfants, etc.). Les consulats français à Cuba ont, dans ce domaine, eu fort à faire en raison des épidémies meurtrières qui sévissaient dans l'île à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>132</sup>. En 1887, le consul de Santiago de Cuba fait part au ministère des efforts prodigués dans l'ensemble de la province, en particulier par d'autres représentants officiels, pour venir en aide aux malades :

« En présence de **l'épidémie croissante de variole** – sans compter le **vomito negro**<sup>133</sup> – qui a déjà frappé plus d'un vingtième de la population de Santiago (...) on a organisé des secours et de tous côtés les souscriptions sont ouvertes en faveur des malheureux sans ressources.

J'ai l'honneur de prier votre excellence de vouloir bien m'autoriser à **contribuer à cette œuvre de charité** en mettant à ma disposition une allocation extraordinaire sur les frais de service de ce poste.

Le Consul d'Allemagne a souscrit une somme de cent piastres, et les autorités des quantités plus ou moins élevées.

La colonie française, assez considérable dans cette cité et ses environs, participera certainement à la répartition des fonds que l'on recueillera, et **il me paraît opportun que le Consulat de France ne reste pas en arrière**, notre pays étant celui dont les nationaux sont les plus nombreux dans toutes la province de Santiago (...). »

---

<sup>132</sup> Voir sur le sujet les récits hauts en couleurs des voyageurs français : **Berchon, Charles**, « Six mois à Cuba : La Havane » in *Le Tour du Monde*, Paris, 1907 ; **Ampère, Jean-Jacques**, *Promenade en Amérique : États-Unis, Cuba, Mexique*, Paris, 1856 ; **L'Épine, Ernest**, « La Havane. Matanzas », in *L'Épine, Ernest ; Simond, Charles ; Van Cleemputte, Paul Adolphe, L'Avenir des Antilles espagnoles*, Paris, 1897-99.

La situation sanitaire de Cuba, et de La Havane en particulier, se serait améliorée grâce à l'occupation américaine, les militaires ayant effectué des travaux de voirie, des constructions de systèmes d'évacuation. Ils auraient été à l'origine de la vulgarisation de différents procédés sanitaires ayant favorisé la diminution de la propagation des maladies. Lire à ce sujet l'éloge fait à la présence américaine par **Guerlac, Othon**, « Cuba sous l'administration américaine » in *Le Tour du monde*, Paris, 1903.

<sup>133</sup> Le « vomito negro » ou vomis noir est un autre nom donné à la fièvre jaune.



La charité dont doit faire preuve le personnel consulaire ne se limite donc pas aux petits cadeaux remis aux plus pauvres lors de la célébration de la Fête Nationale. Le consul général est responsable, en tant que représentant officiel, des hommes et des femmes sur qui il est chargé de veillé. Il doit assurer leur protection et leur garantir le même accès aux soins que s'ils étaient sur le sol français. Le consul fait figure de tête de pont de la colonie vers qui tous sont sensés se tourner en cas de problème. Il semblerait d'ailleurs que le recours à l'aide ou à la médiation consulaire ne se fasse, pour la plupart des Français à Cuba, que lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Nombre d'entre eux arrivent à Cuba et peuvent y vivre, se marier, avoir des enfants, et ce pendant des années, sans être connus de la légation. Mais lorsque le sort s'acharne sur eux, sous la forme d'un litige, d'une injustice, d'une catastrophe ou, dans le cas le plus évident, une guerre, ils n'hésitent pas à se tourner vers le personnel envoyé par la France. Des éléments déjà en notre possession témoignaient de la situation de crise dans laquelle la Guerre d'Indépendance avait certainement plongé les consulats français. En effet, les diagrammes à bâtons basés sur les immatriculations présentés lors de notre tentative d'évaluation de la population française à Cuba<sup>134</sup>, malgré l'irrégularité de leurs données, désinaient des pics d'enregistrements significatifs au cours de la guerre hispano-américaine. Ces chiffres nous montre que le nombre annuel des immatriculations a pratiquement été multiplié par huit entre l'année ayant précédé la guerre (en 1894) et le pic d'enregistrement connu par les consulats en 1896, passant de 31 à 241 personnes enregistrées.

La mise en place d'œuvres de charité, la distribution de secours, sont des actions chapeautées par le consul général mais dans les faits, leurs application est généralement déléguée aux organisations dédiées à ces questions telles que, à La Havane, la Société de Secours Mutuels et la Société française de Bienfaisance.

## 2. *Les institutions françaises : éducations et bienfaisance.*

Les liens entre les sociétés de secours françaises et les consulats généraux sont très étroits, dans la mesure où, si la création d'une société de ce genre peut être une entreprise indivi-

---

<sup>134</sup> Voir la Figure 5, page 23.

duelle comme cela a été le cas à Cuba<sup>135</sup>, les sociétés de bienfaisance fonctionnent avec l'aide de financements versés par le Ministère des Affaires Étrangères, en plus des sommes versées par les adhérents. Il en va de même pour tous les organismes qui touchent à la culture, à l'éducation française qu'ils soient laïcs ou religieux. Même s'ils ne dépendent pas du consulat, les consuls généraux n'ont de cesse de se préoccuper de leurs évolutions, de leur devenir comme en témoignent les références faites à ces structures dans la correspondance consulaire, qui rappelons-le, reste l'angle à partir duquel nous abordons les colonies françaises de Cuba.

*a. L'éducation à la française.*

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Église catholique renoue avec une longue tradition missionnaire, coordonnée par Rome. À partir du pontificat de Grégoire XVI (1831-1846), la papauté reprend un rôle déterminant dans la direction du mouvement missionnaire qui s'amplifie considérablement dans l'Église et notamment en France. L'action missionnaire repose principalement sur les activités des ordres enseignants et des ordres féminins devenus indispensables. Et cette action missionnaire n'épargnera pas l'île de Cuba puisque plusieurs congrégations y seront dénombrées. Mais les décisions du Vatican en matière de renouveau missionnaire ne seront pas les seules raisons motivant la présence de religieux, versés dans l'enseignement, à Cuba.

La correspondance consulaire n'a été que très peu prolixo au sujet des structures d'enseignement mises en place par les Français à Cuba. On n'apprend l'existence de tels organismes qu'au détour par exemple d'une lettre adressée au Ministère des Affaires Étrangères par Edmond Bruwaert, consul général de France à La Havane en 1903<sup>136</sup>. Ce courrier a pour objectif de départ de faire part au ministre de la création par une congrégation de Dominicaines d'une nouvelle école française à La Havane.

---

<sup>135</sup> La Société de Secours Mutuels de La Havane aurait été créée par un migrant français, Georges-Henri Chaigneau, arrivé dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir **Verdonneaud, Catherine**, "Del sur de Francia a Santiago de Cuba" in *Cuba et la France, Francia y Cuba, Op. Cit.*

<sup>136</sup> Courrier du 13 janvier 1903, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC. Voir retranscription en annexe 11, page 163.

« Une école française de jeunes filles dirigées par des **Dominicaines** de Montpellier s'est ouverte, hier, à La Havane, 131 rue Campanario, sous le nom de N. D. du Rosaire. L'école comprend un asile<sup>137</sup>, un cours primaire, un cours supérieur et se propose, vu le prix d'admission, de recevoir **les enfants des meilleures familles de la ville**, soit comme externes, soit comme internes.

La Supérieure (...) est venue ici se vouer à l'œuvre de l'éducation des filles d'après nos méthodes religieuses de France. »

Cette nouvelle école française ouverte en 1903 n'est pas la première du genre dans l'île. Il semblerait en effet que les Français a été assez nombreux à venir à Cuba pour enseigner leur langue, leur culture et transmettre leurs connaissances dans divers domaines. À l'instar des Dominicaines installée rue Campanario, une rue déjà habitée par des Français comme nous l'avons constaté<sup>138</sup>, les structures éducatives mises en place à Cuba, et particulièrement à La Havane, sont des structures régies par des ordres religieux et dédiées à un public particulier. Dans le cas de l'école de la rue Campanario, se sont donc des religieuses de l'ordre dominicain qui, sous l'égide, et grâce à la fortune, de la mère supérieure, originaire d'une famille française de Cuba, ont ouvert leurs portes aux jeunes filles des élites locales. Il semblerait que les structures éducatives françaises à Cuba, se soient, pour la majorité, spécialisées dans l'éducation des enfants des classes sociales les plus élevées de l'île, et ce quelle que soit la nationalité des élèves. Cette impression se renforce lorsque l'on se penche sur les matières enseignées dans certaines de ces écoles (arts plastiques, musique, etc.). Les Dominicaines arrivées en 1903 ne sont pas les seules françaises à s'être lancées dans l'éducation d'une part des jeunes filles, et d'autre part des enfants des familles aisées de Cuba. Il semble qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la concurrence faisait rage entre les institutions créées par des Françaises, comme le montre la suite du courrier d'Edmond Bruwaert.

« Elle s'est heurtée à quelques difficultés par suite de l'existence d'**établissements anciens** ayant le même but : le couvent, fort à la mode, des **Dames du Sacré Cœur**, relevant de la rue de Varenne<sup>139</sup>, dans le quartier élégant du Cerro ; l'institut de **Mlle Dolz**, (...) fondé au Prado, dans le quartier riche

---

<sup>137</sup> Il doit s'agir d'un internat.

<sup>138</sup> Voir Figure 8 : RUES HAVANAISES HABITÉES PAR DES FRANÇAIS, page 42.

<sup>139</sup> Référence à l'Hôtel Biron situé au 77 de la rue de Varenne, occupé de 1820 à 1904 par la congrégation féminine des Dames (ou sœurs) du Sacré-Cœur. Voir le site du Diocèse de Paris, [www.paris.catholique.fr](http://www.paris.catholique.fr).

de la ville ; le collège français de **Mme Laviolette**, dans le quartier d'affaires, auquel le gérant du diocèse, Mgr Barnada, Archevêque de Santiago, donne beaucoup d'encouragements.»<sup>140</sup>

L'éducation des jeunes filles à La Havane est donc le fait de pas moins d'une demi-douzaine d'établissements aussi bien laïques que catholiques. Le public visé par ces établissements, et les pratiques qui y ont cours, ne sont nullement décrits dans la correspondance consulaire. Mais l'on peut se douter qu'à l'exemple du couvent des Dominicaines, ce ne sont que les jeunes personnes des familles riches qui y sont acceptées. Au caractère élitiste des admissions vient s'ajouter le niveau élevé de l'enseignement prodigué par ces femmes. Il semblerait que l'éducation française à Cuba ait été un synonyme de qualité. En effet, la France, à travers les congrégations religieuses présentes dans l'île, forte de sa réputation, mise beaucoup sur la qualité et le raffinement de son éducation : pour le consul Bruwaert, « l'œuvre rencontre beaucoup de sympathies locales, à cause (...) du bon renom de notre enseignement religieux ». Le rôle des ordres religieux français dans l'enseignement à Cuba a été des plus importants. Les Dominicaines et les Sœurs du Sacré-Cœur n'ont pas été les seules à se consacrer à l'éducation des petits cubains, et certainement des enfants des migrants.

« Les **pères Dominicains français** sont établis dans l'île, à **Cienfuegos**, où ils ont été attirés par Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, délégué apostolique à Cuba<sup>141</sup>. Mgr Barnada me dit qu'ils se heurtent à des difficultés financières assez sérieuses dans l'œuvre d'**enseignement gratuit** qu'ils ont fondée : d'une part les loyers sont élevés et le diocèse ne peut rien leur donner, ou seulement une somme insuffisante ; d'autre part, les Supérieurs ecclésiastiques pensent que les pères devraient, de préférence, se vouer à la prédication et renoncer à l'enseignement. Je regretterais beaucoup cet échec, car **le professeur français, quel qu'il soit, est toujours des plus utiles à notre influence.**[...]

Mgr Chapelle s'était montré favorable à l'introduction à La Havane des **Petits frères Maristes de Lyon** qui s'occupent d'enseignement moderne. Il rentre de Rome et m'apprend que, faute de sujets, la maison mère n'a pu seconder les aspirations du Frère Directeur de l'École Ste-Anne de New York, qui avait grand désir de venir travailler ici. Mgr Chapelle s'est tourné du côté des **Frères de la Doctrine chrétienne** et dit avoir rencontré plus d'espérance dans cette direction. »<sup>142</sup>

---

<sup>140</sup> Courrier du 13 janvier 1903, *Op. Cit.*

<sup>141</sup> Le « délégué apostolique » est, selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, un « Représentant du Saint-Siège [Vatican] sans caractère diplomatique ». <http://www.cnrtl.fr/definition/apostolique>.

<sup>142</sup> Courrier du 13 janvier 1903, *Op. Cit.*

Il convient de souligner ici l'évidente ségrégation existant dans l'enseignement de l'époque entre hommes et femmes, l'éducation des jeunes hommes étant majoritairement réservée aux premiers, et celle des jeunes femmes étant à la charge de leurs aînées. Contrairement à leurs consœurs, les Dominicains « attirés » à Cienfuegos par l'archevêque Chapelle ne se sont pas intéressés aux filles de bonnes familles havanaises, mais plutôt à l'éducation des plus pauvres puisqu'ils prodiguent un enseignement gratuit. Les deux établissements pourtant dirigés par des religieux appartenant à l'ordre de Saint-Dominique, sont différents en tous points : le premier enseigne uniquement aux filles, alors que le second semble être versé dans l'éducation des garçons ; le couvent des Sœurs, situé dans la capitale est payant, voire cher, alors que les Frères officient gratuitement ; l'ouverture de l'école havanaise promet d'être un franc succès alors que l'école cienfueguera est menacée de fermeture. Il convient de rappeler que l'Ordre des Dominicains est un ordre mendiant, basé sur le renoncement aux biens matériels et vivant de ce fait grâce aux dons de toutes sortes. Si les frais d'admission, auxquels doivent certainement s'ajouter les donations des familles des pensionnaires havanaises, favorisent le bon fonctionnement du couvent, la faible participation de l'église catholique et la gratuité des cours jouent en défaveur des Frères. Elles vont surtout à l'encontre des attentes de la France, et de celles du consul Bruwaert qui voit d'un mauvais œil la perte d'alliés de l'entreprise, quasi impérialiste, de la France d'autant plus que les ordres religieux français, parce que catholiques, bénéficient d'un appui des plus haut placés : celui de Tomas Estrada Palma en personne.

« Le Président de la République ne voit pas d'un mauvais œil ces efforts : tout au contraire. [...] il a déclaré à notre vénérable compatriote qu'il préférerait **maintenir l'unité catholique de l'île** et voir éliminées toutes les tentatives du protestantisme en matière de propagande ou d'éducation. »<sup>143</sup>

La position d'Estrada Palma en faveur de l'enseignement religieux catholique, religion profondément ancrée à Cuba par des siècles de colonisation espagnole, et qu'il oppose à l'évangélisation protestante principalement introduite dans l'île par les Américains, s'oppose aux événements qui ont lieu à la même époque en France. En effet, le tournant du siècle a été un moment de rupture nette entre l'Église et la République française, entre l'expulsion des

---

<sup>143</sup> *Ibid.*

Jésuites en 1880, et la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905, le moment le plus important pour nous étant l'exode des congrégations religieuses. La loi de juillet 1901, promulguée par le gouvernement Waldeck-Rousseau, président du Conseil des ministres, au sujet des statuts des associations, devient un outil au service de la politique anti congréganiste de la III<sup>e</sup> République. Cette politique sera poursuivie par le gouvernement de son successeur, Émile Combes, qui en 1904, la parachèvera avec la promulgation au mois de juillet d'une loi interdisant aux membres des congrégations religieuses de pratiquer l'enseignement, entraînant de ce fait la fermeture de centaines d'établissements. Des ordres, qualifiés d' « empires parfois séculaires »<sup>144</sup> comme celui des Frères des écoles chrétiennes, par exemple, sont « soufflés » en quelques mois, voire en quelques semaines. Il semblerait que l'exil a été l'objet d'un libre choix de la part des congrégations religieuses et qu'il n'ait été ni imposé, ni interdit par le gouvernement de la République. Plusieurs ordres religieux (Dominicains, Dames du Sacré-Cœur, Jésuites, Maristes, etc.), des couvents entiers se sont vidés : les congréganistes n'ont pas attendu d'être expulsés, ni d'être autorisés à rester, pour quitter la France, et ce dès 1901. Les ordres religieux français vont se disperser partout dans le monde, mais surtout en Europe et aux Amériques.

On ne sait si les ordres religieux français en exil se sont implantés en masse à Cuba à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle. Il semblerait qu'il n'y ait eu dans l'île qu'environ une demi-douzaine de congrégations représentées : les Dominicains (hommes et femmes), les Dames du Sacré-Cœur, les Frères des Écoles chrétiennes, des Ursulines auxquels s'ajoutent quelques prêtres. Les sources dont nous disposons, mise à part cette lettre du consul Bruwaert, ne mentionnent que très rarement l'existence des institutions tenues par ces religieux. En revanche, les registres d'immatriculation nous livrent quelques renseignements sur la présence dans l'île de plusieurs de ces personnes.

---

<sup>144</sup> **Cabanel, Patrick ; Durand, Jean-Dominique** (Dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Éditions du Cerf, 2005, 489p, Chap. II, « Le moment de l'expulsion et les choix des congréganistes », p.113.

Figure 20 : LES RELIGIEUX IMMATRICULÉS À CUBA.

<b>Dominicaines</b>					
	Date d'immatriculation	Nom et Prénom	Âge	Adresse	Ville
	07-févr-1906	Barthe Marie Louise	35	Couvent des Dominicaines Carlos Terce-ro, n°14.	La Ha-vane
		Pillot Juliette	51		
		Thiers Elisa	56		
		Gral Augustine	50		
		Morel Elisa	60		
		Belloir Marie-Louise	54		
		Gaston Marie	43		
		Dumont Marie	49		
		Azaïs Marie	62		
<b>Dames du Sacré-Cœur</b>					
	22-mars-1909	Auboyet Pierrette Marie	48	Collège « Sa-grado Cora-zon » Tejadillo n°2,	La Ha-vane
		Thevenon Louise	55		
<b>Ursulines</b>					
	12-mai-1911	Selo Marie Joséphe, sœur St Aubin	43	Couvent des Ursulines	La Ha-vane
<b>Prêtres</b>					
	06-nov-1900	Gineston Philippe Joseph Louis Thomas	28	Inconnu	Santa Clara
	02-août-1904	Paradan Léon fortuné	19	« Colegio de Belen »	La Ha-vane
	Inconnu	Dupont Auguste Louis Gabriel	28	Inconnu	Cienfue-gos
	19-oct-1906	Trocellier Odilon	19	Luz 62	La Ha-vane

Par le biais des registres d'immatriculations, nous pouvons dresser une géographie de quelques unes des institutions religieuses dans l'île. Du fait du poids de la capitale dans les données fournies par les registres, la majorité des religieux ont été identifiés comme résidant à La Havane, à l'exception des deux « prêtres » de Santa Clara et de Cienfuegos. Les hommes immatriculés en tant que « prêtres » n'appartiennent pas forcément au clergé séculier dans la mesure où la distinction entre les deux types de clergé n'est pas effective dans les registres. Mises à part les villes de La Havane et de Santiago de Cuba, aucune information supplémentaire ne nous est parvenue au sujet des ordres religieux français présents dans les villes et les

provinces cubaines, si ce n'est la trace de l'existence de ces deux hommes. En revanche, une meilleure connaissance de la géographie havanaise<sup>145</sup> nous permet de situer les établissements gérés par les Dominicaines (rue Carlos Tercero pour le couvent) et les Dames du Sacré-Cœur (rue Tejadillo), se trouvant respectivement dans le Centre et dans la Vieille ville, dans des lieux déjà peuplés de Français. Le couvent des Dominicaines se situe à quelques rues de leur école pour filles située à la rue Campanario, et celui des Sœurs du Sacré-Cœur est placé en plein cœur de la Vieja Habana. Il semblerait que le « Colegio de Belen », vieille institution jésuite, se soit située à quelques rues du couvent de ces dernières, vers la rue Compostela, mais rien ne nous indique l'emplacement du couvent des Ursulines. Outre ces détails d'ordre géographique, les dates auxquelles arrivent les religieux immatriculés viennent conforter l'idée selon laquelle la rupture opérée entre les institutions religieuses et l'État français a joué un rôle décisif dans l'arrivée ou dans l'agrandissement et l'expansion des ces ordres à Cuba, puisque le premier des religieux enregistrés n'arrive qu'en 1900. La taille de chacune de ces congrégations, leur organisation interne, le contenu de leurs enseignements, le public auquel elles prodiguent ces enseignements, etc., sont autant d'éléments faisant défaut à cette étude, une lacune due à l'absence de sources à ces sujets dans les archives consultées. Nous ne pouvons que nous contenter de quelques observations superficielles au sujet de ces religieux à Cuba. On note ainsi que l'arrivée chez les femmes se fait de façon groupée, et qu'elle intervient chez les Dominicaines, comme chez les Dames du Sacré-Cœur, qu'après l'ouverture quelques années auparavant des écoles de leur congrégation respective. Les religieuses immatriculées ne font donc figure que de renforts à des institutions préétablies.

D'autres informations en notre possession nous éclairent sur la présence à Cuba d'une autre congrégation, dont le nom n'a, jusqu'ici, été que brièvement mentionné : les Frères des Écoles chrétiennes. Absents des registres d'immatriculation, ils font en revanche, de façon indirecte, l'objet de plusieurs échanges épistolaires entre Jules de Clercq, le Ministre de France à La Havane, et Raymond Poincaré, Ministre des Affaires Étrangères, entre 1912 et 1913<sup>146</sup>.

---

<sup>145</sup> Voir la Figure 9: PLAN DE LA HAVANE ET RÉPARTITION DES FRANÇAIS. Page 44.

<sup>146</sup> Carton n°136 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger - Allocations & subventions Matériel Scolaire », Dossier 7 (Sociétés françaises en Amérique, La Havane), Série B « sous-direction d'Amérique », Série « Direction des affaires politiques et commerciales », Fonds « Services des Œuvres Françaises à l'étranger », CADN.



« J'ai l'honneur (...) que le **Collège libre français de La Salle** vient d'obtenir du Gouvernement cubain le grand honneur d'être « incorporé », c'est-à-dire d'être assimilé aux établissements d'enseignement primaire et secondaire de l'État. (...) Ce résultat fait **honneur à nos compatriotes**, dont il démontre à la fois **les bonnes méthodes d'instruction et l'estime où les tient l'administration cubaine.** »<sup>147</sup>

Le projet de Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, de faire venir à Cuba un nouvel ordre religieux masculin, projet mentionné dans le courrier relatif à l'installation des Dominicaines, semble avoir été réalisé peu de temps après. En effet, le collège des Frères des Écoles chrétiennes, ou Lassaliens, a été construit à Cuba vers 1905, pratiquement à la même époque que l'internat des Dominicaines. Il s'agit d'un collège dédié à l'éducation de jeunes garçons de la capitale. Tout comme leurs consœurs, les Lassaliens prodiguent un enseignement en faveur des plus aisés et bénéficient de l'estime de nombre de ces familles nanties, participant ainsi à l'effort patriotique mené par les Français à Cuba. Les Lassaliens semblent, quelques années après leur arrivée, avoir connu un franc succès dans leur entreprise puisqu'à la rentrée scolaire de l'année 1912, ils comptent parmi leurs 4 000 nouveaux élèves les deux fils du Général Ménocal<sup>148</sup>, ainsi que « les propres neveux du Ministre de l'Instruction publique et les enfants de nombreux hommes politiques de tous les partis ».

Il semblerait que, de façon générale, l'éducation française se soit principalement tournée vers la formation des enfants de bonne famille. Pour Pierre Guillaume<sup>149</sup>, la formation des élites politiques et sociales à laquelle se sont dédiés les missionnaires présents dans le monde colonial, ait été faite afin de plaider en faveur de la cause religieuse. Pour l'auteur, lorsque les missions ont eu à œuvrer à nouveau dans des sociétés déjà colonisées comme Cuba, leur politique d'enseignement a été à la fois plus simple, et beaucoup plus ambitieuse : à côté de l'enseignement populaire, elles se sont efforcées de développer un enseignement élitiste destiné à les lier aux catégories supérieures de la société. Même si au début du XX<sup>e</sup> siècle, Cuba ne fait plus officiellement partie du « monde colonial », certaines des conclusions que tire

---

<sup>147</sup> Courrier du 3 avril 1912, *Ibid.*

<sup>148</sup> Mario García Menocal, président (conservateur) de Cuba de 1912 à 1920.

<sup>149</sup> **Guillaume, Pierre**, *Le Monde colonial XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1999, Chap. II « Christianisme et colonisation », (Œuvres et ordres missionnaires, p.63.

l'auteur sur la présence des missionnaires et leurs pratiques semblent s'accorder à la réalité cubaine. Elles nous permettent surtout de mieux comprendre des phénomènes tels que l'usage important de la langue française dans les institutions vouées à l'enseignement des jeunes Cubains. Pour P. Guillaume, en règle générale, l'usage du français au détriment de la langue nationale est une spécificité catholique, un choix effectué en faveur de l'assimilation ou l'influence culturelle. Les courriers consulaires abondent largement en ce sens, n'hésitant pas à souligner et à encourager « l'œuvre de patriotisme »<sup>150</sup> que réalisent les ordres religieux, les Lassaliens en particulier, à Cuba : le travail de ces derniers se voit récompensé par l'envoi à Cuba de livres, achetés par le Ministère des Affaires Étrangères et le Ministère de l'Instruction Publique français, destinés à être offerts au cours d'une remise de prix aux meilleurs élèves du Collège de La Salle.

« Les prix de français (...) ont été remis aux élèves de l'école de La Salle le 2 de ce mois. La direction de l'école a fait coïncider cette distribution avec la remise des diplômes mensuels et une véritable cérémonie, avec intermèdes de récitation de poésie française, a été organisée sous ma présidence. La presse avait annoncé cette manifestation en mettant en relief la **généreuse pensée du gouvernement français** et l'initiative de la légation, et cette innovation a été **très appréciée par l'opinion publique cubaine**. (...) Ce serait donc faire, pour le développement de **notre influence intellectuelle**, œuvre très utile que de continuer, si l'état des crédits le permet, cette distribution de prix chaque année, au nom du Gouvernement de la République (...) »<sup>151</sup>

Si peu d'éléments sur le quotidien de ces congrégations et leurs rôles effectifs au sein des colonies françaises et de la population cubaine ne nous sont parvenus, force est de constater que ces ordres poursuivent un but commun à nombre de Français présents dans l'île : assurer la promotion de la France, même lorsque celle-ci ne veut plus d'eux. Dans sa lettre de remerciement, le directeur du Collège de La Salle fait part à Jules de Clercq de ses « sentiments d'admiration et d'amour pour une patrie que 8 ans d'éloignement forcé [lui] ont rendue plus chère encore si possible »<sup>152</sup>. En accord avec Pierre Guillaume, on peut affirmer que le religieux est, avec le consul et le marchand, le représentant de la France à Cuba. Cette représenta-

---

<sup>150</sup> Courrier de 22 Juillet 1912, lettre de remerciement du directeur du collège de La Salle au ministre de France de La Havane, Carton n °136, *Ibid.*

<sup>151</sup> Courrier du 4 octobre 1912, *Ibid.*

<sup>152</sup> Courrier de 22 Juillet 1912, lettre de remerciement du directeur du collège de La Salle au ministre de France de La Havane, *Ibid.*

tion est pour eux un terrain d'entente, et ce malgré les rapports existant entre l'Église et l'État en France.

Si les courriers échangés entre la Légation et le Ministère des Affaires Étrangères ne suffisent pas à nous renseigner sur la nature des enseignements dans les écoles françaises de Cuba, catholiques ou laïques, le récit de voyage de Charles Berchon<sup>153</sup>, ayant séjourné six mois dans l'île, nous éclaire quelque peu. Il fait mention de deux établissements privés de La Havane.

« On dit beaucoup de bien d'une **Mme Maria Luisa Dolz**, qui dirige selon les méthodes modernes une institution pédagogique datant de vingt-cinq ans. (...) »

Tout aussi estimée est **Mlle Ollivier**, qui fait prospérer depuis douze ans une autre institution importante. C'est un véritable **collège français** où l'on enseigne notre langue, la diction, la littérature, l'histoire, la géographie. Des élèves savent impeccablement leur chronologie historique, les noms des rois de France, nos batailles, nos sous-préfectures, nos villes coloniales, nos conquêtes en Indo-Chine, Soudan, Madagascar. **Cet enseignement fait aimer notre patrie**, et toutes ces petites Cubaines n'ont qu'un rêve, celui de voir Paris.

Tout ce zèle en faveur du français n'est pas de trop pour lutter contre la récente immigration américaine qui favorise les progrès de l'anglais, et l'invasion teutonnes qui a créé à La Havane une institution allemande. Devant cet état de choses, le collège français a dû être moins exclusif à n'enseigner que notre langue. On y joint l'espagnol et un art d'agrément castillan la mandoline<sup>154</sup>. »

La référence faite à Léonie Ollivier est des plus intéressantes. Aucune de nos sources ne nous permet de confirmer l'appartenance de Maria Luisa Dolz<sup>155</sup> à la communauté française. En revanche, si Mlle Ollivier ne figure pas dans la correspondance consulaire, elle apparaît dans les registres d'immatriculation de La Havane au numéro 7463. Elle a été immatriculée le 30 juillet 1896 mais est arrivée dans l'île huit ans auparavant, en septembre 1888. Elle est née en Dordogne, âgée de 27 ans au moment de son immatriculation, elle s'est présentée au consulat général comme étant institutrice<sup>156</sup>. Elle est célibataire et vit au n°56 de la rue Obispo à La Havane. Il semblerait que son établissement, même s'il ne figure pas dans la courte liste dressée par le consul, ait été très apprécié. La nature des enseignements, très diversifiés, prodigués

---

<sup>153</sup> **Berchon, Charles**, « Six mois à Cuba : La Havane », *Op. Cit.*, p.387.

<sup>154</sup> Voir la photo de classe placée en annexe n°13, page 169.

<sup>155</sup> Voir Courrier du 13 janvier 1903, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>156</sup> Voir la Figure 21: ENSEIGNANTS IMMATRICULÉS À CUBA.127.

dans l'école de Mlle Ollivier peut intriguer du fait de l'usage exclusif du français et du caractère très patriotique qu'ils prennent. En effet, on peut s'étonner de voir à Cuba un enseignement uniquement francophone destiné à un public dont l'Espagnol est la langue maternelle. Le caractère privé de cette école, l'engouement de certaines couches de la population cubaine pour tout ce qui est français, peuvent expliquer l'existence de ces écoles étrangères. Tout comme les représentants officiels de la France, comme les entreprises françaises, les institutions vouées à l'enseignement, qu'elles soient laïques ou catholiques, participent à la promotion nationale et à l'avancée de la culture, pour ne pas dire de l'influence, française sur le territoire cubain. D'après les dires de Charles Berchon, il semblerait que les écoles françaises, tout comme les autres organes représentant la France, ne soient pas les seules à tenter d'imposer leur culture et leurs idées à Cuba puisqu'il fait référence aux Américains déjà solidement implantés dans l'île, ainsi qu'aux Allemands dont l'influence progresse. Cette concurrence à laquelle se livrent les écoles paraît être représentative de la situation que connaît Cuba, en particulier à partir de son indépendance : l'île semble avoir été livrée en pâture aux étrangers, quelle que soit la raison de leur présence. Et dans cette concurrence acharnée pour imposer sa culture, ses opinions, son modèle économique, les armes dont disposent les nations présentes ne sont pas les mêmes : la puissance économique du voisin américain ne laisse que peu de place aux autres, à la France en particulier.

Figure 21: ENSEIGNANTS IMMATRICULÉS À CUBA.

Date de l'immatriculation	Nom et Prénom	Sexe	Age	Profession	Adresse à Cuba	Ville de résidence à Cuba
22-janv-1895	Claire Fortunée Jeanne Bonnell	F	44	Professeur de chant	Crespo 11	La Havane
11-mai-1895	Marie Louise Gendreau	F	24	Instituteur	Alcantarilla n°38	La Havane
08-juil-1895	Clémentine Ravier	F	32	Instituteur	Prado 88	La Havane
07-nov-1895	Marie Bense	F	27	Instituteur	San Ignacio 46, C% M. Hierro Obispo 56, C% Mme Laviolette	La Havane
23-juil-1896	Victorine Berthe Capmann	F	38	Instituteur	C% la famille Herrera, 6 calle campo	Marianao
30-juil-1896	Jeanne Émilie Léonie Olivier	F	27	Instituteur	Obispo 56	La Havane
19-déc-1907	Berthe Marguerite Joséphine Lecoq	F	24	Instituteur	Amistad 94, C% M. Solas	La Havane
13-nov-1899	Robert Marie Félicien Karmann	H	22	Précepteur	Inconnu	La Havane
29-avr-1901	Anne Marie Françoise Marcet Fayet	F	39	Professeur de coiffure	Teniente Rey 15, Hôtel de France	La Havane
11-nov-1901	Jeanne Noély Simounet	F	40	Instituteur	San Ignacio 46, C% M. Hierro	La Havane
19-janv-1903	Lucien Marius Dumail	H	39	Instituteur	Obispo 121	La Havane
10-déc-1909	Pierre Depasse	H	45	Professeur de français	Aguacate 116	La Havane
22-févr-1909	Carmen Salvador	F	24	Instituteur	Hospital 18, C% M. Del Valle	La Havane
15-mars-1911	Alphonse Philippe Armand Martel	H	21	Instituteur libre	Collège Libre	Sancti Spiritus
15-mars-1911	Paul Marius Jean Pontier	H	20	Instituteur libre	Luz 62	La Havane
04-juil-1911	Georges William Albert Dauphin	H	31	Professeur	Concordia 89	La Havane
23-avr-1898	Marthe Baugabel	F	22	Instituteur	Inconnu	La Havane
30-juin-1898	Joséphine Trégent	F	51	Instituteur	Cuba 29	La Havane
18-nov-1914	Gaston Jean Baptiste Engel	H	51	Professeur libre	Colegio del Sagrado Corazon	Sagua La Grande
15-janv-1905	Augustin Arnaud	H	21	Instituteur	Linea 60	La Havane
15-févr-1906	AnnetFrançois Rossignol	H	23	Instituteur	Luz 62	La Havane

La correspondance consulaire ne s'est attachée à décrire que les institutions françaises les plus connues de La Havane et de Santiago de Cuba. Elle ne mentionne pas la cohorte d'enseignants de toutes sortes débarqués à Cuba entre 1887 et 1914. Les registres d'immatriculation, de part les enregistrements nominatifs, nous permettent de nous approcher un plus de ces individualités. Plus d'une vingtaine d'enseignants (instituteur, précepteur, professeur, etc.) sont recensés dans les registres. Ces éducateurs sont généralement jeunes puisqu'ils affichent une moyenne d'âge de 31 ans environ. On compte parmi eux une majorité de femmes (une douzaine) et presque tous déclarent vivre à La Havane, sauf trois qui vivent à Marianao (dans la province de La Havane), à Sagua La Grande (dans la province de Villa Clara) et à Sancti Spiritus (dans la province éponyme)<sup>157</sup>. Sur les 21 enseignants qui se sont présentés dans les consulats, seuls deux d'entre eux ont fourni des documents justifiant leur habilité à enseigner : Marie Louise Gendreau arrive munie de son Brevet d'études supérieures, et Jeanne Noélly Simounet présente, lors de son enregistrement, son Brevet de capacité de l'instruction primaire. Les autres éducateurs présentent des justificatifs plus ordinaires (passeports, extraits de naissance, etc.). Les adresses déclarées par les enseignants vivant à La Havane ne nous sont pas inconnues : il s'agit dans la plupart des cas d'adresses situées dans la vieille ville de La Havane, dans des rues où vivent des membres de la colonie française de la capitale<sup>158</sup>. La mention de lieux de résidence des professeurs ne nous serait que très peu utile si ces derniers se contentaient de déclarer uniquement leur lieu de résidence. Notre étude des registres nous a montré que plusieurs de ces enseignants déclarait non pas l'adresse de leur domicile, mais celui de leur employeur. Il se pourrait même que les deux adresses (domicile et travail) ne fassent en réalité qu'un, le professeur, en particulier dans le cas d'un engagement sur contrat, étant logé dans ou à proximité de l'école. La récurrence, dans les registres, de certaines adresses abondent dans notre sens : les adresses déclarée par les enseignants similaires ont été dans la Figure 21, située à la page précédente, colorées de la même couleur. Deux instituteurs, Annet François Rossignol et Paul Marius Jean Pontier habitent au n°62 de la rue Luz ; deux autres institutrices, Jeanne Noélly Simounet et Marie Bense déclarent vivre au n°46 de la rue San Ignacio chez M. Hierro. Marie Bense, lors de son enregistrement à La Havane le 7 novembre 1895, fournit deux adresses différentes : celle de M. Hierro et celle

---

<sup>157</sup> Voir Carte des provinces et des principales villes cubaines, Annexe n°2.

<sup>158</sup> Voir Figure 9: PLAN DE LA HAVANE ET RÉPARTITION DES FRANÇAIS. Page 44.

d'une certaine Mme Laviolette, au n°56 de la rue Obispo. Cette dernière adresse est la même que celle donnée en 1896 par Léonie Ollivier dont il a été question précédemment. Cette Mme Laviolette ne nous est pas totalement inconnue : précédemment, nous avons appris que « le collège français de Mme Laviolette, [situé] dans le quartier d'affaires » était l'un des établissements d'enseignement français « auquel le gérant du diocèse, Mgr Barnada, Archevêque de Santiago, donne beaucoup d'encouragements »<sup>159</sup>. Mme Laviolette était citée par E. Bruwaert comme l'une des principales concurrentes auxquelles de faire face le nouvel établissement dominicain. Cette femme ne figure pas dans les registres des consulats que nous avons étudiés, mais le fait que Léonie Ollivier, en 1896, ait pu faire partie du personnel enseignant de l'école de Mme Laviolette, avant de créer sa propre école, nous laisse supposer l'ancienneté de l'institution de cette dame et donc l'ancienneté de sa présence à Cuba. Les liens ayant existé entre ces femmes, la récurrence des adresses, nous laisse croire que des réseaux aient pu se créer, comme dans le cas des mariages endogames que nous avons abordé, entre enseignants français et directeurs d'établissement à Cuba. La quasi totalité des professeurs immatriculés vient de la France ou de ses colonies, et seulement trois se présentent comme étant « libres » c'est-à-dire comme des enseignants ambulants. On pourrait alors penser, qu'à l'exemple des travailleurs embauchés sous contrats depuis l'Europe, ils aient été recrutés par les écoles cubaines avant leur départ, même si aucun élément tangible ne vient accréditer nos dires. On note, parmi les professeurs, que deux d'entre eux ont donné comme adresse de domiciliation les noms de deux établissements scolaires : le « Collège libre » pour Alphonse Philippe Armand Martel et le « Colegio del Sagrado Corazón » pour Gaston Jean Baptiste Engel. Bien qu'aucune information ne nous soit parvenue au sujet de ces établissements, il semblerait qu'ils soient gérés respectivement par les Frères des Écoles chrétienne et par les Jésuites de Cuba. Autre particularité de ces enseignants : trois d'entre eux ont, lors de leur enregistrement, précisé la nature de leur enseignement. Pierre Depasse est professeur de français, Anne Marie Françoise Marcet Fayet est professeur de coiffure, et enfin, Claire Fortunée Jeanne Bonnell se présente comme étant professeur de chant. L'enseignement de ces différentes matières n'est pas en soit un fait exceptionnel, mais replacé dans le contexte de la migration à Cuba, il nous semble prendre une nouvelle saveur puisque ces matières appartiennent aux

---

<sup>159</sup> Courrier du 13 janvier 1903, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

domaines qui font, et ont fait, à Cuba la renommée de la France et du savoir-faire français, que sont la culture, la mode et les arts. Comme nous l'avons déjà dit, le personnel enseignant, au même titre que les consuls et agents consulaires, a à charge de représenter la France, d'autant plus qu'il incarne les valeurs phares que cherchent à imposer les Français dans l'île. Il bénéficie, comme les commerçants, les propriétaires et autres détenteurs de capitaux français, de l'appui des consuls dans la mesure où il fait partie de la machine de propagande française comme le montrent les écrits de Jarousse de Sillac, chargé d'affaires de la France à Cuba en 1906, face à la menace américaine grandissante :

« Nos **intérêts intellectuels et artistiques** ont une importance qui n'échappe pas aux groupes précédents [commerçants, industriels et financiers français à Cuba] : **maintenir le prestige de l'esprit français**, c'est assurer à Paris son contingent de **propagande** pour nos articles nationaux. L'attraction de notre littérature, de notre art, de notre capitale apparaît, au point de vue commercial, comme **la meilleure réclame**, comme le pavillon plein de prestige dont nous devons couvrir nos marchandises.»<sup>160</sup>

Pour le représentant de la France, la santé bonne des arts et des lettres français à Cuba est un gage de santé de l'économie et de l'implantation française dans l'île. Son objectif n'est pas tant la promotion de la culture française en elle-même, mais l'envie qu'elle peut susciter chez les Cubains de consommer français. Les partis pris des représentants de la France, défendant bec et ongles les richesses et les productions françaises pourraient laisser penser que les colonies françaises de Cuba ne connaissent que félicité et prospérité dans l'île. Loin de là, l'aventure de l'émigration n'est pas, comme dans le cas des instituteurs par exemple, synonyme de possibilités d'emploi. Tous les migrants français qui arrivent à Cuba n'ont pas le même niveau de culture, la même formation, et tous n'auront pas l'occasion de faire fortune. Loin de leur terre natale, ils peuvent néanmoins compter sur la solidarité communautaire, en particulier celle mise en place par les sociétés de bienfaisance, actrices supplémentaires et très importantes dans la vie et l'organisation des colonies françaises.

---

<sup>160</sup> Courrier du 2 octobre 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, *Ibid.*



b. *Les sociétés de bienfaisance et de secours mutuels.*

« Les migrants ont perdu la solidarité de proximité qui était, en France, celle de leur famille, de leur village, de leur profession, de l'Église ou des municipalités. Il n'existe pas d'équivalent institutionnel aux États-Unis, ce qui pousse à **la création de réseaux d'entraide entre migrants**. Les sociétés de secours fournissent de l'aide pour un emploi, un logement, des soins. Elles donnent des nouvelles des parents, éventuellement une aide financière pour retourner en France. Elles offrent un **soutien matériel et psychologique**. »<sup>161</sup>

C'est ainsi qu'Annick Foucrier résume les rôles qu'ont joués les sociétés de bienfaisance dans la vie des migrants français en Californie. Leurs actions ont été les mêmes à Cuba auprès des membres les plus démunis de la communauté. Entre 1887 et 1914, les archives consulaires en notre possession ne révèlent l'existence que de deux véritables organisations de ce genre : la Société de Secours Mutuels et la Société française de Bienfaisance de La Havane. Elles œuvrent toutes les deux auprès des nécessiteux de La Havane. Une troisième organisation de ce type a vu le jour dans la province de Cienfuegos, mais il semblerait qu'elle ait été beaucoup moins crédible que ses consœurs havanaises. Arrêtons brièvement d'abord au cas de cette pseudo société de bienfaisance avant d'aborder le travail effectué par les deux autres à La Havane.

Dans un courrier daté du 20 juin 1887<sup>162</sup>, que rédige le consul de La Havane, au sujet d'une pétition signée contre la nomination d'Alfred Hautrive comme agent consulaire de Trinidad et Cienfuegos (dont il a été question précédemment) on apprend que l'un des signataires et instigateur de la pétition, un certain M. Houillon, s'était lancé dans la création d'une société de bienfaisance. Le consul de La Havane abordait le cas Houillon en ces termes :

« Le Sr Houillon (Émile Marcel), français, non immatriculé, et qui a déclaré, lors du dernier recensement quinquennal, être **dans l'habitude de ne jamais se faire inscrire au Consulat** français de ses diverses résidences, n'habite Cienfuegos que depuis trois ou quatre ans. Âgé de trente et quelques années, il paraît être venu depuis longtemps en Amérique où il se donne comme ayant été tour à tour professeur, épicier, maître de pension. (...) [Il] s'est établi à Cienfuegos, où **n'ayant aucun métier et se croyant propre à tout faire**, il a acheté à crédit pour environ 1 500 piastres, une petite boutique d'horloger, dans laquelle un ouvrier à ses gages rhabille les montres et raccommode des bijoux. La

---

<sup>161</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Belin, 1999, Sous-chap. « Les associations d'initiative locale et d'utilité publique », p.193.

<sup>162</sup> Carton n°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN. Retranscription en annexe n°12.

branche la plus lucrative de son commerce (...) consiste dans la vente de ces petits ex-voto, en argent repoussé, figurant les diverses infirmités humaines (...) que les gens du peuple achètent pour les dédier au Saint à l'intercession duquel ils ont demandé leur guérison.

Imbu de doctrines philosophiques et sociales très avancées, le Sr Houillon s'est mis à la tête d'un petit groupe de gens échoués comme lui à Cienfuegos. »

Le Sieur Houillon fait donc partie de la masse de ces Français qui ont beaucoup circulé en Amérique, véritable aventurier presque sans foi ni loi. Ayant épousé une Cubaine fortunée de Sagua La Grande à la Nouvelle-Orléans en 1878, du temps de la Guerre des Dix ans, il revient dans l'île après s'être séparé d'elle. Émile Houillon est mentionné dans la correspondance consulaire à cause de la prétention de ses actions. Outre la pétition signée, selon les mots du consul, par « une demi-douzaine d'aventuriers ou de mendiants », sensée demander la révocation d'Alfred Hautrive du poste d'agent consulaire de Trinidad et Cienfuegos au profit de Houillon, ce dernier a brillé par la création de la société de bienfaisance dont il est question.

« Le Sr Houillon est bien vice-président d'une Société de Secours mutuels (...). Mais il faut savoir que cette société dite « l'Union fraternelle française de Cienfuegos », fondée au mois d'août dernier pour les besoins de la circonstance, **mélange incohérent de bienfaisance et de mutualité**, et dont les statuts **rédigés par Houillon dans un français si étrange** qu'il en devient parfois incompréhensible, n'est autre chose que **l'organisation même du petit groupe à la tête duquel il manœuvre** ; et auquel il a pu rattacher une vingtaine de ces personnes qui ne refusent pas leur concours à une œuvre de bienfaisance, quels qu'en soient les initiateurs. C'est ainsi que M. Taillacq, flatté dans son amour-propre d'ouvrier parvenu, a accepté d'en être le Président. Mais, en réalité, cette œuvre « aussi sublime que généreuse », et parfaitement déplacée dans un aussi petit centre que Cienfuegos, n'a eu d'autre but que de **donner à M. Houillon (...) un faux vernis de considération (...)**. »

Les statuts de cette association créée en l'occasion de la campagne de Marcel Houillon pour devenir agent consulaire, et qui n'a sans doute jamais aidé quiconque, sont, comme le dit le consul, remplis de fautes et rédigés dans un charabia inintelligible et confus. L'introduction du recueil contenant ces statuts, également signée de la main de Houillon, et placé en annexe n° 14, illustre le manque totale de crédit de cette association et de ces membres.

À la vacuité et à la vanité de l'entreprise d'Émile Houillon, s'opposent la pérennité et l'utilité de véritables associations comme celle de Georges-Henri Chaigneau, migrant français ayant

créé la Société française de Bienfaisance en 1833<sup>163</sup> et comme la Société de Secours Mutuels de La Havane. Nicole Simon, dans son travail consacré à Francis Lavallée, membre de la Société de Géographie de Paris, relate les circonstances qui ont poussé les Français comme G.-H. Chaigneau à mettre en place un système d'aide aux plus démunis.

« Un (...) moyen d'aider les Français résidant dans l'île était les subsides de l' « **Association française de bienfaisance de La Havane** ». Créée en 1833, à l'occasion de la terrible épidémie de choléra qui sévit cette année-là à Cuba, elle avait pour but de départ, « d'assurer des secours de toutes espèces aux malades, [...] de pourvoir à la subsistance des indigents. Les 113 adhérents du départ étaient 275 en 1849. **Les comptes rendus annuels de cette association ainsi que la liste des adhérents étaient envoyés régulièrement par les consuls de La Havane au ministère des Affaires Étrangères.** »<sup>164</sup>

Quelques uns de ces comptes rendus annuels de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels de La Havane envoyés à Paris par le personnel consulaire nous sont parvenus. Ils font partie du fonds d'archives consacrés aux « Services des Œuvres françaises à l'étranger » conservé au Centre des Archives Diplomatiques de Nantes. Pour la Société de Secours Mutuels, association la plus récente de deux, fondée en 1870, seuls 2 comptes rendus (pour les années 1912 et 1917) sont disponibles à la consultation à Nantes. En ce qui concerne la Société française de Bienfaisance, les bilans annuels sont plus nombreux et vont de 1911 à 1917. Dans la mesure où certains de ces comptes rendus dépassent quelque peu les bornes chronologiques de notre étude, ils ne seront utilisés qu'à titre indicatif, ou s'ils présentent des spécificités particulières, car au fil des années peu de choses changent dans la composition et le mode de fonctionnement déjà ancien de ces deux institutions. Si la Société française de Bienfaisance, et certainement la Société de Secours Mutuels, de La Havane ont été créées au départ pour répondre à aux besoins des Français en matière de soins médicaux, au fur et à mesure du temps, ces deux organisations sont devenues bien plus : avec d'autres institutions comme le consulat, la Chambre de Commerce, l'Alliance Française dont les existences ont été révélées par la correspondance, les sociétés de bienfaisance et de secours sont devenues des piliers de la colonie française de La Havane. Leurs rôles au sein de la communauté se sont étoffés, développés, jusqu'à dépassé le cadre de la seule communauté des Fran-

---

<sup>163</sup> Verdonneaud, Catherine, "Del sur de Francia a Santiago de Cuba", *Op. Cit.*

<sup>164</sup> Simon, Nicole, « Francis Lavallée (1800-1864), vice-consul de France à Trinidad et correspondant de la Société de Géographie », in *Cuba et la France, Francia y Cuba*, *Op. Cit.*, p.127-154.

çais résidant à La Havane. Le rôle social fort des sociétés d'entraide et l'évolution de leur composition interne ont été abordés par Annick Foucrier dans son travail sur la communauté française de Californie. Les conclusions qu'elle en tire, de part la ressemblance entre les mouvements migratoires qu'elle a étudiés et les nôtres, concordent avec la réalité de ces sociétés dans l'île.

« Le but premier est **l'assistance aux nécessiteux**. (...) Les services fournis peuvent faire la différence entre la possibilité de traverser un passage difficile et la déchéance. C'est une intégration des travailleurs dans une organisation fondée sur une **appartenance linguistique et nationale** (ethnique), hors de toute position politique. La Société ne règle pas le problème de l'indigence, mais elle contribue à **cimenter la population française** et d'origine française autour d'une association unique à fonction de solidarité, qui accepte de prendre en charge les aléas de **la maladie et de la mort**. »<sup>165</sup>

Le fonctionnement des sociétés de bienfaisance, mais également des sociétés mutualistes, repose sur trois piliers qui sont : les donateurs, les sociétaires et bien sûr les bénéficiaires, les deux premiers rôles étant souvent joués par les mêmes personnes ; avec la charge, pour les sociétaires (administrateurs et membres) d'équilibrer la balance entre les deux autres piliers, c'est-à-dire entre les recettes tirées des dons et les dépenses en faveur des indigents. Pour mieux comprendre le rôle de gestionnaire de fonds que jouent les sociétés, penchons-nous sur le bilan annuel de la Société française de Bienfaisance pour l'année 1912 :

« Le capital de la Société est de 31 200 francs<sup>166</sup> (...), ce capital est placé pour les 2/3 en hypothèque et pour 1/3 déposé dans une des principales banques de la ville.

Les **recettes** de la Société comprennent normalement les **cotisations et donations** des membres, souscripteurs ou donateurs, la **subvention du Ministère des Affaires Étrangères**, ainsi que les intérêts des fonds placés en banque et sur hypothèque ; en 1912 sont venus s'y ajouter quelques remboursements et le solde de la caisse au 1<sup>er</sup> janvier. Le tout a représenté une somme de 6 442,64 francs (...). Les plus fortes **dépenses** concernent les **pensions annuelles** et les **allocations temporaires** qui, à elles

---

<sup>165</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe-XXe siècles*, Op. Cit., p.198-199.

<sup>166</sup> Soit 112 320 € (conversion basée sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee).

seules, ont absorbé 5 053 francs environ ; viennent ensuite les **frais de voyage, de pharmacie et d'enterrements.** »<sup>167</sup>

L'extrait du bilan de la Société française de Bienfaisance pour 1912 contient des informations sur les recettes et les dépenses que l'on retrouve dans la majorité des comptes rendus expédiés par La Havane au Ministère des Affaires Étrangères. Les fonds permettant l'approvisionnement des comptes de la Société française de Bienfaisance, mais également ceux de la Société de Secours Mutuels, proviennent de trois sources : les dons de toutes sortes, les cotisations annuelles des membres et les subventions officielles. Au cours de la période qui nous occupe, les cotisations versées par les membres de la Société française de Bienfaisance tournaient autour de 4,24 \$ (Or) par mois, soit un total de 50,88\$ (Or) par an. Il semblerait que ces quatre dollars mensuels correspondent aux versements effectués par l'ensemble des membres de la société. Les comptes de la société de bienfaisance, dont l'un d'entre eux figure en annexe n°3, sont extrêmement compliqués à comprendre dans la mesure où, jusqu'en 1914, ils sont présentés et convertis en plusieurs monnaies en cours à l'époque. Dans le courrier accompagnant les exemplaires (7 en moyenne) du bilan de la Société française de Bienfaisance pour l'année 1912, le consul de La Havane mentionne que « les comptes sont établis en monnaies américaine et espagnole (or et argent), qui sont celles qui circulent dans l'île avec force libératoire. » Le recours aux conversions et à diverses devises pourrait s'expliquer par la condition économique et politique dans laquelle se trouve l'île au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le passage du régime colonial espagnol au protectorat américain a contribué au mélange des devises, et peut-être aussi à la perte des repères basés l'ancien système monétaire. Il ne nous a pas été permis de parvenir à définir clairement ce que représentaient ces devises pour l'époque, ni leur équivalent actuel en euros<sup>168</sup>. Les dons proviennent des membres de la société, mais également de personnes qui lui sont étrangères. Ils sont souvent effectués par des entreprises, par des notables français ou étrangers (cubains ou autres). En

---

<sup>167</sup> Courrier du 10 février 1913, Compte rendu Société française de Bienfaisance pour l'année 1912, Carton n°133 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

<sup>168</sup> Une note manuscrite (au crayon à papier) dont l'auteur nous est inconnu (personnel consulaire ? archiviste ?) figure sur le compte rendu de la Société française de Bienfaisance pour l'année 1911, précisant les conversions suivantes : « 1\$ CY= \$1,10 ¼ argent » et « 99 ¼ or esp. = \$1 argent ».

1912, on trouve au rang des donateurs pas moins de sept entreprises (MM. Bock et C<sup>ie</sup> ; MM. Calixto Lopez et C<sup>ie</sup> ; MM. Carvajal et C<sup>ie</sup> ; MM. Cifuentes Fdez et C<sup>ie</sup> ; MM. Rabel, Costa, Val. et C<sup>ie</sup> ; MM. Villamil (Havana Commercial C<sup>ie</sup>); MM. H. Upmann et C<sup>ie</sup>) ; et huit donateurs parmi lesquels on trouve cinq personnes qui ne nous sont pas connues (MM. Fernando Fdez, H<sup>os</sup>; MM. Gener; MM. B<sup>on</sup>. Levesque d'Avril ; MM. Manuel López ; MM. J. Mancini) et deux anciens Ministres de France à La Havane (MM. P. Lefaiivre, M<sup>tre</sup> de France ; E. Bruwaert, M<sup>tre</sup> de France) et le Ministre en exercice (MM. J. de Clercq, M<sup>tre</sup> de France). Les montants de ces dons ne sont pas fixés, mais ils offrent aux donateurs le privilège figurer, parfois à vie, sur l'une des pages du compte rendu publié à la fin de l'exercice de chaque année. Ainsi, au dos du bilan pour l'année 1912<sup>169</sup>, on pouvait lire un extrait de l'article 4 des Statuts de la Société française de Bienfaisance disant :

« La Société accepte avec reconnaissance les dons qui lui sont adressés par les Étrangers, qui acquièrent, par ce fait, le titre de **membres donateurs**.

Le compte rendu annuel contiendra **la liste des personnes qui auront fait des dons** pendant le courant de l'année ; et lorsqu'un don atteindra la somme de 100 francs, le nom du donateur restera à perpétuité sur cette liste. »<sup>170</sup>

La Société française de Bienfaisance de La Havane bénéficie d'autres sources de revenus : des dividendes réguliers, provenant d'opérations et placements en banque, remboursements, etc., et d'autres recettes provenant d'opérations plus ponctuelles comme, en 1912, un remboursement d'un certain Louis Durrive ou un legs d'une personne nommée Lesieur. Des revenus auxquels s'ajoutent les subventions de la part du gouvernement français qui, pour l'année qui nous occupent, ce sont élevées à 400 francs<sup>171</sup>. Ce versement de la part du gouvernement fait systématiquement l'objet d'une demande d'augmentation, souhait émis par la Société française de Bienfaisance, et transmis via la correspondance consulaire. Et il semblerait qu'à chaque fois le Ministère des Affaires Étrangères soit resté sourd à ces demandes. D'après le consul de Clercq, dans son courrier du 10 février 1913, la subvention gouverne-

---

<sup>169</sup> Voir les photos des pages du compte rendu pour l'année 1912 en annexe n°2.

<sup>170</sup> Courrier du 10 février 1913, Compte rendu Société française de Bienfaisance pour l'année 1912, *Ibid*.

<sup>171</sup> Soit une subvention de 1440 €.

mentale, du fait de son insignifiance, ne permettrait pas à la Société française de Bienfaisance de venir en aide efficacement aux nécessiteux.

« J'ai cru devoir insister sur l'intérêt qu'il y avait, dans l'opinion du Gouvernement, pour les sociétés de Bienfaisance à **secourir d'abord les Français nécessiteux** dans leur circonscription et à **faciliter leur retour en France**. Si dans le bilan ci-joint, ne figurent aucuns rapatriements, c'est à raison des frais élevés qu'ils entraînent et qui, avec **la réduction accordée par la Compagnie Transatlantique**, se chiffrent à 150 francs<sup>172</sup> par personne ; la Société préfère donc, quand elle le peut et que les intéressés y consentent, **leur payer le voyage à un pays plus rapproché**, États-Unis ou Mexique, lorsqu'ils ont chance d'y gagner leur vie plus aisément qu'à Cuba. Mais nos compatriotes sont tout disposés à consacrer à des rapatriements la subvention gouvernementale (...) **si cette subvention est augmentée** dans des proportions en rapport avec la cherté du rapatriement. (...) Il ne m'a pas semblé davantage utile de proposer l'attribution exclusive des secours aux Français résidant à La Havane, l'expérience ayant prouvé l'utilité **d'allocations à des voyageurs** pour leur permettre de rejoindre une destination définitive.»<sup>173</sup>

L'un des principaux objectifs d'une telle société est, certes, d'aider les plus nécessiteux en leur versant des aides, mais il est surtout question de leur permettre de rentrer en France en cas de revers de fortune ou de déconvenue à Cuba. Pour ce faire, la société s'appuie sur les fonds dont elle dispose et que nous venons d'énumérer. Des fonds qui semblent être extrêmement insuffisants face à la cherté de la vie dont se plaignent les Français, et en particulier les consuls. La subvention de la République est encore plus dérisoire dans la mesure où, comme le souligne le consul, elle ne permet pas à la Société française de Bienfaisance d'apporter correctement son aide et d'agir au mieux pour aider les Français dans le besoin. Ainsi, pour les ressortissants français en situation d'échec à Cuba, il est particulièrement difficile de rentrer en France car, malgré la réduction offerte par la C<sup>ie</sup> Transatlantique à la Société française de Bienfaisance, cette dernière n'est en mesure d'offrir aux indigents que deux rapatriements par ans grâce à cette subvention gouvernementale. Des voyages en direction de pays plus proches de Cuba leur étaient payés afin qu'ils tentent à nouveau leur chance là-bas, ou pour leur servir d'étape intermédiaire dans leur processus de rapatriement, rendant le retour au pays d'autant plus compliqué. L'étude des bilans de la Société française de Bienfaisance en notre possession (entre 1911 et 1917) confirme la relative rareté des rapatriements

---

<sup>172</sup> Le prix du voyage, avec la réduction offerte par la compagnie de vapeurs transatlantiques, s'élevait donc à 540€ par personne.

<sup>173</sup> Courrier du 10 février 1913, Compte rendu Société française de Bienfaisance pour l'année 1912, *Ibid.*

dans les dépenses de la société. Comme le montre le tableau récapitulant les principales recettes et les postes de dépense de la Société française de Bienfaisance, les frais dits de « voyage » sont plus fréquents que les rapatriements. Il peut s'agir, comme en 1914<sup>174</sup>, de « billets de chemin de fer dans l'île », de « passage pour Veracruz » ou de « remboursement (...) pour le passage d'une famille embarquée pour New York ». Il convient cependant de souligner qu'à partir de 1914, il semblerait que le nombre de rapatriements augmente sensiblement : au cours de cette année, la Société française de Bienfaisance financera le retour en France de 6 familles françaises, en 1915, se seront 4 passages pour la France qui seront pris en charge. Il en sera de même jusqu'en 1917. Le recours, dans les bilans de la société, aux diverses monnaies en cours dans l'île nous empêche de déterminer l'augmentation ou au contraire la diminution des dépenses concernant les rapatriements. La situation de la France n'est peut-être pas sans rapport avec ces retours vers la patrie dans la mesure où, grâce aux bilans de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels, nous avons, enfin, la confirmation de la participation financière et humaine des colonies françaises de Cuba à l'effort de guerre.

Les bilans des deux sociétés, ainsi que les courriers en provenance du Consulat général de La Havane qui les accompagnent à Paris, font mention des efforts fait par les sociétés en faveur des soldats, mais ne nous informent que très brièvement sur le départ des hommes français de La Havane pour le front. Dans un courrier datant du 15 février 1915, le consul de La Havane fait part au Ministère des Affaires Étrangères des premières dispositions prises par le consulat et la Société française de Bienfaisance pour venir en aide à la patrie.

« Depuis l'ouverture des hostilités la Société de Bienfaisance s'est, en effet, acquis de nouveaux titres à la bienveillance du Département. Son président et son trésorier occupent les mêmes fonctions dans le **Comité de Secours Patriotique** [que] j'ai constitué dès les premiers jours d'août, comité aux efforts duquel nous avons du de recueillir, tant pour **la Croix Rouge** que pour **les familles des mobilisés** et les vêtements d'hiver de **nos soldats**, des sommes atteignant déjà soixante dix mille francs, sans compter les envois de sucre, tabac, &. »<sup>175</sup>

---

<sup>174</sup> Courrier du 15 février 1915, Carton n°133 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

<sup>175</sup> *Ibid.*



La participation des deux sociétés est aussi bien pécuniaire que matérielle, et elles font transiter leurs aides jusqu'en France « par l'entremise de la Légation à la Croix Rouge française ». Les dons en faveur de cette dernière atteignent chaque année des milliers de francs : en 1915, par exemple, la seule Société de Secours Mutuels parvient à débloquer « mille francs pour les blessés ». L'effort patriotique se tourne également vers les forces armées françaises puisqu'en 1917, le consul de La Havane informe le Ministère des Affaires Étrangères que la Société de Secours Mutuels a réuni plus de 3 000 francs dans le but de « contribuer largement à diverses œuvres de guerre en faveur des armées de terre et de mer » car, dans les circonstances dans lesquelles se trouvait la France, il lui était « impossible de se désintéresser [des] combattants et [des] blessés ». L'implication de la Société de Secours Mutuels dans l'effort de guerre ira jusqu'à ce que cette dernière fasse « acte de patriotisme en souscrivant au 3<sup>ème</sup> emprunt de guerre français »<sup>176</sup> lancé par le gouvernement en novembre 1917. Les aides financières ne sont pas seulement adressées à la Croix Rouge et aux armées françaises, elles vont également à destination des soldats (à titre individuel) et de leurs familles, et plus particulièrement aux membres des sociétés partis se battre pour la France. Ainsi, la Société de Secours Mutuels, dont les finances sont en 1915 en très bonne santé, décide de prolonger son action d'aide aux Français de Cuba en faisant parvenir des subsides à ses membres partis pour le front :

«La **prospérité** de la Société dont témoigne ce don important s'étant maintenue, la Société a décidé dans sa réunion d'hier d'en profiter pour faire à ceux de **ses membres qui sont actuellement mobilisés en France** un envoi personnel en argent et en nature. »<sup>177</sup>

Peu d'informations au sujet des Français mobilisés nous parvenues. Seuls les quelques mots à ce sujet, compris dans la correspondance consulaire accompagnant les bilans, et parfois les bilans annuels eux-mêmes, nous informent de l'existence des conscrits français à Cuba. Sur les bilans de la Société de Secours Mutuels, dans la partie réservée à l'énumération des divers membres de la société, figure un cadre dédié aux hommes « partis pour la défense de la patrie » dans lequel sont cités leurs noms. Ces hommes sont près d'une quinzaine : Georges Ré-

---

<sup>176</sup> Courrier du 4 mars 1918, Bilan de la Société de Secours Mutuels pour 1917, Carton n°133 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger », *Ibid.*

<sup>177</sup> Courrier du 24 janvier 1916, Bilan de la Société de Secours Mutuels pour 1915, Carton n°133 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

gnier, Thimothée Touzet, Célestin Ibarra, Honoré Laplume, François Mondru, Paul Laxague, Léon Nelson, Léon Cazalis, J.B. Gouars, Jules Loustalot, Joseph Barthe, Maurice Bienvenu, Jean Dulon en 1915. Les mêmes figurent dans le cadre des « partis pour la défense de la patrie » du bilan pour l'année 1917, sauf Jules Loustalot, auxquels vient se joindre F. Loustau. Presque tous ces hommes ont été enregistrés dans les registres d'immatriculation du consulat de La Havane. Comme nous pouvons le constater, grâce à la figure 24 ci-dessous, ce sont pour la plupart des hommes nés sur le sol français, originaires du sud-ouest, et dont l'arrivée à Cuba date d'une dizaine d'années et plus. Enregistrés lorsqu'ils étaient âgés entre 16 et 42 ans, lorsqu'ils partent pour le front, ils ont entre 21 et 46 ans. Ils sont tous célibataires et sans enfants au moment de leur immatriculation, sauf Jean François Thimothée Touzet qui est marié et père d'un enfant.

**Figure 22 : MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE LA HAVANE IMMATICULÉS ET PARTIS À LA GUERRE.**

N°	Date de l'immatriculation	Nom	Prénoms	Département/Pays de naissance	Age	Profession	État Civil	Ville de résidence à Cuba	Date d'arrivée à Cuba
8085	26-août-07	Touzet	Jean François Thimothée	Haute Garonne	27	Commissionnaire en marchandise	Marié	La Havane	01-nov-06
7370	02-janv-96	Régnier	Georges Albert	Nièvre	21	Dessinateur	Célibataire	La Havane	01-sept-95
9037	11-janv-09	Laxague	Paul	Basses Pyrénées	35	Commerçant	Inconnu	La Havane	20-fév-99
9105	22-avr-10	Nelson	Marie Léon Bernard	Haïti	17	Employé de bureau	Célibataire	La Havane	31-mars-10
8053	05-déc-06	Casalis-Loustaunau	Léon	Inconnu	17	Forgeron	Célibataire	Rancho Veloz	04-déc-06
8019	13-janv-06	Gouars	Jean Baptiste	Basses Pyrénées	18	Charron	Célibataire	La Havane	05-déc-05
36	06-oct-10	Loustalot	Jules	Basses Pyrénées	31	Maître d'armes	Inconnu	La Havane	02-oct-10
8013	12-déc-05	Dulon	Jean Barthélémy Léon	Haute Garonne	16	Coutelier	Célibataire	La Havane	02-nov-05
29	18-août-10	Loustau Cousté	François	Basses Pyrénées	42	Loueur de voiture	Célibataire	La Havane	Inconnu

Toutes professions confondues, ces hommes partis défendre leur pays, malgré l'exil qu'ils avaient choisi, abandonnent à La Havane leur vie, leur emploi, leur famille, mais aussi leurs fonctions au sein des sociétés. En effet, par le biais des bilans de la Société de Secours Mutuels, on apprend que même le président et le secrétaire de la société (Jules Loustalot et Joseph Barthe) font partis des conscrits. Les membres de la Société française de Bienfaisance ne sont pas épargnés par la guerre : le courrier chargé de faire parvenir au Ministère des Affaires Étrangères le bilan de la société pour l'année 1916, fait état des pertes qu'ont connu au cours de cette année les effectifs de la société. On apprend ainsi que « pendant l'année qui vient de s'écouler [c'est-à-dire en 1916] la Société a perdu une douzaine de membres donateurs ou souscripteurs par suite de rentrée en France, décès ou morts au champ d'honneur ».<sup>178</sup> La perte de ses membres et de ses donateurs, en particulier, sera un coup rude pour la Société française de Bienfaisance, qui, malgré la situation en Europe continue à œuvrer auprès des nécessiteux français à Cuba. Les événements mondiaux, aussi lointain qu'ils soient de Cuba, vont tout de même interférer dans les actions des sociétés, qui pour faire face aux dépenses à venir se verront dans l'obligation, pendant les années de guerre, de doubler le montant de leurs cotisations.

En effet, outre les dons en faveur de la guerre, il leur faut continuer à apporter leur aide localement. Un certain nombre de précisions manquent à notre propos concernant les sociétés dont n'avons eu de cesse de parler. Il ne faudrait pas oublier de préciser que si les actions et les fonctions de la Société de Secours Mutuels et de la Société française de Bienfaisance se ressemblent, et souvent se rejoignent comme dans le cas des dons en faveur de l'effort de guerre, les statuts et les objectifs des deux organisations ne sont pas les mêmes. La Société française de Bienfaisance dont nous avons déjà abordé le fonctionnement par le menu, a pour fonction, comme nous l'avons déjà dit, de faire œuvre de charité envers les plus démunis. La Société de Secours Mutuels est une association de prévoyance qui, en échange de la cotisation versée par ses membres, leur assure des aides en cas de maladie, de naissance, ou de décès. Les deux sociétés ont un principe commun : ce sont des Français réunis afin d'aider d'autres Français, mais avec d'un côté de bénéficiaires pauvres et de l'autre des sociétaires bien mieux

---

<sup>178</sup> Courrier du 5 mars 1917, Bilan de la Société française de Bienfaisance pour 1916, Carton n°133 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

nantis. La nature des aides que proposent les deux sociétés témoignent de ces différences. L'essentiel des actions de la Société française de Bienfaisance consiste, chaque année, en des dons aux plus pauvres, comme dans le cas de l'aide apportée aux Sœurs des Vieillards abandonnés ou dans le cas des secours et autres pensions versées pour subvenir aux besoins des Français démunis<sup>179</sup>. Du côté de la Société de Secours Mutuels, les dépenses en faveur des sociétaires sont, elles, en faveur de leur santé. Les plus gros postes de dépenses concernent des remboursements de frais engagés chez des médecins, des pharmaciens, des sages-femmes, dans des maisons de santé, pour des opérations chirurgicales, etc. Si la Société de Secours Mutuels et la Société française de Bienfaisance de La Havane sont deux organisations distinctes, il n'empêche qu'elles possèdent des éléments en commun. Outre le fait que leurs existences soient placées sous le patronat honorifique du Ministre de France à La Havane et du Ministère des Affaires Étrangères dont elles bénéficient de subventions, elles partagent un certain nombre de leurs sociétaires. En effet, 19 des adhérents de la Société de Secours Mutuels font aussi partie de la Société française de Bienfaisance.

Dans son travail sur les sociétés de bienfaisance et les sociétés mutualistes créées par les migrants français de Californie, Annick Foucrier, relève deux caractéristiques importantes de l'organisation interne de ces sociétés : la présence des femmes en tant que sociétaires, et surtout, celle des notables à la tête de ces structures.

« Une autre nouveauté est la possibilité pour **les femmes** et les enfants d'adhérer pour leur propre compte. Enfin, si ce sont **les notables, surtout des marchands, qui gèrent la Société**, ils le font sous le contrôle des sociétaires (hommes) qui les élisent. »<sup>180</sup>

La place des femmes dans la Société française de Bienfaisance et dans la Société de Secours Mutuels de La Havane reste très mineure par rapport à celle des hommes. Si elles entrent progressivement dans ce type d'organisation, elles n'occupent jamais de poste à responsabilité, mais font toujours partie de la masse des sociétaires. Lorsque l'on se penche sur la composition des deux sociétés havanaises présentée dans la figure ci-dessous, on note un réel déséqui-

---

<sup>179</sup> Voir tableau en annexe n°15.

<sup>180</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe-XXe siècles*, Op. Cit., p.198-199.

libre entre les sexes, en particulier à la Société française de Bienfaisance. Les femmes ne représentent qu'une infime partie de l'organisation puisqu'en moyenne, elles dépassent à peine les 5% face à près de 89% d'hommes. Cette proportion peut étonner dans la mesure où le domaine de la bienfaisance et de la charité bénéficient traditionnellement d'une image féminine, à l'instar du symbole de la société<sup>181</sup> (une femme allaitant un enfant) placé sur la première page des bilans annuels. À l'inverse, les femmes sont beaucoup plus présentes au sein de la Société de Secours Mutuels. Elles font partie du personnel au service de la société, mais elles comptent également parmi les professionnels de la santé à qui la Société de Secours Mutuels adresse ses sociétaires (sages-femmes).

**Figure 23 : MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE LA HAVANE.**

Années	Société française de Bienfaisance					Société de Secours Mutuels				
	Hommes	Femmes	Entreprises	Famille	Total	Hommes	Femmes	Entreprises	Autre	Total
1911	60	2	2	1	<b>65</b>					
1912	60	3	2	1	<b>66</b>					
1913	75	4	4	1	<b>84</b>					
1914	78	4	4	1	<b>87</b>					
1915	75	5	6	1	<b>87</b>	79	32	5	14	<b>125</b>
1916	60	6	5	1	<b>72</b>					
1917	65	5	5	1	<b>71</b>	93	40	5		<b>138</b>

La gente féminine représente en moyenne plus de 27% des actifs de la Société de Secours Mutuels, et les hommes comptent pour plus de 65%.

À la tête de ces deux sociétés cubaines, on ne trouve que des hommes. La Société de Secours Mutuels se compose, en plus des sociétaires, d'un conseil d'administration et d'un comité de propagande. Le conseil d'administration se compose de 12 personnes dont un président, un vice-président, un secrétaire, un 1<sup>er</sup> vice-secrétaire, un 2<sup>nd</sup> vice-secrétaire, un trésorier et six

<sup>181</sup> Voir photo en annexe n°2.

commissaires. Le comité de propagande, dont les fonctions au sein de l'organisation restent obscures, même si l'on suppose qu'il en charge de rendre publiques les actions de la Société de Secours Mutuels et peut-être de récolter des fonds, est constitué de 4 sociétaires. Outre ces deux départements, le caractère mutualiste de la société explique également, la présence de 8 médecins, 3 chirurgiens, 1 dentiste, 1 oculiste, 2 « spécialistes des accouchements », 4 sages-femmes, et 5 pharmacies (comptées comme « entreprises » dans le tableau de la Figure 25). La formation de la Société française de Bienfaisance ne diffère guère de celle de la Société de Secours Mutuels : elle comporte également un conseil d'administration constitué d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un secrétaire et de 7 à 8 commissaires. Elle possède elle aussi une équipe médicale, bien moins importante que celle de sa consœur, faite de 3 médecins et 2 pharmaciens. Toutes ces fonctions, que l'on suppose être assez prestigieuses, sont occupées par des hommes, mises à part les quelques sages-femmes de la Société de Secours Mutuels. Les dirigeants des deux sociétés font partie, comme dans le cas de la communauté française de Californie dont il question précédemment, des notables de la communauté française de La Havane. Leurs noms nous sont d'ailleurs familiers dans la mesure où nous les avons déjà croisés dans la correspondance consulaire. À la tête de la Société française de Bienfaisance, on trouve entre autres Edgard Descamps, Jacques Grujon (Secrétaire général administratif de la Chambre de Commerce Française de La Havane), Ernest Gaye (Agent général de la C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique Française), Pierre Prosper Montané (Président de l'Alliance Française), Régis du Repaire de Truffin (ex-président de la Chambre de Commerce Française de La Havane) etc. Des hommes influents au sein de la communauté puisque signataires d'un courrier réclamant du personnel consulaire afin de défendre leurs acquis dans l'île en 1919<sup>182</sup>, et chargés de représenter la communauté lors de la réunion de crise organisée en 1906 par la Légation au sujet de l'avenir des intérêts français dans l'île<sup>183</sup>.

La proximité entre les deux sociétés, dans leur mode de fonctionnement, dans l'attribution d'aides aux Français de Cuba, se renforce par le biais de leurs sociétaires. Il n'est pas rare de

---

<sup>182</sup> Courrier du 27 janvier 1919, Carton n°297, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

<sup>183</sup> Courrier du 2 octobre 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.  
Voir retranscription du courrier en annexe n°9.

voir certaines personnes être membre à la fois de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels. Dans le tableau placé en annexe n°16, regroupant les membres des deux sociétés immatriculés, on constate que 6 personnes immatriculées appartiennent aux deux structures. Ce chiffre peut sembler insignifiant dans la mesure où le tableau recense pas moins de 71 sociétaires (d'une ou des deux organisations) enregistrés auprès du consulat de La Havane. Mais il ne faut pas prendre ces 71 personnes comme références puisqu'elles ne représentent elles mêmes qu'une part infime des adhérents. Les bilans annuels de sociétés de La Havane illustre l'un de nos propos antérieur, à savoir le manque de représentativité des registres d'immatriculation. Ces bilans qui, chaque année mentionnent des centaines de noms de migrants français installés à Cuba et membres de l'une des sociétés, montrent à quel point ces migrants n'ont pas le souci de se faire enregistrer auprès du consulat puisque seules 71 personnes ont été identifiées pour une période de 6 ans (1911-1917). On peut ainsi supposer que dans l'écrasante majorité des membres non immatriculés, en particulier chez les femmes, il se trouve d'autres personnes faisant partie à la fois de la Société de Secours Mutuels et de la Société française de Bienfaisance.

Les renseignements dont nous disposons sur la Société française de Bienfaisance et sur la Société de Secours Mutuels sont importants pour notre étude. Même s'ils ne disent pas tout de ce qu'a pu représenter l'action de ces sociétés dans le quotidien des Français en exil, ils laissent supposer bien des choses. En effet, ils témoignent quelque peu des conditions parfois dramatiques dans lesquelles ont pu vivre certains expatriés, nécessitant le recours aux aides fournies par la Société française de Bienfaisance en particulier. Ces informations nous rapprochent un peu plus de la réalité de l'expérience cubaine des migrants, en nous éloignant quelque peu de l'image d'Épinal des migrants partis faire fortune, et la rencontrant, en Amérique. À travers les bilans des deux sociétés et de la correspondance consulaire, on note cependant la forte présence des notables, à savoir tous ceux qui bénéficient d'une position sociale élevée, ceux qui sont « en vue ». Ils constituent la plus visible d'une communauté : leurs noms reviennent très souvent, mis en lumière en particulier par le croisement des informations en notre possession.

### **III. LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS A L'ÉPREUVE DE LA REALITE CUBAINE.**

Pour compléter le portrait des colonies françaises de Cuba, que n'avons eu de cesse d'essayer de tracer tout au long de notre étude, il nous reste à aborder une question cruciale, celle des activités exercées dans l'île par nos migrants. Comme nous l'avons souvent évoqué dans ce propos, les Français ayant choisi l'exil dans la grande île sont souvent poussés par la quête de la fortune, la recherche d'une vie meilleure, dans une terre d'accueil où de nombreuses choses sont à faire, où leurs savoirs et leur maîtrise seront sollicités, où de nombreux défis sont à relever. Les Français de Cuba proviennent de toutes parts, présentent des profils variés et se placent à tous les niveaux de l'échelle sociale, allant du millionnaire à la déchéance. Entre ces deux extrêmes, existe une très grande variété d'hommes et de femmes, de métiers, de pratiques, d'intérêts, que nous tenterons de mettre en lumière. L'étude des colonies françaises du point de vue économique, bien plus que tout autre angle d'attaque, permet d'apporter des nuances, de mettre en évidence des contrastes qui se dessinent à l'intérieur des colonies, de mettre en relief les différences pouvant exister entre les migrants.

#### ***A. Gagner son pain à Cuba : les professions exercées par les Français.***

L'échange de savoirs, de savoir-faire, est constitutif de tout processus migratoire. Dans le cas des Français de Cuba, si l'île incarne à leurs yeux de nouvelles perspectives économiques, ils incarnent à l'inverse une main d'œuvre, des connaissances mais surtout des capitaux dont à besoin Cuba alors en plein essor. Les vagues migratoires françaises qui atteignent Cuba entre 1887 et 1914, peut être plus que les précédents mouvements migratoires, déversent des flots de travailleurs de toutes sortes, des employés de tout acabit, des patrons, des investisseurs, des



artisans, des spécialistes dans de nombreux domaines, des artistes, etc. Tous venus profiter des possibilités et des promesses que leur offre le sol cubain.

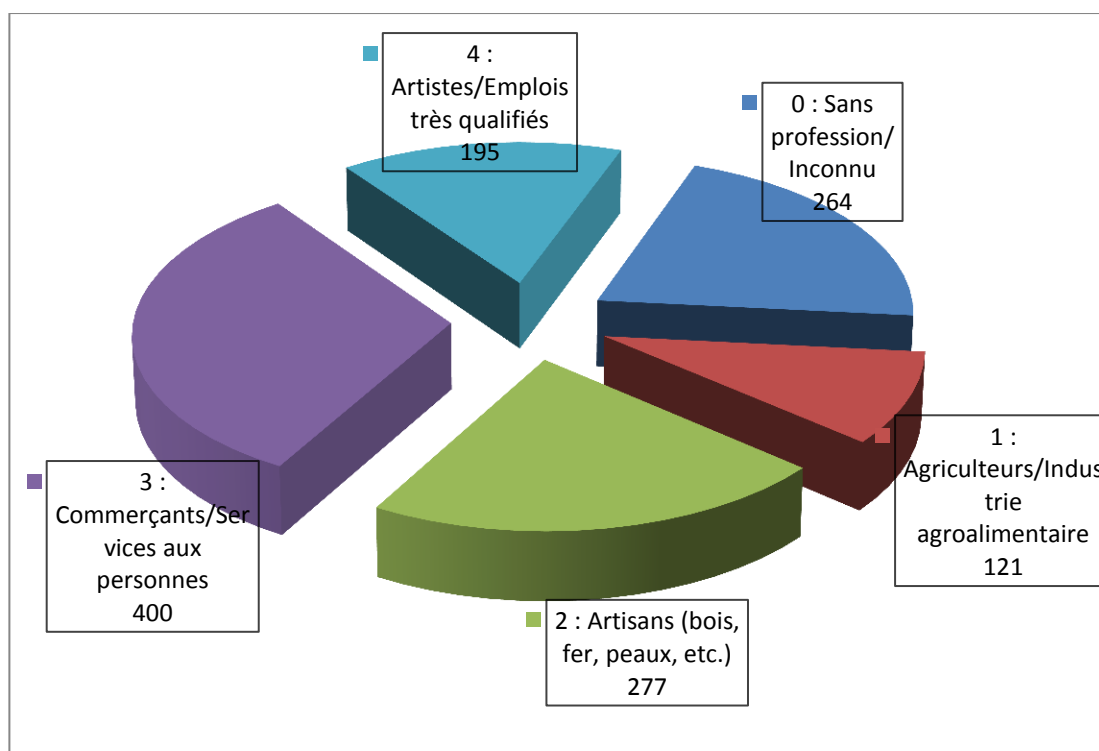
Les registres d'immatriculation consulaires en notre possession (ceux de La Havane, de Santiago de Cuba et de Guantanamo), ainsi que la correspondance consulaire, sont assez prolixes sur les activités des Français installés à Cuba, et en particulier à La Havane. L'élaboration de notre base de données « Registres d'immatriculation » à partir des enregistrements individuels de 1257 Français auprès des services consulaires nous a permis d'extraire de nombreuses données en rapport avec les professions exercées dans l'île par les migrants.

Afin de faciliter l'analyse des emplois occupés par les migrants et de souligner les grandes tendances qui s'en dégagent, nous avons choisi de répartir les activités déclarées ou non par les Français en cinq grande catégories tentant d'allier à la fois le secteur d'activité dont dépende la profession de migrant (secteur primaire, secondaire et tertiaire), le niveau de qualification de l'emploi et la position sur l'échelle sociale qu'il confère au travailleur. Ces catégories relèvent donc à la fois de la catégorisation classique des professions et d'un procédé personnel bien plus empirique. Ces cinq catégories, somme toute discutables, allant de 0 à 4 que nous avons choisie sont les suivantes :

- \* 0 : Personnes sans professions (en particulier des femmes, les enfants, ou les chômeurs) ou dont la profession, si elle existe, n'a pas été renseignée.
- \* 1 : Professions en rapport avec le travail de la terre et de certaines transformations agroalimentaires.
- \* 2 : Migrants exerçant une profession appartenant au monde la transformation et de l'artisanat (travail des métaux, du bois, des matières premières brutes).
- \* 3 : Métiers du secteur tertiaire, des services à la personne, de l'échange au sens stricte du terme.
- \* 4 : Professions très qualifiées, intellectuelles et artistiques, sportives.

Ces catégories sont regroupées dans la figure 26 qui suit.

Figure 24 : PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES FRANÇAIS DE CUBA.



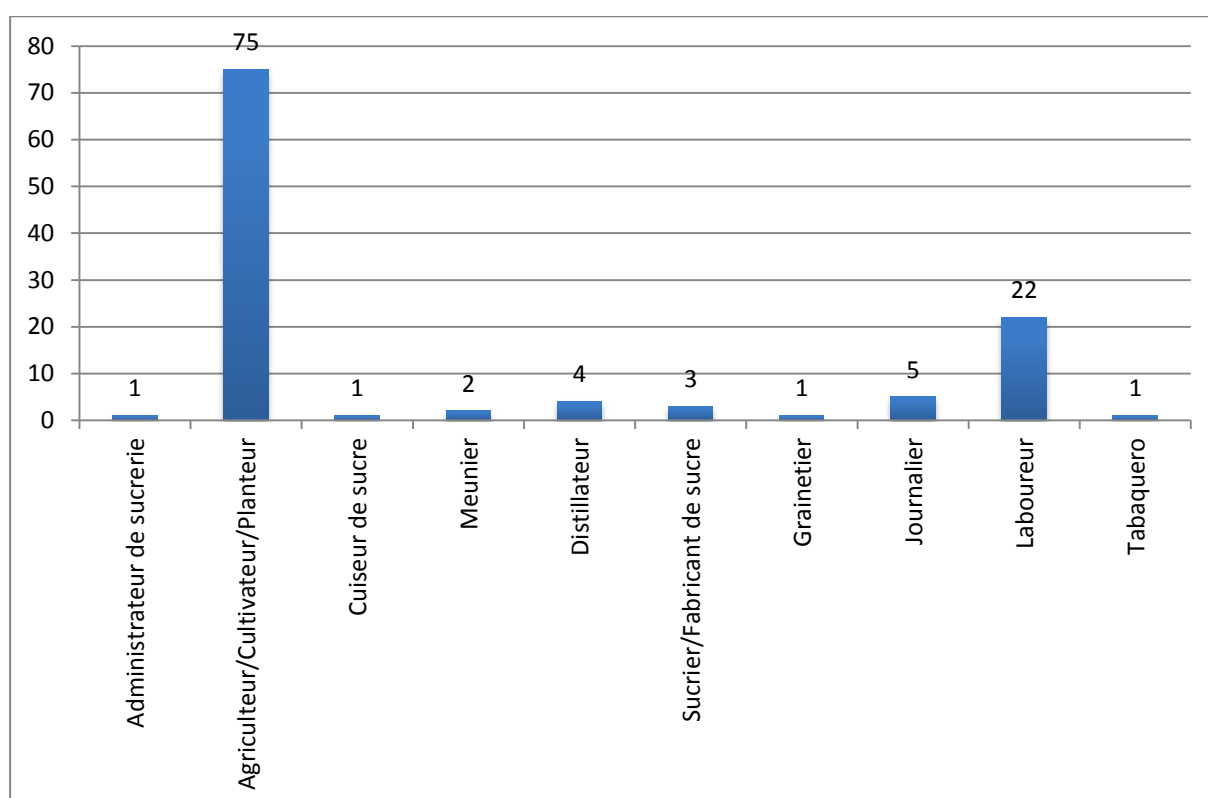
\* 0 : Personnes sans professions/profession inconnue.

La part du diagramme ci-dessus réservée aux français s'étant enregistrés comme sans emploi ou dont la profession n'est pas connue est très importante puisqu'elle se place, si l'on classe les cinq groupes par ordre de grandeur, à la troisième place. Les personnes sans emploi représentent, d'après les chiffres des registres environ 21% des Français immatriculés soit 264 personnes. Sur ce total de 264 individus, 118 sont des femmes contre 144 hommes (et 2 personnes dont le sexe n'est pas renseigné). La moyenne d'âge de ce groupe est de 25 ans : cette moyenne assez basse s'explique par le fait que 112 de ces personnes sont mineures (moins de 21 ans). 148 des personnes déclarées sans emploi sont des natifs de l'île contre seulement 84 personnes nées France (colonies comprises). Il apparaît clairement que ce groupe est essentiellement constitué de femmes, mais aussi d'enfants ou de jeunes nés à Cuba de parents français. En effet, 145 de ces sans emploi déclarent être nés de parents français. Ce sont donc des migrants de seconde génération, encore trop jeunes pour travailler et de jeunes femmes (27 ans en moyenne) aux statuts matrimoniaux variés (mariées, célibataires, etc.).

\* 1 : Le travail de la terre et les transformations agroalimentaires.

Ce groupe, le moins important de tous, rassemble 121 des Français immatriculés à Cuba entre 1887 et 1914, soit 10% des migrants. Les principales professions qui le composent sont regroupées dans la figure 27 ci-dessous. Il s'agit d'agriculteurs, de fabricants de sucre, de distillateurs, de laboureurs, etc.

Figure 25 : AGRICULTEURS/INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE.



On remarque les agriculteurs sont très largement représentés puisqu'ils comptent pour 64% de ce premier groupe. La différence entre les métiers de planteurs, cultivateurs et celui de laboureur est certes ténue mais nous avons choisi de séparer les deux exercices dans la mesure où, généralement, les agriculteurs et autres planteurs sont propriétaires des terres qu'ils cultivent, alors que le laboureur peut n'être qu'un employé, au service des premiers. Les laboureurs comptent pour 19% de ce premier groupe. Viennent ensuite les travailleurs de la canne à sucre

(sucrier, distillateurs, etc.), fleuron de l'économie cubaine, qui représentent, toutes professions confondues 9% du total ; les travailleurs journaliers (6%) ; les métiers plus rares à Cuba (grainetier) et chez les Français (tabaquero c'est-à-dire fabricant de cigares) représentant à peine 2% des travailleurs du monde agricole. Sur ces 119 Français travaillant la terre à Cuba, on ne compte que 5 femmes, parmi lesquelles se trouvent les 4 filles de la famille Bidondo (Marie, Isabelle, Marie-Louise et Josefa, âgées de 20 à 32 ans) nées et résidant à Jovellanos<sup>184</sup>, dans la province de Matanzas. La cinquième femme, Anna Maria Hiriart, née et résidant à Nuevitas, dans la province de Camagüey, est comme les précédentes la fille de migrant français et d'une cubaine. À ces 5 femmes, s'opposent donc 114 hommes dont la moyenne d'âge s'élève à 38 ans. 54% de ces hommes sont nés en France (colonies comprises) contre 43% de natifs dans l'île.

Du côté des statuts matrimoniaux, on note un certain équilibre par rapport aux chiffres mentionnés lors de l'étude des profils sociologiques des migrants soulignant l'importance des célibataires et de ceux dont le statut restait une donnée inconnue. Chez les travailleurs du monde agricole, les célibataires comptent pour 23% (26 hommes), les veufs pour moins de 2% (2 individus), les hommes mariés sont 35% (40 personnes) et enfin, ceux dont ne connaît pas le statut sont 46 soit 40%. Ces agriculteurs vivent principalement à La Havane et aux alentours (23%), à Pinar del Rio (15%), à Santiago de Cuba (16%) et dans la petite bourgade de Songo, appelée aussi Alto Songo, (8%). Les hommes et femmes travaillant la terre habitent au total dans 27 villes et villages cubains disséminés dans toute l'île.

Ils ne sont que 27 à avoir des enfants, mais le travail agricole chez les Français de Cuba est souvent une activité familiale. En effet, les registres mettent en lumière l'existence de familles de migrants occupées par les travaux dans les champs. Les sœurs Bidondo mentionnées précédemment font partie de l'une de ces familles puisque leurs trois frères (Pierre, Jean et Philippe) sont eux aussi immatriculés en tant que cultivateurs, ce qui nous laisse supposer que leur père, Jean Bidondo, ainsi que leur mère, Maria Lazcano, s'adonnaient eux aussi aux travaux des champs. Les Bidondo ne sont pas les seuls : on note la présence de Joseph Arnouill venu de Haute Garonne et de ses deux fils, François et Siméon, nés à Cuba, cultivateurs à Pinar del Rio ; celle des Frère Dumois (Alfred, Jean-Baptiste et Firmin) à Santiago de Cuba, à

---

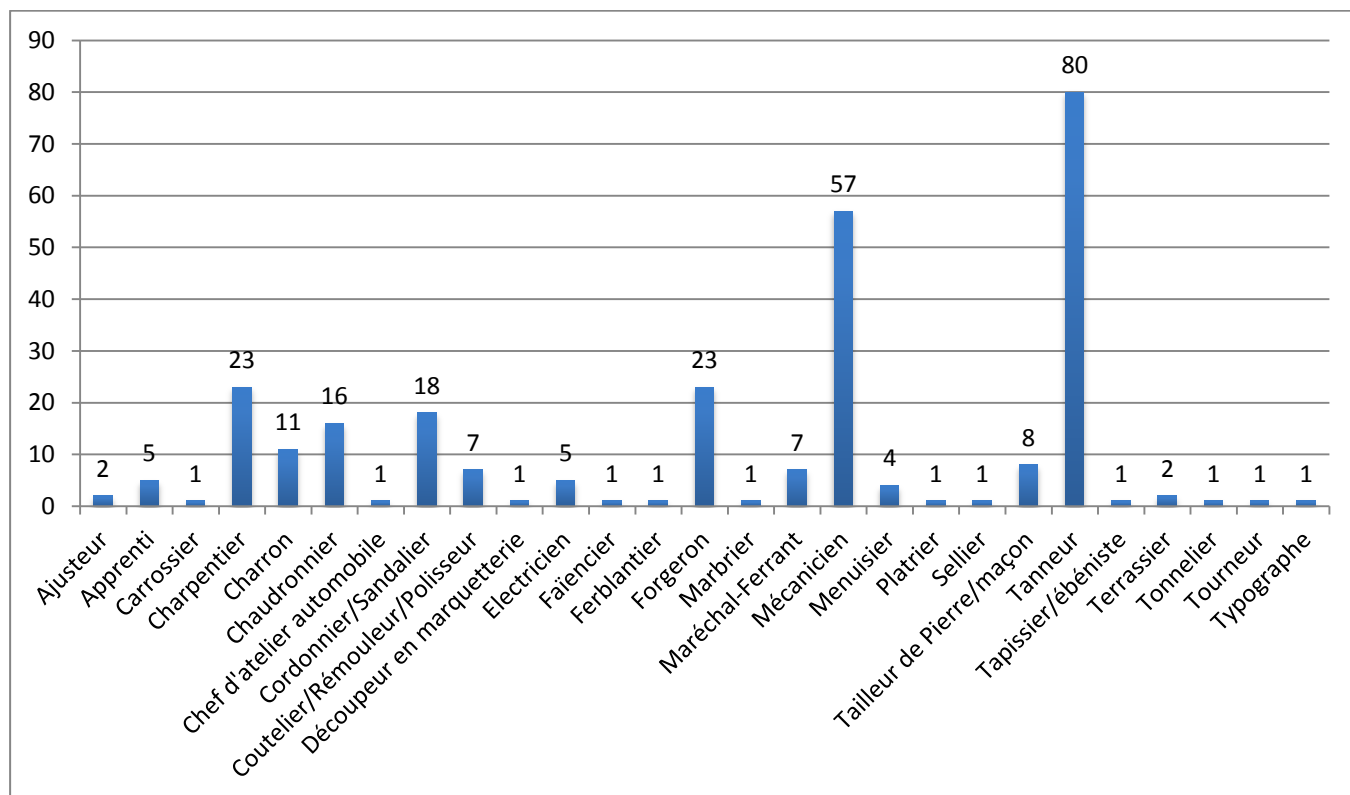
<sup>184</sup> Voir cartes des villes dans lesquelles résident les français p32.

la tête d'une des entreprises françaises les plus florissantes de l'île dont il sera question ultérieurement ; celle de la famille Dupeyron (6 hommes sans doute cousins) dont les noms et prénoms des parents laissent supposer un lien de parenté. On peut également citer les deux frères d'Anna Maria Hiriart, Graciano et Jean Leopold, et enfin, les quatre frères Rieumont (Antoine, Jean, Simon et François) de Consolación del Sur<sup>185</sup>, immatriculés en tant que laboureurs.

\* 2 : L'artisanat (travail des métaux, du bois, des peaux, etc.)

Cette catégorie est le deuxième groupe le plus important : elle concentre 270 migrants, soit 21% de la population immatriculées. Les professions concernées sont présentées ci-dessous.

**Figure 26 : ARTISANS (BOIS, FER, PEAUX, ETC.)**



<sup>185</sup> Voir carte p.32

Divers corps de métiers sont présentés dans la figure n°28 allant de l'automobile au bâtiment. Le secteur le plus représenté est celui du travail du cuir. Les registres ne comptent pas moins de 99 personnes travaillant le cuir (soit 36%) parmi lesquels on trouve un nombre très important de tanneurs (80 hommes), 18 fabricants de chaussures et un fabricant de selles. 70 personnes (25% des travailleurs de cette catégorie) occupent des emplois en lien avec l'automobile (carrossiers, mécaniciens, charrons<sup>186</sup>, etc.). Les mécaniciens sont les plus nombreux. La plupart d'entre eux déclarent deux activités : ils sont mécaniciens/chauffeur, mécaniciens/commerçants. Viennent ensuite les professions travaillant les métaux : les chaudronniers, maréchaux-ferrants, forgerons, rémouleur et autres comptent pour 20% de ce groupe. Les plus nombreux sont les forgerons, dont certains affichent des spécialités : forgeron en voiture, ou forgeron/mécanicien. On trouve également 13% d'ouvriers du bâtiment (maçons, plâtriers, terrassiers, charpentiers,...) soit un total de 40 personnes. Le panorama des métiers de ce groupe s'achève avec les travailleurs du bois (ébénistes, tonneliers, menuisiers) comptant pour moins de 2%, et avec la cohorte de petits métiers dont nous n'avons pas parlé (tourneurs, ajusteurs, apprentis, etc).

Comme on peut le supposer, en raison de la nature des métiers cités, les 277 personnes présentes dans cette catégorie sont toutes des hommes. 220 d'entre eux sont nés en France (colonies comprises) soit près de 80% des 277 hommes, et seuls 39 sont nés dans l'île (14%). Ils sont assez jeunes puisque leur moyenne d'âge tourne autour des 31 ans, même si le plus vieux, Jean-Baptiste Perrotin, chaudronnier parisien, est âgé de 72 ans et le plus jeune, Jean Daffos, déclaré comme charpentier, n'affiche que 14 ans. Près de la moitié de ces hommes n'ont pas fourni de précision quant à leur statut matrimonial : ils sont 47% soit 126 personnes. En revanche, on sait grâce aux registres que 36% sont célibataires (soit 97 hommes), 16% sont mariés (43%) et moins de 2% sont veufs (3 hommes). Ils sont 29 à s'être présentés comme chefs de famille. Comme pour le groupe précédent, les travailleurs artisans cités vivent pour la plupart dans la capitale (128 personnes, soit 48%) contre 21 à Matanzas (8%), 15 à Pinar del Rio (5,5%), 11 à Cardenas (4%), 9 à Caibarien (3%) et 7 à Rancho Veloz (2,6%). Au total, les Français travaillant dans les secteurs d'activités cités se répartissent dans pas moins de 31 localités dans l'île.

---

<sup>186</sup> Fabricant de charriots, de charrettes et/ou de roues.

Comme dans le cas des emplois dans le domaine de l'agriculture, l'artisanat, le travail des matières premières à l'état brut est également une activité de famille. Nous avons relevé un certain nombre de noms récurrents et des liens de parenté entre les migrants rassemblés dans cette catégorie. Ainsi, la famille Aguerre, est représentée par les frères Jean-Michel et Joseph, nés à Guanajay d'un père français (Jean Aguerre), dont l'un est cordonnier et l'autre apprenti dans la taille de la pierre. Les frères Pierre et Etienne Amestoy venus ensemble dans l'île, sont tous deux originaires d'Hasparren dans les Basses Pyrénées et sont arrivés dans l'île pour exercer leur métier de tanneur dans la ville de Remedios, dans la province de Villa Clara<sup>187</sup>. On peut citer les frères Chanquet (Pierre, Jean et Grégoire) dont deux sont mécaniciens et le troisième tourneur, ils vivent à La Havane et à Cardenas ; il y a aussi les quatre frères Paban venus de Bâton-Rouge pour travailler le cuir (cordonnier et tanneurs) à Cuba ; ainsi que les trois demi-frères Weiss mécaniciens et charpentier à Sancti Spiritus.

\* 3 : Métiers du secteur tertiaire, des services à la personne, de l'échange.

Le groupe n°3 est le plus important de tous : il regroupe 400 migrants soit 32% des Français immatriculés. Quatre principaux secteurs des métiers du tertiaire y sont représentés : les métiers du commerce, les métiers de la mode, les métiers de bouche et ce que nous appelons les services à la personne. Ils sont tous présentés dans la figure n°29 ci-dessous.

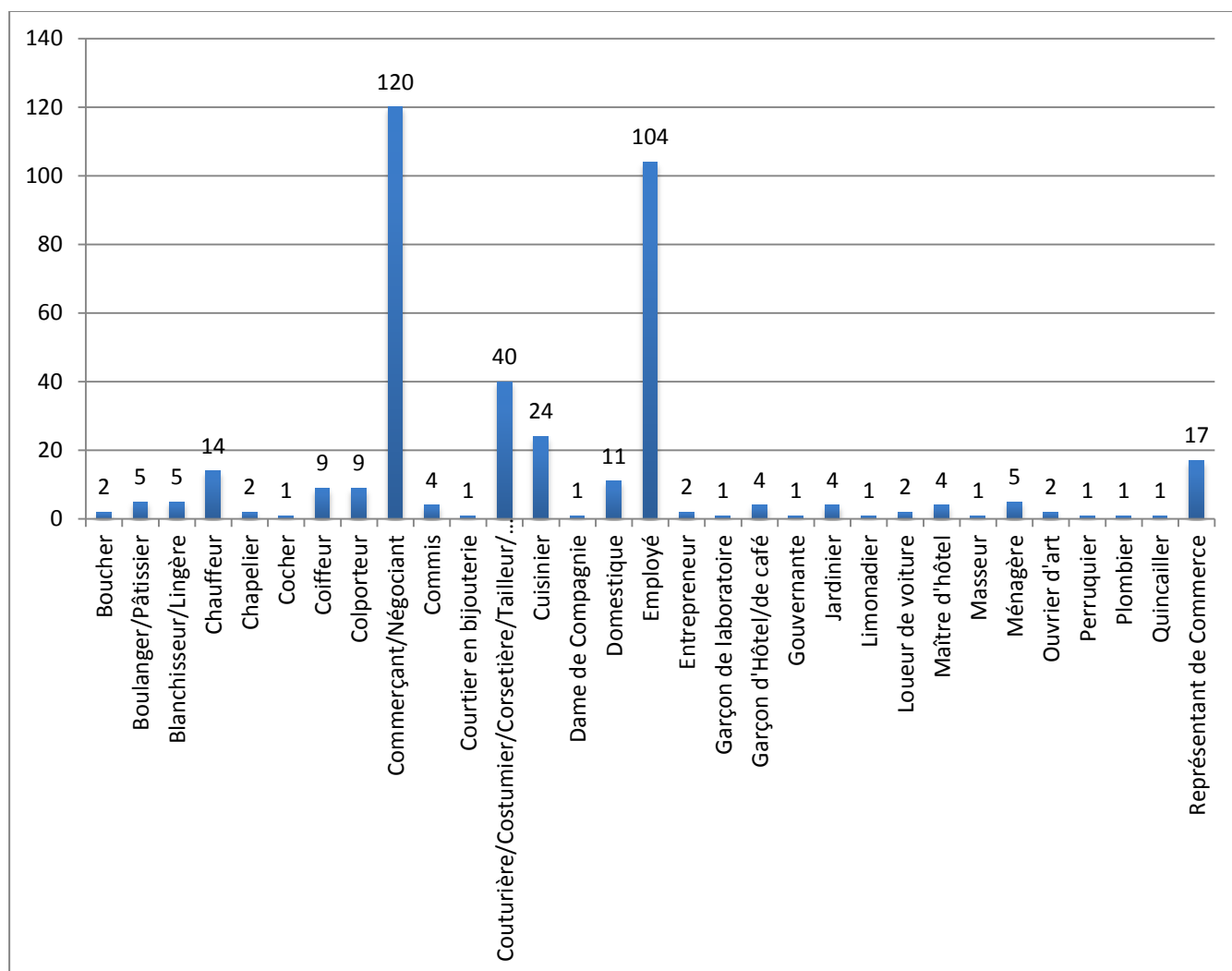
Les commerçants tiennent le haut du pavé avec 149 Français immatriculés (37%). Au sein de ce groupe, on retrouve les migrants qui ont déclaré être de simples commerçants (120 personnes, 30% des migrants), mais aussi les quelques colporteurs, des représentants de commerce, de négociants, loueurs de voitures, quincailliers, etc. Au sein des colonies françaises de Cuba, les métiers du commerce sont, tous secteurs et toutes catégories confondus, les plus représentés avec plus d'un quart des migrants immatriculés. Le second domaine le plus important dans cette catégorie est celui des métiers de la mode. On ne compte pas moins de 58 Français exerçant des professions en rapport avec l'industrie vestimentaire entre autres, soit 14,5% des migrants. Les plus nombreux sont les couturiers, costumiers et tailleurs avec 10%

---

<sup>187</sup> Voir cartes p.32 et annexe n°2.

des migrants. Viennent ensuite les coiffeurs (2%), les blanchisseuses et les chapeliers (moins de 2%).

**Figure 27 : COMMERÇANTS/SERVICES AUX PERSONNES.**



Le troisième domaine présenté dans cette catégorie est celui des métiers de bouche, ayant fait la renommée de la France dans le monde. Ils ne sont cependant que 36 migrants (9%) à exercer ces métiers à Cuba : 24 cuisiniers (6%), 5 boulangers/pâtissiers (moins de 2%), 2 bouchers, auxquels s'ajoutent les serveurs et des professions plus rares comme celle de limonaadier. Pour finir notre tour d'horizon des secteurs d'activité que couvre notre avant-dernière



catégorie, il convient d'aborder les services à la personne c'est-à-dire les emplois en liens avec l'économie domestique. Parmi ces emplois on trouve : les chauffeurs (3,5%), les domestiques (2,75%), les cochers, les ménagères, les dames de compagnie, etc. Dans les registres, 34 personnes (8,5%) ont déclaré exercer ces professions à Cuba. Hors des quatre domaines que nous venons de citer se situe la masse imposante des employés, dont le nombre, si on y ajoute les commis, s'élève à 108 personnes (27% des Français enregistrés). Ce sont surtout des employés de commerce, des employés de bureau, dont le lieu de travail n'est presque jamais mentionné. Dans cette grande catégorie des métiers du secteur tertiaire, on ne compte que 59 femmes (14,75%) contre une majorité de 341 hommes (85,25%). Sur ces 400 personnes, 69,75% sont nées en France (279 migrants) contre 66% de natifs cubains (16,5%).

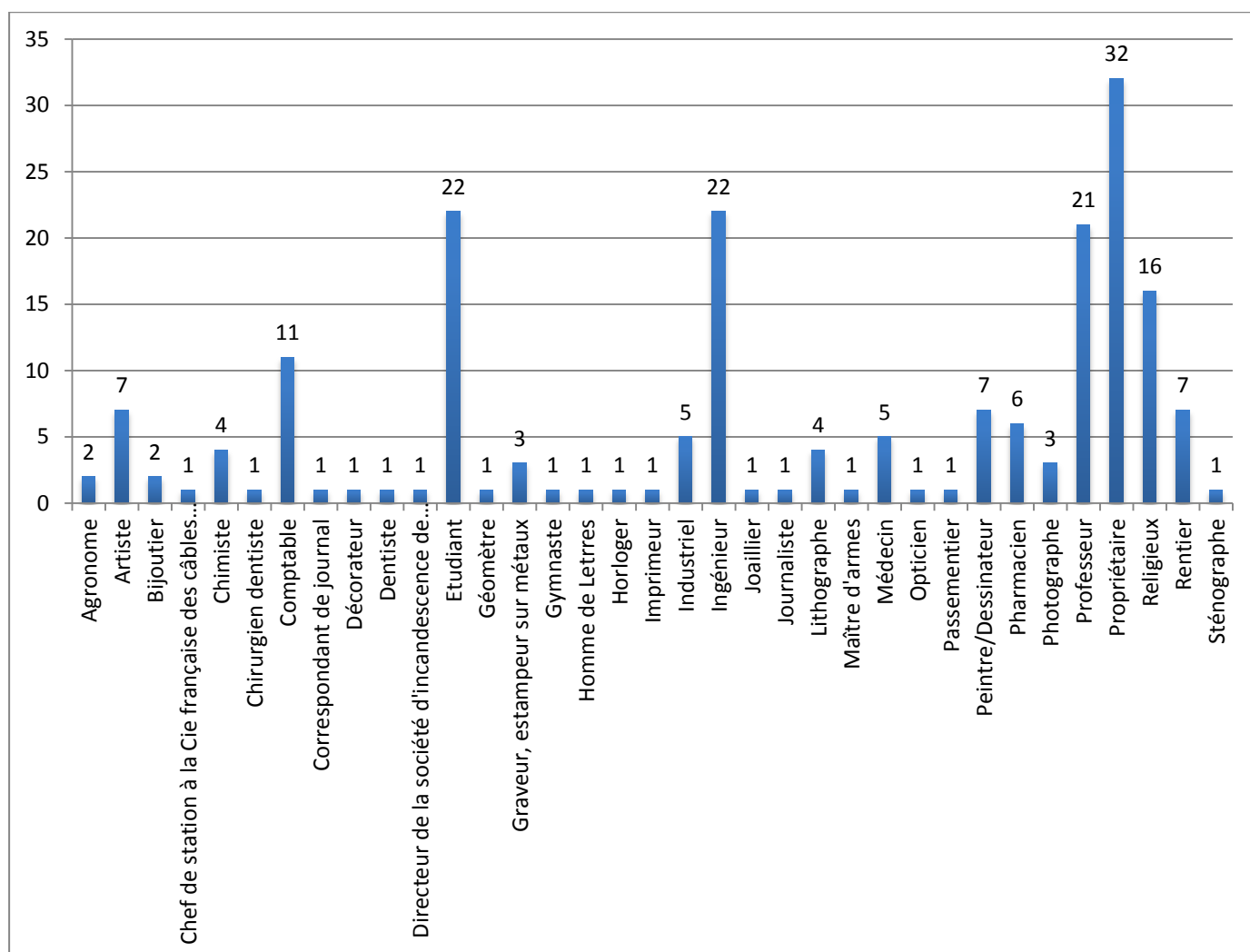
En ce qui concerne la situation maritale des commerçants et autres domestiques dirons-nous, elle reste une donnée inconnue par la moitié de ces gens. En revanche, on sait que 25% d'entre eux sont célibataires (soit 100 personnes), 22% sont mariés (88 migrants), 2% sont veufs (8 personnes) et 1% sont divorcés (4 personnes). Les Français exerçant ces professions à caractère urbain se trouvent donc pour la plupart en ville, et particulièrement dans la grande ville. En effet, pas moins de 317 travailleurs appartenant à cette catégorie vivent à La Havane, représentant 79,25% des professions du tertiaire. Les autres villes dans lesquels s'installent et vivent sont Banas avec 3,75% des Français de cette catégorie, Santiago de Cuba (2,25%) et Matanzas (2%). Si La Havane est le principal point de chute des commerçants français, ces derniers participent eux aussi au maillage économique français du territoire cubain puisqu'ils sont présents dans 32 autres villes.

Comme pour les catégories précédentes, nous avons cherché à savoir si les activités exercées par les Français immatriculés comme étant commerçants pouvaient être des activités familiales. Certains noms sont en effet récurrents dans ce groupe comme ceux les familles Achkar ou Batule, en provenance de l'Empire Ottoman ; celui de la famille Armand dont les quatre fils (José, Arturo, Armando et Alfredo) sont tous enregistrés en tant que commerçants à La Havane ; ou encore les sœurs Maria et Joséphine Bouvier toutes deux installées comme couturières au n°54 de la rue Amargura à La Havane.

\* 4 : Professions très qualifiées, intellectuelles, artistiques et sportives.

Cette dernière catégorie qui rassemble 195 migrants, soit 16% des Français enregistrés, contient à la fois les professions artistiques et sportives, les métiers ou activités en rapport avec la culture et la lecture, les professions médicales ainsi que quelques professions qualifiées difficiles à catégoriser. Toutes ces professions sont regroupées dans la figure N°30 ci-dessous. Le sous-groupe le plus important, qui compte pour 33% de la catégorie 4, est celui au sein duquel se côtoient les enseignants et les étudiants (représentant respectivement 11%), les religieux (8%), dans la mesure où ces derniers assurent une large part de l'éducation dans l'île, ainsi que tous les journalistes, hommes de lettres, imprimeurs, etc.

**Figure 28 : ARTISTES/EMPLOIS TRÈS QUALIFIÉS.**



Viennent ensuite les emplois à responsabilité ou témoignant de la qualification du migrant. Il s'agit des comptables (5,5%), des ingénieurs (11%), des chimistes (2%) et autres agronomes, géomètres, etc. Parmi les fonctions les plus importantes, on compte les industriels (2,5%), les nombreux propriétaires (17%) auxquels on peut rajouter les quelques rentiers (3,5%) immatriculés. Les métiers des arts et du sport comptent pour 15%. Ce groupe se compose de 7 artistes et 7 peintres/dessinateur (7% des migrants français), de 3 bijoutiers, 3 photographes et 3 graveurs/estampeurs (chaque métier représentant 1,5%). On compte aussi 4 lithographes (2%) et un décorateur. Les professions médicales représentent 7% de cette dernière catégorie. On y trouve 6 pharmaciens (3%), 5 médecins (2,5%), un chirurgien-dentiste, un opticien, etc.

Parmi les Français immatriculés exerçant une profession très qualifiée, intellectuelle, artistique ou sportive, on trouve 32 femmes (21,5%) et 153 hommes (78,5%). Sur ces 195 personnes, 131 sont nées en France (67%) et seulement 45 (23%) sont nées de parents français sur le sol cubain. Du côté de statuts matrimoniaux, on note que, dans cette catégorie, les célibataires sont majoritaires (33%), suivis de 21% de personnes mariées, de 9% de veufs et 37% de migrants dont le statut marital reste inconnu. Les migrants exerçant les professions comprises dans notre dernier groupe se répartissent dans 28 villes cubaines. Ils sont cependant une large majorité à préférer la vie à La Havane puisque 70% d'entre eux y vivent contre 3% dans des villes comme Matanzas, Sancti Spiritus ou Pinar del Rio.

L'exercice de telles professions est, comme dans les cas précédents, parfois une histoire de famille. Chez les frères Cordier, c'est la médecine qui prime puisqu'Alexandre est médecin et son frère Isidore pharmacien à Santa Clara. Chez les frères Couret de Pinar del Rio, on est propriétaires, alors que chez Marie et Léonie, les sœurs Schemba, nées en Algérie, on est plutôt artistes. Ce travail en famille peut également être constaté dans la famille Weiss dont trois frères figuraient déjà dans le groupe des travailleurs agricoles. Parmi les quatre autres frères on trouve ainsi 2 exerçant dans le domaine médical, deux encore étudiants et le dernier ayant déclaré être faïencier lors de leurs immatriculations en 1896.

Ce panorama des professions exercées dans l'île par les Français nous permet de dégager les grandes lignes de la composition des colonies du point de vue professionnel. Il nous permet de constater l'évolution des profils économiques des migrants, loin des grands cultivateurs de canne à sucre et de café ayant fait la gloire de l'île et de la présence française au début du XIX<sup>e</sup> siècle. On s'éloigne également de l'idée de la population française essentiellement faite

d'artistes et d'hommes de lettres, dont la présence dans l'île n'est pas majoritaire. Le portrait des colonies par groupes d'appartenance quasi socio-économiques permet de constater que le gros des troupes françaises à Cuba est constitué de petits artisans, de commerçants, d'employés plutôt versés dans de rudes travaux. Si les informations extraites des registres d'immatriculation nous amènent à ces conclusions au sujet de la composition des colonies, ils ne nous disent rien de la santé économique des sociétés françaises créées ou implantées dans l'île, et par conséquent de la réussite, ou de l'échec, de l'entreprise française à Cuba.

### ***B. Les intérêts français à Cuba.***

Au cours de notre étude, nous nous sommes aperçus que la question de la présence française à Cuba, en particulier dans la correspondance consulaire, s'accompagnait toujours de celle de la défense des intérêts matériels, financiers, ou culturels de la France dans l'île. Nous avons pu constater le rôle actif du personnel consulaire dans cette entreprise de défense, nous avons relevé la participation des enseignants et des sociétés mutualistes et de bienfaisance dans ce sens, etc. Il nous reste alors à voir quelle est la véritable nature de ces intérêts que défendent becs et ongles les Français dans l'île. La réunion de crise mise en place par le consul de France à La Havane en octobre 1906 à la veille de l'intervention américaine et la missive résumant cette réunion, expédiée à Léon Bourgeois, Ministre des Affaires Étrangères, sont l'occasion de faire le point sur les investissements français dans l'île.

« (...) Pour connaître **la nature exacte des intérêts de notre colonie** (...) j'ai réuni, avec l'aide de M. Boulanger, Vice-président de **la Chambre de commerce**, les **français notables de cette ville**. Ils sont venus en grand nombre à la Légation (...) L'activité des français en ce pays peut se ramener à **cinq groupes** : les planteurs, les commerçants, les industriels, les entreprises financières, les intérêts intellectuels et artistiques. »<sup>188</sup>

---

<sup>188</sup> Courrier du 2 octobre 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

Nous avons choisi de réduire à 3 le nombre de groupes auxquels peuvent être ramenées les activités françaises à Cuba : les propriétés agricoles, le commerce (qualifié de culturel en raison de l'interaction évidente entre ces deux domaines) et enfin l'Industrie et les finances.

### 1. *Les propriétés agricoles.*

Les terres où étaient cultivés principalement le café et la canne à sucre de l'Orient cubain ont été les premières possessions françaises dans l'île. Ces grandes exploitations ont été créées par les colons ayant échappé aux massacres de Saint-Domingue et ont participé à l'essor de ces cultures dans l'île comme le montre Nicole Simon dans l'avant-propos de sa biographie de Francis Lavallée<sup>189</sup>.

« Ce sont les gestionnaires de ces propriétés, techniciens hautement qualifiés qui se réfugièrent pour la plupart à Cuba (...), **apportant leur savoir faire dans les plantations de café et de canne à sucre**, et pas seulement dans la partie orientale de l'île (...) ; on doit à ces techniciens l'introduction de nombreuses améliorations dans les sucreries, la constitution du réseau des voies de communication de la zone occidentale, indispensable au développement de l'industrie sucrière.(...) Beaucoup d'entre [eux] s'implantèrent dans la sierra<sup>190</sup>, y créant des « cafetales »

Le début du XIX<sup>e</sup> siècle cubain, en particulier du point de vue économique, a donc été profondément marqué par cette présence française. Mais, comme l'avons déjà vu, le tournant du siècle se caractérise par une évolution de la présence française dans l'île. Une évolution qui voit la nette diminution du nombre de propriétés françaises, en raison du déclin de la production caféière, et une relative désertion de la partie ouest de l'île. La propriété agricole française se recentre alors autour des plantations de canne à sucre, fleuron de l'agriculture cubaine puisqu'à partir de la chute de Saint-Domingue, principal producteur de sucre dans l'espace

---

<sup>189</sup> **Simon, Nicole**, « Francis Lavallée (1800-1864), vice-consul de France à Trinidad et correspondant de la Société de Géographie », *Op. Cit.* p.7-8.

<sup>190</sup> Dans la province orientale, voir **Pérez de la Riva, Juan**, "La implantación francesa en la cuenca superior del canto", in *El Barracón y otros ensayos*, La Habana, Editorial de ciencias sociales, 1975.

Atlantique au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>191</sup>, l'île se donne pour objectif de supplanter sur le marché mondial l'ancienne colonie française dans la production et la commercialisation du sucre. Les producteurs de sucre français n'ont cependant pas le monopole de la production sucrière dans la mesure où ils ont été très largement affaiblis par la mainmise espagnole, mais surtout par l'arrivée des capitaux nord-américains dans l'agriculture cubaine, et cela bien avant l'indépendance de l'île. Ainsi, dès 1887, le consul de Santiago de Cuba, dans un courrier dressant le portrait de la province orientale faisait les constatations suivantes :

« Guantanamo ou Sainte Catherine est située à vingt cinq lieues de Santiago. La ville est peu considérable. Autour d'elle sont disséminées toutes **les sucreries les plus florissantes** de la province de Santiago qui aujourd'hui **ne sont plus, en grande partie, aux mains de Français**. La culture de la canne à sucre y est prospère. **Nos compatriotes ne se rendent plus en aussi grand nombre qu'autrefois dans les environs de cette ville.**»<sup>192</sup>

Les Français, malgré les revers de fortune connus par certains, ne se désengagent pas pour autant des activités agricoles à Cuba puisqu'en 1906, un télégramme provenant de Santiago de Cuba affirme que de « nombreuses exploitations agricoles françaises [existent] aux environs de Santiago de Cuba »<sup>193</sup>. Les agriculteurs ne disparaissent donc pas. Ils vont diversifier, et surtout moderniser leurs cultures. Si on peut parler de déclin de la présence française dans le domaine de l'agriculture à Cuba, il faut en réalité y associer la notion d'évolution voire de mutation. On passe en effet, d'une multitude de plantations (de café, de cannes à sucre) disséminées dans les campagnes et dans les montagnes de l'île et de tailles variables, à des domaines agricoles beaucoup moins nombreux (d'où l'idée de déclin) mais de taille colossale et connaissant pour certains une grande réussite. Deux exemples français de réussite dans le monde de l'agriculture cubaine sont cités dans un courrier du consul de Santiago de Cuba datant de 1894. Ceux de la Société des terrains de la baie de Nipe<sup>194</sup> et du domaine agricole

---

<sup>191</sup> **Butel, Paul**, *Histoire de l'Atlantique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 1997.

<sup>192</sup> Courrier de Santiago de Cuba en date du 13 septembre 1887, Carton N°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

<sup>193</sup> Extrait d'un télégramme du 29 août 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>194</sup> Voir carte annexe n°2

des trois frères Dumois (Alfred, Jean-Baptiste et Firmin), dont il a déjà été question précédemment.

« La partie Nord du Département Oriental de l'île de Cuba dont Santiago est le chef-lieu comprend les arrondissements de las Tunas, d'Holguin et de Baracoa<sup>195</sup>. (...) Un certain nombre de français vivent sur ces territoires et il y existe également **deux grandes entreprises françaises**.

La **Société des terrains de la baie de Nipe** dont le siège est à Paris et l'**exploitation des frères Dumois** qui ont établi à Banes une grande exploitation de **bananiers**.

La première de ces entreprises est appelée, si elle est bien conduite à prendre une énorme extension (...). La seconde entreprise, fondée depuis 8 ans par les frères Dumois, s'étend sur 13 000 hectares et produit 1 000 000 de régimes de bananes exportés aux États-Unis et représentant un revenu brut de 1 500 000 francs. Autour d'elle se sont groupés **un certain nombre de français qui ont également entrepris des plantations** sur une plus modeste échelle.»<sup>196</sup>

Le courrier ne nous offre aucun renseignement au sujet de la Sociétés des terrains de la baie de Nipe. Ses activités, sa taille, ses propriétaires, sont autant de données que nous n'avons pas pu nous procurer. En revanche, les informations fournies par le consul concernant l'entreprise des frères Dumois sont plus conséquentes. François, Alfred et Jean-Baptiste Dumois, qui, d'après le courrier de 1894, ont créé leur entreprise en 1886, n'apparaissent dans les registres d'immatriculation à notre disposition qu'en 1912 pour Alfred et Jean-Baptiste, et 1913 pour François. Lors de leurs immatriculations respectives, ce dernier est âgé de 56 ans et ses grands frères de 73 ans (Alfred) et de 75 ans (Jean-Baptiste). Ils sont tous les trois nés, et vivent encore en 1912/1913 dans la province de Santiago de Cuba où ils se sont été enregistrés en tant qu'agriculteurs. Ils sont mariés : François et Jean-Baptiste avec des Françaises, et Alfred avec une Cubaine. Ils sont donc à la tête de cette immense bananeraie dans la province dont parle le consul, et dont les productions s'élèveraient en 1894 à près de 5 400 000 €<sup>197</sup>. La prospérité des frères Dumois, citée comme exemple de réussite, semble avoir entraîné dans la région certains migrants, attirés par la possibilité de faire fortune comme les trois frères. François, Alfred et Jean-Baptiste Dumois ont même croisé le chemin de Charles Berchon, envoyé dans

---

<sup>195</sup> Voir carte annexe n°2.

<sup>196</sup> Courrier du 12 juin 1894, Carton n°15, « Agences consulaires supprimées avant 1920 - Sagua la Grande, Gibara et Puerto-Principe », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

<sup>197</sup> Conversion basée sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee.

l'île par le Société de Géographie de Paris, alors qu'il effectuait une visite des provinces orientales de l'île afin d'évaluer les potentialités qu'elle avait à offrir aux Français.

« Une visite s'impose à des propriétés admirables de bananiers, d'ananas, et de cannes à sucre ; une d'elles appartient à des sympathiques Français de la Louisiane, MM. Dumois frères (...) »<sup>198</sup>

Il convient cependant de souligner que le succès rencontré par l'entreprise Dumois ne s'est fait que par l'entremise américaine, les États-Unis, et non la France, étant les principaux destinataires des productions agricoles françaises. En effet, l'économie française à Cuba ne se base pas sur un système colonial c'est-à-dire sur un système d'échanges quasi exclusif entre métropole et colonie, comme cela est le cas dans les colonies françaises d'outre-mer par exemple. Les entreprises françaises dans l'île semblent plutôt faire figure de soit média à travers lequel sont diffusées les productions françaises sur le marché cubain, voire américain, soit de réceptacles des capitaux français, quel que soit le domaine dans lequel elles travaillent, avec pour objectif de faire prospérer ces capitaux. Quoiqu'il en soit, si les entreprises françaises réussissent à Cuba c'est surtout parce qu'elles bénéficient des dollars du voisin américain. L'attitude des français à l'égard de ce dernier, entre désir et répulsion, témoigne de la conscience qu'ont ces derniers du rôle des États-Unis dans l'évolution de leur business. La missive d'octobre 1906, dont il était question dans l'introduction de notre propos sur les propriétés françaises à Cuba, illustre en partie cette dualité. Alors que les chefs d'entreprises français n'ont eu de cesse de se plaindre de l'invasion économique américaine, certains arrivent, face à la menace d'une révolte populaire, à souhaiter un changement politique favorable aux États-Unis, pour peu qu'il le soit aussi pour eux.

« Le Comte de Beaumont, MM. Truffin, Loumiet, Labarrère et Dufau\* représentaient nos compatriotes PROPRIETAIRES dans l'île dont les terres vaudraient **21 millions de francs** (sucre, tabac, café).

Leur avis est unanime : ils ne souhaitent qu'une chose mais ils la souhaitent avec force, c'est que la crise cesse immédiatement et ne se renouvelle plus. Elle les expose : 1° à ne pouvoir faire leur récolte cette année. 2° à voir leurs fermes, leurs sucreries et leurs champs détruits. Tout régime qui leur donnera **la sécurité** sera le bienvenu et quelques planteurs seraient pour l'annexion américaine.

(...) Voici les chiffres qui m'ont été donnés à la réunion (sous toutes réserves) : il y aurait de 800 à 1 000 français [agriculteurs] épars dans l'île. Parmi eux les plus importants planteurs sont :

---

<sup>198</sup> Berchon, Charles, « Six mois à Cuba : La Havane », *Op. Cit.*, p.10.



Noms :	Valeur en francs :
Truffin*.....	10 millions.
Redort.....	3
Labarrère.....	2
Kurz*.....	1,5
Laborde.....	1
Labaraque.....	1
Loumiet*.....	0,8
Beaumont*.....	0,3
Divers.....	2
	21,6 » <sup>199</sup>

Les planteurs français redoutent ce nouveau soulèvement en raison du tort qu'il pourrait infliger à leurs cultures. Leurs peurs ne sont pas infondées : elles se basent sur les pertes sévères qu'ils ont subies au cours de la Guerre d'Indépendance. Des pertes qui seraient peut-être encore plus grandes si l'on se base sur la valeur des terres et des récoltes mentionnée par le consul. À titre de comparaison, les 21 millions de francs que représente le seul secteur agricole équivaldraient à près 75,6 millions d'euros<sup>200</sup>. Les précisions qu'apporte le consul au sujet des plus gros propriétaires terriens français dans l'île nous permettent de relier leurs noms, lorsque cela est possible, à nos propos précédents afin souligner l'appartenance de nombre de ces hommes au groupe de notables français. Les propriétaires dont le nom nous est familier, en raison de leur présence dans les registres d'immatriculation, ont été signalés par un astérisque.

Le premier des ces hommes, le plus riche, s'appelle Régis du Repaire de Truffin. C'est l'ancien président de la Chambre de Commerce Française de La Havane<sup>201</sup> et un membre im-

---

<sup>199</sup> Courrier du 2 octobre 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>200</sup> Conversion basée sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee.

<sup>201</sup> Voir Courrier du 27 janvier 1919, Carton n°297, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », p.118.

portant de la Société française de Bienfaisance, dont le nom figure sur chaque bilan annuel en notre possession. Il se fait immatriculer à La Havane en 1911, à l'âge de 53ans mais l'on sait qu'il a été inscrit auparavant dans les registres. Il est né dans la petite ville de Coralillo, dans la province de Villa Clara d'un père français et d'une mère certainement cubaine. Il est marié à Nueves Maria Perez Chaumont avec qui il a trois enfants. Étrangement, lors de son immatriculation, Truffin ne déclare aucune profession mais donne « Banco Nacional » comme adresse de résidence à La Havane. Il est à la tête de plantations de canne à sucre dans lesquels sont implantées les usines chargées de la transformation des cannes en sucre, rhum et mélasses<sup>202</sup>, d'une valeur de près de 36 millions d'euros<sup>203</sup>.

Le second homme est Édouard Auguste Charles Kurz. Nous ne savons que très peu de choses à son sujet. Immatriculé en 1912 à La Havane à l'âge de 44 ans, il a déclaré être né à Barcelone, de parents français. Il n'a fourni aucune information au sujet de ses parents, de son statut marital ou de sa vie dans l'île. On ne parvient à savoir que l'essentiel : il est propriétaire de l'« Ingenio<sup>204</sup> San Pablo » à Zulueta dans la province de Villa Clara dont la valeur s'élèverait à près de 3,6 millions d'euros.

Le troisième homme est Jean-Pierre (ou Jean) Loumiet, natif d'Oloron-Sainte-Marie dans les Basses Pyrénées. Il est enregistré en 1903, à l'âge de 25ans. Il déclare lors de son immatriculation à La Havane être « Ingénieur des Arts et Manufactures » c'est-à-dire de l'École Centrale de Paris. Il réside à la « Finca<sup>205</sup> d'Agosta » dans la bourgade de Quiebra Hacha située à l'ouest de La Havane. Comme justificatif au moment de son immatriculation, Jean-Pierre Loumiet s'entour de témoins, comme cela se faisait souvent, parmi lesquels figurent Marcel Le Mat, président de la Chambre de Commerce française à La Havane. Moins fortuné que les précédents, il détient tout de même 2,88 millions d'euros.

Le quatrième homme dont le nom ne nous est pas inconnu est Marie Gabriel Joffray, Comte de Beaumont, enregistré en novembre 1900 à La Havane à l'âge de 36 ans. De ce natif de

---

<sup>202</sup> Portrait de « Regis du Repaire de Truffin, *Business man; club man* » in **Parker Belmont, William**, *Cubans of to-day*, The Hispanic Society of America, New-York and London, G. P. Putnam's sons, 1919.

<sup>203</sup> Conversion basée sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee.

<sup>204</sup> Désigne la plantation sucrière avec son usine à sucre ou sa distillerie.

<sup>205</sup> Désigne, en français, une ferme.

Saint-Hilaire de Talmont en Vendée nous ne savons rien, sinon qu'il se présente à la légation en tant que propriétaire et qu'il est à la tête d'une affaire de 1,08 millions d'euros à Cuba.

Le dernier homme dont il sera question ici, ne figurant pas dans la liste du consul, mais faisant partie des représentants des propriétaires lors de la réunion d'octobre 1906, est Charles Clément Dufau. Nous ne savons, là aussi, que très peu de choses à son sujet. C'est un membre éminent de la Société française de Bienfaisance de La Havane. Immatriculé en 1910 et 1913, il déclare être né dans la capitale cubaine. Il est marié puis veuf de Mercedes Mejer, mais il ne fournit aucune donnée quant à sa profession, et, comme Régis du Repaire de Truffin se contente de mentionner la « Banco nacional » comme adresse à La Havane.

Après avoir fait le tour des possessions françaises dans le domaine de l'agriculture, le consul de La Havane poursuit son exposé adressé au Ministère des Affaires Étrangères par l'énumération des produits commercialisés par les maisons de commerces françaises à Cuba.

## 2. *Le commerce « culturel » français.*

Tout au long de notre étude nous avons pu constater l'existence d'interactions, de collaborations, de proximités entre les diverses composantes des colonies françaises (consuls, migrants, religieux, sociétés de toutes natures, etc.). Il en va de même pour les activités professionnelles des français qui se croisent, se complètent et se servent les uns des autres. Le travail des consuls par exemple va dans ce sens, permettant de centraliser toutes les données économiques françaises de l'île. En effet, les consuls doivent fournir à la France des renseignements de type économique sur l'île, comparer le développement du commerce français avec celui des autres nations, etc. Régulièrement sont envoyés des documents officiels cubains, comme la balance commerciale, l'état de la navigation du port de La Havane, ainsi d'une analyse des courants commerciaux. Cet enchevêtrement, signe peut-être de l'existence réelle d'une communauté française au sens fort du terme, s'illustre parfaitement dans le lien tangible existant entre le développement du commerce français dans l'île et l'expansion culturelle française.

Le consul de La Havane, dans sa missive sur la défense des intérêts français, va même jusqu'à considérer que le maintien du « prestige de l'esprit français, [permettra d'] assurer à Paris son

contingent de propagande pour [les] articles nationaux ». L'attraction et les fantasmes que suscitent la grande ville et sa culture sur les Cubains apparaissent aux yeux du consul, au point de vue commercial, « comme la meilleure réclame, comme le pavillon plein de prestige »<sup>206</sup> que doivent revêtir les marchandises françaises. C'est donc pour cela que nous parlons ici de commerce culturel français au sens où l'un s'appuie sur l'autre, la culture devant être surtout au service de l'expansion commerciale française. Comme pour les propriétés terriennes françaises, le consul de La Havane fait état de la santé du commerce français, ainsi que des intérêts culturels dans l'île. Il énumère également les secteurs commerciaux dans lesquels prospèrent les entreprises françaises, ainsi les noms de ces dernières et de leurs propriétaires ou représentants à Cuba.

« NOTRE COMMERCE, qui représente un chiffre d'affaires de 25 millions de francs en voie de croissance, vend des produits de luxe, des vivres et objets bon marché, des machines. –Les premiers (parfumerie, modes, liqueurs, automobiles) seraient peu affectés par un changement de tarif, ils pourraient « se défendre » et l'on cite l'exemple des maisons similaires aux États-Unis qui sont très prospères (...).

MM. Blattner, au nom de l'importante maison Fould\*, Briol (cuirs, sellerie), Tihista\*, Brandière (commission), Charavay\* (Japy de Beaucourt<sup>207</sup>) ont prouvé que leurs articles ne pourraient lutter contre des articles américains (...).»

Le commerce français à Cuba, tous secteurs confondus, s'élèverait donc en 1906 à 90 millions d'euros soit près de 15 millions d'euros (4 millions de francs) de plus que l'agriculture<sup>208</sup>. La brève description des domaines phares du commerce à laquelle se livre le consul ne nous permet pas d'évaluer de façon considérable la place de ce commerce dans l'île. L'existence d'un marché des produits de luxe, en particulier dans la capitale, nous avait déjà été révélée grâce à la description des rues de La Havane par Charles Berchon, l'envoyé à Cuba de la Société de Géographie de Paris en 1907. Il y faisait mention des « élégantes vitrines de maga-

---

<sup>206</sup> Courrier du 2 octobre 1906, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, *Ibid*.

<sup>207</sup> Entreprise du Doubs créée en 1806 par les frères Japy dans la ville de Beaucourt, fleuron de l'industrie moderne au XIX<sup>e</sup> siècle, spécialisée dans la fabrication de pièces d'horlogerie, de machine à écrire, de matériel électrique, de moteurs. Description d'un fonds d'archives consacré à l'entreprise sur : [http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap/fiche.xsp?id=AD09000AP\\_000000007](http://daf.archivesdefrance.culture.gouv.fr/sdx-222-daf-bora-ap/ap/fiche.xsp?id=AD09000AP_000000007).

<sup>208</sup> Conversions basées sur la valeur du franc en 1909 : 1 franc = 3,60 euros d'après l'indicateur de l'Insee.

sins » de la rue O'Reilly<sup>209</sup>, des boutiques de la rue Obispo qu'il considérait comme « les plus superbes magasins de la ville, qui exposent dans leurs vitrines les inappréciables objets [des] industries françaises » dont la « lumière tropicale (...) en rehausse encore l'élégance et le bon goût », et des divers magasins français que l'on retrouvait dans d'autres rues « comme celles de San Rafael, de Neptuno, de Galiano, et tant d'autres qui font le commerce de détail »<sup>210</sup> français. Ces produits de luxes, chers et rares, sont importés depuis la France et semblent bénéficier à Cuba d'un marché extrêmement favorable à l'entrée de ces produits. Dans son travail sur Francis Lavallée, et qui concerne la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, Nicole Simon constate que dès le milieu du siècle les commerçants français importent des biens de consommations de toutes sortes depuis la France afin de les écouler sur le marché cubain. Elle relève la présence des objets de luxe comme le parfum, les montres et les bijoux, mais également celle des « objets bon marché » dont parle le consul de La Havane.

« Ce qui est importé de France en 1844 : ‘ **gants, éventails, montres, pendules, bijoux, sellerie**, parce que les horlogers, les bijoutiers, les parfumeurs et les selliers étant presque tous français, font des demandes en France (...) ; plus il y a de Français dans un endroit, plus on y débite une foule de petits objets de Paris dont l'usage leur est précieux, c'est ce qui a lieu à Santiago de Cuba, où ils sont en grand nombre ; mais dans toute l'île, à eux **la chapellerie** et une grande partie de **la papeterie** ’. »<sup>211</sup>

Les professions citées par Nicole Simon, même si au cours de la période qui nous occupe, leurs représentants sont peut-être moins nombreux qu'en 1844, font écho aux métiers déclarés par les Français lors de leur immatriculation entre 1887 et 1914. Seuls deux chapeliers et un imprimeur ont été immatriculés au cours de cette période. En revanche, les professionnels de la mode (couturières, modistes, corsetières, et même perruquier) sont nombreux puisqu'ils sont un peu moins d'une cinquantaine à avoir émigré dans l'île. L'auteur relève elle aussi la relation qui lie la culture et la présence française à l'écoulement des produits manufacturés en provenance de la France, à destination des expatriés résidant dans l'île mais également à destination des classes sociales les plus élevées.

---

<sup>209</sup> Voir le plan de La Havane, page 43.

<sup>210</sup> **Berchon, Charles**, « Six mois à Cuba : La Havane » in *Le Tour du Monde*, Paris, 1907.

<sup>211</sup> **Simon, Nicole**, « Francis Lavallée (1800-1864), vice-consul de France à Trinidad et correspondant de la Société de Géographie », *Op. Cit.*

« L'influence de la culture française se faisait sentir dans le **domaine artistique**, la peinture par exemple, mais aussi dans **la mode vestimentaire**. En effet, la classe créole cubaine la plus raffinée mettait un point d'honneur à s'habiller en s'inspirant, les femmes, du **goût parisien**, les hommes, du style anglais. Le journal *La Moda o Recreo Semanal del Bello Sexo* fondé par Domingo del Monte, en reproduisant les modèles les plus en vogue à Paris à cette époque, servait à guider les dames havanaises dans le choix de leur toilette. Les **maisons de mode havanaises de la rue Obispo** et les boutiques de vêtements ou de chapeaux étaient tenues par des Françaises comme mesdames Boves, Pitiaux, Barber, etc. »<sup>212</sup>

La rue Obispo, comme la rue O'Reilly citée par Charles Berchon, semble être une artère importante du commerce français, en particulier en ce qui concerne le domaine de la mode. En croisant les informations au sujet des professions exercées par les migrants et leurs lieux de résidence, on parvient à obtenir une confirmation de l'existence d'une géographie du commerce français à La Havane. Ainsi, une vingtaine de Français, employés de commerce, couturières, perruquier, négociants, coiffeurs déclarent résider dans la rue Obispo. Lorsque l'on affine nos critères de sélection, en ne gardant que les travailleurs du secteur de la mode (coiffure et textile), on obtient un certain nombre d'adresses, voire des noms, sans doute incontournables pour les dames havanaises. Ainsi, en remontant la rue Obispo, on trouve :

- au n°13, Lucien Terlaud, coiffeur de 30 ans venant de Bourges ayant déclaré travailler chez « Doria y Milhau ».

- au n°63, Henri Victor Houlès, coiffeur de 32 ans né dans l'Hérault.

- au n°84 l'établissement de Michel Pucheu, 52 ans, né dans les Hautes Pyrénées et enregistré comme négociant. Trois autres migrants déclarent, lors de leur immatriculation, vivre chez M. Pucheu. Il s'agit très certainement des employés de ce dernier, ou peut-être de ses locataires : deux employés de commerce, Armand Budand (19 ans, né à Trinidad) et Marcel Adrien Guttin (27 ans, né à Grenoble), auxquels s'ajoute Marie Thérèse Virginie Gaugois, une modiste parisienne fraîchement divorcée et venant de débarquer dans l'île.

- au n°103, la maison Dubié très certainement spécialisée dans la coiffure puisque deux coiffeurs et le seul perruquier immatriculé affirment y vivre. Les coiffeurs sont Félix

---

<sup>212</sup> **Simon, Nicole**, *Le fonds cubain de la Société de Géographie*, Paris, Bibliothèque Nationale, Études, Guides et Inventaires N°3, 1985, p.7-8.

Chrétien, 29 ans et né dans les Vosges, et Maurice Joseph Alphonse Voussure, parisien de 40 ans. Le perruquier est Adrien Reddé, originaire de Côte d'Or et âgé de 26 ans.

- et enfin, au n°121, se trouve un véritable établissement de mode français, malgré son nom, intitulé « La Fashionable ». Cette entreprise serait aux mains d'une certaine Mme Vopié. Quatre Français immatriculés ont déclaré l'adresse de cet établissement comme lieu de résidence : un négociant et trois modistes. Le premier s'appelle Jean François Mesmin Abadie, il a 44 ans et vient de la Haute-Garonne. Les modistes sont Marie Roche (originaire de Roanne dans la Loire), Marie Labrousse (27 ans, de Lavelanet en Ariège) et Marie Engaigne (20 ans, de Bergerac en Dordogne).

Il ne s'agit que des établissements en lien avec la coiffure ou le vêtement dont nous connaissons les activités car les registres renferment de nombreuses autres adresses de commerces localisés dans la rue Obispo. On peut en faire autant pour les autres rues de La Havane, comme la rue O'Reilly (au n°20 on y trouve un tailleur, une couturière au n°38, une modiste au n°70 et la maison de couture de Mme Laurent au n°81 de la rue), et continuer ainsi à dessiner cette géographie humaine du commerce français à La Havane. Pour cela il nous faudrait avoir de plus amples renseignements sur la nature de chaque commerce détenu par un Français dans la ville, ce qui reste difficilement envisageable en raison des limites que nous imposent les sources. Elles nous permettent tout de même de mettre en lumière l'existence de quelques migrants, de les faire sortir de l'anonymat afin de mieux comprendre qui ils sont et ce qu'il représente au sein de la communauté en particulier lorsqu'ils sont cités comme faisant partie des notables français dans l'île. Tel à été le cas, dans le courrier du 6 octobre 1906 qui nous sert de fil rouge, de quelques hommes au sujet desquels les registres d'immatriculations nous proposent quelques informations, mais également le cas d'une entreprise. « L'importante maison Fould » dont parle le consul, représentée lors de la réunion de crise par M. Blattner, dont nous ne savons quasiment rien, fait néanmoins figure de donateur régulier et de membre de la Société française de Bienfaisance.

On sait également que Pierre Tihista, nommé aux côtés de MM. Blattner, Briol, Brandière et Charavay, est un commissionnaire, c'est-à-dire un agent de commerce, âgé de 52 ans, né à Aldudes dans les Pyrénées Orientales et résidant, comme un autre commissionnaire (Pierre

Labourdette) et deux employés de commerce (les frères Louis Gaston et Joseph Michel Boye-Bigné, au n°30 de la rue Teniente Rey<sup>213</sup>. Le sieur Charavay est lui aussi connu de la Légation puisqu'il a été immatriculé deux fois (en 1910 et 1913). Lors de sa première immatriculation il a 43 ans. Il est né à Lyon et se présente à Cuba en tant que négociant. Il est marié à une Cubaine, Josefa Dominga Daniela Peña y Suarez, et vit au n°79 de la rue O'Reilly. Il se trouve qu'il est, avec Pierre Tihista et Pierre Labourdette, membre de la Société française de Bienfaisance.

Dans les déclarations de ces hommes au sujet de la lutte inégale, voire perdue d'avance, qui risque d'avoir lieu entre leurs produits et les articles américains en cas d'annexion, on retrouve l'entre-deux dans lequel se situent les commerçants français, entre leur volonté d'une part de bénéficier de la présence américaine, gage de sécurité et d'afflux financiers, et d'autre part la peur de se voir détrônés d'une place qu'ils ont déjà du mal à tenir. Nicole Simon constate, comme nous l'avons déjà fait, que dès la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, « et tout au long de ces années, c'est la même antienne, la décadence du commerce français avec l'île », et qu'en revanche, « ce que soulignent tous les consuls français, c'est la part sans cesse croissante prise par le commerce nord-américain, dans la vie économique de l'île »<sup>214</sup>.

### 3. *L'industrie, les finances et la technique françaises.*

Les derniers secteurs dont il est question dans le courrier du 2 octobre 1906 sont l'industrie et les placements financiers français dans l'île. De tous les domaines d'investissements français, l'industrie est celui au sujet duquel nous avons le moins d'informations, si ce n'est ce qu'à nous offrir le bilan dressé par le consul général de La Havane.

« L'INDUSTRIE FRANCAISE est représentée d'une façon brillante à Cuba. **La fabrique de ciment d'Almendares\*** (MM. Violet et Descamps) ; **le trust des mélasses** de M. Truffin qui est la plus jolie démonstration de l'envergure toute américaine qu'une tête française sait donner aux grandes affaires, la maison « Dussaq\* et Gohier\* » fondée en 1875, actuellement la plus importante maison françaises, spécialisée surtout dans **la fabrication des liqueurs** ; la société mi-industrielle, mi-agricole de l'île de

---

<sup>213</sup> Voir plan de La Havane, p. 43.

<sup>214</sup> Simon, Nicole, *Le fonds cubain de la Société de Géographie, Op. Cit.*



Cayo-romano<sup>215</sup> (125 km de long, salines, hennequin, bananes, MM. Le Vte d'Hauteroche - Bridat – Loumiet\*, etc.) ; la station du **câble français** à Santiago ; l'agence de la **Compagnie Transatlantique** représentant l'industrie des transports (M. Gaye\*) ; des entreprises de travaux publics, de voitures (M. Lousteau\*) et de tanneries (MM. Delguy, Daguerre\*, Sondon etc..) forment un groupe très varié et **prospère.**»<sup>216</sup>

L'industrie française, comme on le voit dans la brève description du consul, est très diversifiée à Cuba. Elle est très présente dans le domaine de l'agroalimentaire (avec la fabrication du sucre, de rhum, mais aussi de sel et d'autres types d'alcools), mais également dans l'industrie lourde (métallurgie, chimie) et manufacturière (cuirs, transports, etc.). Le développement de ces activités dans l'île s'explique, entre autres, par l'apport de connaissances et de savoir-faire arrivés d'Europe en même temps que les migrants Français. En effet, il semblerait que les ressortissants français se soient particulièrement illustrés, et ce dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, par leur maîtrise de la technique et des avancées scientifiques que connaît le monde au tournant du siècle. Cette maîtrise de la technologie permet d'expliquer la présence et surtout la réussite, des Français dans les domaines de l'activité industrielle. En effet, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'influence et la prépondérance de la France, comme celle de l'ensemble des pays européens, s'expliquent par son avance scientifique et technique et par sa domination commerciale et financière. La France exporte dans le monde entier les fruits de sa science et de sa technique. Les hommes d'affaires, les commerçants, introduisent à Cuba des produits nouveaux, des procédés nouveaux nés des avancées scientifiques et techniques françaises. Pour Nicole Simon, la présence française à Cuba est, avant toutes choses, liée l'arrivée dans l'île de scientifiques, de techniciens, de spécialistes ayant favorisé son développement.

« Aux côtés des **gestionnaires et des techniciens**, tous **hautement spécialisés** dans l'exploitation rationnelle des grandes propriétés de l'île, nombre de **médecins**, de **chimistes**, de **naturalistes**, de **botanistes**, d'**ingénieurs** et de **mathématiciens** s'installèrent et travaillèrent, selon le cas, sur les maladies des régions spécifiques des régions tropicales (...), les propriétés de la canne à sucre, les espèces animales et végétales de l'île, les vertus curatives de certaines plantes, etc. »<sup>217</sup>

---

<sup>215</sup> Voir carte annexe n°2

<sup>216</sup> Courrier du 2 octobre 1906, *Op. Cit.*

<sup>217</sup> **Simon, Nicole**, *Le fonds cubain de la Société de Géographie*, *Op. Cit.*

L'implantation et le développement de l'industrie française à Cuba, quel que soit le domaine, s'est donc effectué en rapport avec la technicisation de l'île. Le nombre de ces spécialistes en tout genre enregistrés auprès des services consulaires abonde en ce sens : environ 22 ingénieurs sont immatriculés, 4 chimistes, 2 agronomes et du côté des professions médicales, on retrouve 5 médecins et 6 pharmaciens.

Certains de scientifiques sont spécialisés dans des domaines très recherchés à Cuba, comme la fabrication du sucre. On trouve ainsi dans les registres des chimistes sucriers comme Paul Louis de la Calle, 20 ans, né à Paris et employé par l' « Ingenio 'El Pilar' » à Artemisa, dans la province de La Havane. D'autres chimistes comme Louis Émile Lengrand (26 ans, du Nord) ou des ingénieurs comme Jean Pierre Loumiet, (ingénieur des Arts et Manufactures dont il a déjà été question) exercent également au sein de fermes comme la « Finca d'Angosta » pour ce dernier, ou l' « Ingenio San Antonio » déclarée comme lieu d'habitation du premier. Les spécialistes (ingénieurs, chimistes, etc.) ne sont pas les seuls français à se lancer à Cuba dans le développement de techniques nouvelles, particulièrement en ce qui concerne l'amélioration des sucres. Rappelons-nous de cet agent de Trinidad et Cienfuegos, M. Hautrive, simple employé pourtant reconnu par le monde de l'industrie sucrière pour ses connaissances en chimie et son savoir-faire.

« M. Hautrive (...) n'est qu'**employé** et n'a d'autres revenus que ceux qu'il retire de sa place d'abord et ensuite de leçons qu'il donne et **d'expériences chimiques qu'il fait sur les sucres**, ce qu'on appelle des **polarisations**<sup>218</sup>, où il est passé maître et que sa probité, autant que **son savoir**, fait tenir à très haut prix par **les industriels et négociants qui l'emploient**. »<sup>219</sup>

Les lieux de transformation agroalimentaire implantés dans les fermes et les plantations ne sont pas les seuls à avoir recours à ces techniciens qualifiés. L'usine de ciment l'Almendares citée par le consul de La Havane semble être un des fleurons de l'industrie française à Cuba, et un employeur important dans la communauté. Le nom de cette entreprise ne nous est pas inconnu : elle fait partie, comme d'autres entreprises françaises déjà citées, des membres et

---

<sup>218</sup> Procédé mis en place au XIX<sup>e</sup> siècle permettant de déterminer, par le biais de la polarisation de la lumière (c'est-à-dire de la propagation dissymétrique des rayons lumineux), la pureté et la qualité du sucre.

<sup>219</sup> Courrier du 20 juin 1887, Carton N°40 « Correspondance antérieure à 1920 », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

généreux donateurs de la Société française de Bienfaisance. Elle est également l'employeur, et certainement le lieu de résidence, de 6 migrants immatriculés. On y trouve deux ingénieurs : Jean Marie Viélajus, 37 ans, originaire de Haute Garonne ; et Joseph Jacques Clot, un natif de l'Hérault âgé de 28 ans. Ils ont pour collègues à l'Almendares deux employés : Marie Léon Nelson, jeune employé de commerce de 17 ans, membre de la Société française de Bienfaisance et parti pour le front en 1914<sup>220</sup> ; et François Eugène Franceschi, 38 ans, natif de Luri en Corse et membre de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels de La Havane<sup>221</sup>. Le dernier employé de l'usine de ciment s'appelle Jean Vernet. C'est un forgeron de 39 ans, originaire de Castelsarrasin en Haute Garonne, qui vit sans doute sur place puisque lors de son immatriculation, il en profite pour inscrire également ses enfants, Aimée et Policarpe, âgés de 2 et 3 ans, indiquant pour tous les trois (ainsi que pour son épouse cubaine) l'adresse de l'usine comme lieu de résidence à La Havane. Des précisions qui nous permettent de localiser l'usine, située à l'ouest du centre de La Havane, dans le quartier du Vedado. Elle tient sans doute son nom du cours d'eau éponyme situé dans le quartier. En revanche rien ne nous permet d'identifier MM. Violet et Descamps les éventuels propriétaires de l'Almendares, même si l'on sait que ce dernier est, lui aussi, un membre de la Société française de Bienfaisance.

À l'inverse, nous en savons un peu plus sur les fondateurs de la maison « Dussaq et Gohier » spécialisée dans la fabrication de liqueurs. Elle a certainement été fondée par deux paires de frères : Émile Maurice et René Camille Dussaq, et Louis Marie et Georges François Gohier. Les deux premiers sont originaires de Mariano dans la banlieue havanaise. Lors de leur immatriculation respective, ils ont 21 ans pour Émile (en 1903) et 19 ans pour René (en 1895). Ils sont nés de parents français et résident dans la vieille Havane, un à la rue Oficios, l'autre au Vedado, chez un certain Marcel Le Mat (président de la Chambre de commerce française). Ils ont tous les deux été enregistrés en tant que négociants. Comme beaucoup des chefs d'entreprise, des hommes en vue déjà cités, René Camille Dussaq est membre de la Société française de Bienfaisance<sup>222</sup>. Les frères Gohier, enregistrés comme commerçant et employé

---

<sup>220</sup> Voir figure 25, p.144.

<sup>221</sup> Voir annexe 16.

<sup>222</sup> *Ibid.*

de commerce, sont Bretons âgés de 53 et 32 ans. Leur arrivée à Cuba semble être assez récente dans la mesure où le premier n'est arrivé qu'en 1899. Quelques informations à leur sujet sont absentes des registres, mais l'on sait que l'un d'entre eux réside à la rue San Ignacio.

Les communications et les transports font également partie des domaines dans lesquels s'engagent les Français à Cuba. Le câble télégraphique, dont le développement dans l'Atlantique (d'abord entre l'Europe et l'Amérique du Nord), fait partie des contributions françaises au développement de l'île, permettant, entre autres, de relier plus facilement les chefs-lieux, La Havane et Santiago de Cuba, situés aux extrémités de l'île. La station cubaine de la société des Câbles Français se situe à Santiago de Cuba. Le consul de la province orientale en parle dans l'une de ses correspondances, datée du 8 mars 1910, au sujet de l'insuffisance du personnel dans son consulat. Dans de telles conditions, il s'est vu obligé de recruter au sein du personnel de la station.

« Le commis auxiliaire qu'il est facile de trouver **dans le personnel de la station télégraphique de la Compagnie françaises des Câbles**, devrait il est vrai, voir son traitement porté au double (...) »

N.B. : Les employés de la Compagnie française des Câbles ne peuvent il est vrai, d'après les règlements de la Compagnie se livrer à d'autres occupations, mais il est probable que **cette société française** n'a pas entendu interdire à ses employés de prêter le cas échéant leurs concours, en dehors de leurs heures de service à un Agent Consulaire **comme cela a existé jusqu'à présent à Santiago de Cuba.** »<sup>223</sup>

L'interaction entre les composantes de la communauté française que nous mentionnions précédemment s'illustre une fois de plus dans l'échange de bons procédés entre les membres des deux structures. La station télégraphique française est dirigée en 1895 par Ferdinand Bruno Jallabert, nommé chef de la station, âgé de 33 ans et originaire de Mailhac dans l'Aude. L'autre grande compagnie française présente à Cuba, emblématique de la période et du sujet que nous étudions, est la Compagnie Générale Transatlantique. La société de transport maritime, associée à la Société française de Bienfaisance, dont les lignes ont été empruntées par nombre de migrants français débarqués dans l'île, possède un agent résidant dans l'île. Il

---

<sup>223</sup> Courrier du 8 mars 1910 écrit par Fernand-Arthur Souhart, Ministre de France à La Havane, Carton n°297 « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », Série « Fonds personnels », Fonds « Personnels et Agences consulaires », CADN.

s'agit d'Ernest Gaye, enregistré à La Havane en octobre 1910. Il est né à Pau et est âgé de 31 ans lors de son immatriculation. Il se présente à la Légation en tant que commerçant et agent de la C<sup>ie</sup> Générale Transatlantique. Il fournit deux adresses : l'une à la rue San Ignacio et à la rue Oficios, l'une des deux étant très certainement celle de l'agence dont il est responsable. Ernest Gaye est également un des commissaires de la Société française de Bienfaisance, il est aussi membre de la Société de Secours Mutuels.

Le dernier secteur de l'industrie mentionné par le consul de La Havane au sujet duquel nous sommes en mesure d'apporter des informations, et dans lequel les Français sont nombreux à avoir investi, est celui du cuir. Comme nous l'avons vu avec la répartition des professions exercées par les migrants immatriculés à Cuba, les tanneurs font partie des métiers les plus représentés dans l'île, et pour cause l'île compte de nombreuses tanneries. Elles sont dispersées un peu partout sur le territoire, en particulier dans les zones côtières, en raison de la proximité des cours d'eau se jetant dans la mer, nécessaires aux procédés de tannage des peaux. La Havane est évidemment la ville dans laquelle se situe le plus grand nombre de tanneries. 17 tanneurs immatriculés exercent dans la capitale, mais deux adresses sont récurrentes : le N°305 de la rue San Lazaro, en plein cœur de la Vieille Havane et celle de « La Chorrera » au Vedado. Il semble peu probable qu'il y ait eu une tannerie à la première adresse, en raison de sa situation géographique et des probables désagréments qu'elle aurait engendré en pleine ville. En revanche, la seconde est bel et bien une grande tannerie française qui tient son nom de l'embouchure de l'Almendarès, le Torreón de la Chorrera, situé à proximité, à l'ouest de La Havane. La Chorrera semble être, comme l'usine voisine de l'Almendarès, un lieu important pour la communauté française, à tel point que le 14 juillet 1891, « le soir à 6 heures un dîner concert (...) a eu lieu à la Chorrera [auquel] soixante dix compatriotes environ ont assisté »<sup>224</sup>. Trois tanneurs enregistrés y travaillent : Dominique et Jean Barnetche, sans doute frères, et Guillaume Etcheverry. Ils viennent tous les trois des Basses Pyrénées et ont entre 18 et 25 ans. Ils ont fourni l'adresse de la tannerie comme lieu de résidence, ainsi que le nom de son propriétaire, Pedro Legañoa.

---

<sup>224</sup> Courrier du 19 juillet 1891, Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba & La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

D'autres villes cubaines ont également été des lieux d'installation privilégiés pour les tanneries. À Caibarien, les noms de 4 établissements reviennent : la tannerie de Caibarien, la tannerie Génin, la tannerie de Regla et l'établissement Delguy & C<sup>ie</sup>. Neuf des tanneurs immatriculés y travaillent. On trouve la tannerie de Pierre Hiribarne à Esperanza, dans la province de Villa Clara où travaillent deux migrants français. À Guanajay, ce sont les établissements Inchaurreondo y C<sup>ia</sup> et celui de M. Elissalde ; à Matanzas, seul le nom de la tannerie « La Jaiba » revient ; à Rancho Veloz c'est la tannerie Mirasson, à Remedios la tannerie Huicy & C<sup>ie</sup> et enfin à Santa Clara l'établissement de M. Héguy. Ce ne sont là que les fabriques de cuir dont le nom (ou celui du propriétaire) ont été cités dans les registres, car un bon nombre de villes cubaines ont vu débarquer des tanneurs français.

L'ultime domaine abordé lors de la réunion de crise sur la démarche à adopter par la communauté afin défendre au mieux ses intérêts est celui des finances, le moins bien renseigné et le plus obscur pour nous. Dans son exposé, le consul de La Havane ne mentionne que les quelques placements français effectués auprès de la banque de la capitale.

« Dans les FINANCES, nous rencontrons la Banque de La Havane qui comprend **7 ½ millions de capitaux français sur 12** et qui le jour de son ouverture (1<sup>er</sup> octobre) a reçu 2 ½ millions de dépôts, des porteurs de titres possédant une partie **des actions de tramways, chemins de fer et bons cubains.** »<sup>225</sup>

D'après les dires du consul, les Français feraient partie des principaux pourvoyeurs de la jeune banque de La Havane puisqu'ils détiennent près de 60% des moyens dont elle dispose. La présence de capitaux français dans les nouvelles institutions bancaires cubaines, ainsi que dans des secteurs d'investissement porteurs comme les transports n'est pas une exception dans le monde Atlantique, et particulièrement en Amérique Latine. En effet, avant la Première Guerre Mondiale, les capitaux français sont partout dans le monde. Entre 1860 et 1914, la France est au quatrième rang des puissances, derrière les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne, même si la mobilité de ses capitaux reste moindre par rapport aux flux financiers des autres puissances européennes et américaines. Le rôle mondial de la France est donc dû à sa puissance économique. Cette puissance lui a permis de conquérir bon nombre de mar-

---

<sup>225</sup> Courrier du 2 octobre 1906, *Op. Cit.*

chés, mais il semble que le poids de la richesse financière de la France ait été encore plus déterminant pour la position qu'elle occupe au tournant du siècle. La France a, cours du XIX<sup>e</sup> siècle, accumulé d'importants capitaux, qui, par la suite, ont été très largement investis dans le développement de pays en voie d'équipement comme Cuba. La preuve de ces investissements français est apportée dans l'annexe que contient le rapport du consul dans laquelle il mentionne la présence d'un certain Rabinel, missionné par les banques françaises.

« Le groupe financier comprend la naissante et importante banque de La Havane ainsi que **de nombreux actionnaires d'entreprises fondées à Cuba**, sans parler de la mission de M. Rabinel qui était **venu apporter à cette île les capitaux des banques parisiennes.** »<sup>226</sup>

Les nouveaux marchés que représentent les pays latino-américains, parmi lesquels figure Cuba, représentent pour les puissances telles que la France des zones d'investissement dans lesquelles les profits à réaliser sont plus élevés, en raison de leurs besoins de développement. Ces besoins conduisent également au développement d'emprunts de la part des jeunes États comme Cuba auprès des banques françaises, des avances de fonds à l'étranger dont les remboursements s'avèrent bien plus rentables que dans le cadre de prêts à l'intérieur du territoire national. La France met donc en place dans le reste du monde une véritable politique de placements financiers, en direction des pays, comme Cuba, dans lesquels elle possède un certain nombre d'intérêts à la fois politiques et/ou économiques. Il faut cependant relativiser la place de la France dans l'île pour deux raisons. La première est celle que nous n'avons eu de cesse de répéter : la mainmise américaine qui, au tournant du siècle, en raison des événements politiques, n'a cessé de se renforcer à Cuba, empêchant la formidable expansion économique dont rêvaient les Français. La seconde raison est dans la monde Atlantique, tant au niveau des échanges humains que des échanges de biens et de capitaux, Cuba n'a jamais été un partenaire privilégié de la France. La place mineure qu'occupe l'île dans le commerce extérieur français se vérifie dans une enquête sur la « fortune française à l'étranger » en 1902. Cuba arrive au dixième rang des pays américains dans lesquels sont investis des capitaux français, à hauteur de 126 millions de francs (soit 453,6 millions d'euros), loin derrière des pays comme

---

<sup>226</sup> Annexe au courrier du 2 octobre 1906, *Ibid.*

l'Argentine et le Brésil dans lesquels la fortune française estimée est entre 5 et 8 fois plus importante<sup>227</sup> qu'à Cuba.

### *C. Destins communs et trajectoires individuelles de migrants français à Cuba.*

Nous avons voulu ici souligner la présence, dans les colonies françaises de Cuba, de migrants, ou de groupes de migrants, qui confèrent aux colonies des caractéristiques particulières, qui apportent des nuances ou des précisions à notre propos. Nous avons choisi d'aborder ces caractéristiques sous deux angles. Le premier s'attache à ce que nous avons qualifié de « destin commun » partagé par tout un groupe de migrant, destin étroitement lié à leurs origines et aux professions qu'ils sont venus exercer à Cuba. Le second angle, celui des « trajectoires individuelles », s'intéresse à la question de la réussite, sociale et économique, qui se pose à tout migrant souhaitant s'établir dans l'île.

#### *1. Les spécificités régionales et la migration.*

Le croisement des sources, mais aussi de l'historiographie, nous a permis de mettre en exergue un certain nombre de groupes de migrants partageant deux caractéristiques communes : l'origine et le métier exercé à Cuba. Le premier de ces groupes est celui formé par les ressortissants de l'Empire Ottoman, immatriculés auprès des services consulaires en tant que protégés français. La correspondance consulaire ne les mentionne presque jamais, leur statut particulier au sein de la communauté n'est pas précisé. Seuls les registres gardent des traces de leur passage. Pourtant, dans une missive du 30 mars 1910 écrite par le consul de La Havane au Ministère des Affaires Étrangères, il est fait mention des « recensements statistiques

---

<sup>227</sup> Source : R. Poidevin, cité dans **Olivesi, Antoine ; Nouschi, André**, *La France de 1848 à 1914*, Paris, Nathan, 1997, p.351.



recueillis par la Secrétairerie des Finances [sur] le nombre des émigrants venus à Cuba en 1909 »<sup>228</sup>. On sait grâce à ses recensements que « 643 ottomans (la plupart Syriens du Liban) » sont arrivés à Cuba au cours de l'année 1909, alors que le nombre de Français arrivés dans l'île n'était que de 240. À l'occasion de la Fête Nationale française en 1915<sup>229</sup>, annulée pour cause de conflit mondial, les Syriens français de Cuba se manifestent auprès du consul de La Havane pour lui exprimer sans doute leurs sentiments à l'égard de la France ; mais dans le compte rendu de la journée envoyé par le consul au Ministère des Affaires Étrangères, il n'en reste qu'une phrase laconique :

« J'ai reçu d'autre part divers télégramme de **protégés syriens** résidant dans les différentes provinces. »<sup>230</sup>

Les ressortissants syriens inscrits auprès des consulats français à Cuba sont pourtant 34, enregistrés à partir 1899 jusqu'en 1914. Ils sont 14 à s'être enregistré à La Havane et 20 à Santiago de Cuba. Ils résident dans plusieurs villes de l'île et principalement à Banes et à La Havane. Les 15 Syriens vivent à Banes sont, à une exception près, tous originaire du Mont Liban, une chaîne de montagne située dans l'actuel Liban. Comme le montre la figure 31 ci-dessous, ils sont tous commerçant et, étrangement, sont 14 à avoir la même adresse (Apartado 71) à Banes. La communauté syro-libanaise de Cuba apparaît comme un ensemble assez fermé. Lorsque l'on se penche sur les statuts matrimoniaux de ces hommes, on constate la récurrence de certains noms de famille. Ainsi, Manuel Batule, 31 ans, est l'époux de Marie Geage que l'on suppose être la sœur, ou tous cas être apparentée, à Joseph Geage. Il en va de même pour Michel Jacob, époux de Rafka Geage. Trois autres commerçants syriens, Charles et Félix Achkar (certainement frères) et Jean Gosn sont les époux de trois femmes au patronyme identique : respectivement Sofie, Anne et Marte Jacob, que l'on suppose être de la famille de Michel Jacob cité précédemment.

---

<sup>228</sup> Courrier du 30 mars 1910, Carton N°4 « Politique intérieure » T.II, 1910 – 1913, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>229</sup> Voir annexe n°10.

<sup>230</sup> Courrier du 15 juillet 1915, Carton n°297, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

Figure 29 : LES SYRIENS PROTÉGÉS FRANÇAIS DE CUBA.

Nom	Prénoms	Ville de naissance	Profession	Ville de résidence
<b>Achkar</b>	Félix	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Achkar</b>	Charles	Beyrouth	Commerçant	Banes
<b>Jacob</b>	Michel	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Gosn</b>	Jean	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Abalan</b>	Joseph	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Bahara</b>	Asan	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Dib</b>	Salim	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Neime</b>	Karim	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Baz</b>	Nicolas	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Djage (Geage)</b>	Joseph	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Batule</b>	Manuel	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Batule</b>	Abdalah	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Batule</b>	François	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Baz</b>	Joseph	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Bairam</b>	Carlos	Mont Liban	Commerçant	Banes
<b>Elias</b>	José Azzi	Mont Liban	Commerçant	Holguín
<b>Kalil</b>	Seba Mereib	Asroun	Inconnu	Inconnu
<b>Autun</b>	Ramon	Mont Liban	Colporteur	La Havane
<b>Noemi</b>	Mateo	Mont Liban	Missionnaire	La Havane
<b>Noemi</b>	Alexandre	Mont Liban	Commerçant	La Havane
<b>Chedid Isa</b>	Joseph	Beyrouth	Commerçant	La Havane
<b>Shaker Houry</b>	Joseph	Mont Liban	Négociant	La Havane
<b>Coustantin</b>	Nini	Tripoli	Négociant en éponges	La Havane
<b>Dacash</b>	Salum	Gazir	Vendeur ambulant	La Havane
<b>Bagos</b>	Georges	Gazir	Commerçant	La Havane
<b>Ohan</b>	Ohamian	Constantinople	Voyageur de commerce	La Havane
<b>Assad</b>	Jorge Chehin	Mont Liban	Inconnu	Matanzas
<b>Farah</b>	Alejandro	Mont Liban	Commerçant	Puerto Padre
<b>Betista</b>	Julian	Mont Liban	Inconnu	Puerto Padre
<b>Goré</b>	Simon	Mont Liban	Inconnu	Puerto Padre
<b>Pablo</b>	José Raphael	Mont Liban	Inconnu	Sagua La Grande

<b>Haddad</b>	Abraham Jacob	Damas	Commerçant	Santiago de Cuba
<b>Haddad</b>	Georges Mansour	Damas	Commerçant	Santiago de Cuba
<b>Elias</b>	Miguel	Tripoli	Commerçant	Santiago de Cuba

Autre fait singulier : tous les commerçants syriens de Banes ont été immatriculés le même jour, le 5 juillet 1912. Ce sont là presque toutes les informations que proposent les registres à leur sujet, ce qui est bien peu par rapport aux enregistrements des autres français. Ils viennent directement de l'Empire Ottoman ou des États-Unis pour la plupart.

Du côté des Syriens de La Havane, les choses sont différentes. Ils sont 9, on y trouve 2 commerçants ambulants, un voyageur de commerce, deux négociants dont un spécialisé dans les éponges, trois commerçants et un missionnaire de l'ordre de Saint-Antoine. Ils vivent dans des lieux différents et aucun lien de parenté ne semble exister entre eux, sauf dans le cas des frères Mateo et Alexandre Noemi, religieux et commerçant, qui résident tous les deux au n°88 de la rue Muralla. Mais lorsque l'on se penche sur les observations notées par l'employé du consulat chargé des immatriculations, on constate qu'il existe néanmoins des liens entre ces hommes. Sur les 9 hommes, 5 ont été immatriculés grâce à l'attestation des mêmes témoins : un certain Selim El Cazin et le père Mateo Noemi qui servi trois fois de témoin ou de garant.

Les immatriculations des autres Syriens de Cuba, ceux de Santiago, de Puerto Padre, de Sagua la Grande, ressemblent beaucoup aux enregistrements de leurs confrères de Banes : peu d'informations sont fournies à leur sujet, ils viennent s'immatriculer en groupe le même jour (le 6 mai 1914 pour ceux de Puerto Padre et de Sagua la Grande, le 19 juin 1912 pour ceux de Santiago). On ne sait pas grand-chose d'eux et on ne peut qu'émettre des suppositions comme le lien de parenté entre deux migrants de même nom, comme Georges et Abraham Haddad. D'après Guillaume Pierre<sup>231</sup>, l'émigration syro-libanaise qui a débarqué à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le bassin méditerranéen, en Afrique et en Amérique, a été poussée au départ par la situation de l'Empire en 1860 et la multiplication des persécutions turques à l'encontre des chrétiens. Les Syriens en exil sont presque tous devenus des commerçants, connus en particulier pour leur commerce itinérant. Ils forment une véritable ligue, un clan connu pour sa

---

<sup>231</sup> **Guillaume, Pierre**, *Le Monde colonial XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Op. Cit.

« toute-puissante solidarité »<sup>232</sup> qui fit son succès. Il nous est difficile de savoir s'ils ont rencontré un franc succès dans l'île, mais on peut supposer, par leur nombre important à Cuba (643 pour la seule année 1909), et par l'existence évidente de liens entre les migrants, laissant supposer la présence de réseaux migratoires, que l'île leur a plutôt bien réussi.

L'autre groupe français, arrivé en nombre important et ayant eu des trajectoires migratoires similaires à celles des migrants syriens, est celui formé par les tanneurs et autres travailleurs du cuir originaires du sud-ouest français. Les cordonniers, tanneurs, selliers et autres sandaliers sont 98 à s'être fait immatriculer dans l'île entre 1887 et 1914. 4 sont nés à Cuba, 4 aux États-Unis, 1 en Martinique, 1 dans le Nord, etc., mais ils sont 82 à venir des Basses Pyrénées. L'émigration à Cuba, et en Amérique Latine de façon générale, n'est pas un fait nouveau, comme en témoigne l'historiographie à ce sujet<sup>233</sup>. Les Basques et Béarnais constituent une large part de la population française à Cuba comme nous l'avons déjà vu<sup>234</sup>, mais il nous faut expliquer l'importance des travailleurs du cuir au sein de cette population en migration.

Ils viennent tous d'une trentaine de villages et de quelques villes du pays basque français et du Béarn : les principaux villages ayant fourni des migrants travaillant le cuir sont Hasparren (17 migrants), Montfort (6 hommes), Itxassou, Araujuzon, Cambo, Souraïde (4 hommes chacun), Urugne, Ustaritz, etc. Ils ne sont que 4 sur les 82 à être mariés, tous les autres étant célibataires ou n'ayant pas précisé leur statut marital. Comme chez les Syriens, bon nombre de patronymes, aux consonances basques et béarnaises, sont récurrents dans les registres comme nous pouvons le constater dans la liste des noms des travailleurs du cuir présentée dans l'annexe n°17. On trouve souvent deux, trois ou quatre représentants de la même famille (les Etcheverry, les Ospital, les Tellechéa, Hiriart, Amestoy, etc.). Leurs adresses à Cuba, lors-

---

<sup>232</sup> *Ibid*, p.228.

<sup>233</sup> Voir à ce sujet **Arrizabalaga, Marie-Pierre**, « Les femmes pyrénéennes et l'émigration transatlantique aux XIXe et XXe siècles : une réalité mal connue », in **Lillo, Natacha ; Rygiel, Philippe**, *Rapports sociaux de sexe et immigration, Mondes atlantiques XIXe-XXe siècles*, Paris, Actes de l'histoire de l'immigration, Ed. Publibook Université, 2006 ; **Arrizabalaga, Marie-Pierre**, « Structures familiales et destins migratoires à Sare au XIXe siècle », *Lapurdum*, 1997, n° II, pp. 237-255. <http://lapurdum.revues.org/index1817.html>. ; **Cauna, Jacques de**, *L'Eldorado des Aquitains, Gascons, Basques et Béarnais aux îles d'Amérique (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Biarritz, Atlantica, 1998 ; **Charnisay, Henry de**, *L'Émigration basco-béarnaise en Amérique*, Biarritz, J&D éditions, 1996 (1947) ; **Lavallé, Bernard** (Dir.), *L'émigration aquitaine en Amérique Latine au XIXe*, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1995 ; **Roudié, Philippe**, « Bordeaux port d'émigration lointaine (1865-1918) », in *Occupation du sol*, n°7, Université de Bordeaux III, 1982.

<sup>234</sup> Voir figure 55.

qu'elles sont mentionnées dans les registres sont souvent les mêmes : ce sont celles des nombreuses tanneries présentes dans l'île dont avons parlé précédemment (les tanneries de Caibarien, Génin, Regla, Delguy & C<sup>ie</sup>, Pierre Hiribarne, Inchaurreondo y C<sup>ia</sup>, Elissalde, « La Jai-ba », Mirasson, Huicy & C<sup>ie</sup>, Héguy, etc.).

Comme pour les Syriens, lorsque l'on se penche sur les observations notées dans les registres au sujet de leurs immatriculations, on constate que plusieurs de ces tanneurs ont bénéficié de l'attestation de témoins leur ayant servi en quelque sorte de garant lors de leur enregistrement. Les témoins présentés au consulat sont souvent les mêmes : il s'agit d'Adolphe Mendy (dont le nom est cité 1 fois), de J. Noguès (cité 1 fois), de Gratien Hiribarne (cité 1 fois), d'Auguste Briol (cité 2 fois), de M. Bajac (cité 1 fois), de Baptiste Larralde (cité 2 fois), de Jean Récalt (cité 4 fois), d'Etienne Amespil (cité 7 fois) et enfin de M. Tihista (cité 3 fois). L'arrivée à Cuba de ces migrants possédant dans l'île les mêmes relations, la récurrence des patronymes et la proximité des activités exercées abondent dans le sens de l'existence dans la communauté française de réseaux organisant la migration comme le laissait entendre Annick Foucrier dans son chapitre sur le renouvellement des vagues migratoire :

« Ce sont ces réseaux familiaux ou de connaissances qui font vivre les chaînes migratoires par lesquelles la population française (...) se renouvelle. »<sup>235</sup>

Les travaux permettant d'expliquer la recrudescence de tanneurs du sud-ouest à Cuba sont extrêmement rares dans la mesure où, comme nous l'avons remarqué dans notre précédent travail sur le sujet, l'immigration française à destination de la Perle des Antilles au tournant du siècle n'a fait l'objet d'aucune étude précise. Nos recherches nous ont tout de même permis de prendre connaissance de l'article de Beñat Çuburu-Ithorotz<sup>236</sup>, chercheur à l'université de Pau et des Pays de l'Adour, sur les tanneurs basques originaire d'Iparralde (c'est-à-dire du Pays Basque français) ayant émigré dans la partie orientale de Cuba. Dans son article, l'auteur tente

---

<sup>235</sup> **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe- XXe siècles*, Sous-chapitre « Le renouvellement », p.279, Op. Cit.

<sup>236</sup> **Çuburu-Ithorotz, Beñat**, « Des tanneurs basques d'Iparralde dans l'orient cubain », article en ligne sur le site Euskosare [http://www.euskosare.org/komunitateak/ikertzaileak/ehmg/2/txostenak/des\\_tanneurs\\_basques\\_diparralde\\_dans\\_l\\_orient\\_cubain/](http://www.euskosare.org/komunitateak/ikertzaileak/ehmg/2/txostenak/des_tanneurs_basques_diparralde_dans_l_orient_cubain/). Consulté le 03/03/2010.

de montrer comment, en apportant avec eux leur savoir faire en matière de traitement des peaux, certains Basques ont réussi à Cuba. Pour cela, il se propose de suivre les trajectoires des jeunes tanneurs issus du village d'Hasparren, village d'où proviennent beaucoup de nos migrants. D'après l'auteur, le nombre considérable de professions en lien avec le travail du cuir déclarées par les Basques à Cuba s'explique par la spécialisation de nombreux villages des Basses Pyrénées, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, dans le travail des peaux. Par conséquent, les métiers de tanneurs, de cordonniers, des selliers, sandaliers et autres mégissiers<sup>237</sup> ont été les principales professions dans ces villages, au point qu'en 1831, le seul village d'Hasparren comptait, d'après l'auteur 51 tanneries. Il semblerait que les questions de succession, comme le maintien du droit d'aînesse dont il a déjà été question, mais aussi la dégradation de la situation économique dans la région et les refus de se soumettre à la conscription aient favorisé les départs des tanneurs basques. Des départs aidés par les réseaux mis en place par les primo-migrants. Beñat Çuburu-Ithorotz confirme le rôle joué par ces derniers dans l'approvisionnement du Nouveau Monde en travailleurs basques.

« De véritables filières existaient, les exilés des générations antérieures appelant ceux des suivantes [et qu'il] faut rappeler également le rôle des agents d'émigration (ou rabatteurs) qui battaient les campagnes du Pays Basque, faisant miroiter une vie meilleure à nombre de jeunes désœuvrés ou promis à un avenir peu reluisant dans leurs villages.»<sup>238</sup>

Ces anciens et nouveaux basques ont, d'après l'auteur, participé au développement de la tannerie à Cuba, devenant propriétaires de nombre d'établissements, en particulier dans l'ouest de l'île. Dans ces recherches, et dans les sources qu'il exploite comme celle de la bibliothèque de l'Université d'Oriente à Santiago de Cuba, l'auteur croise la route de plusieurs des tanneries que nous avons citées comme celle de Gibara possédée par Gratien (ou Graciano) Daguerre cité dans le courrier de crise du consul de La Havane en 1906<sup>239</sup>. D'après l'auteur, la tannerie de Daguerre est l'une de plus importante et des plus prospères de l'île avec celle de Pedro Sondón, également mentionné dans le courrier du consul de La Havane. Si Sondón est

---

<sup>237</sup> Nom des ceux qui travaillent les petites peaux comme celle des moutons.

<sup>238</sup> Çuburu-Ithorotz, Beñat, « Des tanneurs basques d'Iparralde dans l'orient cubain », *Op. Cit.*

<sup>239</sup> Courrier du 2 octobre 1906, *Op. Cit.*

absent des registres d'immatriculation, Gratien Daguerre y figure. Il est immatriculé en 1896, à l'âge de 22 ans. Natif d'Hasparren, il est enregistré en tant que tanneur et déclare vivre à Nuevitas. On ne sait que peu de choses de lui. Il a bénéficié du témoignage d'Etienne Amespil lors de son immatriculation. Pour Beñat Çuburu-Ithorotz, Gratien Daguerre est « à l'origine de l'arrivée de ces tanneurs d'Hasparren qui se succéderont jusque dans les années cinquante ».

Il nous semble, au contraire, que Gratien Daguerre n'est qu'un des nombreux tanneurs ayant suivi l'exemple d'autres prédécesseurs dans la mesure où, lorsque l'on classe les immatriculations des tanneurs dans un ordre chronologique, on s'aperçoit qu'une trentaine de tanneurs basques ont débarqués dans l'île bien avant l'arrivée de Daguerre, en provenance entre autres d'Hasparren.

Les colonies françaises se révèlent donc être composées de plusieurs pièces, de sous-groupes divers et variés qui mériteraient d'être étudiés plus en profondeur, révélant des aspects différents de la communauté.

## 2. *Aux antipodes de l'échelle sociale : échecs et succès à Cuba.*

Nous avons souhaité, toujours dans le but d'apporter quelques nuances à ce travail, mettre en lumière la présence française sous deux aspects différents, la réussite et l'échec de certains migrants vus par les yeux d'observateurs intérieurs et extérieurs à la communauté.

L'échec est celui de quelques migrants mentionnés dans le courrier de 1887 au sujet de la nomination d'Alfred Hautrive au poste d'agent de Trinidad et Cienfuegos<sup>240</sup>. Ces migrants en situation d'échec dans l'île, qualifiés « d'aventuriers ou de mendiants » par le consul de Santiago de Cuba, sont à l'origine d'une pétition visant à faire perdre à M. Hautrive son poste au profit du meneur de cette bande de migrants. Ces Français vivent à Cuba presque comme des

---

<sup>240</sup> Carton n°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Personnel et Agences consulaires, Santiago de Cuba, CADN, voir retranscription en annexe n°8.

hors-la-loi, en dehors de tout cadre qu'il soit communautaire, professionnel voire social. Pour le consul ce sont « des individualités peu intéressantes, (...) des gens sans papiers, sans aveu, qui circulent et se promènent à l'étranger en exploitant la commisération de leurs compatriotes (...) ». Cette bande de Français à moitié errants se compose de six ou sept, parmi lesquels on trouve des chefs de familles. Le consul de Santiago, à qui ils n'inspirent rien d'autre que le dégoût, les décrits par le menu au Ministère des Affaires Étrangères.

Il commence par Boyer, « ancien chauffeur, sans travail, et à sa femme », aidés par Hautrive qui a financé leur frais de transport vers Santiago afin qu' « ils pussent recevoir les secours permanents d'une société de Bienfaisance française ». S'en suit le cas de Lasplaignes, « aventurier sans ressources, venant on ne sait d'où et vivant on ne sait comment, avec une femme et deux filles », lui aussi aidé par M. Hautrive. Parmi ceux que le consul appelle « les gens échoués (...) à Cienfuegos » on trouve donc :

« Un cabaretier logeur, Antonio Rossi, **sans papiers**, corse probablement, non immatriculé. L'aventurier Louis Esperon de Lasplaignes, déjà nommé, **sans ressources et sans profession**. Boyer, **l'ancien chauffeur (...) tombé avec sa femme dans l'indigence**. Un forgeron, Jean Paris, non immatriculé, jeune encore, **probablement réfractaire ou insoumis**. Un mulâtre de la Guadeloupe, Miaulard, garçon de cuisine.

Sur ces huit pétitionnaires, Boyer, évacué sur Santiago de Cuba, n'en fait plus partie, Larralde habite une province voisine, Guizard est inconnu. Restent donc quatre signataires dont pas un n'est immatriculé, Lasplaignes, Rossi, Paris et Miaulard, **ce cuisinier mulâtre** que j'ai vu, pendant que j'étais à Cienfuegos, **grièvement blessé, dans une rixe de cabaret, par une bouteille que son adversaire lui avait cassée sur la tête** et que M. Hautrive a fait entrer à l'hôpital.

Voilà à quoi se réduit le personnel de cette pétition.»

Les profils de ces quelques Français de l'ouest cubain montrent bien que la réussite n'est pas au rendez-vous pour tous à Cuba, les déconvenues étant certainement plus fréquentes qu'on ne le croit. Les départs des migrants pour l'Amérique sont facilités par le développement des transports maritimes, ainsi que les mobilités à l'intérieur de l'espace américain. Les déplacements des migrants peuvent être plus fréquents, ce qui tend à les mettre en rupture avec les sociétés qu'ils traversent. Cette mobilité qui se fait dans l'anonymat, presque dans l'illégalité, a été expérimentée par l'instigateur de la pétition contre Hautrive, Émile Houillon dont il a déjà été question précédemment.

« Le Sr Houillon (Émile Marcel), français, non immatriculé, et qui a déclaré, lors du dernier recensement quinquennal, **être dans l'habitude de ne jamais se faire inscrire au Consulat français de ses**



**diverses résidences**, n'habite Cienfuegos que depuis trois ou quatre ans. Âgé de trente et quelques années, il paraît être venu depuis longtemps en Amérique où **il se donne comme ayant été tour à tour professeur, épicier, maître de pension**. (...) Établi à Cienfuegos, où **n'ayant aucun métier et se croyant propre à tout faire**, il a acheté (...) une petite boutique d'horloger (...). La branche la plus lucrative de son commerce (...) consiste dans la vente de ces petits *ex-voto*, en argent repoussé, figurant les diverses infirmités humaines (...) que les gens du peuple achètent pour les dédier au Saint à l'intercession duquel ils ont demandé leur guérison. »

Émile Houillon est donc la parfaite figure de l'aventurier, moitié-escroc, moitié-honnête homme, sans aucune profession mais polyvalent, qui semble traîner de pays en pays, de petits métiers en petits métiers. Ses hommes et lui donnent une image des Français plus vivante, ils incarnent les difficultés de la migration, la part d'aventure à laquelle doivent se confronter tous les migrants au cours de leur trajectoire.

À l'opposé de Houillon et de ses hommes se situent quelques figures emblématiques de la communauté française, qui elles, brillent par le succès qu'elles ont connu, dans différents domaines, à Cuba. Preuve de leur succès : ces migrants font partie des « cubains » dont les noms doivent être connus, en particulier dans les pays anglo-saxons. Cette distinction, cet honneur, leur sont offerts par William Parker Belmont<sup>241</sup> en 1919 dans un ouvrage consacré aux biographies des éminents habitants de Cuba. Le but de Belmont est de présenter aux lecteurs anglais les portraits de quelques Cubains vivant s'étant distingués par leurs actions dans l'île. Les portraits qu'il dresse sont ceux d'hommes et de femmes appartenant aux divers champs de la vie publique cubaine (la politique, les arts, la représentation diplomatique, le commerce, l'enseignement, etc.). Trois français figurent parmi ces cubains « en vogue » en 1919 : Régis du Repaire de Truffin, Louis Montané et Jules Brouwer.

Régis du Repaire de Truffin, qualifié de « Business man » et de « Club man » par l'auteur n'est pas un inconnu pour nous. C'est l'ancien président de la Chambre de Commerce Française de La Havane<sup>242</sup> et un membre important de la Société française de Bienfaisance. William Parker Belmont nous apprend qu'il est né dans la province de Santa Clara, mais qu'il a

---

<sup>241</sup> **Parker Belmont, William**, *Cubans of to-day*, The Hispanic Society of America, New-York and London, G. P. Putnam's sons, 1919.

<sup>242</sup> Voir Courrier du 27 janvier 1919, Carton n°297, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane », p.118.

fait ses études à Paris au collège « Sainte Barbe », dans le 5<sup>ème</sup> arrondissement de Paris où il a obtenu son bac. On apprend également, comme nous l'avions supposé, que Truffin n'est français que par son père dont il a choisi de conserver la nationalité. À la fin de ses études, et de retour à Cuba, il se lance dans les affaires en créant la « R. Truffin & Cía », spécialisée dans le commerce et l'exportation de mélasses et de sucre brut. Selon Belmont, l'entreprise prospère et resta aux mains de Truffin pendant 22 ans, avant d'être vendue à la « Cuba Distilling Compagny ». Régis du Repaire de Truffin a été un des pontes de l'agriculture sucrière cubaine. Il a créé deux énormes plantations de cannes à sucre du nom de « Mercedes » et « San Juan Bautista ». Au cours d'une pause dans ses activités économiques, il aurait même été consul de la République cubaine en Russie vers 1892, le gouvernement russe lui ayant attribué, selon Belmont, deux décorations (la Croix de Sainte Anne et l'Ordre de Saint Stanislas). À son retour à Cuba, Truffin aurait été nommé à la tête de plusieurs entreprises sucrières : vice – président de la « Cuba Cane Sugar Corporation », président de la « Manatí Sugar Co. », et président de la « Companía Cubana de Jarcia ». En plus de toutes ces fonctions sur le plan professionnel, il a également été à la tête de deux clubs : l'« Union Club » et le « Yacht Club » de La Havane.

Le second portrait est celui de Louis Montané, médecin membre de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels. Comme Truffin, le docteur Montané est un natif de Cuba et a poursuivi ses études à Paris, où il décroche en 1874 son doctorat de médecine consacré à l'étude des crânes des personnes atteintes de microcéphalie. Il étudie également l'anthropologie, et devient membre de la Société d'Anthropologie de Paris. Il retourne à Cuba après ses études où il devient un scientifique reconnu, en particulier grâce à ses recherches dans le domaine de l'anthropologie. Il enseigne la médecine et l'anthropologie à la faculté de Sciences et Lettres de l'Université de La Havane, devient membre de l'Académie des Sciences et crée, avec d'autres confrères, la « Société d'Anthropologie de l'île de Cuba » et la « Société d'Études Cliniques de La Havane ».

Le troisième homme présenté est Jules (Julio) E. Brouwer et Etchecopar, vétérinaire, chirurgien et scientifique, né à Matanzas mais éduqué en France. Il commence ses études au collège Saint Bernard de Bayonne, tenu par des Lassalliens, où il a certainement ses origines comme le suggère son patronyme. Il poursuit sa formation au lycée de Bordeaux où il obtient un diplôme en Lettres, puis à l'Université dont il sort avec un diplôme en sciences en 1899. Dans la même année il intègre « l'École Vétérinaire d'Alfort » avant de poursuivre sa formation à

Toulouse où il obtient son diplôme de vétérinaire en 1905. Il retourne ensuite à Cuba et occupe le poste de vétérinaire du « Conseil général de la santé » et s'occupe en même temps du « Laboratoire de l'épizootie<sup>243</sup> ». En 1907, il est nommé « lieutenant vétérinaire » dans la police rurale et en 1908, il devient professeur en pathologie, chirurgie, chirurgie clinique ; il enseigne la théorie et la pratique de la maréchalerie et de la pose de fers pour les chevaux.

Ces hommes ont réussi dans des secteurs porteurs à Cuba : l'industrie agro-alimentaire et les sciences, deux domaines dont la proximité, dans le développement des intérêts français à Cuba, a joué un rôle fort.

---

<sup>243</sup> Épidémie qui touche les animaux.

## CONCLUSION

Au cours du XIX<sup>e</sup>, et jusqu'au début du siècle suivant, l'île de Cuba fait figure de « nouvelle Europe »<sup>244</sup> de part les populations issues du Vieux Continent qu'elle accueille. Parmi ces populations d'émigrés se trouvent quelque Français. Ils sont bien moins nombreux que leurs voisins Espagnols ou Italiens dans l'île, mais leur présence ne passe pas inaperçue.

Être un Français de Cuba entre 1887 et 1914, c'est être avant tout, d'après les informations que nous ont livrées les registres d'immatriculations, un homme, jeune et actif. C'est vouloir réussir dans un pays dans lequel on appartient à une minorité tant au niveau de nombre d'individus présents dans l'île que sur le plan culturel, que sur le plan économique. Les colonies françaises s'illustrent donc par une répartition démographique originale en raison du déséquilibre des âges et des sexes. Elles se caractérisent par des migrants qui appartiennent en général aux classes économiques actives, facteur favorable à l'évolution économique et à l'élévation du niveau de vie des colonies qui n'ont pas à supporter, ou très peu, le poids que représente les enfants et les vieillards.

Être Français à Cuba entre 1887 et 1914, c'est être avant tout un citoyen, préférant tout particulièrement La Havane et ses quartiers centraux, ou résider dans des villes secondaires comme Matanzas, Santiago de Cuba, etc.

Être Français à Cuba entre 1887 et 1914, c'est travailler essentiellement dans le commerce, ou exercer une profession recherchée, reconnue, qualifiée ou pour laquelle on embauche volontiers. Avec les révolutions industrielles connues par l'Europe, l'apport de nouvelles techniques et de nouvelles pratiques dans l'île, le Français travaille moins dans les champs que son compatriote du début du siècle, et plus dans un bureau, dans un atelier ou dans une fabrique.

Être Français à Cuba entre 1887 et 1914, c'est certes venir de France, mais c'est aussi être originaire des quatre coins du globe. C'est venir des colonies françaises, même les plus loin-

---

<sup>244</sup> Guillaume, Pierre, *Le Monde colonial XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Op. Cit.

taines, c'est d'être né en Bretagne ou dans le Tarn, c'est être un « jus solis » mais aussi un « jus sanguinis », c'est être né à Cuba de parents français ou être le fruit d'un métissage franco-cubain déjà bien avancé. C'est également choisir de continuer dans la voie du métissage, garant d'une bonne intégration dans la société cubaine, ou au contraire choisir de protéger son identité française par le mariage endogame.

Nous pourrions continuer à énumérer ce qu'est ou peut-être un Français à Cuba encore longuement. L'étude d'une telle communauté, intéressante, passionnante et passionnée, semble pouvoir être une étude sans fin tant il nous semble, arrivés au bout de notre propos, que nous n'en avons rien dit, que nous n'en avons pas dit assez alors qu'il reste tant de choses à dire. Les colonies françaises de Cuba recèlent encore bien d'autres trésors cachés, de nombreuses informations, une multitude de visages, de noms, de fonctions, de portraits à tracer. Nombreuses également sont les sources dont nous connaissons ou supposons l'existence, aussi bien en France qu'ailleurs dans le monde, et en particulier à Cuba, qui ne pourraient que satisfaire le désir de parfaire le travail commencé. Les seuls registres d'État Civil français constitué à Cuba pendant la période qui nous intéresse, disponibles au Centre des Archives du Ministère des Affaires Étrangères à La Courneuve, que nous avons eu l'occasion de consulter apportent des éléments supplémentaires. Mais leur taille et le volume de travail qu'ils supposent, en particulier en termes de temps, ont interdit toute exploitation de ces sources pour notre seule année de master II. Ils constituent donc un excellent point de départ à une poursuite éventuelle de l'écriture de l'histoire de nos colonies françaises de Cuba.



## **ANNEXES**























## 2. Carte des provinces et principales villes cubaines



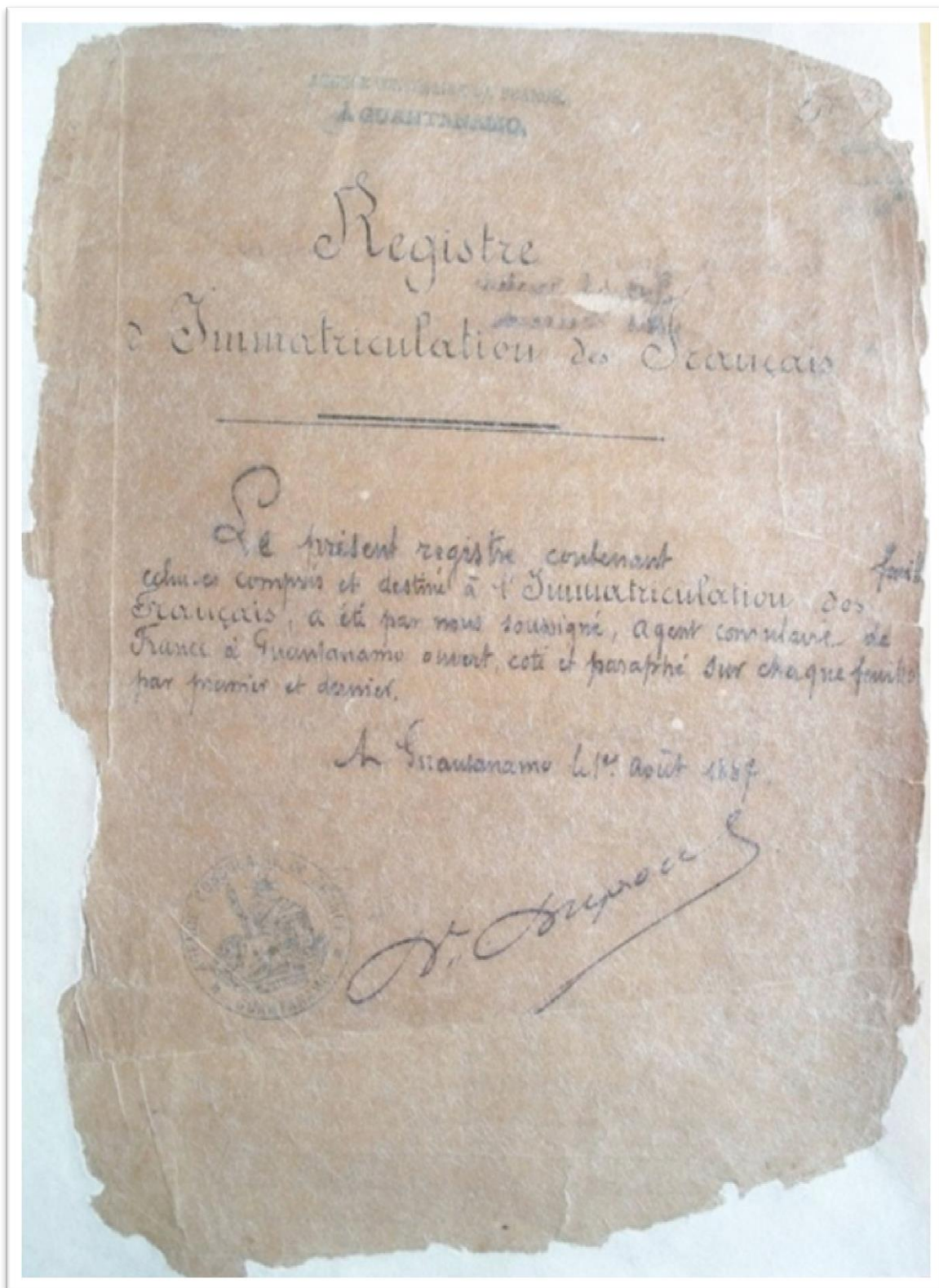
Légende :

- La Havane : Consulats généraux de France à Cuba.
- Cienfuegos : Villes cubaines dans lesquelles se trouvent les agences consulaires françaises.

3. *Photos des Archives.*

Fiche nominatives des agents consulaires.

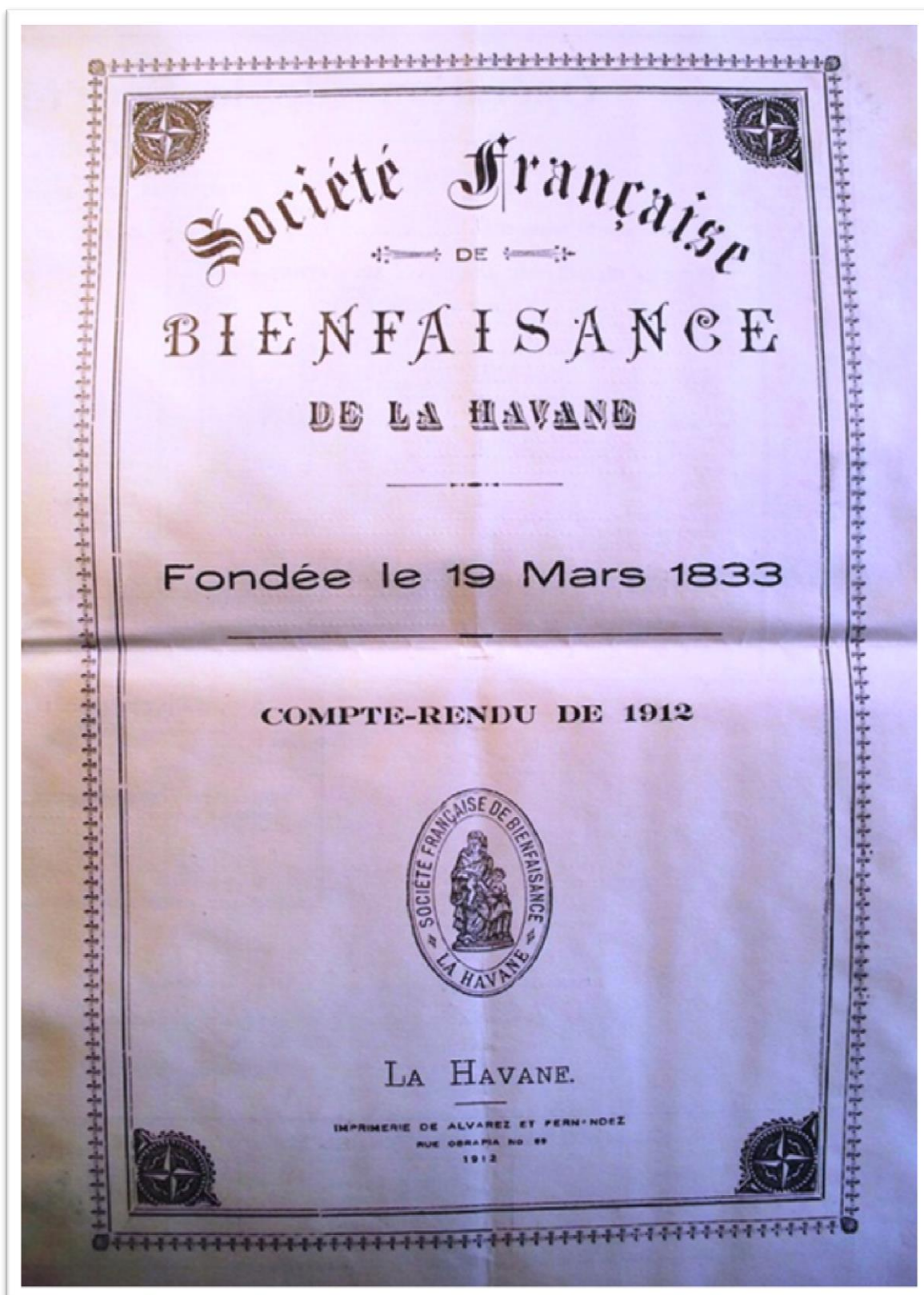
Agence consulaire de France à <u>Quantanamo</u> ( <u>Cuba</u> )	
Nominations de <u>M. Labarraque</u> Lettre à Santiago de Cuba le 23 Mai 1889	
NOM et PRÉNOMS	<u>Labarraque, Michel.</u>
DATE et LIEU de la NAISSANCE	<u>Le 26, Novembre, 1850, à Artix, canton d'Arthez, Basses-Pyrénées.</u>
NATIONALITÉ	<u>Français.</u>
PROFESSION	<u>Négociant.</u>
TYPE DE LA SIGNATURE DE M. <u>Labarraque</u>	<u>Labarraque</u>



Registre d'immatriculation de Guantánamo.

REGISTRE D'IMMATRICULATION.	
Registre n° <i>A</i>	
Immatriculation n° <i>2654 bis</i>	
Nom, prénoms, profession.	<i>Castelnau Julien</i> <i>Reproducteur</i>
Lieu et date de naissance.	<i>Rive haute Canton de Navarrenx B. Pyrénées</i> <i>9 janvier 1859</i>
Lieu et date du mariage. Nom de l'épouse ou de l'époux.	<i>Songo (Cuba)</i> <i>Mamela Samadai Pochet</i>
Prénoms. lieux et dates de naissance des enfants mineurs.	<i>Julien né le 5 juillet 1905</i> <i>Mamela Espinosa née le 8 mai 1907</i> <i>Ante Pelayo née le 16 octobre 1908</i> <i>Julienne Marie Honorée — 22 do 1909</i> <i>Guillermo — 8 janvier 1911</i> <i>Jean — 26 février 1912</i> <i>Julienne</i>
Dernier domicile en France ou à l'étranger.	<i>Navarrenx B. Pyrénées</i>
Situation militaire.	
Adresse actuelle.	<i>La Caridad. des 4 Chemins Songo</i> <i>à Santiago chez Eduardo Cortes Calleja</i> <i>del Caserón</i>
Pièces justificatives.	<i>Justificatif précédemment au tome 3 B. 14674</i>
Date de l'immatriculation :	<i>18 Septembre 1912</i>
Percu <i>86.25</i> . Article <i>157</i>	
	Signature du Consul ou du Chancelier. <i>[Signature]</i>

Extrait d'un des registres d'immatriculation.



Compte rendu de la Société française de Bienfaisance pour l'année 1912.

# Opérations de la Société Française de Bienfaisance

EXERCICE DE 1912

**DOIT**

RECETTES

1912

Recu du Collecteur	FR.	OR. ESP.	ARGENT
Janvier	8 424	5 123	100
Février	8 424	5 123	100
Mars	8 424	5 123	100
Avril	8 424	5 123	100
Mai	8 424	5 123	100
Juin	8 424	5 123	100
Juillet	8 424	5 123	100
Août	8 424	5 123	100
Septembre	8 424	5 123	100
Octobre	8 424	5 123	100
Novembre	8 424	5 123	100
Décembre	8 424	5 123	100
<b>Total</b>	<b>101 298</b>	<b>62 000</b>	<b>1 000</b>

DEBITES	FR.	OR. ESP.	ARGENT
Primes et cotisations	13		
Primes de placement	18		
Intérêts			
Impôts			
Autres			
<b>Total</b>	<b>400</b>	<b>88</b>	<b>219</b>

**AVOIR**

FR.	OR. ESP.	ARGENT	
13			
18			
400	88	219	
<b>Total</b>	<b>421</b>	<b>88</b>	<b>219</b>

## ACTIF DE LA SOCIÉTÉ

Solde en Caisse au 31 Décembre 1912		Solde en Caisse au 31 Décembre 1911	
FR.	OR. ESP.	FR.	OR. ESP.
200	80	103	07
10	38	21	80
14	40	42	40
15	76	207	08
<b>Total</b>	<b>310</b>	<b>92</b>	<b>2</b>

Président: *J. Ruyet*

Vice-Président: *Ch. Jourdain*

Secrétaire: *Dr. Harman*

Treasurer: *J. Rivall*

### Comité Nommé Pour L'Exercice 1912

- M. H. L. Vogel, Président
- M. Ch. Jourdain, Vice-Président
- M. J. Koenig, Secrétaire
- M. J. Koenig, Trésorier

- M. M. W. Leptien
- M. F. Harman
- M. J. Koenig
- M. O. Harman

- E. Oude
- E. F. Harman
- E. Harman
- E. Harman

COMMISSAIRES

### Médecins de la Société

- Dr. Louis Monard
- Dr. Harman
- Dr. Harman

### PHARMACIENS

- M. M. Van de Kerk
- Pharmacie Asselée

### HOSPITAL

- Hospital No. 1

ART 4 - STATUTS

La Société accepte avec reconnaissance les dons qui lui sont adressés par les Etrangers, qui acquièrent, par ce fait, le titre de **membres donateurs**.  
Le compte rendu annuel contiendra la liste des personnes qui auront fait des dons pendant le courant de l'année; et lorsqu'un don atteindra la somme de 100 francs, le nom du donateur restera à perpétuité sur cette liste.

MEMBRES DONATEURS

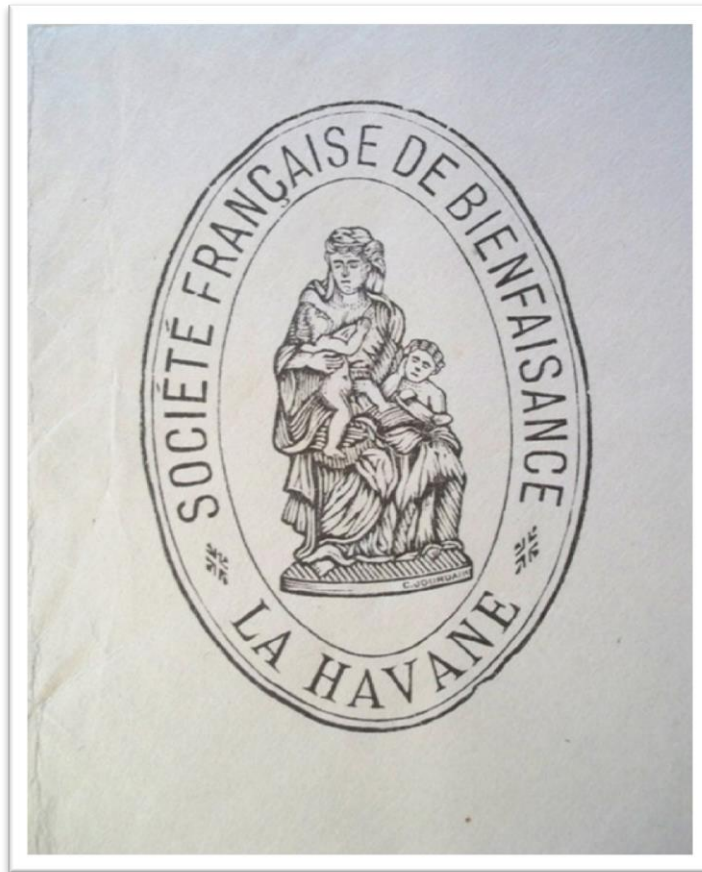
M. M. Bock et C <sup>ie</sup> .	M. M. J. de Clercq, M <sup>me</sup> de France.	M. M. Manuel López.
" " E. Bruwaert, M <sup>me</sup> de France.	" " Fernando Fdez., H <sup>no</sup> .	" " J. Mancini.
" " Calixto López et C <sup>ie</sup> .	" " Gener.	" " Rabel, Costa, Val. et C <sup>ie</sup> .
" " Carvajal et C <sup>ie</sup> .	" " P. Lefavre, M <sup>me</sup> de France.	" " Villamil (Suzas Commercial C <sup>ie</sup> ).
" " Cifuentes Fdez. et C <sup>ie</sup> .	" " B <sup>ne</sup> Levesque d'Avril.	" " H. Upmann et C <sup>ie</sup> .

Membres de la Société.

PRÉSIDENT D'HONNEUR:

Le Ministre de France.

A	G	M
"El Almendares".	Mr. Gaye.	Mr. Moura, François.
		" " Ministre de France, Le
		" " Montané, Dr.
		" " Montané, Prosper.
		" " Montané, Ph.
		O
		Mr. Otheguy, D <sup>me</sup> .
		" " Otheguy, León.
		" " Irtet, Castex.
		P
		Mr. Placé, Louis.
		R
		Mr. Ribis, J. B.
		" " Récall, Jean.
		" " Roelants, E.
		" " Restoy, M.
		" " Ramel, J.
		Mlle. Roy, Sophie.
		S
		Mr. Suère, Bertrand.
		T
		Mr. Tallefer.
		" " Touzet, Lucien.
		" " Truffin, Regis.
		" " Tihista, Pierre.
		" " M <sup>me</sup> Tapie.
		V
		Mr. Vogel.
		Z
		Mr. de Zurich, P. L.
B	J	
Mr. Boulanger, Paul.	Mr. Jourdain.	
" " Beller, Ed.		
" " Bernavon, V <sup>ent</sup> .		
" " Barrieu, J <sup>ne</sup> .		
" " Briol, Auguste.		
" " Bajac, J <sup>ne</sup> .		
" " Blattner, Ch.		
" " Bouigue, Bertrand.		
" " Bridat L.		
" " Brunswick.		
C	K	
Mr. Charavay.	Mr. Karman R.	
D	L	
Mr. Dubie, (Maison).	Mr. Labarrère, A <sup>me</sup> .	
" " Dufau, Charles.	" " Latour, J. S.	
" " Descamps, E <sup>ent</sup> .	" " Laplume, Arnaud.	
" " Dussaq, René.	" " Laplume, Martin.	
E	" " Laxague, Paul.	
Mr. Etchegoyen, Fçois.	" " Loustau, J. B.	
" " Etchegoyen, A.	" " Loustau, Louis.	
F	" " Loustau, François.	
M. M. Foulit et C <sup>ie</sup> .	" " Lesieur, (Succession).	
	" " Lemat, Marcel.	
	" " Laserre, Félix.	
	" " Labourdette, Jean.	
	" " Labourdette, Pierre.	
	" " Labourdette, Prosper.	
	" " Legañoa, Pierre.	
	" " Leroy, Félix.	



Emblèmes de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels.





Compte rendu de la Société de Secours Mutuels pour l'année 1917.

#### 4. *Extraits des Crónicas de Santiago de Cuba d'Emilio Bacardí Moreau.*

1er de Julio 1898, Pánico

“(…) Por ello fue que **M. Hippeau, cónsul de Francia**, dirigió al almirante Cervera [chef d'une des sections de la police gouvernementale] la nota siguiente:

‘Consulat de France à Santiago de Cuba. – Monsieur Edmond Hippeau, consul de France, a S. Exc. Mr. L'amiral Cervera commandant de la 1ère division navale, en rade de Santiago de Cuba.

Santiago de Cuba, 1er juillet 1898. –Monsieur l'amiral : les forces ennemies entourent Santiago de Cuba, et les dispositions que pourrait prendre l'escadre espagnole m'étant inconnues, je serais reconnaissant à votre Excellence de vouloir bien, en cas de mesures d'hostilité prises de sa part contre la ville, donner avis préalable aux non combattants neutres, et, en particulier, au Consul de France et à ses ressortissants, conformément aux usages internationaux. Veuillez agréer, Monsieur l'amiral, les assurances de ma haute considération. – Le Consul de France, (signé) Edmond Hippeau.’

La anterior nota consular fue redactada por la mañana, en una reunión, a la que asistieron algunos señores del cuerpo consular acreditado en esta ciudad y varios miembros prominentes de la colonia francesa, celebrada en la casa número 5 de la calle baja de San Félix, morada del apreciable caballero y reputado cirujano-dentista don Eugenio Clemente Flamand.

Más tarde se celebró otra reunión por los mismos señores en la casa núm. 1 de la calle baja de San Pedro, en donde estaba establecida la Comisaría Francesa para el despacho de raciones a los ciudadanos de esa nacionalidad, y aunque se aguardó la respuesta del almirante español, fue en vano, pues en todo el día no se recibió”.

2 de Julio 1898, La escuadra de Cervera:

“El almirante Cervera contestó a M. Hippeau, cónsul de Francia, la nota que éste le dirigió ayer. He aquí el texto:

‘(…) Muy señor mío: - contestando su respetable comunicación de ayer, tengo el honor de manifestarle que si la Plaza de Cuba fuese ocupada por las fuerzas norteamericanas, esta Escuadra la hostilizaría inmediatamente, en cuyo concepto puede darse V. S., por notificado como interesa a su atenta comunicación. (...) A bordo del acorazado “Infanta María Teresa”, Santiago de Cuba, 2 de julio de 1898. – Pascual Cervera.- Sor. Cónsul de Francia en Santiago de Cuba.’”

El cónsul francés, comunicó en seguida el texto del oficio de Cervera al decano del cuerpo consular (...) y pidió autorización al comandante general Toral para atravesar las líneas españolas y dirigirse fuera de la Plaza con su colonia; a lo cual accedió Toral (...)

El cónsul y la colonia francesa abandonaron la plaza, cerca del mediodía, precedidos de la bandera de su nación colocada el extremo de una larga vara. Llegaron a Cuabita, y de allí, ese mismo día siguieron por la vereda de San Miguel, acampando cer del fuerte del mismo nombre. Luego continuaron al Caney. Con la colonia francesa y al amparo de su bandera, partieron muchas personas que no pertenecían a ella.”

5. *Confrontation entre pays de naissance et provenance :  
la France.*

Département/Colonie/Pays de naissance	Nombre de personnes	Provenance
<b>Ain</b>	3	France
<b>Aisne</b>	2	France
<b>Algérie</b>	1	Algérie
<b>Algérie</b>	2	Espagne
<b>Algérie</b>	3	États-Unis
<b>Algérie</b>	5	France
<b>Algérie</b>	5	Inconnu
<b>Algérie</b>	1	Mexique
<b>Alpes Maritimes</b>	1	États-Unis
<b>Alpes Maritimes</b>	1	France
<b>Alsace</b>	1	États-Unis
<b>Alsace</b>	3	France
<b>Alsace</b>	1	Inconnu
<b>Ardèche</b>	2	France
<b>Ardèche</b>	1	Inconnu
<b>Ariège</b>	1	Canada
<b>Ariège</b>	1	États-Unis
<b>Ariège</b>	5	France
<b>Ariège</b>	3	Inconnu
<b>Aube</b>	3	France
<b>Aude</b>	3	France
<b>Aveyron</b>	1	Costa Rica
<b>Basses Alpes</b>	1	France
<b>Basses Pyrénées</b>	2	Cuba
<b>Basses Pyrénées</b>	8	Espagne
<b>Basses Pyrénées</b>	1	États-Unis
<b>Basses Pyrénées</b>	2	Europe
<b>Basses Pyrénées</b>	159	France
<b>Basses Pyrénées</b>	45	Inconnu
<b>Basses Pyrénées</b>	1	Mexique
<b>Bouches du Rhône</b>	1	États-Unis
<b>Bouches du Rhône</b>	4	France
<b>Bouches du Rhône</b>	1	Inconnu
<b>Bouches du Rhône</b>	1	Italie
<b>Bouches du Rhône</b>	1	Mexique
<b>Bouches du Rhône</b>	1	Venezuela
<b>Calvados</b>	2	France
<b>Calvados</b>	1	Inconnu
<b>Cantal</b>	1	Espagne
<b>Cantal</b>	1	États-Unis
<b>Cantal</b>	2	France
<b>Charente</b>	1	Cuba

<b>Charente</b>	1	États-Unis
<b>Charente</b>	3	Inconnu
<b>Charente Maritime</b>	1	France
<b>Cher</b>	1	États-Unis
<b>Cher</b>	1	France
<b>Corrèze</b>	1	France
<b>Corrèze</b>	1	Mexique
<b>Corrèze</b>	1	Panama
<b>Corse</b>	6	France
<b>Corse</b>	7	Inconnu
<b>Corse</b>	1	Porto Rico
<b>Corse</b>	2	Venezuela
<b>Côte d'Or</b>	4	France
<b>Côte d'Or</b>	1	Inconnu
<b>Côtes du nord</b>	2	France
<b>Deux Sèvres</b>	1	Saint Domingue
<b>Dordogne</b>	1	États-Unis
<b>Dordogne</b>	4	France
<b>Doubs</b>	1	France
<b>Drôme</b>	1	France
<b>Drôme</b>	2	Inconnu
<b>Drôme</b>	1	Mexique
<b>Eure</b>	1	États-Unis
<b>Eure</b>	2	France
<b>Eure</b>	1	Inconnu
<b>Finistère</b>	1	États-Unis
<b>Finistère</b>	2	France
<b>Gard</b>	4	France
<b>Gard</b>	1	Inconnu
<b>Gard</b>	1	Mexique
<b>Gers</b>	1	Panama
<b>Gironde</b>	1	Cuba
<b>Gironde</b>	1	Équateur
<b>Gironde</b>	15	France
<b>Gironde</b>	5	Inconnu
<b>Gironde</b>	1	Venezuela
<b>Guadeloupe</b>	9	France
<b>Guadeloupe</b>	6	Inconnu
<b>Guadeloupe</b>	3	Porto Rico
<b>Haute Garonne</b>	2	Cuba
<b>Haute Garonne</b>	1	Équateur
<b>Haute Garonne</b>	2	États-Unis
<b>Haute Garonne</b>	64	France
<b>Haute Garonne</b>	17	Inconnu
<b>Haute Garonne</b>	3	Mexique
<b>Haute Garonne</b>	1	Paraguay
<b>Haute Loire</b>	2	France

Haute Loire	1	Inconnu
Haute Saône	2	France
Haute Saône	1	Maroc
Haute Savoie	1	Suisse
Hautes Alpes	2	Inconnu
Hautes Pyrénées	1	États-Unis
Hautes Pyrénées	5	France
Hautes Pyrénées	3	Inconnu
Haut-Rhin	1	Inconnu
Hauts-de-Seine	1	Espagne
Hérault	1	Espagne
Hérault	1	États-Unis
Hérault	5	France
Hérault	1	Inconnu
Ille et Vilaine	1	France
Ille et Vilaine	1	Inconnu
Ille et Vilaine	1	Mexique
Indre	1	France
Indre et Loire	1	France
Isère	2	France
Isère	2	Mexique
Jura	1	France
Jura	1	Inconnu
Landes	1	États-Unis
Landes	6	France
Landes	2	Inconnu
Loir et Cher	1	États-Unis
Loir et Cher	2	France
Loir et Cher	1	Inconnu
Loire	1	États-Unis
Loire	3	France
Loire	1	Inconnu
Loire Atlantique	4	France
Loire Atlantique	1	Inconnu
Loiret	4	France
Lot	1	Canada
Lot	1	France
Lot	1	Inconnu
Lot	1	Mexique
Lot	1	Venezuela
Lot et Garonne	3	France
Lot et Garonne	1	Inconnu
Lot et Garonne	1	Mexique
Lozère	1	Espagne
Lozère	1	France
Maine et Loire	5	France
Manche	1	France

<b>Manche</b>	2	Inconnu
<b>Marie Galante</b>	1	France
<b>Marne</b>	3	France
<b>Marne</b>	1	Saint Domingue
<b>Martinique</b>	1	Costa Rica
<b>Martinique</b>	12	France
<b>Martinique</b>	2	Inconnu
<b>Martinique</b>	2	Mexique
<b>Martinique</b>	5	Porto Rico
<b>Martinique</b>	4	Venezuela
<b>Meurthe et Moselle</b>	1	États-Unis
<b>Meuse</b>	1	Inconnu
<b>Morbihan</b>	5	France
<b>Morbihan</b>	1	Mexique
<b>Moselle</b>	2	France
<b>Nièvre</b>	1	Cuba
<b>Nièvre</b>	3	France
<b>Nièvre</b>	1	Inconnu
<b>Nièvre</b>	1	Pérou
<b>Nièvre</b>	1	Porto Rico
<b>Nord</b>	1	Canada
<b>Nord</b>	2	Espagne
<b>Nord</b>	3	France
<b>Nord</b>	1	Inconnu
<b>Oise</b>	1	France
<b>Orne</b>	1	France
<b>Pas de Calais</b>	1	États-Unis
<b>Pas de Calais</b>	2	France
<b>Puy de Dôme</b>	1	France
<b>Puy de Dôme</b>	1	Inconnu
<b>Pyrénées Orientales</b>	1	Belgique
<b>Pyrénées Orientales</b>	1	Espagne
<b>Pyrénées Orientales</b>	10	France
<b>Pyrénées Orientales</b>	1	Inconnu
<b>Pyrénées Orientales</b>	1	Porto Rico
<b>Rhône</b>	1	États-Unis
<b>Rhône</b>	4	France
<b>Rhône</b>	6	Inconnu
<b>Saône et Loire</b>	3	France
<b>Saône et Loire</b>	2	Inconnu
<b>Sarthe</b>	1	France
<b>Sarthe</b>	1	Panama
<b>Savoie</b>	4	France
<b>Seine</b>	2	Argentine
<b>Seine</b>	1	Colombie
<b>Seine</b>	1	Costa Rica
<b>Seine</b>	2	Cuba

Seine	1	Égypte
Seine	7	États-Unis
Seine	50	France
Seine	18	Inconnu
Seine	4	Mexique
Seine et Marne	3	Cuba
Seine et Marne	1	États-Unis
Seine et Marne	2	France
Seine et Marne	1	Inconnu
Seine Maritime	2	États-Unis
Seine Maritime	4	France
Seine Maritime	1	Inconnu
Somme	2	France
St-Pierre et Miquelon	1	Espagne
Tarn	2	France
Tarn et Garonne	1	France
Val d'Oise	1	États-Unis
Var	1	États-Unis
Var	1	France
Var	1	Inconnu
Vaucluse	1	France
Vaucluse	5	Inconnu
Vendée	1	France
Vienne	2	France
Vosges	1	Costa Rica
Vosges	2	France
Vosges	1	Haïti
Yonne	3	France
Yonne	1	Pérou
Yvelines	1	Mexique
<b>Total</b>	<b>786</b>	

Département/Colonie/Pays étranger de naissance	Nombre de personnes	Provenance
<b>Allemagne</b>	1	Inconnu
<b>Argentine</b>	1	Algérie
<b>Argentine</b>	1	Inconnu
<b>Autriche</b>	1	Inconnu
<b>Brésil</b>	1	France
<b>Canaries</b>	1	Canaries
<b>Canaries</b>	1	Cuba
<b>Chili</b>	1	Inconnu
<b>Cuba</b>	1	Aucun
<b>Cuba</b>	311	Cuba
<b>Cuba</b>	1	Espagne
<b>Cuba</b>	2	États-Unis
<b>Cuba</b>	7	France
<b>Cuba</b>	30	Inconnu
<b>Cuba</b>	1	Mexique
<b>Cuba</b>	1	Porto Rico
<b>Empire Ottoman</b>	1	Argentine
<b>Empire Ottoman</b>	15	Empire Ottoman
<b>Empire Ottoman</b>	4	États-Unis
<b>Empire Ottoman</b>	2	France
<b>Empire Ottoman</b>	10	Inconnu
<b>Empire Ottoman</b>	1	Porto Rico
<b>Empire Ottoman</b>	1	Saint Domingue
<b>Espagne</b>	1	Cuba
<b>Espagne</b>	9	Espagne
<b>Espagne</b>	6	France
<b>Espagne</b>	9	Inconnu
<b>États-Unis</b>	1	États-Unis
<b>États-Unis</b>	1	France
<b>États-Unis</b>	5	Inconnu
<b>Haïti</b>	1	France
<b>Haïti</b>	1	Porto Rico
<b>Indes Orientales</b>	1	Inconnu
<b>Italie</b>	2	France
<b>Louisiane</b>	1	États-Unis
<b>Pérou</b>	1	Inconnu
<b>Porto Rico</b>	1	Inconnu
<b>Porto Rico</b>	4	Porto Rico
<b>Prusse</b>	1	France
<b>Suisse</b>	1	France
<b>Suisse</b>	2	Inconnu
<b>Trinidad</b>	1	France
<b>Uruguay</b>	1	France
<b>Venezuela</b>	1	Inconnu
<b>Total</b>	447	



## 6. Mariages et nationalité chez les Français de Cuba :

### LEGENDE:

Nés à Cuba de parents français : 38	Epoux(se) cubain(e) : 61
Naturalisation : 1	Protégé(e) français(e) : 9
Nés à Cuba d'un parent français et d'un parent cubain : 11	Mode d'obtention de la nationalité inconnu : 4
Nés en France :	Français(e) par le mariage : 2
	<b>TOTAL: 206 (16 Femmes &amp; 190 Hommes)</b>

Nom	Prénom	Sexe	Nom et prénom de l'époux
Achkar	Charles	H	Sofie Jacob
Aguerre	Maria Teofila	F	Pedro Palomino
Araud	Marie-Thérèse	F	Louis Adolphe Ducoureau
Armand	José Antonio	H	Isabel Ruiz
Armand	Armando	H	Blanca Paez
Armbuster	Edouard	H	Micaela Bandera
Aznar	Jeanne Joséphine Adèle	F	Iglésias
Bagaleiague	Jean	H	Maria Carlota Triana y Mendez
Bairam	Carlos	H	Sabine Saïda
Bajac	Joseph	H	Josèphe Lajuzan-Laffon
Barès	Jean Pierre	H	Baptistine Eucausse
Barthe	Pierre Dominique	H	Maria Mulet
Batule	Manuel	H	Marie Geage
Batule	François	H	Amali Batule
Bauby	Laurent	H	Léocadie Meyler
Bec	Joseph Augustin	H	Elie Couret
Béguigné	Charles Eugène	H	Charlotte Clémentine Davous
Bellocq	Jean	H	Marie-Thérèse Guerra y Diaz
Bérail	Louis	H	Louise cazaux
Berhouet	Pierre	H	Catalina Salleda
Bernabé	Joseph Jean	H	Aurélia Alcarazo
Bernavon	Martin Armand Marcelin	H	Elisa Cyriana Villar
Bertrand	José Manuel	H	Luisa Valdes
Betista	Julian	H	Inconnu
Bidegain	Dominique Pierre Bertrand	H	Aimée Suberbie
Blanc	Ferdinand	H	Laurenza Corbin
Bola	Charles Ernest Marie	H	Mlle Zharani

Borde	camille Joseph Gaston	H	Henriette Bellevue
Bordelvis	Marguerite	F	Gusta Despaigne
Bordelvis	Sixta	F	Ramon Bizet
Bordes	Jean Marc Philippe	H	Jeanne Toulet
Borghi	Ange François	H	Angèle Marie Caraffa
Borghi Caraffa	Angèle Marie	F	Ange François Borghi
Bossière	Claude	H	Marie Josèphe Amédée Mathilde Labalestrier
Boué	Guillaume Célestin	H	Maria Sanchez y Sanchez
Bouigue	Jean Bertrand	H	Dolorès Dubié
Braudière	Dominique Jules Albert	H	Edmée de Lacretelle
Brègre	René Bernard	H	Adrienne Brègre
Bucheton	Alphonse	H	Clémence Picot
Budan	Jacques Auguste Even	H	Marie Desbonne
Caillon	Félix François Marie	H	Marie Elizabeth Julie Icard
Campistrous	AlphonseThéodore Ferdinand	H	Joséphine Sorzano
Candebat	Emile	H	Augustine Bizet
Cape	Raymond	H	Maria Teresa Rumbia Riras
Cardonne	Blaise Augustin Pierre	H	Célia del Castillo y Jimenez
Carnus	Antoine	H	Marceline Lopez
Castelnaud	Julien	H	Manuela Pochet
Castex	Jacques	H	Rosa Cabrera
Cazan Hourcade	Pierre	H	America Gonzalez del valle
Cazaux	François	H	Bernadine Blaisine Grangé
Cazes	Louis Emmanuel	H	Herminie Ursule Verges
Cazès	Jean Gabriel	H	Marie Thuers Rimas
Cervoni	Ange François	H	J. Perretti
Charavay	J.	H	Josefa Dominga Daniela Peña y Suarez
Chardiet	Jean	H	Angela Sagaldin
Claude	Jules Léon Valère	H	Hortense Joséphine
Clauzel	Eugène Paul	H	Blanche St Germés
Clément	Auguste Charles	H	Dolorès Milianny ramos
Conrrech	Frederic	H	Valentine Favarel
Couret	Joseph	H	Pauline Caubère
Courraze	Jean	H	Venceslas Eustaguia Berestein
Crombet	François Adolphe	H	Felicita Gomez
Cyrus	Louis Augustin	H	Eulogia Cabania y Sojo
Daudinot	Epiphane	H	Eleanor Vernhes
Dauphin	Georges William Albert	H	Gloria Sanchez Villalba
De Boyrie	Eugène	H	Augusta Julia Peineke

De Fréville	Henri Joseph Louis François	H	Marie Frejes y Valdes
De la Ferté	Alfred	H	Hortensia Goicouria
de Vignier	Louis Guillaume thomas	H	Elisa Fernandez
Delcros	Michel Pierre	H	Carmen Vives
<i>Désir</i>	<i>Vitoline Adeline</i>	F	Denis Valmy Delage
Doniès	Pierre Alphonse Marius	H	Carina Caledonia Valladares
Doniès	Alphonse Pierre Marius	H	Carmen Doniès
Doulon	Pierre Jean	H	Inès Samerano
Druon	Eladio	H	Julia Irigoyen y Toledo
Du Repaire de Truffin	François Régis	H	Nueves Maria Perez Chaumont
Ducourau	Louis Adolphe	H	Marie-Thérèse Araud
<i>Dufau</i>	<i>Clément Charles</i>	H	Mercedes Mejer
Duhart	Jean	H	Hélène Duhart
Dumail	Lucien Marius	H	Alexandrine Tapie
Dumois	Alfred Firmin	H	Marie Conception Ruthil
Dumois	Jean Baptiste Hippolyte	H	Marie Françoise Mitchell
Dumois	François Antoine	H	Marie Guibert
Dumouchel	Aristide François	H	Clara Teodora Rodriguez Alegre
Dupeyron	Paul	H	Irène Lescano
Dupuy	Paul	H	Marie Latour
Duraud	Eugène César	H	Marie Dufour
Elias	Miguel	H	Maria Caridad Fiat
Elissalt	Mathieu Manuel	H	Clotilde Nelson
Elizalde	Martin Marie	H	Marie Camino
Etcheberry	Anne	F	Armand Dahetz
Falguère	Asside Etienne	H	Rose Léocadie Marie Vial
Ferran	Joseph	H	Inconnu
<i>Ferran</i>	.	F	Joseph Ferran
Foudin	Cecilio	H	Aurélie Foudin
Foudin Savon	Aurélie	F	Cecilio Foudin
Franceschi	François Eugène	H	Antoinette Vecchini
Fré	Fidèle	H	Joséphine Espitalier
Gazel	Louis Olympe	H	Marie Dupont
Gazel	Jean Georges Oreste	H	Louise Dansot
Gendreau	Marie Louise	F	D. Moas (1898)
Giraud	Ernest Manuel	H	Marceline de Castro Palomino
Giroud	Philippe	H	Belen Lorenza J. de Lamar
Giroud	Henri Vincent François	H	Anna Landerman
Gosn	Jean	H	Marte Jacob
Gouacide	Jacques	H	Louise Anin

Gracia y Harriquillie	Pierre	H	Françoise Guerra y Diaz
Grau	Joseph	H	Catherine Rosalie Marie Fonsagrive
Grinaire	François Henri	H	Marie Louise Scheirmann
Grujon	Jacques Raoul	H	Mercedes Puig
Guttin	Marcel Adrien	H	Suzanne Marie Joséphine Fitte
Haddad	Abraham Jacob	H	Zanem Arpud
Hautefeuille	Léon Louis Ernest	H	Adolphine Léopoldine Lasnier
Heimbourger	Charles Pierre	H	Eugénie Vuillemand
Higué	Pierre	H	Marie Madeleine Bordenave
Humbert	Emile	H	Eugénie Pirlot
Inglès	Sébastien Raymond Antoine	H	Adeline Augustine de la Caridas Montadas Rivero
Jacob	Michel	H	Rafka Geage
Jammet	François	H	Rosalie Lutard
Johanet	Marie Charles Bertrand Edmond	H	Maria de la Soledad Florencia de la Caridad de la Santissima Trinidad Gallol y millet de Bonneval
Karman	Robert Marie Félicien	H	Angélica Barrié
Kreff	Joseph Désiré	H	Marguerite Raymond
Labrit	Léon	H	Margarita Salas
Laffitte	Joseph	H	Catherine Bernié
Lahargoue	Pierre	H	Bibianne Etchebest
Lahullier	Largio	H	Juana Leiba
Lainé	Jules Honoré	H	Marie P. di Borgo
Lambert	Joseph	H	Felipa Cordonis
Lambert	Joseph Valérien	H	Maria Gomez
Lambert	Pierre	H	Benuta Alcantara
Lamerens	Charles Alfred	H	Dolorès Emeteria
Lamsfus	Henri Edouard	H	Eugénie Germaine Depasse
Landeau	Alfred	H	Apolonia Ducasse
Lardoijt	Pierre	H	S. Perez
Larroudé	Joseph Marie Henri Eugène	H	Eloïse Séverine Théophile Casteret
Lascano	Jean Baptiste	H	Isabel Gonzalo
Lasserre Faurie	Jean	H	Marie Madeleine Ehecopar
Laurent	Gabriel Henri	H	Margarita Dauru
Laurent	Ambroise	H	Thérèse Capdevila
Le Bienvenu	Henri Jean	H	Marie Mercedes Pedra Julia Joséphine Johanet
Le Bœuf	Lucien Adolphe	H	Maria Amada Franchi Alfaro
Le Fébure	Marie Charles René	H	Jeanne Antoinette Grujon
Le Mat	Marcel	H	Marie Dufau

Lebrun	Henri Georges Désiré	H	Eugénie Ida Verdy
Leroy	Félix Jacques	H	E. Sicard
Lorenceau	Mathurin	H	Louise Clotilde Barbe Rhaesa
Louhau	Pierre Victor	H	Irma Vernhes
Loustalot	Jules	H	Carmen Cayado
Loustau	Jean Baptiste	H	Eulalie Jeanne Bilhère
Lousteau	Jean	H	Madeleine Hernandez
Magnan	Emile Maurice	H	Célestine Derré
Maurisset	Louis Parfait oscar	H	Heloïsa Guevara
Medley	Edouard	H	Aurora Alvarez
Monpriat	Jean Faustin	H	Amalia Crespina de la Caridad Louhau y Vernhes
Mugabure	Dominique	H	Marie Marthe Dartiguenave
Murat	Louis Paul	H	Jeanne Catherine Baqué
Naud	Corentin Constant Edouard	H	Gabrielle de Fonterman
Niquet	Albert Jean	H	Baudoux Léonora
<i>Ohan</i>	<i>Ohamian</i>	H	Nevarte Fringhian
Orabona	Santiago Marcelo	H	Jeanne Albino
Orsini	Félix Etienne	H	Blanche Garraïta
Orsini	J. L.	H	Joséphine Bayle
Ospital	Bernard Salvat	H	Marie Hirigoyen
Otondo	Arnaud	H	Casilde Amestoy
Paban	Alfred	H	Antonine Tecla baldes
Petrovitsch	Georges Iovan	H	Carolina Marco y Marco
Piedra y Martinez, Latour	Elvira	F	Jean Ernest Latour
Planchette	Louis Pierre	H	Rose Foray
Plancq	Fernand Maurice	H	Marie-Louise Blanc
Posso	Raphaël	H	Amalia Alvaro
Pucheu	Michel	H	Marie Clémentine Zuffal
Puyada	Victor Meliton de Jesus	H	Matilde Martinez
Puyada	Augustin	H	Mariana Duque
Puyada	Mathieu	H	Anne Marie Arenos
Puyou	Alexandre	H	Marnia Morales
Raoul	Jean-Bernard	H	Jeanne Marie Barès
Rayjal, Dubernard	Julie	F	Baptiste Dubernard
Récalt	Jean	H	Mathilde Sonailard
Rey	Charles Antoine	H	Marie Catherine Sauthier
Roure	Frédéric Séraphin de la Croix Marie	H	Marie Recordier
Rousseau	Emile	H	Alice de Mendive
Roux	Louis Georges	H	Amelia Inès Pelayo

Saldaquy	Bernard	H	Mercedes Labourdette
Savournin	Eleutère Oscar	H	Manuela Puyou
Sharp Labrousse	Inconnu	F	Howard Sharp
St-Martin	Jean Marie Isidore	H	Catherine Casaux
Supervielle	Léopold Louis Herme- negildo	H	Clara Louise Knowles
Tarride	Bertrand	H	Marie Ribis
Telot	Georges Auguste	H	Joséphine Tasis
Terré	Jean Bertrand	H	Jeanne Anne Pointès
Thaureaux	Ernest	H	Noemie Heredia y Fernandez Mora
Tissier	François	H	Jeanne Labrousse
Touzet	Jean François Timothée	H	Marie Louise Montané
Triolet	Ernest Victor	H	Maria de los Dolores de Figueroa y Marty
Trocmé	Charles Dominique	H	Rosalie Cutié y Garcia
Trocmé Cutié y Garcia	Rosalie	F	Charles Dominique Trocmé
Tussau	Jules	H	Eugénie Ortet
Valdivia, Cachau	Barbara	F	Auguste Cachau
Vallice	Joseph Maximilien	H	Blanca Aurora Beatriz Valera y Valera
Valmy Delage	Denis	H	Vitoline Adeline Désir
Vernet	Jean	H	Aquilina Rodriguez
Vidal	Pierre	H	Joséphine Thérèse Françoise Olive
Viélajus	Jean Marie Paul	H	Julie Viélajus
Voussure	Maurice Joseph Alphonse	H	Marie-Thérèse Gaugeois
Weiss	Gaspard Raphaël	H	Josefina Sanchez Iquel
Yches	Camille Jean Baptiste	H	Gabrielle Bondel

Nom	Prénoms	Sexe	Nom et prénom du conjoint défunt
Barbastre, Truet	Marie Alphonsine	F	Gaston Truet
Borras, Desplat	Rosalie	F	M. Desplat
Dufau, Ferrier	Aimée félicie	F	M. Dufau
Ginret, Pradère	Jeanne Marie	F	M. Pradère
Larqué-Lavigne, Dufau	Anne Virginie	F	Etienne (Pierre) Dufau
Loubière	Hugues Michel	H	Marie Joséphine Pingaud
Loumiet	Jean Pierre	H	Blanche Lacoste
Martinon, Hum-Sentouré	Francine Félicie	F	Martin Martinon
Medan, Tapie	Catherine	F	Guillaume Tapie
Monela	Jean	H	Maria Lopez
Philibert, Dupuis	Marie	F	M. Dupuis
Placé, Loustalot	Victoire	F	Pierre Loustalot
<i>Ponts, Toulet</i>	<i>Marie</i>	F	Georges Toulet
Recolin Dediote	Marguerite Louise Eugénie	F	Léon Franklin Dediote
Tieche Justi	Marie Louise	F	Thomas Justi
Vignes, Boulet	Nathalie	F	M. Boulet
Betancourt, Supervielle	Maria Josefa	F	Jean Baptiste Supervielle
Bethart	Manuela	F	Dominique Bethart
Cabrera, Bajac	Angéla	F	Denis Bajac
De Figueroa y Marty, Triolet	Maria Dolores	F	Victor Ernest Triolet
Dufau	Clément Charles	H	Mercedes Mejer
Duval Bartet	Juana	F	M. Bartet
Etchebarne, Lazcano	Maria Valeriana	F	Pierre Etchebarne
Guerra, Pucheux	Filomena	F	J.B. Pucheux
Hiriart, Rodriguez	Adelaïda Leonarda	F	Baptiste Hiriart
Junquet	Charles Philippe	H	Emilie Cartaya
Marcet, Fayet	Anne Marie française	F	Martin Fayet
Ménard, Prieto	Clara Maria Polonia	F	M. Ménard
Rapp	Marie Augustine Conception	F	M. Edouard Montmart de Montel
Richelme, Castelnau	Estephanie	F	Jean baptiste Castelnau
Romulus, Tarride	Adèle	F	M. Tarride
Rousselot, Royer	Inès	F	Royer Jean Baptiste
Rovira, Cazaurang	Domitila	F	Jean Cazaurang
Sansaricq, Canes	Aurora	F	Pierre edouard Sansaricq
Santa Ana, Garrus	Marie Charité des neiges, Raymonde, Dominique des Douleurs	F	M. Garrus
Thimon, Valdès y Diaz	Joaquina	F	Eugène Thimon
Ufort, Leprince	Maria Del Rosario	F	Denis Michel Leprince

Nom du père du migrant né à Cuba	Nom de la mère du migrant né à Cuba	Nombre d'enfants eu par les parents
A. Lefort	Maria Del Rosario Fernandez de Cordoba	1
Aguste Bec	Rosario Dupeyron	1
Alexandre Lainé	Geneviève Léonard	1
Alexis Aroix Etchandy	Inès Maria Aroix Etchandy	1
Alexis Eugène Rustoy	Marie Salles	2
Ange François Borghi	Angèle Marie Caraffa	5
Antoine Lucien Pujol	Marie Trilla	1
Armand Récalc	Marie Louise Monterre y Marechale	2
Arnaud Laplume	Marie Etchécopar	1
Arnaud Recalt	Luisina Gomez	1
Arthur Nayrac	Clotilde Nelson	3
Auguste Bertrand Romulus	Annette Anna Joséphine Esquerré	2
Auguste Marie Lacoste	Elmire Lacoste	1
Baptiste Bidart	Gracieuse Arrosarena	1
Baptiste Hiriart	Adélaïde Rodriguez	3
Blaize Boé	Prudencia Darnes	1
Casimir Giscard	Catherine Bello	1
Cecilio Foudin	Aurélie Foudin	5
Célien Théodore Ribet	Jacinta Lopez	10
Charles Dominique Trocmé	Rosalie Cutié y Garcia	1
Charles Rousselot	Mercedes Cruz	1
Constant Hayet	Anne Gonzales	1
Denis Cousin	Zoé Chevalier	1
Denis Michel Leprince	Maria Del Rosario Ufort	1
Dominique Bataille	Rafaela Rodriguez Rivero	2
Dominique Daffos	Grégoire Boué	2
Dominique Dupeyron	Josephe Lescano	2
Dominique Sibel	Dolores Corbea	1
Edouard Montmart de Montel	Marie Augustine Conception Rapp	1
Edouard Sansaricq	Maria Chavez	1
Edouard Sansaricq	Aurora Canes	3
Emile Couritillier	Manuela pernez	2
Emile Déchard	Marie Agard	1



Emile Weiss	Maria Natividad version	3
Emile Weiss	Eulogia Gramatges	7
Etienne Dufau	Anne Virginie Dufau Larqué-Lavigne	1
Eugène Hippolyte Déchard	Rose Suas	2
Eugène Latour	Angela Marguerite Zuitier	2
Eugène Rousseau	Maria Juana de la Cruz	1
Eugène Thimon	Joaquina Valdès	2
Félix François Benoist Dus-sac	Panchita Verdereau y Casa-major	1
Ferdinand Poli	Léocadia Arredondo	3
François Joseph Louis Roure	Marie Marguerite Gonzales	1
François Leblanc	Regimbal Telei	1
François Louis Edouard Bou-clair	Marie Louise Miltz	2
François Maray	Mathilde Denigé	2
François Rieumont	Marie Alvarez	4
François Tian	Carlota Fernandez Trevejo	2
Georges Toulet	Marie Pout	1
Georges Trégent	Célestine Fauché	1
Gustave Molas	Françoise Solaberrieta	1
Henry Bertrand	Dolores Risses	1
Hippolyte Hagerman	Léonor Fori	1
Isidore Cordier	Manuela Leoncia Alonso	2
Jacques Castex	Rose Rodriguez	5
Jacques Gouacide	Louise Anin	1
Jacques Rouig	Maria Eulogia Lopez	10
Jean Aguerre	Micaela scull	3
Jean Alicot	Marie Raymond	6
Jean Baptiste Baylac	Natividad Hernandez	1
Jean Baptiste Brouwer	Anne etchécopar	1
Jean Baptiste Brouwer	Jeanne Borda	1
Jean Baptiste Castex	Marie Castex	1
Jean Baptiste Loustau	Eulalie Jeanne Bilhère	1
Jean Baptiste Placé	Marie Avila	1
Jean Baptiste Supervielle	Maria Josefa (Joséphine) Bétancourt	2
Jean Bataille	Salomé Ordax	2
Jean Bidondo	Maria Lazcano	7

Jean Cazan Hourcade	Philiberte Catalan	2
Jean Dominique Stable	Adélaïde Collaço	1
Jean Duval	Pauline Duon	1
Jean Elissalt	Narcissa Simone Martinez	1
Jean François Timothée Touzet	Marie Louise Lucienne Montané	3
Jean Gaspard Giraud	Felina Aydely	3
Jean Julien de la Ferté	Teresa Goitia	1
Jean Louis Loustau	Marie Louise Oxeby	1
Jean Marfaing	Brigida Cortes	2
Jean Marie Marcucci	Maria de la Paz Beltran	2
Jean Pedro François Baylac	Teresa Felipa Prim	1
Jean Pierre Abadens	Maria de la Luz Guera	1
Jean Pradère	Angèle Gonzalez	3
Jean Récalc	Mathilde Souaillard	1
Jean Soubié	Catherine Boué	1
Jean Soubié	Laureana Boué	1
Jean Valdès	Dolores Diaz	1
Jean Vernet	Aquilina Rodriguez	2
Joaquin Doyharçabal	Marie Antoinette vidal	1
José Antonio Armand	Josefa Otero	4
José Boué	Gregoria Linares	1
José Juan Bernabé	Maria de Jesus Rodriguez	1
Joseph Arnouill	Victorine Estrade	7
Joseph Bernabé	Catalina Rousseau	1
Joseph Boué	Hilaria Colsolacion Sanchez	1
Joseph Cape	Maria Aponte	1
Joseph Giroud	Vincenta Zapari	2
Joseph Lissarrague	Amélie Latour	1
Joseph Martinez	Léonie Raburesan	1
Juan Doulon	Mercedes Zorre	1
Jules Honoré Lainé	Marie P. di Borgo	1
Jules Joseph Dehogues	Amélia Paéz y Sanchez	3
Julien Puyada	Nieves Dias	3
Laurent Hourcq	Juana Dolores Quiñones	2
Léon Junquet	Marie Félicité Fritot	1
Louis Boniface de Vignier	Ramona Cert	2

Lucien Amédée Raphel	Julia de Carricarte	2
Martin Armand Marcelin Bernavon	Elisa Cyriana Villar	1
Martin Borda	Maria del Carmen Valdes	1
Martin Deschappelles	Agueda Himely	2
Martin Hiriart	Asuncion Cespedes	1
Martin Martinon	Francine Félicie Hum-Sentouré	1
Maurice Dussaq	Marie Louise Fischer	2
Oscar Héron	Anita Crombet	1
Paul Dupeyron	Irène Lescano	3
Paul Facio	Bathilde Fouguère	1
Petronilo Dupeyron	Antonia Izquierdo	6
Philippe Joseph Dehogue	Gertrude Micheline	2
Pierre Aimé Larcade	Catherine Françoise Abadens	1
Pierre Biscay	Mathilde Schreiner	2
Pierre Bouvier	Joséphine Dufour	1
Pierre Cabanius	Maria Antonia Gallardo	3
Pierre Esquerré	Jacquette Barres	1
Pierre Jean Cazes	Bertrande Rumèbe	1
Pierre Jean Lousteau	Elisabeth Capdegui	1
Pierre Lacoste	Narcisse Caroline Laviolette	1
Pierre Lahirigoyen	Marie Isabelle Mena	1
Pierre Larroudé	Eugénie Bonnet	1
Pierre Loustalot	Victoire Placé	1
Pierre Narcisse de la Coux des Roseaux	Pauline Salva	1
Pierre Prosper Montané	Jeanne Martine Seguin	5
Pierre Sautié	Rosa Gasparra	4
Pierre Séraphin Olivier	Angèle Marthe Moal	1
Richard Jean Sanchez	Carmen Caucio	1
Robert Karman	Angelica Barrié	1
Roch Teillagorry	Anna Lascaray	5
Santos Larralde	Ana Maria Capote	1
Simon Dubié	Maria del Rosario Ferro	2
Timoléon Couret	Aurore Rivera	1
Toussaint Orsini	Anne Verson	2
TOTAL		269

7. *Courrier en date du 16 juillet 1900, rédigé par M. Bon-henry, Ministre de France à La Havane, à l'adresse du Ministre des Affaires Étrangères.*<sup>245</sup>

*« (...) Cette année, en effet, remettant en vigueur une tradition qui semblait perdue depuis de longues années à La Havane, j'ai tenu à ce que la fête du 14 juillet fut célébrée officiellement au Consulat Général, à l'exemple de ce qui se passe partout ailleurs, et ne se réduisit pas, comme jusqu'alors à un simple banquet où le représentant de la France ne figurait qu' à être l'invité et à une distribution de secours faite par l'intermédiaire de la Société française de Bienfaisance. Pour ces raisons et pour celles que j'exposerai dans la suite, j'ai voulu donner à la fête nationale française à La Havane, que l'état de désolation du pays n'avait pas permis de célébrer dignement depuis longtemps, un caractère exceptionnellement solennel et patriotique, et bien que j'aie dû faire un sacrifice pécuniaire personnel assez élevé à cette occasion, je n'ai voulu épargner aucune peine et aucun effort pour réussir. J'ose affirmer que ma tentative a été couronnée d'un succès complet, comme je vais le montrer ; la journée, elle-même, du reste a été favorisée par un temps splendide, chose rare en cette saison. La fête s'est composée d'une réception officielle, suivie d'une matinée enfantine et d'une fête de charité au Consulat Général, du banquet traditionnel et d'une représentation théâtrale au profit des français pauvres de La Havane.*

*Grâce aux bonnes relations que j'ai pu conserver avec les autorités américaines et le gouvernement du Général Wood, relations qui datent du siège de Santiago de Cuba et des premiers temps de l'intervention américaine dans la Province Orientale où le Général et moi nous nous trouvions alors, j'ai été assez heureux pour associer à notre fête nationale la majeure partie du monde officiel de La Havane. J'avais même obtenu du Général Lee le concours gracieux de la musique du 2<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie malheureusement les cas de fièvre jaune étant devenus tout à coup plus nombreux ces jours derniers, les troupes ont été consignées dans leurs campement hors de la ville et j'ai dû improviser une musique quelconque au dernier moment. J'ai eu la bonne fortune de retrouver également dans les hauts services administratifs de la Capitale, bon nombre de notabilités cubaines que j'avais précédemment connues à Santiago. Plusieurs autres qui nous ont visités, connaissaient la France pour avoir fait leurs études de médecin, d'avocat ou d'ingénieur à Paris. Enfin, certains anciens chefs de la Révolution sont venus nous voir en*

---

<sup>245</sup> Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba & La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

*curieux, pour s'assurer si leur pavillon figurait au même titre que celui des autres nations au Consulat Général de France et ils n'ont pu s'empêcher de manifester publiquement leurs satisfactions à cette occasion : j'ai cru en effet dans cette circonstance, la première peut-être à La Havane où une puissance étrangère ait officiellement admis les couleurs cubaines, m'inspirer de l'exemple donné par le gouvernement de l'île lui-même, le 4 juillet dernier lors de la fête nationale des États-Unis et aussi de celui donné par le directeur de l'Exposition Universelle de Paris, qui a laissé arborer le drapeau uni-étoilé sur le pavillon de l'île de Cuba au Trocadéro.*

*Au cours de l'allocution que j'ai eu à prononcer je n'ai pas manqué de constater l'amitié ancienne des deux républiques sœurs, en faisant allusion aux grandes fêtes franco-américaines qui ont eu lieu à Paris le 4 juillet pour l'inauguration des monuments de Washington et de Lafayette ; d'un autre côté j'ai rappelé l'intervention amicale de la France dans la dernière guerre empêchant une plus grande effusion de sang de part et d'autre et donnant ainsi plus tôt au jeune peuple de Cuba l'occasion de s'essayer au régime de la liberté ; j'ai aussi exprimé les remerciements de la colonie au corps consulaire étranger qui avait tenu à venir en entier saluer les Français et leur représentant ; enfin j'ai convié tous les invités : Compatriotes, Américains, Cubains et étrangers à lever leur verre en l'honneur de l'exposition Universelle de Paris et à porter la santé du Président de la République qui l'a ouverte. La matinée enfantine qui a suivi était également une innovation. Avant de les conduire à l'assaut de la Bastille en nougat qui les attendait, j'ai expliqué aux petits français de La Havane ce qu'est leur fête nationale, quel symbole représente la prise de la Bastille, et je crois avoir réussi à éveiller en eux de véritables sentiments de patriotisme. Aussi est-ce avec un réel enthousiasme qu'ils ont crié tous, pour la première fois sans doute : Vive la France ! Vive la République ! et aussi : Vive M. le Consul !*

*Les pauvres ont eux aussi pris part à la fête et reçu des friandises et quelques secours en espèces ; la distribution en était confiée les années précédentes à la Société de Bienfaisance j'ai tenu à ce qu'elle eût lui cette fois au Consulat Général afin que l'objet et l'origine de ces secours fussent bien connus et appréciés de tous les intéressés. Le Banquet a réuni plusieurs notabilités autour de la Colonie. Le Président du Comité d'organisation, M. le docteur Montané, a bien voulu exprimer les remerciements de nos compatriotes pour le succès de nos fêtes et a porté la santé du Consul Général intérimaire.*

*Quant à la représentation donnée au premier théâtre de La Havane, après le banquet, elle consistait simplement en projections du Cinématographe : « Lumière » ; Exposition universelle, défilés militaires, cérémonies patriotiques, etc, toutes vues françaises ; elle n'a duré qu'une heure et demie mais a couronné dignement la célébration de la Fête Nationale. De plus ainsi que je l'ai dit tout d'abord, elle avait un but de charité : ses résultats sous ce rapport ont dépassé toutes les prévisions.*

*Grâce aux excellentes relations auxquelles j'ai fait allusion tout à l'heure, et au concours empressé des nombreux amis que compte la France à La Havane, j'ai été assez heureux – et si je parle de moi seul, c'est parce qu'en réalité c'est le Consulat seul qui a eu l'initiative et s'est occupé de l'œuvre en question, en dehors de toute action de la Société française de Bienfaisance elle-même – j'ai été assez heureux dis-je, pour réunir dans les deux jours qui ont précédé la fête la somme d'environ six cent dollars (\$ 600) soit trois mille francs (3 000F), au profit de nos compatriotes pauvres. C'était un succès – quelques uns ont dit un dévouement – sans précédent à La Havane ; aussi me prodigues-t-on aujourd'hui compliments et remerciements ; je ne me permettrai pas de faire lire à Votre Excellence, ni de traduire les adresses trop flatteuses pour moi que publièrent le lendemain les journaux locaux, articles inspirés par des Américains, des Cubains, des Espagnols et aussi, bien entendu, des Français.*

*(...) Car sans vouloir exagérer mes mérites personnels, je suis heureux d'avoir pu, à l'occasion du 14 juillet, créer une réaction favorable et qui s'est dessinée tout de suite dans l'esprit de la Colonie ; celle-ci n'a pas tardé en effet à se rendre compte de la haute portée et du succès réel, tout à son profit, d'abord de la célébration officielle de la fête nationale au Consulat Général et non ailleurs, et j'ai montré combien la réception a été particulièrement brillante et flatteuse pour nous tous Français – et en second lieu, de la représentation théâtrale dont le caractère patriotique et charitable a été si heureusement compris et applaudi par le monde officiel et par le monde des affaires de La Havane tout entière ; nos compatriotes ont su bien vite aussi à qui reporter le mérite et la gloire de ces quelques heures de réjouissances patriotiques qu'ils venaient de partager ils le l'ont bien vite montré. (...)*

*En résumé, j'ai voulu que la fête Nationale du 14 juillet fut ouverte à tous au lieu de la laisser réduite à un festin où seuls ceux qui pouvaient disposer de 25 ou cinquante francs pouvaient prendre part, et j'ai appelé tout le monde en conciliation sur le terrain de la charité. (...). »*

8. Courrier du 20 juin 1887, au sujet de la pétition signée contre la nomination d'Alfred Hautrive comme agent consulaire de Trinidad et Cienfuegos<sup>246</sup>.

« Monsieur le Ministre, à la date du 25 septembre dernier, votre Département m'a envoyé en copie :

1° une pétition signée par quelques résidents français de Trinidad et Cienfuegos, tendante à la révocation de notre agent consulaire dans cette ville ;

2° une lettre de M. Armez (...) Député des côtes du Nord exprime le désir que M. Hautrive, le titulaire actuel de l'agence de Cienfuegos, soit remplacé par le Sr Houillon, l'un des signataires de la susdite pétition.

Votre département m'a prié (..) de lui faire connaître les observations que pourrait me suggérer la lecture de ces deux pièces. Ces observations (...) se résument en ceci :

1° que la pétition n'a absolument aucune valeur, et n'est qu'une manœuvre de bas étage indigne de l'attention de votre Département ;

2° que la démarche de M. Armez est le fait d'un homme (...) qui intervient, de la manière la plus inconsidérée, dans des affaires qu'il ne connaît pas.

La nomination de M. Alfred Hautrive en qualité d'agent consulaire de France à Trinidad et Cienfuegos, (...) est une mesure à laquelle il a été procédé, par moi, avec tout le soin et toute l'attention qu'elle réclamait. (...) Je m'étais rendu exprès à Cienfuegos pour y étudier, par moi-même, les ressources que pouvait offrir le personnel de notre colonie, et que le résultat de mon enquête m'avait conduit à reconnaître que M. Hautrive était le seul français à qui (...) il fût possible et d'ailleurs, très convenable, de confier cette charge. (...)

Il n'y a à Cienfuegos (...) que trois français qui, à des titres divers, pouvaient être considérés comme des candidats possibles. Ce sont MM. Tillet, Taillacq et Hautrive.

M. Jean Tillet, propriétaire, dont un proche parent, de son nom, a longtemps occupé le poste, (...) est aujourd'hui le chef de la famille Tillet, qui est la principale famille française de Cienfuegos. Il était donc natu-

---

<sup>246</sup> Carton n°40, « Correspondance antérieure à 1920 », Personnel et Agences consulaires, Santiago de Cuba, CADN.

*rellement indiqué, car il remplit toutes les conditions requises : considération sociale, parfaite honorabilité, fortune indépendante et assise, instruction très suffisante. Il est on peut le dire, l'agent né de la France dans cette ville de Cienfuegos que sa famille a contribué à fonder, en 1828, avec un groupe de colons français de Bordeaux (...).*

*J'aurais certainement nommé M. Tillet si je l'avais pu. Malheureusement, M. Tillet, (...) est atteint d'une grave infirmité. (...) En outre, il habite une villa assez éloignée de la banlieue et n'a pas de bureau en ville. (...)*

*M. Taillacq est un ancien ouvrier tonnelier, venu à Cuba à l'époque où ce pays étant en pleine prospérité, l'on y gagnait assez vite, en travaillant, beaucoup d'argent. Il est aujourd'hui chef de famille et propriétaire de pâturages où il élève des bœufs. Il jouit de cette sorte de considération qu'on accorde toujours aux gens qui ont su faire leurs affaires, ce qui suppose le plus ordinairement de l'ordre, de la conduite, une moralité relative. (...) Mais [M. Taillacq] ne réside pas non plus à la ville, il est peu lettré et n'a pas l'usage du monde et les manières indispensables à un agent (...). Il n'est préparé en rien à l'exercice de fonctions qui supposent une certaine culture (...).*

*Restait M. Hautrive, (...) un fort bon sujet, un excellent choix.*

*M. Hautrive n'a pas de fortune et n'est pas chef d'établissement, cela est vrai. Il n'est qu'employé et n'a d'autres revenus que ceux qu'il retire de sa place d'abord et ensuite de leçons qu'il donne et d'expériences chimiques qu'il fait sur les sucres, ce qu'on appelle des polarisations, où il est passé maître et que sa probité, autant que son savoir, fait tenir à très haut prix par les industriels et négociants qui l'emploient. Tous ces profits réunis lui permettent d'élever une nombreuse famille de sept enfants. Sa conduite et sa tenue sont irréprochables. (...)*

*M. Hautrive est un bon français, dont le patriotisme, pour ne pas se produire bruyamment au cabaret, m'a paru être de bon aloi. M. Hautrive, qui est né à Lille, en 1835, et qui a rempli ses obligations militaires (ce qui est un mérite assez rare parmi les français qui résident à l'étranger) se rattache par ses origines à la famille du pacificateur de la Vendée (...).*

*La pétition que m'a transmise votre département, signée par une demi-douzaine d'aventuriers ou de mendiants auxquels il a fait l'aumône, reproche à M. Hautrive d'avoir « à peine de quoi vivre ». J'ai expliqué plus haut que cet agent, (...) s'il n'est pas riche, a au moins de quoi vivre puisqu'il élève une nombreuse famille. Le seul reproche que j'ai à faire, si ç'en est un, à M. Hautrive c'est précisément d'être trop porté à se croire obligé de venir en aide, de sa bourse, à des individualités peu intéressantes, à des gens sans papiers, sans aveu, qui circulent et se promènent à l'étranger en exploitant la commisération de leurs compa-*



*triotés (...). Votre excellence n'apprendra pas sans surprise, ni sans dégoût, que les sieurs Esperon de Lasplaignes et Boyer, signataires de la pétition qui demande qu'on le révoque, sont précisément de ceux qu'il a le plus obligés. À Boyer, ancien chauffeur, sans travail, et à sa femme, le trop généreux M. Hautrive a payé l'année dernière leur passage de Cienfuegos à Santiago de Cuba, soit 170 francs, pour les faire aller dans une ville où ils pussent recevoir les secours permanents d'une société de Bienfaisance française. À de Lasplaignes, aventurier sans ressources, venant on ne sait d'où et vivant on ne sait comment, avec une femme et deux filles, M. Hautrive a fait plusieurs fois l'aumône (...).*

*Mais il faut en venir au Sr Houillon, « l'ami » de M. Armez, (...) et son candidat à l'agence consulaire de Cienfuegos (...) j'ai déjà eu l'occasion de vous faire connaître ce personnage.*

*Le Sr Houillon (Émile Marcel), français, non immatriculé, et qui a déclaré, lors du dernier recensement quinquennal, être dans l'habitude de ne jamais se faire inscrire au Consulat français de ses diverses résidences, n'habite Cienfuegos que depuis trois ou quatre ans. Âgé de trente et quelques années, il paraît être venu depuis longtemps en Amérique où il se donne comme ayant été tour à tour professeur, épicier, maître de pension. (...)*

*Se trouvant à la Nouvelle-Orléans, vers 1878, à l'époque où la guerre Civile de Cuba obligeait beaucoup de familles à se réfugier sur le continent, il y a fait la rencontre d'une cubaine de Sagua la Grande, qui avait paraît-il, quelque fortune, qu'il a épousée, et dont il est maintenant séparé. La femme est retournée à Sagua, dans sa famille. Le mari s'est établi à Cienfuegos, où n'ayant aucun métier et se croyant propre à tout faire, il a acheté à crédit pour environ 1 500 piastres, une petite boutique d'horloger, dans laquelle un ouvrier à ses gages rhabille les montres et raccommode des bijoux. La branche la plus lucrative de son commerce (...) consiste dans la vente de ces petits ex-voto, en argent repoussé, figurant les diverses infirmités humaines (...) que les gens du peuple achètent pour les dédier au Saint à l'intercession duquel ils ont demandé leur guérison.*

*Imbu de doctrines philosophiques et sociales très avancées, le Sr Houillon s'est mis à la tête d'un petit groupe de gens échoués comme lui à Cienfuegos,*

*Un cabaretier logeur, Antonio Rossi, sans papiers, corse probablement, non immatriculé,*

*L'aventurier Louis Esperon de Lasplaignes, déjà nommé, sans ressources et sans profession*

*Boyer, l'ancien chauffeur (...) tombé avec sa femme dans l'indigence*

*un forgeron, Jean Paris, non immatriculé, jeune encore, probablement réfractaire ou insoumis*

*un mulâtre de la Guadeloupe, Miaulard, garçon de cuisine, et brigade, avec leur appui, le Vice-consulat de France.*

*(...) il leur a fait signer une pétition à mon adresse, rédigée et écrite par lui en mauvais français, par laquelle ces quelques individus (...) me faisaient connaître qu'ils avaient « élu à (sic) M. Houillon », « maître de l'établissement de bijouterie titulé (sic) l'Etoile d'or », « comme capable de représenter le gouvernement » (...).*

*Je n'ai (...) pas (...) considéré leur pétition comme nulle (...). Je l'eusse considérée comme telle si j'avais su alors quelle était la valeur personnelle de ces cinq ou six « citoyens » élevant la voix au nom d'une province où le recensement de l'année dernière a constaté la présence de 229 français et où il y en a bien davantage.*

*Le Sr Houillon (...) ne jouit à Cienfuegos d'aucune considération.*

*(...) Le Sr Houillon est bien vice-président d'une Société de Secours mutuels (...). Mais il faut savoir que cette société dite « l'Union fraternelle française de Cienfuegos », fondée au mois d'août dernier pour les besoins de la circonstance, mélange incohérent de bienfaisance et de mutualité, et dont les statuts rédigés par Houillon dans un français si étrange qu'il en devient parfois incompréhensible, n'est autre chose que l'organisation même du petit groupe à la tête duquel il manœuvre ; et auquel il a pu rattacher une vingtaine de ces personnes qui ne refusent pas leur concours à une œuvre de bienfaisance, quels qu'en soient les initiateurs. C'est ainsi que M. Taillacq, flatté dans son amour-propre d'ouvrier parvenu, a accepté d'en être le Président. Mais, en réalité, cette œuvre « aussi sublime que généreuse », et parfaitement déplacée dans un aussi petit centre que Cienfuegos, n'a eu d'autre but que de donner à M. Houillon (...) un faux vernis de considération (...).*

*En résumé, Monsieur le Ministre, la pétition appuyée par M. Armez et qui n'est signée que de huit noms, y compris celui du candidat, ne représente nullement la colonie française de la province de Cienfuegos. Et encore, sur ces huit pétitionnaires, Boyer, évacué sur Santiago de Cuba, n'en fait plus partie, Larralde habite une province voisine, Guizard est inconnu. Restent donc quatre signataires dont pas un n'est immatriculé, Lasplaignes, Rossi, Paris et Miaulard, ce cuisinier mulâtre que j'ai vu, pendant que j'étais à Cienfuegos, grièvement blessé, dans une rixe de cabaret, par une bouteille que son adversaire lui avait cassée sur la tête et que M. Hautrive a fait entrer à l'hôpital.»*

9. *Courrier du 2 octobre 1906 écrit par le consul de La Havane à Léon Bourgeois, Ministre des Affaires Étrangères, au sujet des menaces qui pèsent sur les Français et leurs possessions à Cuba.*<sup>247</sup>

*Dans le courant de septembre dernier, nos compatriotes établis ici ont eu des moments d'angoisse. Douze à quinze mille rebelles entourant La Havane ; cinq mille réguliers munis de mitrailleuses pouvaient faire une sanglante résistance ; la commission américaine n'avait pas encore pris position, sinon en gorgeant la rade de cuirassés<sup>248</sup>. On avait tout à craindre, mais surtout la prise de la capitale par les rebelles et des incendies dans les campagnes ruinant les récoltes et les bâtiments.*

*Cette situation inquiétante [...] explique l'émotion de nos nationaux qui s'est manifestée par de nombreuses plaintes, par des demandes de conseil et de protection. En même temps, notre commerce et notre industrie souffraient de la crise et se demandaient si la solution politique qui interviendrait leur permettrait de continuer leurs entreprises.*

*Dans ces conditions, pour connaître la nature exacte des intérêts de notre colonie et pour transmettre à votre Excellence une formule qui englobe ses desiderata, j'ai réuni, avec l'aide de M. Boulanger, Vice-Président de la Chambre de commerce, les français notables de cette ville.*

*Ils sont venus en grand nombre à la Légation, le 27 septembre, au moment le plus aigu de la révolution et ont trouvé dans ce simple rapprochement un premier réconfort. [...]*

*L'activité des français en ce pays peut se ramener à cinq groupes : les planteurs, les commerçants, les industriels, les entreprises financières, les intérêts intellectuels et artistiques.*

*Le Comte de Beaumont, MM. Truffin, Loumiet, Labarrère et Dufau représentaient nos compatriotes PROPRIETAIRES dans l'île*

---

<sup>247</sup> Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

<sup>248</sup> En 1906, à la fin de son mandat, lorsque le Président Estrada Palma tente de se faire réélire, ses opposants se révoltent et prennent les armes contre le gouvernement. Face à cette situation, Estrada Palma fera appel au Président Roosevelt. Ce dernier envoie ses troupes sur l'île et fait mettre en place un protectorat jusqu'en 1909.

*dont les terres vaudraient 21 millions de francs (sucre, tabac, café) (1). Leur avis est unanime : ils ne souhaitent qu'une chose mais ils la souhaitent avec force, c'est que la crise cesse immédiatement et ne se renouvelle plus. Elle les expose : 1° à ne pouvoir faire leur récolte cette année. 2° à voir leurs fermes, leurs sucreries et leurs champs détruits. Tout régime qui leur donnera la sécurité sera le bienvenu et quelques planteurs seraient pour l'annexion américaine [...]*

*Voici les chiffres qui m'ont été donnés à la réunion (sous toutes réserves) : il y aurait de 800 à 1 000 français épars dans l'île. Parmi eux les plus importants planteurs sont :*

<u>Noms :</u>	<u>Valeur en francs :</u>
<i>Truffin.....</i>	<i>10 millions.</i>
<i>Redort.....</i>	<i>3 /</i>
<i>Labarrère.....</i>	<i>2 /</i>
<i>Kurz.....</i>	<i>1,5 /</i>
<i>Laborde.....</i>	<i>1 /</i>
<i>Labaraque.....</i>	<i>1 /</i>
<i>Loumiet.....</i>	<i>0,8 /</i>
<i>Beaumont.....</i>	<i>0,3 /</i>
<i>Divers.....</i>	<i><u>2 /</u></i>
	<b>21,6</b>

***NOTRE COMMERCE**, qui représente un chiffre d'affaires de 25 millions de francs en voie de croissance, vend des produits de luxe, des vivres et objets bon marché, des machines. –Les premiers (parfumerie, modes, liqueurs, automobiles) seraient peu affectés par un changement de tarif, ils pourraient « se défendre » et l'on cite l'exemple des maisons similaires aux Etats-Unis qui sont très prospères.*

*[...] MM. Blattner, au nom de l'importante maison Fould, Briol (cuirs, sellerie) Tihista<sup>249</sup>, Brandière (commission), Charavay<sup>250</sup> (Japy de Beau-*

<sup>249</sup> Immat. 40 la havane

<sup>250</sup> N° 68 et 4 La Havane.

*court) ont prouvé que leurs articles ne pourraient lutter contre des articles américains [...]*

*L'INDUSTRIE FRANCAISE est représentée d'une façon brillante à Cuba. La fabrique de ciment d'Almendares (MM. Violet et Descamps) ; le trust des mélasses de M. Truffin qui est la plus jolie démonstration de l'envergure toute américaine qu'une tête française sait donner aux grandes affaires, la maison « Dussaq<sup>251</sup> et Gohier<sup>252</sup> » fondée en 1875, actuellement la plus importante maison françaises, spécialisée surtout dans la fabrication des liqueurs ; la société mi-industrielle, mi-agricole de l'île de Cayo-romano (125 km de long, salines, hennequin, bananes, MM. Le Vte d'Hauteroche - Bridat - Loumiet etc...) ; la station du câble français à Santiago ; l'agence de la Compagnie Transatlantique représentant l'industrie des transports (M. Gaye) ; des entreprises de travaux publics, de voitures (M. Lousteau) et de tanneries (MM. Delguy, Daguerre<sup>253</sup>, Sondon etc..) forment un groupe très varié et prospère. [...]*

*Dans les FINANCES, nous rencontrons la Banque de La Havane qui comprend 7 1/2 millions de capitaux français sur 12 et qui le jour de son ouverture (1<sup>er</sup> octobre) a reçu 2 1/2 millions de dépôts, des porteurs de titres possédant une partie des actions de tramways, chemins de fer et bons cubains. [...]*

*NOS INTERETS INTELLECTUELS ET ARTISTIQUES ont une importance qui n'échappe pas aux groupes précédents : maintenir le prestige de l'esprit français, c'est assurer à Paris son contingent de propagande pour nos articles nationaux. L'attraction de notre littérature, de notre art, de notre capitale apparaît, au point de vue commercial, comme la meilleure réclame, comme le pavillon plein de prestige dont nous devons couvrir nos marchandises. L'« Alliance française » qui fonctionne brillamment ici (MM. Montané, Le Mat, Dussaq, Labarrère, Truffin) la vente de nos livres, de nos tableaux qui sera développée par l'exposition artistique organisée par M. Lefèvre pour 1907, l'exode des jeunes gens vers notre quartier latin seraient compromis par une annexion [...]*

En annexe, retranscription des mots prononcés lors de la « Réunion des intérêts français » :

---

<sup>251</sup> Fils immat. ?

<sup>252</sup> N° 8098 La Havane.

<sup>253</sup> N° 7542

*[...] Il a été impossible de réunir les 1 000 ou 1 500 français épars dans la campagne : mais les planteurs, les tanneurs, les ouvriers agricoles trouveront parmi vous quelques amis qui voudront bien nous faire connaître leur point de vue.*

*Ce sont donc surtout les français notables de La Havane qui ont été appelés ici.*

*Vous représentez d'abord, Messieurs, un commerce de 25 millions de francs en voie de croissance et qui serait destiné à se développer encore*

*[...] L'industrie française est représentée par des fabriques de ciment, de liqueurs, de sel, de cuir et surtout par l'ingénieux trust des mélasses.*

*Le groupe financier comprend la naissante et importante banque de La Havane ainsi que de nombreux actionnaires d'entreprises fondées à Cuba, sans parler de la mission de M. Rabinel qui était venu apporter à cette île les capitaux des banques parisiennes.*

*Enfin, Messieurs, un groupe qu'il faut se garder d'omettre et qu'on pourrait placer à la tête de tous les autres puisque c'est lui qui fait notre prestige, c'est le groupe des intérêts intellectuels et artistiques de la France à Cuba. Nous possédons ici une « Alliance française » prospère, nous devons avoir une exposition d'art en 1907, enfin notre langue et notre production littéraire sont particulièrement appréciées de la race cubaine pour laquelle Paris est encore un pôle d'attraction. [...]*

10. *Extraits des correspondances consulaires relatives aux célébrations du 14 juillet à Cuba.*

Le 15 juillet 1885, Santiago de Cuba.<sup>254</sup>

*« J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence qu'hier 14 juillet, jour de la Fête Nationale, le drapeau a été arboré au Consulat de 6 heures du matin à minuit.*

*La célébration de cette année s'est bornée à cette démonstration que quelques français et Consuls étrangers ont imitée. Plusieurs de nos compatriotes dans cette ville m'avaient parlé d'organiser un banquet à cette occasion ; mais l'idée n'a pas rencontré assez d'adhérents. La situation du pays est trop critique en ce moment plus que jamais ; et chacun hésite à faire des dépenses extraordinaires. D'autre part beaucoup parmi les nationaux français sont nés dans le pays et parlent à peine notre langue ; ceux-là en général ont le sentiment patriotique assez peu développé jusqu'au jour où l'appui du Consulat peut leur être utile.*

*C'est ainsi, Monsieur le Ministre, qu'un certain nombre d'Espagnols de Santiago ont pris l'initiative d'une fête littéraire en l'honneur de Victor Hugo. Elle a eu lieu dans la soirée du 12 courant ; mais assez mal organisée, et le succès n'a pas couronné les efforts des admirateurs de l'illustre poète (...). »*

Le 15 juillet 1887, Santiago de Cuba.<sup>255</sup>

*« J'ai l'honneur de porter à la connaissance de votre Excellence que le 14 juillet s'est passé comme tous les ans, avec le plus grand calme, et d'autant plus cette année que les épidémies qui sévissent à Santiago actuellement ont apporté un arrêt dans la célébration des fêtes locales.*

*Je dois cependant ajouter que quelques-uns de nos nationaux ont organisé un banquet auquel j'ai été invité ainsi que le Chancelier du Consulat, et que cette réunion, loin de la patrie, dans le moment critique que nous traversons à Santiago, a été des plus cordiales.*

<sup>254</sup> Carton n°253, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba & La Havane », Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

<sup>255</sup> *Idem.*

*De nombreux toasts ont été portés à la prospérité de la République et à la santé du Président. »*

Le 15 juillet 1887, La Havane.<sup>256</sup>

*« La fête nationale du 14 juillet a été célébrée cette année-ci à La Havane, comme les années précédentes, par un banquet (...) auquel une cinquantaine de personnes ont assisté. La réunion a eu lieu comme d'habitude dans le local du « Cercle Français » et de la « Société de Secours Mutuels », dont la façade avait été illuminée et décorée de drapeaux français et espagnols.*

*Les manifestations dont M. le Général Boulanger devait être l'objet avaient appelé mon attention, et, tout en admettant qu'il fût donné cours aux sympathies que l'ancien Ministre de la Guerre s'est acquises parmi nous, j'ai dû veiller à ce qu'elles ne se produisissent qu'avec réserve et d'une façon qui ne portât aucune atteinte aux convenances et au respect dû, avant tout, aux principes de notre Constitution.*

*Quelques souscripteurs prétendaient que le portrait de M. le général Boulanger (un portrait en pied et de grandeur naturelle) fût seul placé dans le salon du Banquet ; mais les membres du Bureau du Cercle, mieux inspirés, ont voulu que celui de Monsieur Grévy le fût d'abord. (...) le portrait de M. le Président a occupé, sous le buste de la République, au centre de la salle, la place d'honneur qui lui appartenait de fait et de droit. (...)*

*Les portraits de M. Thiers, de Gambetta, du général Chanzy, de Victor Hugo, qui décoraient la salle lors des banquets précédents, avaient disparu. (...)*

*C'est ainsi que le citoyen Chabry, ayant, avant d'entonner la Marseillaise porté un toast « au général Boulanger, le sauveur de la France », un interrupteur l'a repris en disant : « l'espoir de la France » ; et quand le citoyen Bernavon, faux-bonhomme et faux jacobin, patriote dont le fils n'a pas rempli ses obligations militaires, après avoir lu quelques lignes, préparées dans le silence de sa distillerie, où il disait, avec profondeur « ignorer quels sont les fauteurs de la chute du général qui ne peut être, il l'espère, que momentanément éloigné du pouvoir », a prononcé son toast de nuances variées et très étudié : « à la France ! à la République ! au Président de la République ! au général Boulanger, le*

---

<sup>256</sup> *Idem.*



successeur de M. Gévy ! » \_ quelqu'un lui a dit : « Dites futur successeur ; la succession n'est pas ouverte. »

Le 18 juillet 1889, La Havane.<sup>257</sup>

*« (...) Depuis quelques années la colonie organisait au Cercle français, le 14 juillet un punch ou un diner. L'an passé, la division était au comble, et il s'était formé au contraire plusieurs petits banquets de coterie. Puis le cercle avait sombré, faute d'entente ; et là encore il y avait une œuvre de rapprochement à tenter. Sans tenter de m'en faire le promoteur en titre, j'ai encouragé quelques compatriotes à ressusciter la coutume antérieure à la fondation du Cercle, d'un banquet général par souscription. (...) Là encore l'évènement m'a donné raison. Bien que lancé le 11 juillet par un Comité formé dans les deux sections opposantes de la Colonie, des individualités les plus conciliantes et les plus sympathiques à la masse, il est vrai, la souscription a atteint un nombre considérable d'adhérents, et le banquet, si redouté tout d'abord, a eu lieu dans l'ordre le plus parfait. (...) »*

Le 16 juillet 1900, La Havane.<sup>258</sup>

*« (...) Cette année, en effet, remettant en vigueur une tradition qui semblait perdue depuis de longues années à La Havane, j'ai tenu à ce que la fête du 14 juillet fut célébrée officiellement au Consulat Général, à l'exemple de ce qui se passe partout ailleurs, et ne se réduisit pas, comme jusqu'alors à un simple banquet où le représentant de la France ne figurait qu' à être l'invité et à une distribution de secours faite par l'intermédiaire de la Société française de Bienfaisance. Pour ces raisons et pour celles que j'exposerai dans la suite, j'ai voulu donner à la fête nationale française à La Havane, que l'état de désolation du pays n'avait pas permis de célébrer dignement depuis longtemps, un caractère exceptionnellement solennel et patriotique, et bien que j'aie dû faire un sacrifice pécuniaire personnel assez élevé à cette occasion, je n'ai voulu épargner aucune peine et aucun effort pour réussir. J'ose affirmer que ma tentative a été couronnée d'un succès complet, comme je vais le montrer ; la journée, elle-même, du reste a été favorisée par un temps splendide, chose rare en cette saison. La fête s'est composée d'une ré-*

---

<sup>257</sup> *Idem.*

<sup>258</sup> *Idem.*

*ception officielle, suivie d'une matinée enfantine et d'une fête de charité au Consulat Général, du banquet traditionnel et d'une représentation théâtrale au profit des français pauvres de La Havane.*

*Grâce aux bonnes relations que j'ai pu conserver avec les autorités américaines et le gouvernement du Général Wood, relations qui datent du siège de Santiago de Cuba et des premiers temps de l'intervention américaine dans la Province Orientale où le Général et moi nous nous trouvions alors, j'ai été assez heureux pour associer à notre fête nationale la majeure partie du monde officiel de La Havane. J'avais même obtenu du Général Lee le concours gracieux de la musique du 2<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie malheureusement les cas de fièvre jaune étant devenus tout à coup plus nombreux ces jours derniers, les troupes ont été consignées dans leurs campement hors de la ville et j'ai dû improviser une musique quelconque au dernier moment. J'ai eu la bonne fortune de retrouver également dans les hauts services administratifs de la Capitale, bon nombre de notabilités cubaines que j'avais précédemment connues à Santiago. Plusieurs autres qui nous ont visités, connaissaient la France pour avoir fait leurs études de médecin, d'avocat ou d'ingénieur à Paris. Enfin, certains anciens chefs de la Révolution sont venus nous voir en curieux, pour s'assurer si leur pavillon figurait au même titre que celui des autres nations au Consulat Général de France et ils n'ont pu s'empêcher de manifester publiquement leurs satisfactions à cette occasion : j'ai cru en effet dans cette circonstance, la première peut-être à La Havane où une puissance étrangère ait officiellement admis les couleurs cubaines, m'inspirer de l'exemple donné par le gouvernement de l'île lui-même, le 4 juillet dernier lors de la fête nationale des États-Unis et aussi de celui donné par le directeur de l'Exposition Universelle de Paris, qui a laissé arborer le drapeau uni-étoilé sur le pavillon de l'île de Cuba au Trocadéro.*

*Au cours de l'allocution que j'ai eu à prononcer je n'ai pas manqué de constater l'amitié ancienne des deux républiques sœurs, en faisant allusion aux grandes fêtes franco-américaines qui ont eu lieu à Paris le 4 juillet pour l'inauguration des monuments de Washington et de Lafayette ; d'un autre côté j'ai rappelé l'intervention amicale de la France dans la dernière guerre empêchant une plus grande effusion de sang de part et d'autre et donnant ainsi plus tôt au jeune peuple de Cuba l'occasion de s'essayer au régime de la liberté ; j'ai aussi exprimé les remerciements de la colonie au corps consulaire étranger qui avait tenu à venir en entier saluer les Français et leur représentant ; enfin j'ai convié tous les invités : Compatriotes, Américains, Cubains et étrangers à lever leur verre en l'honneur de l'exposition Universelle de Paris et à porter la santé du Président de la République qui l'a ouverte. La matinée enfantine qui a suivi était également une innovation. Avant de les conduire à l'assaut de la Bastille en nougat qui les attendait, j'ai expliqué aux petits français de La Havane ce qu'est leur fête nationale, quel symbole représente la prise de la Bastille, et je crois avoir réussi à éveiller en eux de véritables sentiments de patriotisme. Aussi est-ce avec un réel en-*

*thousiasme qu'ils ont crié tous, pour la première fois sans doute : Vive la France ! Vive la République ! et aussi : Vive M. le Consul !*

*Les pauvres ont eux aussi pris part à la fête et reçu des friandises et quelques secours en espèces ; la distribution en était confiée les années précédentes à la Société de Bienfaisance j'ai tenu à ce qu'elle eût lieu cette fois au Consulat Général afin que l'objet et l'origine de ces secours fussent bien connus et appréciés de tous les intéressés. Le Banquet a réuni plusieurs notabilités autour de la Colonie. Le Président du Comité d'organisation, M. le docteur Montané, a bien voulu exprimer les remerciements de nos compatriotes pour le succès de nos fêtes et a porté la santé du Consul Général intérimaire.*

*Quant à la représentation donnée au premier théâtre de La Havane, après le banquet, elle consistait simplement en projections du Cinématographe : « Lumière » ; Exposition universelle, défilés militaires, cérémonies patriotiques, etc, toutes vues françaises ; elle n'a duré qu'une heure et demie mais a couronné dignement la célébration de la Fête Nationale. De plus ainsi que je l'ai dit tout d'abord, elle avait un but de charité : ses résultats sous ce rapport ont dépassé toutes les prévisions. Grâce aux excellentes relations auxquelles j'ai fait allusion tout à l'heure, et au concours empressé des nombreux amis que compte la France à La Havane, j'ai été assez heureux – et si je parle de moi seul, c'est parce qu'en réalité c'est le Consulat seul qui a eu l'initiative et s'est occupé de l'œuvre en question, en dehors de toute action de la Société française de Bienfaisance elle-même – j'ai été assez heureux dis-je, pour réunir dans les deux jours qui ont précédé la fête la somme d'environ six cent dollars (\$ 600) soit trois mille francs (3 000F), au profit de nos compatriotes pauvres. C'était un succès – quelques uns ont dit un dévouement – sans précédent à La Havane ; aussi me prodiguit-on aujourd'hui compliments et remerciements ; je ne me permettrai pas de faire lire à Votre Excellence, ni de traduire les adresses trop flatteuses pour moi que publièrent le lendemain les journaux locaux, articles inspirés par des Américains, des Cubains, des Espagnols et aussi, bien entendu, des Français.*

*(...) Car sans vouloir exagérer mes mérites personnels, je suis heureux d'avoir pu, à l'occasion du 14 juillet, créer une réaction favorable et qui s'est dessinée tout de suite dans l'esprit de la Colonie ; celle-ci n'a pas tardé en effet à se rendre compte de la haute portée et du succès réel, tout à son profit, d'abord de la célébration officielle de la fête nationale au Consulat Général et non ailleurs, et j'ai montré combien la réception a été particulièrement brillante et flatteuse pour nous tous Français – et en second lieu, de la représentation théâtrale dont le caractère patriotique et charitable a été si heureusement compris et applaudi par le monde officiel et par le monde des affaires de La Havane tout entière ; nos compatriotes ont su bien vite aussi à qui reporter le mérite et la gloire de ces quelques heures de réjouissances patriotiques qu'ils venaient de partager ils le l'ont bien vite montré. (...)*

*En résumé, j'ai voulu que la fête Nationale du 14 juillet fut ouverte à tous au lieu de la laisser réduite à un festin où seuls ceux qui pouvaient disposer de 25 ou cinquante francs pouvaient prendre part, et j'ai appelé tout le monde en conciliation sur le terrain de la charité. (...). »*

Le 19 juillet 1891, La Havane.<sup>259</sup>

*« Je suis très heureux de rendre compte à Votre Excellence de la façon patriotique et enthousiaste avec laquelle a été célébrée notre Fête nationale.*

*La journée de 14 juillet s'est passée au milieu de la cordialité la plus parfaite, témoignage évident de la bonne harmonie qui règne dans la Colonie de La Havane, et des rapports agréables et fréquents maintenus entre elle et le Consulat Général.*

*Dès la première heure la maison Consulaire était pavoisée aux couleurs nationales.*

*Dans l'après midi, suivant l'habitude, j'ai reçu en uniforme les bureaux de la Chambre de Commerce et des Sociétés de bienfaisance et les membres de la Colonie qui ont pu quitter un moment leur travail pour assister à la réunion qui avait lieu en honneur de la Fête de leur pays.*

*De 2 heures à cinq heures, une cinquantaine de compatriotes sont resté réunis au Consulat Général, répandus dans les divers salons du vaste logement où l'a établi M. le M<sup>is</sup> de Monclar et que j'ai conservé. Ma salle à manger était transformée à un buffet permanent.*

*La plus sincère franchise régnait dans cette réunion (...).*

*Le soir à 6 heures un dîner concert, dont la présidence m'avait été offerte, a eu lieu à la Chorrera. Soixante dix compatriotes environ ont assisté à ce banquet on ne peut plus fraternel. Comme dans l'après-midi, une sincère cordialité présidait à cette fête toute patriotique. Au dessert, j'ai levé mon verre pour boire à notre patrie, à la République Française et à la santé de son Président.*

*Des vivats unanimes ont répondu à mon toast qui a été immédiatement suivi de la Marseillaise jouée par l'orchestre dirigé par M. Patin, un de nos compatriotes, et chanté avec enthousiasme par tous les convives.*

---

<sup>259</sup> *Idem.*

*Vers 10 heures et demie, la Colonie rentrait à La Havane, très satisfaite de sa journée patriotique et conservant le meilleur souvenir de cette touchante fête (...). »*

Le 15 juillet 1915, La Havane.<sup>260</sup>

*« Dans les circonstances actuelles il m'a paru préférable de célébrer la fête nationale française dans le recueillement. C'est au fond de nos cœurs que nous exaltons la Gloire de la République et que nous formons de vœux pour la victoire de nos armées.*

*Au moment où, en France, nos enfants et nos frères sont exposés à verser leur sang pour la patrie, il n'y a pas lieu à vider des coupes de champagne dans les réunions plus ou moins bruyantes et dissipées.*

*J'ai donc supprimé les deux réceptions que j'offre habituellement le 14 juillet, le matin à ma Colonie et dans l'après-midi aux autorités cubaines et à mes collègues du Corps Diplomatique. J'ai versé entre les mains du Comité de la Croix Rouge et de la Souscription patriotique l'équivalent de ce que m'auraient coûté ces réceptions. Sur mon conseil également, ma colonie a supprimé le banquet traditionnel qui clôture le soir la fête nationale et a décidé de consacrer à la bienfaisance le montant de la souscription au banquet. Cette somme sera répartie entre nos compatriotes les plus nécessiteux et les familles des mobilités actuellement en France. Nous avons déjà recueilli de ce chef près de cent cinquante dollars et la souscription n'est pas close. Il m'a paru que c'était la meilleure façon d'honorer notre cher pays et j'ai rencontré près de mes administrés une unanimité absolue de sentiments. (...)*

*J'ai reçu d'autre part divers télégramme de protégés syriens résidant dans les différentes provinces. »*

---

<sup>260</sup> Carton n°297, « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane», Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances », CADN.

11. Extrait d'une lettre<sup>261</sup> d'E. Bruwaert, consul général de La Havane au sujet des écoles françaises à Cuba.

*Monsieur le Ministre,*

*Une école française de jeunes filles dirigées par des Dominicaines de Montpellier s'est ouverte, hier, à La Havane, 131 rue Campanario, sous le nom de N. D. du Rosaire. L'école comprend un asile, un cours primaire, un cours supérieur et se propose, vu le prix d'admission, de recevoir les enfants des meilleures familles de la ville, soit comme externes, soit comme internes.*

*La Supérieure, qui est entrée il y a plus de vingt ans dans l'ordre, à la mort de son mari et de sa jeune fillette, appartient à une famille française de La Havane, la famille Marquette. Son frère, qui représente la maison de Cognac Robin, est assez connu de la sous-direction du Contentieux en raison de réclamations nombreuses qu'il nous charge volontiers de soutenir à Madrid. Elle possédait une assez belle fortune qu'elle a donnée au couvent de Montpellier et elle est venue ici se vouer à l'œuvre de l'éducation des filles d'après nos méthodes religieuses de France.*

*Elle s'est heurtée à quelques difficultés par suite de l'existence d'établissements anciens ayant le même but : le couvent, fort à la mode, des Dames du Sacré Cœur, relevant de la rue de Varenne, dans le quartier élégant du Cerro ; l'institut de Mlle Dolz, sœur d'un sénateur des plus influents, institut fondé au Prado, dans le quartier riche de la ville ; le collège français de Mme Laviolette, dans le quartier d'affaires, auquel le gérant du diocèse, Mgr Barnada, Archevêque de Santiago, donne beaucoup d'encouragements. Pour concilier ces divers intérêts, Mme Marquette a dû s'établir dans un quartier assez peu recherché, mais où il lui sera possible de réussir, vu la facilité des communications, si son système d'éducation répond, comme les autorités ecclésiastiques me l'assurent, à un réel besoin.*

*La bénédiction de l'école a eu lieu hier, Dimanche, sous la présidence de Mgr Barnada et avec le concours du clergé séculier et régulier de La Havane, car l'œuvre rencontre beaucoup de sympathies locales, à cause de la personnalité de la Directrice autant que du bon renom de notre enseignement religieux. [...]*

---

<sup>261</sup> Courrier du 13 janvier 1903, Carton n°3 « Politique Intérieure » T.I, 1903-1909, Cuba, C. P. & C. Nouvelle Série, Affaires Politiques, CADLC.

*Les pères Dominicains français sont établis dans l'île, à Cienfuegos, où ils ont été attirés par Mgr Chapelle, archevêque de la Nouvelle-Orléans, délégué apostolique à Cuba. Mgr Barnada me dit qu'ils se heurtent à des difficultés financières assez sérieuses dans l'œuvre d'enseignement gratuit qu'ils ont fondée : d'une part les loyers sont élevés et le diocèse ne peut rien leur donner, ou seulement une somme insuffisante ; d'autre part, les Supérieurs ecclésiastiques pensent que les pères devraient, de préférence, se vouer à la prédication et renoncer à l'enseignement. Je regretterais beaucoup cet échec, car le professeur français, quel qu'il soit, est toujours des plus utiles à notre influence.[...]*

*Mgr Chapelle s'était montré favorable à l'introduction à La Havane des Petits frères Maristes de Lyon qui s'occupent d'enseignement moderne. Il rentre de Rome et m'apprend que, faute de sujets, la maison mère n'a pu seconder les aspirations du Frère Directeur de l'École Ste-Anne de New York, qui avait grand désir de venir travailler ici. Mgr Chapelle s'est tourné du côté des Frères de la Doctrine chrétienne et dit avoir rencontré plus d'espérance dans cette direction. Le Président de la République ne voit pas d'un mauvais œil ces efforts : tout au contraire. [...] il a déclaré à notre vénérable compatriote qu'il préférerait maintenir l'unité catholique de l'île et voir éliminées toutes les tentatives du protestantisme en matière de propagande ou d'éducation. [...]*

12. *Extraits des courriers échangés au sujet des collègues français de La Havane et de Santiago de Cuba*<sup>262</sup>.

M. de Clercq à M. Poincaré, le 3 Avril 1912 :

*« J'ai l'honneur (...) que le Collège libre français de La Salle vient d'obtenir du Gouvernement cubain le grand honneur d'être « incorporé », c'est-à-dire d'être assimilé aux établissements d'enseignement primaire et secondaire de l'État. (...) Ce résultat fait honneur à nos compatriotes, dont il démontre à la fois les bonnes méthodes d'instruction et l'estime où les tient l'administration cubaine. (...) je me permets d'insister (...) afin d'obtenir, si possible, (...) quelques livres de prix (nos classiques, par exemple) à distribuer chaque année (...) au nom du gouvernement de la République, en faveur des meilleurs élèves des classes de français de cet établissement. »*

M. de Clercq à M. Poincaré, M.A.E., le 22 Juillet 1912 :

*« (...) la cérémonie (celle de la remise des diplômes du collège) s'est ouverte par l'audition de la Marseillaise exécutée par le petit orchestre du collège, et par un compliment au Ministre de France. (...) nous donnerons à cette distribution (celle des prix du ministère) une certaine solennité pour qu'elle se grave mieux dans le souvenir des enfants. A cet effet, je serais particulièrement reconnaissant à Votre Excellence si elle voulait bien demander à son collègue de l'Instruction Publique de me faire parvenir des étiquettes destinées à être collées dans ces prix et portant la mention :*

*'Prix offert au nom de M. le Ministre de l'Instruction Publique de la République Françaises, par M. le Ministre de France à La Havane, à m.'(...) »*

---

<sup>262</sup> Carton n° 136 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger - Allocations & subventions Matériel Scolaire », Dossier 7 (Sociétés françaises en Amérique, La Havane), Série B « sous-direction d'Amérique », Série « Direction des affaires politiques et commerciales », Fonds « Services des Œuvres Françaises à l'étranger », CADN.



En annexes, lettre de remerciement du directeur du collège de La Salle au ministre de France de La Havane (1) et discours adressé au Ministre de France à La Havane lors de la distribution des prix au collège (2).

(1) « (...) *Nous savons apprécier, M. le ministre, l'intérêt que vous portez à l'œuvre de patriotisme que nous réalisons à Cuba (...) je me fais un devoir de vous offrir la Présidence de la réunion dont l'objet sera la distribution des prix offerts par le ministère des Affaires Étrangères (...) Je suis heureux d'avoir l'occasion de vous réitérer les sentiments qu'un de nos élèves vous exprimait il y a quelques semaines : sentiments d'admiration et d'amour pour une patrie que 8 ans d'éloignement forcé nous ont rendue plus chère encore si possible. (...)* »

(2) « *Mus par un sentiment de cordiale sympathie pour notre chère Patrie, en ce jour si éprouvée, nos dévoués maîtres n'ont pas voulu donner à cette fête l'éclat accoutumé. (...) La France ! Vous ne sauriez croire, Monsieur le Ministre, combien ce mot nous fait tressaillir d'une admiration enthousiaste.*

*Le génie français fait de noblesse, de loyauté et d'initiative généreuse ne nous est point étranger.*

*Les gloires militaires, scientifiques et artistiques de votre nation (...) sont l'objet de nos études et de notre juvénile admiration ; de même que nous sont familiers les faits et gestes de cette France, si grande par la renommée, si puissante par l'influence, si hospitalière et si généreuse par caractère.*

*La France, Monsieur le Ministre, mais elle est ici : le nom même de ce collège rappelle une de ses gloires : Saint Jean-Baptiste de la Salle, le grand Pédagogue chrétien du XVIIe siècle. Françaises aussi sont les méthodes qu'à notre avantage on emploie dans cet établissement. Et la belle langue française, symbole de culture, de paix, de dévouement et d'héroïsme, n'est point étrangère en ce collège : beaucoup d'entre nous se font un point d'honneur à pouvoir la balbutier(...).*

*Que Dieu garde la France ! Qu'il la conserve grande, chrétienne et prospère, qu'il la protège et la maintienne au rang élevé qu'elle occupe parmi les premières nations du monde (...).* »

M. de Clercq à M. Poincaré, le 4 Octobre 1912 :

*« Les prix de français (...) ont été remis aux élèves de l'école de La Salle le 2 de ce mois. La direction de l'école a fait coïncider cette distribution avec la remise des diplômes mensuels et une véritable cérémonie, avec intermèdes de récitation de poésie française, a été organisée sous ma présidence. La presse avait annoncé cette manifestation en mettant en relief la généreuse pensée du gouvernement français et l'initiative de la légation, et cette innovation a été très appréciée par l'opinion publique cubaine. Il m'est agréable de noter, à cette occasion, que la rentrée s'est effectuée dans des conditions très favorables pour l'École : près de cent élèves nouveaux se sont fait inscrire et, parmi eux, les deux jeunes fils du général Ménocal, candidat présidentiel. Le collège La Salle compte maintenant plus de 400 élèves et, ce qui donne une idée de l'estime où le tient l'opinion cubaine, c'est que les propres neveux du Ministre de l'Instruction publique et les enfants de nombreux hommes politiques de tous les partis y font leur éducation. Ce serait donc faire, pour le développement de notre influence intellectuelle, œuvre très utile que de continuer, si l'état des crédits le permet, cette distribution de prix chaque année, au nom du Gouvernement de la République (...) »*

En annexe à cette lettre, l'adresse des élèves au Ministre de la France à Cuba (1) et la réponse du ministre de France (2) :

(1) *« (...) Nous sommes très touchés, M. le ministre, de la bienveillance et de la générosité de votre gouvernement. (...) Cette pensée que la France elle-même s'intéresse à nos progrès sera un puissant stimulant pour nous livrer à l'étude avec une nouvelle ardeur. A l'envi nous nous mettrons à travailler afin de mériter la gloire de conquérir un prix décerné par la République Française. Naguère nous vous avons dit, M. le ministre, quelles étaient notre admiration et notre sympathie pour la grande et noble nation qui a donné tant d'hommes illustres à la science, aux lettres et surtout aux progrès modernes : ces sentiments, nous vous les réitérons aujourd'hui et ces vœux que vous nous décernez ne feront que les enraciner plus profondément dans nos jeunes cœurs (...) Vive Cuba. Vive la France. »*

(2) *« (...) Ces vacances, quelques uns d'entre vous sont peut-être allés les passer en Europe, en France même, le grand et noble pays que j'ai l'honneur de représenter à Cuba et qui est celui de vos excellents maîtres dont l'éloge n'est plus à faire. Mais tous n'ont pas pu faire ce grand voyage et c'est pourquoi la France est venue à vous. (...) le collège de La Salle constituait à La Havane un foyer rayonnant de culture française (...) Le ministre français de l'instruction publique m'a donc chargé de remettre en son nom quelques prix aux élèves les plus méritants des cours de Français, pour les encourager dans l'étude de notre langue. Lisez ces livres, étudiez-les, pénétrez-vous de leur substance et*

*vous apprendrez à connaître la France. La connaissant, vous l'aimerez et, sentant vos cœurs battre à l'unisson des cœurs français, vous comprendrez la vérité de cette parole du poète :*

*Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.*

*Puissiez-vous ne jamais l'oublier et vous sentir fiers d'être les fils intellectuels de la France ; souvenez-vous que c'est dans cette maison que vous l'êtes devenus et, à votre cri d'amour patriotique de « Vive Cuba », joignez toujours un reconnaissant « Vive le Collège de La Salle », et, par là, vous reconnaîtrez la maternité de la France et rendrez hommage à ses vertus éducatrices. »*

M. de Clercq à M. Pichon, le 23 Avril 1913 :

*« Le gérant du consulat de Santiago de Cuba m'a fait parvenir les livres, énumérés au bordereau ci-joint, offerts en prix par le Ministre de l'Instruction publique au Collège La Salle de La Havane, et qui lui avaient été adressés (...) en même temps que les prix destinés au collège des frères de Santiago de Cuba. (...) Les ouvrages en question seront solennellement remis aux élèves du Collège de La Salle lors de la prochaine distribution de prix (...) Les livres offerts ont été très intelligemment choisis et maîtres et élèves les apprécient vivement. »*

*Ouvrages envoyés au Collège de garçons de Lasalle à La Havane (directeur : hermano Carlos) mentionnés sur le bordereau:*

*Vidal Lablache, La France*

*Berget, La route de l'air*

*Vollone, Les derniers barbares 2ex.*

*Niedieck, Mes croisières 2ex.*

*Boissonnas, Marseille et son vieux port 2ex.*

*Les races humaines 2ex.*

Courrier de M. de Clercq à M. Pichon, M.A.E. du 6 Mai 1913 :

*« Le gérant du Consulat de France de Santiago a remis au directeur du Collège des frères de cette ville les livres de prix que vous avez bien voulu attribuer à cette institution. M. Garouste-Astier a prié notre agent de vous faire transmettre l'expression de la profonde gratitude du personnel enseignant et des élèves du Collège de Nuestra Señora de la Caridad (...) »*

13. Photo d'une classe du Collège français créé par Mlle Ollivier à La Havane<sup>263</sup>.

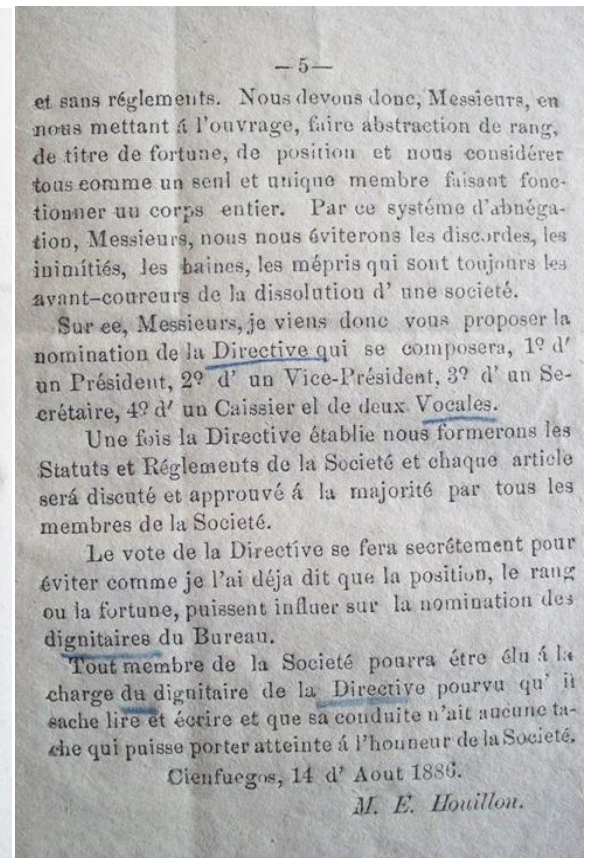
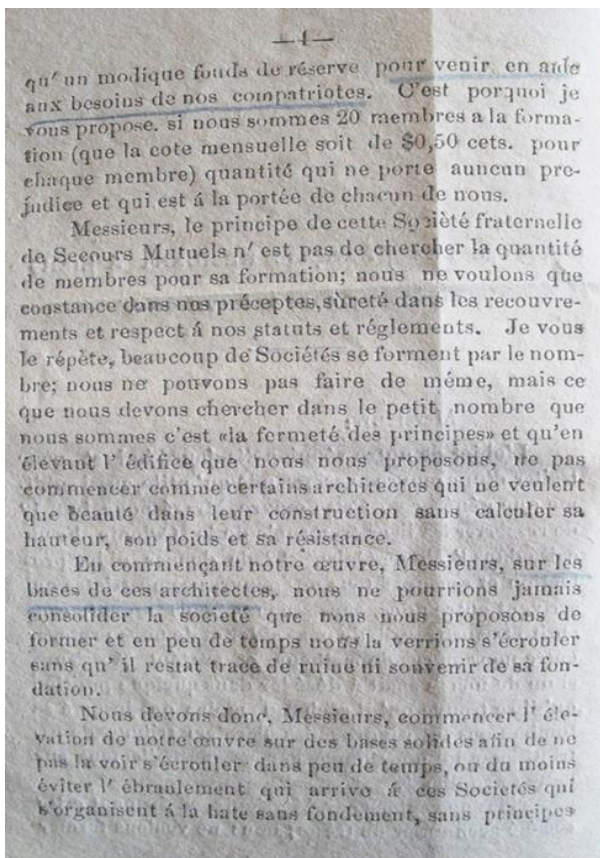
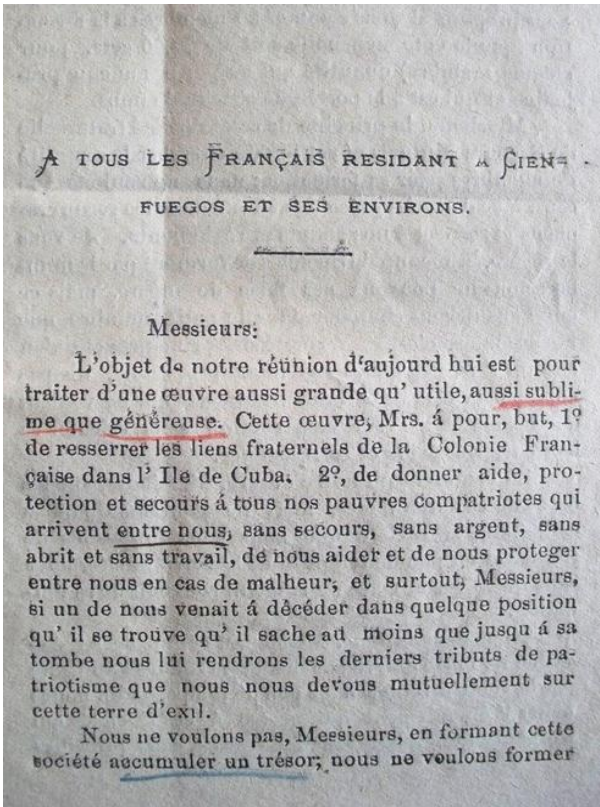
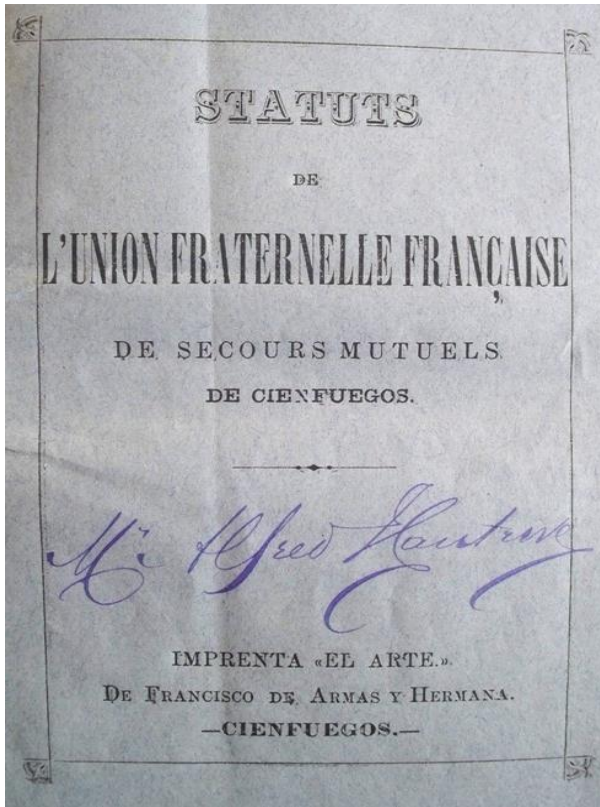


LE COLLÈGE FRANÇAIS OLLIVIER POSSÈDE LA PLUS EXQUISE ESTUDIANTINA (page 387). — PHOTOGRAPHIE SUAREZ ET C<sup>ie</sup>.

---

<sup>263</sup> Berchon, Charles, « Six mois à Cuba : La Havane », *Op. Cit.*, p.390.

14. La société de bienfaisance du sieur Houillon.



15. Principales recettes et dépenses de la Société française de Bienfaisance entre 1912 et 1917.

	Recettes				Dépenses		
	Cotisations	Subventions	Dons	Autres	Pensions et Secours	Frais	Dons
<b>1912</b>	4,24\$ par mois	→Gouvernement 400F (84\$ or esp.) →Ministre de France (31\$ esp.)	Remboursement Louis Durrive (8\$ or amér.)	legs Lesieur (42\$ esp.)	pensions et secours (55\$ or esp.)	→Voyage (48\$) →Pharmacie (68\$ argent esp.) → Enterrements (66\$ argent esp.)	
<b>1913</b>	4,24\$ par mois	→ Gouv. 400F (84\$ or esp.) →Ministre de France (33\$ esp.)	Nouveaux membres donateurs (entre 20 et 25\$)	legs Lesieur (43\$ esp.)	pensions et secours (8\$)	→ Voyage (137\$), → Pharmacie (85\$ or esp.) → Enterrements (23\$ or esp.)	
<b>1914</b>	entre 183F et 937F	→ Gouv. (400F) →Ministre de France (169F)	Gouvernement belge (100F)	Banquet du 14 juillet (168F)	→Secours mensuels donnés à entre 17 et 23 personnes (de 344F à 479F, soit un total de 5 268F) →Pensions à divers (34 jours, 153F)	→ Rapatriements pour 6 familles (1 286F), →Voyage 3 billets de chemin de fer dans l'île (235F), 1 passage pour Vera-cruz (75F), en remboursement à l'agent consulaire à Cienfuegos pour le passage d'une famille embarquée pour New York (250F) ; →Pharmacie (540F) →Enterrement (60F)	→aux Sœurs des Vieillards sans soutien (120F) →au « fonds de Secours Belges » (100F), →étrennes à 16 personnes (346F)
<b>1915</b>	entre 360F et 1 362F	Ministre de France (165F)	Anonymes (30F)	Souscription fête natio-	→Pensions mensuelles 21 personnes (5 390F) →Secours à 18	→Subsistance pour 30 jours (120F) →Voyage 4 passages pour la	→aux Sœurs des Vieillards sans soutien (120F)

			nale (2 273F )	personnes (1 211F)	France (406F), 2 billets de che- min de fer (68F), →Pharmacie (703F),	→aux vic- times de la guerre (1 000F)	
<b>1916</b>	entre 58\$ et 240\$	Gouverne- ment : 800 francs (1915 & 1916)	Fête Natio- nale (713F)	→Pensions mensuelles pour 19 per- sonnes (1 060\$) →Secours (212\$)	→Rapatriements (103\$) →Enter- rements (157\$) →Pharmacie (122\$)	→aux Sœurs des Vieillards abandon- nés (24\$) →Mutilés des armées de terre et de mer (356\$) →Œuvre d'Assistanc e aux Ma- rins (171\$) →Invalides de la Guerre (100\$) →Réfugiés de la Somme (50\$).	
<b>1917</b>	entre 332F et 1 329F	→ Gouver- nement (500 F) →Ministre de France (170 F)	Particu- liers (31F)	sous- crip- tion Fête Natio- nale (5 375F ).	→Pensions mensuelles pour 20 per- sonnes (6 505F) →Secours (579F)	→Rapatriements (725F) →Enterrements (397F) →Pharma- cie Sarrá (549F) →Clinique (162F)	→Vieil- lards abandon- nés (136F) →Œuvre du souve- nir de la France à ses marins (500F)



16. *Membres de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels immatriculés.*

Nom	Prénoms	Sexe	Age	Profession	État Civil	Adresse à Cuba	Ville de résidence à Cuba	Membre de la S.F.B.	Membre de la S.S.M.
<b>Boulangier</b>	Paul Charles	H	33	Commerçant, ingénieur	Célibataire	San Ignacio 34	La Havane	✓	✗
<b>Vogel</b>	Isidore	H	41	Représentant de Commerce	Inconnu	Aguiar 92	La Havane	✓	✗
<b>Karman</b>	Robert Marie Félicien	H	35	Commerçant	Marié(e)	O'Reilly 85	La Havane	✓	✗
<b>Karman</b>	Robert Marie Félicien	H	22	Précepteur	Inconnu	Inconnu	La Havane	✓	✗
<b>Laplume</b>	Martin	H	58	Propriétaire	Inconnu	Concordia 126	La Havane	✓	✗
<b>Moura</b>	Lucien François	H	52	Cordonnier	Célibataire	Obispo 73	La Havane	✓	✗
<b>Barrieu</b>	Jean Baptiste	H	29	Comptable	Célibataire	Inconnu	Jovellanos	✓	✗
<b>Gaye</b>	Ernest Léon	H	31	Commerçant, Agent de la Cie Générale Transatlantique	Célibataire	San Ignacio 55; Oficinos 88	La Havane	✓	✓
<b>Beller</b>	Jean Pierre Edmond	H	42	Charron	Célibataire	Industria 131	La Havane	✓	✗
<b>Montané</b>	Louis Joseph Hippolyte	H	3	s.p.	Célibataire	Obispo 73	La Havane	✓	✗
<b>Bajac</b>	Joseph	H	57	Inconnu	Marié(e)	Principe de Asturias 15	Vibora	✓	✓
<b>Bernavon</b>	François Vincent Marcellin Armand	H	20	Industriel	Célibataire	Aguiar 135	La Havane	✓	✗
<b>Bouigue</b>	Jean Bertrand	H	41	Chaudronnier	Marié(e)	Pocito 11	La Havane	✓	✗
<b>Brègre</b>	René Bernard	H	32	Commerçant	Marié(e)	Cuba 13	La Havane	✓	✗
<b>Brun-</b>	Louis	H	52	Commerçant,	Marié(e)	O'Reilly	La Havane	✓	✗

<b>schwig</b>				négociant		37			
<b>Charavay</b>	J.	H	43	Négociant	Célibataire	O'Reilly	La Havane	✓	✗
<b>Demont</b>	Edmond Richard Joseph	H	46	Employé de postes	Inconnu	Calzada del Monte 109	La Havane	✓	✗
<b>Dufau</b>	Clément Charles	H	35	Inconnu	Veuf(ve)	Calle 9, 20/22	La Havane	✓	✗
<b>Dussaq</b>	René Camille	H	19	Négociant	Célibataire	Oficios 30	La Havane	✓	✗
<b>Franceschi</b>	François Eugène	H	33	Employé de commerce	Inconnu	Calle 23, Vedado	La Havane	✓	✓
<b>Grujon</b>	Jacques Raoul	H	32	Commerçant	Inconnu	Oficios 18	La Havane	✓	✗
<b>Labour- dette</b>	Pierre	H	14	Commission- naire	Célibataire	Teniente Rey 30	La Havane	✓	✗
<b>Laxague</b>	Paul	H	35	Commerçant	Inconnu	Tejadillo 21	La Havane	✓	✓
<b>Le Bien- venu</b>	Henri Jean	H	33	Commerçant	Marié(e)	Compos- tela 3	La Havane	✓	✗
<b>Le Fébure</b>	Marie Charles René	H	36	Propriétaire	Marié(e)	Calle 17, 55, Veda- do	La Havane	✓	✗
<b>Lebrun</b>	Henri Georges Désiré	H	48	Industriel, négociant	Marié(e)	Tejadillo 8	La Havane	✓	✗
<b>Le Mat</b>	Marcel	H	49	Négociant	Marié(e)	Oficios 18 Trocadero	La Havane	✓	✗
<b>Leroy</b>	Félix Jacques	H	41	s.p.	Marié(e)	32, apartado 1198	La Havane	✓	✗
<b>Loustau</b>	Jean Baptiste	H	40	Négociant loueur de voitures	Marié(e)	Neptuno 205	La Havane	✓	✓
<b>Morlan</b>	Georges Victor	H	25	Employé de Commerce	Inconnu	Inconnu	Inconnu	✓	✗
<b>Moura</b>	Lucien François	H	52	Cordonnier	Célibataire	Obispo 73	La Havane	✓	✗
<b>Orsini</b>	François	H	39	Commerçant	Inconnu	Oficios	La Havane	✓	✗
<b>Raspaud</b>	Louis Joseph Giles	H	29	Employé de commerce	Célibataire	Monte 87	La Havane	✓	✗
<b>Récalt</b>	Jean	H	43	Inconnu	Marié(e)	Obispo 4	La Havane	✓	✓
<b>Tapie</b>	Léonie Cécile	F	16	s.p.	Célibataire	Cuba 39	La Havane	✓	✗
<b>Tapie</b>	Ber- trande Louise Léontine	F	28	s.p.	Inconnu	Inconnu	La Havane	✓	✗

<b>Tihista</b>	Pierre	H	52	Commissionnaire	Inconnu	Teniente rey 30	La Havane	✓	✗
<b>Tissier</b>	François	H	27	Mécanicien	Inconnu	Place de la Cathédrale	La Havane	✓	✗
<b>Touzet</b>	Lucien Auguste Séraphin	H	1	s.p.	Célibataire	Linea 138	La Havane	✓	✗
<b>Zurich</b>	Louis Prosper	H	38	Ingénieur	Inconnu	Habana 113	La Havane	✓	✗
<b>Du Re-paire de Truffin</b>	François Régis	H	53	Inconnu	Marié(e)	Banco Nacional	La Havane	✓	✗
<b>Bataille</b>	Pierre Joseph	H	15	Charpentier	Célibataire	Inconnu	La Havane	✗	✓
<b>Blard</b>	Louise	F	41	Dame de Compagnie	Inconnu	Prado 62,	La Havane	✗	✓
<b>Bordes</b>	Joseph	H	14	Apprenti	Célibataire	San José 119 c	La Havane	✗	✓
<b>Brouwer</b>	Jean Baptiste	H	20	Etudiant	Inconnu	San Juan de Dios 8	La Havane	✗	✓
<b>Castex</b>	Jean	H	30	Maçon	Inconnu	San rafael 152	La Havane	✗	✓
<b>Castex</b>	Pierre François Dominique	H	25	Forgeron	Inconnu	Inconnu	Inconnu	✗	✓
<b>Clauzel</b>	Eugène Paul	H	29	Cuisinier	Marié(e)	Prado 27	La Havane	✗	✓
<b>Dabadie</b>	Jean Baptiste	H	51	Mécanicien	Inconnu	Obispo 22	La Havane	✗	✓
<b>Delcros</b>	Michel Pierre	H	46	Masseur	Marié(e)	Inconnu	Inconnu	✗	✓
<b>Doniès</b>	Pierre Alphonse Marius	H	33	Boucher	Marié(e)	Zanja	La Havane	✗	✓
<b>Dupont</b>	Auguste Louis Gabriel	H	28	Ecclésiastique	Célibataire	Inconnu	Cienfuegos	✗	✓
<b>Elissalt</b>	Raymond	H	33	Employé de commerce	Inconnu	San Lazaro 99	La Havane	✗	✓
<b>Facio</b>	Paul	H	57	Distillateur et fabricant de sucre	Veuf(ve)	San Nicolas 170	La Havane	✗	✓
<b>Falguère</b>	Asside Etienne	H	38	Typographe	Marié(e)	Aguacate 65	La Havane	✗	✓
<b>Gouars</b>	Jean Baptiste	H	18	Charron	Célibataire	San Lazaro 305, C% M. Loustau	La Havane	✗	✓

<b>Lafourcade</b>	Jean	H	17	Employé de commerce	Célibataire	Ingenio "El Feliz" Matanzas	Bolondron	x	✓
<b>Lannes</b>	Félix	H	17	Charron	Célibataire	San Rafael 143,	La Havane	x	✓
<b>Laplume</b>	Jean Baptiste François	H	19	Sellier	Inconnu	Concordia 124	La Havane	x	✓
<b>Laulhé</b>	Jean Baptiste	H	20	Charron	Inconnu	San Rafael 141	La Havane	x	✓
<b>Laulhé</b>	Jean Louis	H	15	Inconnu	Célibataire	San Rafael 141	La Havane	x	✓
<b>Loustalot</b>	Jules	H	31	Maître d'armes	Inconnu	Hornos 5	La Havane	x	✓
<b>Loustau Cousté</b>	Jean Louis	H	25	Forgeron	Célibataire	Inconnu	La Havane	x	✓
<b>Loustau Cousté</b>	François	H	42	Loueur de voiture	Célibataire	Concordia 196	La Havane	x	✓
<b>Montané</b>	Louis Joseph Hippolyte	H	3	s.p.	Célibataire	Obispo 73,	La Havane	x	✓
<b>Nelson</b>	Marie Léon Bernard	H	17	Employé de bureau	Célibataire	Fabrique de ciment El Almendares,	La Havane	x	✓
<b>Olivier</b>	Jeanne Emilie Léonie	F	27	Instituteur	Célibataire	Obispo 56	La Havane	x	✓
<b>Récalt</b>	Saint Jean	H	31	Commis épiciier	Célibataire	Salud 163	La Havane	x	✓
<b>Régnier</b>	Georges Albert	H	21	Dessinateur	Célibataire	St Ignacio, n°17	La Havane	x	✓
<b>Touzet</b>	Jean François Timothée	H	27	Commissionnaire en marchandise	Marié(e)	Linea 138	La Havane	x	✓

17. *Les travailleurs du cuir Basques et Béarnais.*

Nom	Prénoms	Profession	Ville de résidence à Cuba
<b>Aguerre</b>	Armand	Tanneur	Matanzas
<b>Amestoy</b>	Etienne	Tanneur	Remedios
<b>Amestoy</b>	Pierre	Tanneur	Remedios
<b>Audebaye</b>	Lucien Henri	Tanneur	Matanzas
<b>Barnetche</b>	Dominique Marquessemia	Tanneur	La Havane
<b>Barnetche</b>	Jean Marliessemia	Tanneur	La Havane
<b>Bellocq</b>	Jean	Tanneur	Matanzas
<b>Bellocq</b>	Jean Baptiste	Cordonnier	Matanzas
<b>Berhondo</b>	Michel	Tanneur	Nuevitas
<b>Berhondo</b>	Martin	Tanneur	Matanzas
<b>Berhonet</b>	Jean	Tanneur	La Havane
<b>Berhouet</b>	Pierre	Tanneur	Cardenas
<b>Bidegorry</b>	Martin	Tanneur	Cardenas
<b>Bordenave</b>	Sylvain	Tanneur	Matanzas
<b>Bordenave</b>	Sylvain	Tanneur	Matanzas
<b>Bourdieu</b>	Jean	Tanneur	Rancho Veloz
<b>Bourdieu</b>	Jean	Tanneur	Rancho Veloz
<b>Boye Bigné</b>	Joseph	Cordonnier	Matanzas
<b>Boye-Bigné</b>	Paul Albert	Tanneur	Manzanillo
<b>Burguete</b>	Jean	Sandalier	La Havane
<b>Cabillon</b>	Gratian	Tanneur	Santa Clara
<b>Casalis</b>	Henri	Tanneur	Rancho Veloz
<b>Casenave</b>	Jean	Tanneur	Matanzas
<b>Castel</b>	Jean-Baptiste	Tanneur	Matanzas
<b>Chardiet</b>	Jean	Tanneur	Güines
<b>Couturejuzon</b>	Casimir	Tanneur	Matanzas
<b>Daguerre</b>	Gratien	Tanneur	Nuevitas
<b>Duhart</b>	Jean Pierre	Tanneur	Remedios
<b>Durruty</b>	Bertrand	Cordonnier	Esperanza
<b>Eliart</b>	Jean	Tanneur	Nuevitas
<b>Elissalde</b>	Pierre	Tanneur	Guanajay
<b>Elissetche</b>	Léon	Tanneur	Remedios
<b>Etcheberry</b>	Saint Martin	Tanneur	Nuevitas
<b>Etcheverry</b>	Guillaume	Tanneur	La Havane
<b>Etcheverry</b>	Pierre	Tanneur	Caibarien
<b>Etcheverry</b>	Jean	Tanneur	Caibarien
<b>Etcheverry</b>	Jean Baptiste	Cordonnier	Remedios
<b>Garacotche</b>	Pierre	Tanneur	Nuevitas
<b>Génin</b>	jean	Tanneur	Guanajay

<b>Génin</b>	Pierre	Tanneur	Caibarien
<b>Harinisquiry</b>	Etienne	Tanneur	Caibarien
<b>Héguy</b>	Pierre	Tanneur	Santa Clara
<b>Hiriart</b>	Pierre Léon	Tanneur	Cardenas
<b>Hiriart</b>	Jean	Tanneur	Gibara
<b>Hiribarne</b>	Jean	Cordonnier	Esperanza
<b>Hontas</b>	Charles	Tanneur	Manzanillo
<b>Hourcade</b>	Jean	Sandalier	Matanzas
<b>Hribarne</b>	Dominique	Cordonnier	Esperanza
<b>Ilharragorry</b>	Pierre	Tanneur	Nuevitas
<b>Inthamoussou</b>	Pierre	Tanneur	Nuevitas
<b>Labat</b>	Pierre Auguste	Tanneur	Matanzas
<b>Labourdette</b>	Jean	Tanneur	La Havane
<b>Lafon</b>	François	Tanneur	Matanzas
<b>Lagouarde</b>	Pierre	Tanneur	Matanzas
<b>Larralde</b>	Pierre	Tanneur	Remedios
<b>Larronde</b>	St Martin	Tanneur	Caibarien
<b>Lassalle</b>	Jean Joseph	Tanneur	Manzanillo
<b>Lassalle</b>	Joseph	Tanneur	Manzanillo
<b>Londaitzbéhère</b>	Antoine	Tanneur	Nuevitas
<b>Loustau</b>	Pierre	Tanneur	Matanzas
<b>Loustau</b>	Jean Baptiste	Tanneur	Rancho Veloz
<b>Loustau</b>	Jean	Tanneur	Rancho Veloz
<b>Maubayon</b>	Jean	Tanneur	Santa Clara
<b>Maubayon</b>	Pierre	Tanneur	Santa Clara
<b>Mehaca</b>	Jean	Tanneur	Caibarien
<b>Mendilahatsou</b>	Dominique	Tanneur	Sagua La Grande
<b>Mendilahatzou</b>	Jean Baptiste	Tanneur	Santa Isabel de las Lajas
<b>Mora</b>	Clément Victor	Tanneur	Colon
<b>Moureu</b>	Auguste	Tanneur	La Havane
<b>Ospital</b>	Bernard Salvat	Cordonnier	La Havane
<b>Ospital</b>	Jean	Cordonnier	La Havane
<b>Ospital</b>	Armand	Cordonnier	La Havane
<b>Otondo</b>	Arnaud	Tanneur	Remedios
<b>Peyré-Poutou</b>	Jean	Tanneur	La Havane
<b>Peyré-Poutou</b>	Jean Baptiste	Tanneur	La Havane
<b>Puyet</b>	Jean Louis	Tanneur	Rancho Veloz
<b>Soubelet</b>	Jean Baptiste	Tanneur	Remedios
<b>Tellechea</b>	Martin Philippe	Tanneur	Caibarien
<b>Tellechéa</b>	Louis	Tanneur	Caibarien
<b>Tellechéa</b>	Martin	Tanneur	Caibarien
<b>Trébuq</b>	Jacques Eugène	Tanneur	Matanzas
<b>Trébuq</b>	Jacques Eugène	Tanneur	Matanzas

## BIBLIOGRAPHIE

### ❖ Sources.

- **Référence** : FR CADN
- **Intitulé** : Fonds « Services des Œuvres Françaises à l'étranger », Série *Direction des affaires politiques et commerciales, sous-direction d'Amérique, Série B, Dossier 7* (Sociétés françaises en Amérique, La Havane).
- **Lieu de conservation** : Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, 17 rue de Casterneau, 44000 Nantes, France.
- **Niveau de description** : Dossier.
- **Importance matérielle** : 2 cartons  
N°133 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger »  
N°136 « Service des Œuvres Françaises à L'étranger - Allocations & subventions Matériel Scolaire ».
- **Nom du producteur** : Consuls de France à La Havane.
- **Présentation du contenu** : Correspondance entre la Légation française à Cuba et le Bureau des Écoles et des Œuvres françaises à l'étranger. Correspondances entre le consul de France à Cuba et le ministre des affaires étrangères, avec en annexes les comptes rendus annuels de la Société française de Bienfaisance de La Havane de 1911 à 1914 ; et celui de la Société Française de Secours Mutuels pour l'année 1915. Don de livres de prix au Collège La Salle de La Havane et autres écoles de Cuba n°136.
- **Langue et écriture des documents** : Français.
- **Règles ou conventions** : Notice descriptive conforme à la norme IsadG.
- **Date de la description** : Septembre 2010.
- **Sources complémentaires** :  
Archives nationales  
Fonds divers, Série AQ *Archives d'entreprises*, sous-série 65 AQ *Documentation imprimée sur des sociétés*.  
Fonds « Correspondance consulaire et commerciale », Série F *Versements des ministères et des administrations qui en dépendent*, sous-série F12 *Commerce et Industrie* et sous-série F30 *Finances, administration centrale*.

- **Référence :** FR CADN
- **Intitulé :** Fonds « Personnels et Agences consulaires », Série « Fonds personnels », Sous-série « Agences consulaires et correspondances ».
- **Lieu de conservation :** Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, 17 rue de Casterneau, 44000 Nantes, France.
- **Dates :** antérieur à 1921.
- **Niveau de description :** sous-série.
- **Importance matérielle :** 7 cartons  
 N°15 « Agences consulaires supprimées avant 1920, Sagua la Grande, Gibara et Puerto-Principe ».  
 N°29 « Agences consulaires supprimées après 1921, Baracoa et Manzanillo ».  
 N°40 « Correspondance antérieure à 1920 ».  
 N°222 « Correspondance et rapports annuels des postes, La Havane ».  
 N°253 « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba et La Havane ».  
 N°297 « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, La Havane ».  
 N°307 « Correspondance des postes – Dépêches – Minutes, Santiago de Cuba ».
- **Nom du producteur :** Agences consulaires françaises de Cuba (La Havane, Santiago de Cuba, Guantanamo, Sagua la Grande, Gibara, Puerto-Principe, Baracoa et Manzanillo).
- **Présentation du contenu :** Le carton n°15 concentre des échanges au sujet des agences des provinces et des changements au sein du personnel.  
 Le carton n°29 regroupe des correspondances entre les agences et la France au sujet du renouvellement du personnel consulaire.  
 Le carton n°40 conserve les courriers en provenance des agences consulaires de Matanzas, Camagüey, Guantanamo, et celle de Trinidad et Cienfuegos au sujet des changements au sein du personnel et des Français résidant dans ces villes.  
 Le carton n°222 contient un rapport du poste de La Havane.  
 Le carton n°253 renferme des rapports sur le quotidien des principales agences (La Havane et Santiago de Cuba).  
 Le carton n°297 présente des échanges épistolaires et télégraphiques entre le consul de France à Cuba et le Ministère des Affaires étrangères. En annexe à un courrier rédigé par le Ministre de France à La Havane en 1915, se trouve « *le Bulletin des fonctionnaires et agents de la Secrétairerie d'État de Cuba* (rédigé par le Ministère cubain des affaires étrangères) ».  
 Le carton n°307 conserve des rapports sur le poste de Santiago de Cuba et les affaires courantes de la colonie.
- **Langue et écriture des documents :** Français (et « *le Bulletin des fonctionnaires et agents de la Secrétairerie d'État de Cuba* » en Espagnol).
- **Règles ou conventions :** Notice descriptive conforme à la norme IsadG.



- **Date de la description** : Septembre 2010.
- **Référence** : FR CADN
- **Intitulé** : Fonds « Archives des Postes », Série « Section Consulaire ».
- **Lieu de conservation** : Centre des Archives Diplomatiques de Nantes, 17 rue de Casterneau, 44000 Nantes, France.
- **Dates** : 1887-1918.
- **Niveau de description** : sous-fonds.
- **Importance matérielle** : 8 cartons (La Havane : 33-37 ; Santiago de Cuba : 1-2 ; Guantanamo : 1).
- **Nom du producteur** : Agences consulaires françaises de Cuba (La Havane, Santiago de Cuba et Guantanamo).
- **Présentation du contenu** : Tous les cartons contiennent des registres d'immatriculation de la population française de passage ou vivant à Cuba (ou à défaut dans les localités où se trouvent les agences).
  - Agence de La Havane* :
    - Carton 33 : registre d'immatriculation du 26/02/1894 au 28/03/1907.
    - Carton 34 : registre d'immatriculation du 04/04/1907 au 17/06/1915.
    - Carton 35 : registre d'immatriculation du 05/07/1910 au 06/06/1911.
    - Carton 36 : registre d'immatriculation du 06/06/1911 au 09/02/1914.
    - Carton 37 : registre d'immatriculation du 07/04/1914 au 19/03/1918.
  - Agence de Santiago de Cuba* :
    - Carton 1 : registre d'immatriculation du 05/07/1912 au 06/02/1913.
  - Agence de Guantanamo* :
    - Carton 1 : registre d'immatriculation du 01/08/1887 au 29/08/1913.
- **Conditions d'accès** : Archives publiques, accès libre soumis à conditions : inscription des lecteurs et présentation d'une pièce d'identité. La communication des documents s'effectue selon les dispositions du Code du Patrimoine.
- **Conditions de reproduction** : La reproduction est soumise à une autorisation préalable. Un service de photocopies est assuré par l'Association des Amis des Archives diplomatiques. La duplication de microfilms est possible. Les lecteurs peuvent utiliser leurs appareils photographiques sur autorisation.
- **Langue et écriture des documents** : Français.
- **Instruments de recherche** : Inventaire imprimé par le CADN. Consultable sur place : Favier, J., *Guide des sources de l'histoire de l'Amérique Latine et des Antilles dans les archives françaises*, Paris, Archives Nationales, 1984.
- **Notes** : Registres d'immatriculation lacunaires, en particulier celui de l'agence de Guantanamo. Le carton n°2 de l'Agence de Santiago de Cuba est indisponible pour le prêt en raison de son très mauvais état. Le carton n°1 de Guantanamo est très abîmé et inexploitable. Les cartons 35 et 36 de l'agence de La Havane viennent en complément des deux premiers, et contiennent parfois des répétitions.
- **Règles ou conventions** : Notice descriptive conforme à la norme IsadG.

- **Date de la description** : Septembre 2010.
- **Sources complémentaires** : Fonds « État Civil Duplicata », Série « Cuba ».
- **Référence** : FR CADN
- **Intitulé** : Fonds « Correspondance politique & commerciale », Série « Nouvelle Série, 1896-1918 », Sous-série « Cuba ».
- **Lieu de conservation** : Centre des Archives du Ministère des Affaires Étrangères et Européennes, 3 rue Suzanne Masson, 93126 La Courneuve, France.
- **Dates** : 1901-1918.
- **Niveau de description** : sous-série.
- **Importance matérielle** : 5 cartons  
 N°1 Établissement de l'Indépendance, Janvier 1901-Avril 1902.  
 N°2 Établissement de l'Indépendance, Avril 1902.  
 N°3 Politique Intérieure T.I., 1903-1909.  
 N°4 Politique Intérieure T.II., 1910-1913.  
 N°5 Politique Intérieure T.III., 1914-1918.
- **Nom du producteur** : Ministre de France à La Havane, Légation de France à Cuba.
- **Présentation du contenu** : Les cartons contiennent la traduction du projet de base de la Constitution cubaine, la description du nouveau gouvernement, des comptes-rendus des affaires de politique cubaine, leur rapport avec la communauté française et ses intérêts, des renseignements statistiques sur les mouvements migratoires à Cuba et les conditions d'immigration.
- **Langue et écriture des documents** : Français.
- **Règles ou conventions** : Notice descriptive conforme à la norme IsadG.
- **Date de la description** : Septembre 2010.
- **Sources complémentaires** :  
 Fonds « Correspondance politique et commerciale », Série *Affaires diverses commerciales*, cartons 305 et 306 (Amérique Centrale) ; Série commerciale *AI*.  
 Fonds « Mémoires et Documents », volumes 51 à 71 sur l'Amérique.  
 Fonds 9 AQ (Archives de la Cie Générale Transatlantique) et fonds 65 QQ (Documentation sur les sociétés françaises à l'étranger).



## Livres.

### A. *Les sources.*

#### 1. *Récits historiques.*

- **Aubin, Eugène**, *En Haïti, planteurs d'autrefois, nègres d'aujourd'hui*, Paris, Librairie Armand Colin, 1910, Préface, p. XXX-XXXI.
- **Bacardí Moreau, Emilio**, *Crónicas de Santiago de Cuba*, Madrid, Ed. Playor, 1972, segunda edición (1919), 10 tomos.
- **Callejas, José María**, *Historia de Santiago de Cuba, Compuesta y redactada en vista de los manuscritos originales é inéditos, de 1823, y precedida de un prologo*, La Habana, imp. La Universal, 1911.
- *Cuba, General descriptive data prepared in June 1909*, International bureau of American Republics, John Barrett (dir.), Washington government printing office, 1909.
- **Parker Belmont, William**, *Cubans of to-day*, The Hispanic Society of America, New-York and London, G. P. Putnam's sons, 1919.
- **Pasteyns, Fr.**, « Cuba – Les résultats du recensement de 1907 », in « Chronique Géographique » du *Bulletin de la Société royale belge de géographie*, n°1 janvier-février, 33<sup>e</sup> année, Bruxelles, 1909, p.79-82. Publié à l'origine dans *The Scottish geographical magazine* (Avril 1908). Consulté le 26 avril 2010 sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1077055.image.r=Cuba.f82.langFR.hl>.
- **Pezuela, Jacobo de la**, *Historia de la Isla de Cuba*, Madrid, Ed. Carlos Bailly-Baillière, 1868.

#### 2. *Récits de voyage.*

- **Ampère, Jean-Jacques**, *Promenade en Amérique : États-Unis, Cuba, Mexique*, Paris, 1856.
- **Barré, Paul**, « Cuba hier & aujourd'hui », in *Revue de géographie*, Paris, Société de Géographie de Paris, 1903/07-1903/12.
- **Berchon, Charles**, « Six mois à Cuba : La Havane » in *Le Tour du Monde*, Paris, 1907.

- **Berchon, Charles**, *Conférence sur l'île de Cuba faite par Charles Berchon*, membre de la Société de Géographie de Paris, Bordeaux, Imprimerie Y. Cadoret, 1909.
- **Guerlac, Othon**, « Cuba sous l'administration américaine » in *Le Tour du monde*, Paris, 1903.
- « La Population de Cuba », *Chronique Géographique, Bulletin de la Société Géographique de Lyon*, 2<sup>ème</sup> semestre 1913, Société de Géographie, Lyon, 1914, p. 161. Consulté le 23 janvier 2010 sur <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5477730m>.
- **L'Épine, Ernest (dit Quatrelles)**, « La Havane. Matanzas », in L'Épine, Ernest ; Simond, Charles ; Van Cleemputte, Paul Adolphe, *L'Avenir des Antilles espagnoles*, Paris, 1897-99.

### ***B. Ouvrages sur l'Amérique Latine et la Caraïbe.***

- ✓ **Adélaïde-Merlande, Jacques**, *Histoire Contemporaine de la Caraïbe et des Guyanes de 1945 à nos jours*, Karthala, 2002.
- ✓ **Ardilla, Martha**, *El Gran Caribe: historia, cultura y política*, Bogotá, Universidad Externado de Colombia, 2005.
- ✓ **Barros, Juanita de** (dir.), *Beyond Fragmentation, Perspective on Caribbean History*, Marcus Wiener Publishers, Princeton, 2006.
- ✓ **Bethell, Leslie** (Dir.), *Historia de América Latina, Tomes 9 et 13*, Crítica Barcelona, Barcelone, 1998 et 2000.
- ✓ **Cortés, María Teresa; Naranjo Orovio, Consuelo; A. Uribe, José Alfredo**, *El Caribe y América Latina. El 98 en la coyuntura imperial*, Universidad Michoacana de San Nicolás de Hidalgo, Morelia, 1988, 2 tomes.
- ✓ **Del Poso, José**, *Histoire de l'Amérique Latine et des Caraïbes*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2006.
- ✓ **K. Lewis, Gordon**, *The Growth of the modern West Indies*, Miami, I. Randle, 2004.
- ✓ **Molloy, Sylvia**, "Too wild for comfort: Desire and ideology in Fin-de-siècle Spanish America", in *Social Text*, N°31/32, Third World and Post-colonial issues, Duke University Press, 1992, p.187-201.
- ✓ **Sainton, Jean-Pierre** (Dir.), *Histoire et Civilisation de la Caraïbe*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2004.
- ✓ **Vayssièrre, Pierre**, *L'Amérique Latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette, 2006 (3<sup>e</sup> éd.).
- ✓ **Williams, Eric**, *From Columbus to Castro: the history of the Caribbean, 1492-1969*, Paris, Présence africaine, 1975.
- ✓ **W. Knight, Frankiln; Martinez-Verone, Teresita**, *Contemporary Caribbean cultures and societies in a global context*, University of North Carolina Press, 2005.

## ***C. Ouvrages sur les migrations.***

### *1. Généralités*

- ✓ **Albion, Robert G.**, *The Rise of New-York port, 1815-1860*, David and Charles, Newton Abbott, 1972.
- ✓ **Antier, Jean-Jacques**, *Au temps des premiers paquebots à vapeur*, Paris, Edition France-Empire, 1982.
- ✓ **Bailey, Samuel L., Míguez, Eduardo José**, *Mass migration to modern Latin America*, Wilmington, Scholarly Resources, USA, 2003.
- **Barbance, Marthe**, *Histoire de la Compagnie Générale Transatlantique*, Paris, Compagnie Générale Transatlantique, 1955.
- **Butel, Paul**, *Histoire de l'Atlantique de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 1997.
- **Baines, Dudley**, *Emigration from Europe, 1815-1930*, Londres, Cambridge University Press, 1995.
- ✓ **Chaliand, Gérard**, *Atlas historique des migrations*, Paris, Le Seuil, 1994.
- ✓ **Devoto, Fernando J.; Lordén Miñambres, Moisés; Opatrny, Josef, [et alli.]**, *Acerca de las migraciones centroeuropeas y mediterráneas a Iberoamérica: aspectos sociales y culturales*, Oviedo, Universidad de Oviedo, 1985.
- ✓ **Diesbach, G. de**, *Histoire de l'émigration : 1789-1814*, Paris, Librairie académique Perrin, 1998.
- ✓ **Fernández de Pinedo, Emiliano**, *La emigración vasca a América, siglos XIX y XX*, Ediciones Júcar, Gijón, 1993.
- ✓ **Goubert, Pierre**, *Annales de démographie historique, 1970, Migrations*, Paris, Mouton & Cie, 1971.
- ✓ **Green, Nancy**, *Et ils peuplèrent l'Amérique, L'Odyssée des émigrants*, Paris, Gallimard La Découverte, 1994.
- ✓ *Repenser les migrations*, Paris, PUF, 2002.
- ✓ **Hatton, Timothy J.; Jeffrey G. Williamson**, "What drove the Mass Migration from Europe in the late nineteenth century ?", in *Population and Development Review*, Vol.20, N°3, Population Council, Sept. 1994, p.533-559.
- ✓ **Hillion, Daniel**, *L'Atlantique à toute vapeur*, Rennes, Ouest-France, 1993.
- ✓ *La Emigración europea a la América Latina: fuentes y estado de investigación*, actes de la IVe réunion des Historiens Latino américanistes européens de Cologne (RFA), Berlin, Colloquium Verlag, 1979.
- ✓ **Laplantine, François**, *Transatlantique, entre Europe et Amériques Latines*, Paris, Editions Payot et Rivages, 1994.
- ✓ **Marshall, Oliver**, *European immigration and ethnicity in Latin America: a bibliography*, London, Institute of Latin American Studies, University of London, 1991.

- ✓ **Mörner, Magnus; Sims, Harold**, *Aventureros y proletarios: los emigrantes en Hispanoamérica*, Madrid, Ed. Mapfre, Colección América, 1992.
- ✓ **Papadopoulou, Despina**, « Les femmes des élites grecques à Paris à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Rapports de genre et engagement dans la vie publique », in **Lillo, Natacha ; Rygiel, Philippe (dir.)**, *Images et représentations du genre en migration*, Paris, Centre d'Histoire Sociale du XXe siècle (Paris I/CNRS), Publibook Universités, 2007, p.119 à 126.
- ✓ *Phénomènes migratoires et mutations culturelles : Europe-Amériques, XIX-XXe siècles*, Journée d'études organisée par l'École doctorale Études romanes et latino-américaines à Paris le 5 Avril 1996, contributions réunies par Jean-Charles Vegliante, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1998.
- ✓ **Tapinos, Georges**, *L'économie des migrations internationales*, Paris, Armand Colin, 1974.
- *Un continente en movimiento: migraciones en América Latina*, actes du congrès annuel de La Asociación alemana de investigación sobre América Latina (ADLAF) organisé par l'Université de Fribourg en Novembre 2003, Madrid, 2006.

## 2. Vers Cuba

- ✓ **Alvarez Estévez, Rolando**, *Azúcar e inmigración 1900-1940*, La Habana, Ciencias Sociales, 1988.
- ✓ **Álvarez Estévez, Rolando; Guzmán Pascual, Marta**, *Alemanes en Cuba: siglos XVII al XIX*, La Havane, Editorial de Ciencias Sociales, 2004.
- ✓ **Balboa Navarro, Imilcy**, *Los Brazos necesarios, Inmigración, colonización y trabajo libre en Cuba, 1878-1898*, Fundación Instituto de Historia Social, Valence, 2000.
- ✓ **Baltar Rodríguez, José**, *Los Chinos en Cuba: apuntes etnográficos*, La Habana, Fundación Fernando Ortiz, 1997.
- ✓ **Clough Corbitt, Duvon**, « Immigration in Cuba », in *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 22, N°2, Duke University Press, Mai 1942; *A study, The Chinese in Cuba, 1847-1947*, Wilmore, Asbury College, 1971.
- ✓ **Corbitt, Duvon Clough**, *A study, The Chinese in Cuba, 1847-1947*, Wilmore, Asbury College, 1971.
- ✓ « Immigration in Cuba », in *The Hispanic American Historical Review*, Vol. 22, N°2, Duke University Press, Mai 1942, pp.280-308.
- ✓ **Cruz Ríos, Laura**, *Flujos inmigratorios franceses a Santiago de Cuba (1800-1868)*, Editorial Oriente, Santiago de Cuba, 2006.
- ✓ **Debien, Gabriel**, « Les colons de Saint-Domingue réfugiés à Cuba (1793-1815) », *Revista de Indias*, an XIII, n°54, Octobre/Décembre 1953, p.559-605.

- ✓ **Duharte, Rafael**, « El Tema de la emigración francesa en la historiografía cubana » in *Les Français dans l'orient cubain*, Actes du colloque international de Santiago de Cuba, 16-18 Avril 1991, organisé par l'Université de Bordeaux III, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1993.
- ✓ *La présence française à Santiago de Cuba (1800-1868)*, (trad. Jean Lamore), Paris, Edition L'Harmattan, 1988.
- ✓ **Guanche, Jesús**, *Procesos etnoculturales de Cuba*, La Habana, Editorial Letras Cubanas, 1983.
- ✓ *Componentes étnicos de la Nación Cubana*, La Habana, Ediciones Cubanas, 1987
- ✓ *Les Français dans l'orient cubain*, Actes du colloque international de Santiago de Cuba, 16-18 Avril 1991, organisé par l'Université de Bordeaux III, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1993.
- ✓ **Lecuyer, Marie-Claude**, *Immigration blanche à Cuba : l'expérience galicienne, 1853-1855*, Paris, Université Paris VIII, 1987.
- ✓ **Lux, William R.**, « French Colonization in Cuba (1791-1809) », in *The Americas*, Vol. 29, N°1, Juil. 1972, Las Vegas, New Mexico, Academy of American Franciscan History, New Mexico Highlands University, PP. 57-61.
- ✓ **Maluquer de Motes, Jordi**, *Nación e inmigración: los españoles en Cuba (ss. XIX-XX)*, Gijón, Júcar, 1992.
- ✓ **Naranjo Orovio, Consuelo**, «Cuba vista por el emigrante español, 1900-1959», anexos de *Revista de Indias*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, Madrid, 1987.
- ✓ **Pava, Richard**, *Les Juifs de Cuba, 1492-2001*, Nantes, Editions du Petit véhicule, 2001.
- ✓ **Pérez de la Riva, Juan**, «Cuba y la inmigración antillana. 1900-1931», in *La República neocolonial, Anuario de Estudios Cubanos*, I, Ciencias Sociales, La Habana, pp.7-44, 1979.
- ✓ «La implantación francesa en la cuenca superior del canto», in *El Barracón y otros ensayos*, La Habana, Editorial de ciencias sociales, 1975.
- ✓ **Renault, Agnès**, *La Communauté Française de Santiago de Cuba des Révolutions française et haïtienne aux années 1820*, Thèse de Doctorat sous la direction d'Alain Yacou et Eric Wauters, Le Havre, Université du Havre, 2 vol., 2007.
- ✓ **Yacou, Alain**, *L'émigration à Cuba des colons français de Saint-Domingue 1789-1815*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Bordeaux, Université de Bordeaux, 1975.
- ✓ « Les Français du Sud-ouest dans la Vuelta Abajo de Cuba au lendemain de la Révolution de St-Domingue », in Lavallée, Bernard (Dir.), *L'Émigration aquitaine en Amérique Latine au XIXe siècle*, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1995.
- ✓ « Émigrés et réfugiés français dans les Quatre villes de Cuba au temps de la Révolution et de l'Empire » in *Revue Espace Caraïbe*, 1994, n°2, p.131 à 168.

- ✓ « Francophobie et francophilie à Cuba au temps des révolutions française et haïtienne. » in *Cuba et la France, Francia y Cuba*, Actes du colloque de Bordeaux (Déc. 1982) organisé par le Centre Interuniversitaire d'Études cubaines, sous la direction de Jean Lamore, 1983, p.57.

### 3. Depuis la France.

- ✓ **Abenon, Lucien René**, *Français en Amérique, histoire d'une colonisation*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 1993.
- ✓ **Arrizabalaga, Marie-Pierre**, « Les femmes pyrénéennes et l'émigration transatlantique aux XIXe et XXe siècles : une réalité mal connue », in **Lillo, Natacha ; Rygiel, Philippe**, *Rapports sociaux de sexe et immigration, Mondes atlantiques XIXe-XXe siècles*, Paris, Actes de l'histoire de l'immigration, Ed. Publibook Université, 2006, p.59 à 70.
- ✓ **Arrizabalaga, Marie-Pierre**, « Structures familiales et destins migratoires à Sare au XIXe siècle », *Lapurdum*, 1997, n° II, pp. 237-255. Consulté le 5 septembre 2010 sur <http://lapurdum.revues.org/index1817.html>.
- ✓ **Bruneton, Ariane** (coord.), « Histoire et Mémoire de l'émigration française vers les Amériques : initiatives et expériences institutionnelles et associatives », *Migrance*, n°26, Paris, Editions Mémoire-Génériques, Quatrième trimestre 2005.
- ✓ **Campario, Jean-François**, *La colonie de Jicaltepec-San Rafael (état de Veracruz), indice d'un rêve tourmenté : la présence française au Mexique (1833-2008)*, Mémoire de Master 2 sous la direction de François Weil, Paris, EHESS, 2008.
- ✓ **Cauna, Jacques de**, *L'Eldorado des Aquitains, Gascons, Basques et Béarnais aux îles d'Amérique (XVIIe-XVIIIe siècles)*, Biarritz, Atlantica, 1998.
- ✓ **Charnisay, Henry de**, *L'Émigration basco-béarnaise en Amérique*, Biarritz, J&D éditions, 1996 (1947).
- ✓ **Çuburu-Ithorotz, Beñat**, « Des tanneurs basques d'Iparralde dans l'orient cubain », article en ligne sur le site Euskosare [http://www.euskosare.org/komunitateak/ikertzaileak/ehmg/2/txostenak/des\\_tanneurs\\_basques\\_diparralde\\_dans\\_lorient\\_cubain/](http://www.euskosare.org/komunitateak/ikertzaileak/ehmg/2/txostenak/des_tanneurs_basques_diparralde_dans_lorient_cubain/). Consulté le 03/03/2010.
- ✓ **Foucrier, Annick**, *Le rêve californien, migrants français sur la côte pacifique, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Belin 1999.
- ✓ **Green, Nancy L. ; François Weil** (Dir.), *Citoyenneté et émigration, les politiques du départ*, Paris, EHESS, 2006.
- ✓ **Lavallé, Bernard** (Dir.), *L'émigration aquitaine en Amérique Latine au XIXe*, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1995.
- ✓ *L'émigration française, Études de cas, Algérie-Canada-États-Unis*, Centre de recherches d'histoire nord-américaine, Université de Paris 1, Paris, Publications de la Sorbonne, 1985, p.7.



- ✓ *Les Ports dans l'espace caraïbe, Réalité et imaginaire*, Actes du colloque international organisé à Pau du 16 au 18 Mars 2000, Paris, L'Harmattan, 2003.
- ✓ **Maire, Camille**, *En route pour l'Amérique, l'odyssée des émigrants en France au XIXe siècle*, Université de Nancy, 1993.
- ✓ **Naranjo Orovio, Consuelo**, *Cuba vista por el emigrante español, 1900-1959*, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, anexos de *Revista de Indias*, Madrid, 1987.
- ✓ **Riviale, Pascal**, "Un négociant français au Pérou au XIXe siècle : splendeur et décadence de Félix Dibos (1831-1898)", *HISTOIRE(S) de l'Amérique latine*, Volume 1, 2005 [En ligne 17 novembre 2004].  
<http://hisal.org/index.php?journal=revue&page=article&op=view&path%5B%5D=2005-3&path%5B%5D=0>
- ✓ **Riviale, Pascal**, « Reconstituer l'histoire de l'émigration française au Pérou au XIX<sup>ème</sup> siècle : les sources en question. », article présenté lors d'une journée d'études intitulée *Les Français et l'Amérique Latine : le XIXème siècle*, organisée par l'EHESS à Paris le 3 juin 2005, 18 p. Article disponible en ligne sur <http://www.ehess.fr/cena/colloques/2005/francais/riviale.pdf>. Consulté le 21/11/2008.
- ✓ **Roudié, Philippe**, « Bordeaux port d'émigration lointaine (1865-1918) », in *Occupation du sol*, n°7, Université de Bordeaux III, 1982.
- ✓ **Sánchez Albornoz, Nicolás**, *Españoles hacia América. La emigración en masa, 1880-1930*, Alianza Editorial, Madrid, 1988.
- ✓ **Thistlewaite, Frank**, « Migration from Europe overseas in the XIXth and XXth centuries », in Klaus J. Bade, *L'Europe en mouvement, la migration de la fin du XVIIIème siècle à nos jours*, Paris, Coll. « Faire l'Europe », Seuil, 2002.
- ✓ **Verquin, Béatrice**, (Docteur en géographie, membre de Migrinter, Université de Poitiers), « Les Français à l'étranger. D'un "modèle colonial" à la circulation des élites », *Revue Hommes et Migrations*, N°1233, septembre-octobre 2001 : Nouvelles mobilités. Mis à jour le : 05/03/2008,  
<http://www.hommes-et-migrations.fr/index.php?id=861>.

## ***D. Ouvrages sur Cuba.***

### *1. Généralités.*

- ✓ **Chaline, Claude**, « La Havane : urbanisme de rupture ou de rattrapage ? », in: *Annales de Géographie*. 1987, T.96, n°534, pp.171-185.  
Consulté le 26 septembre 2010 sur :  
[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1987\\_num\\_96\\_534\\_2059](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1987_num_96_534_2059).

- ✓ *Cuba, la perla de las Antillas*, Actas de las I jornadas sobre “Cuba y su historia”, Consuelo Naranjo Orovio, Tomás Malló Gutiérrez (editores), Doce Calles, Madrid, 1994.
- ✓ *Cuba et les Antilles*, Actes du Colloque de Pointe-à-Pitre (3-5 Décembre 1984) organisé par le Centre Interuniversitaire d’Études Cubaines et le Centre d’Études et de Recherches Caraïbéennes, Université des Antilles et de la Guyane, Presses Universitaires de Bordeaux, 1988.
- ✓ **Grelier, Joseph**, *Cuba, Carrefour des Caraïbes*, Paris, Société continentale d’éditions modernes illustrées, Coll. « Connaissance des îles », 1970.
- ✓ **Gott, Richard**, *Cuba, A New History*, Yale University Press, New Haven and London, 2004.
- ✓ **Guerra y Sánchez, Ramiro**, *Historia Elemental de Cuba*, La Habana, Edición Cultural S.A., 1940.
- ✓ *Les années 30 à Cuba*, Actes du colloque international organisé à Paris, Novembre 1980, Centre Interuniversitaire d’Études cubaines et Université de la Sorbonne-Nouvelle, Paris III, L’Harmattan, 1982.
- ✓ **Portuondo del Prado, Fernando**, *Historia de Cuba, hasta 1898*, La Habana, Editora Universitaria, 1956.
- ✓ **Schroeder, Susan**, *Cuba, a Handbook of Historical Statistics*, Boston, Publication on International Historical Statistics, Oliver Pollack Editor, G.K. Hall & Co., 1982.

## 2. *Politique.*

- ✓ **Abad, Diana; Barcia, María del Carmen; Óscar, Loyola**, *Historia de Cuba II. La Guerra de los Diez Años: La Tregua Fecunda*, ENPES, La Havane, 1989.
- ✓ **Elorza, Antonio; Hernández Sandoica, Helena**, *La Guerra de Cuba (1895-1898). Historia de una derrota colonial*, Alianza Editorial, Madrid, 1998.
- ✓ **Ferrer, Ada**, *To make a free nation: race and the struggle for independence in Cuba (1868-1898)*, Thèse doctorale, Université du Michigan, 1995.
- ✓ **Guicharnaud-Tollis, Michèle, Joachim, Jean-Louis**, *Cuba: de l’indépendance à nos jours*, Paris, Coll. Les Essentiels de la civilisation latino-américaine, Ellipses, 2007.
- ✓ **Ibarra, Jorge**, *Prologue to revolution: Cuba, 1898-1958*, Londres, Lynne Rienner Publication, 1998.
- ✓ **Instituto de Historia de Cuba**, *Historia de Cuba. La Neocolonia. Organización y crisis. Desde 1899 hasta 1940*, Editora Política, La Habana, 1998, Tomo 3.
- ✓ **Moreno Fragnals, Manuel**, *Cuba-España, España-Cuba, Historia común*, Mondadori, Barcelone, 1998.
- ✓ **Moreno, Francisco Jose**, *Before Fidel: The Cuba I remember*, Austin, University of Texas Press, 2007.

- ✓ **Lemoine, Maurice** (Dir.), « Cuba, 30 ans de révolution », *Autrement*, hors-série n°35, Janvier 1989, Paris, Edition du Seuil, 1989.
- ✓ **Perez, Louis A.**, *Cuba between reform and revolution*, New-York, Oxford, 1988.
- ✓ **Simeón, Roberto**, *El proceso político cubano y su relación con el exterior*, Muñoz Moya Editores Extremeños, 2002.

### 3. *Économie.*

- ✓ **Guicharnaud-Tollis, Michèle** (Dir.), *Le sucre dans l'espace caraïbe hispanophone, XIXe et XXe siècle*, Actes du colloque organisé à Pau les 14 et 15 Mars 1997, Paris, L'Harmattan, 1998.
- ✓ **Leogrande, William M.; Julie M. Thomas**, "Cuba's quest for economic independence", in *Journal of Latin American Studies*, Vol. 34, N°2, Cambridge University Press, May 2002, p.325-363.
- ✓ **Luzón, José Luis**, *Economía, población y territorio en Cuba (1899-1983)*, Madrid, Instituto de cooperación iberoamericana, Ediciones Cultura Hispánica, 1987.
- ✓ **Pérez de la Riva, Francisco**, *El Café, Historia de su cultivo y explotación en Cuba*, La Habana, Jesús Montero Ed., Biblioteca de historia, filosofía y sociología, 1944.
- ✓ **Ribera, Nicolás Joseph de**, *Descripción de la isla de Cuba, con algunas consideraciones sobre su población y comercios*, La Habana, Editorial de Ciencias Sociales, 1975.

### 4. *Société.*

- ✓ **Barcia, María del Carmen**, "Los proyectos de población blanca y la Real Sociedad Económica de Amigos del País", *Espace Caraïbe*, n°2, Université des Antilles et de la Guyane, 1994.
- ✓ **Fernandez Callejas, Roger**, *Historia moderna de la Francmasonería en Cuba y su influencia en la independencia cubana*, La Habana, 1950.
- ✓ **Fuentes, Laureano**, *Las Artes en Santiago de Cuba, apuntes históricos*, La Habana, Ediciones Letras Cubanas, 1981.
- ✓ **Guicharnaud-Tollis, Michèle**, *Regard sur Cuba au XIXe siècle, Témoignages européens*, Paris, L'Harmattan, 1996.

- ✓ **Habel-Grimaldi, Janette**, *Cuba dans les Caraïbes : identités, utopie et réalités*, Thèse de doctorat sous la direction de Pierre-Philippe Rey, Université de Paris VIII, 1994.
- ✓ **Martínez- Martínez, Ramón**, *Oriente Folklorico*, Santiago de Cuba, Imprenta ROS, 1931.
- ✓ **Menendez, E.**, « La capacité civile de la femme mariée à Cuba », *Revue internationale de droit comparé*, 1952, vol. 4, n°2, pp.310-312. Consulté le 3 septembre 2010.
- ✓ **Montoleiu, Eduardo**, “Influencia de la cultura francesa en la provincia oriental de Cuba en los siglos XVIII y XIX”, in *Revista de la Sociedad geográfica de Cuba*, La Habana, 1932.
- ✓ **Naranjo Orovio, Consuelo**, “La población española en Cuba, 1880-1953”, in Naranjo Orovio, Consuelo et Malló Gutiérrez, Tomás (Dir.), *Cuba, la perla de las Antillas*, Actas de las I Jornadas sobre « Cuba y su historia », Doce Calles, Madrid, 1994, p.121-136.
- ✓ **Pérez de la Riva, Juan**, “Los recursos humanos de Cuba al comenzar el siglo: inmigración, economía y nacionalidad (1899-1906)”, in *La República neocolonial, Anuario de Estudios Cubanos*, I, Ciencias Sociales, La Habana, pp.7-44, 1975.
- ✓ **Ponte Domínguez, F. J.**, *La masonería en la independencia de Cuba*, Edit. Mondas Magazines, 1954.
- ✓ **Portuondo, José Antonio**, “La inmigración francesa: fomento de cafetales. Nuevas ideas.”, in *Curso de introducción a la historia de Cuba*, La Habana, 1938.

## *E. Ouvrages sur la France.*

### *1. Histoire*

- ✓ **Battagliola, Françoise**, *Histoire du travail des femmes*, Paris, La Découverte, Collection Repères, 2004.
- ✓ **Berstein, Serge ; Milza, Pierre**, *Histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hatier, 1996.
- ✓ **Berstein, Serge ; Milza, Pierre**, *Histoire du XX<sup>e</sup> siècle, La fin du « monde européen »*, T.1, Paris, 1996.
- ✓ **Cabanel, Patrick ; Durand, Jean-Dominique** (dir.), *Le grand exil des congrégations religieuses françaises, 1901-1914*, Paris, Éditions du Cerf, 2005, 489p.

- ✓ **Daguet, Fabienne**, « La Fécondité au cours du XXe siècle », *Insee Première*, n°873, Division Enquêtes et Études Démographiques, Insee, Décembre 2002. [http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ip873.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip873.pdf) , Consulté le 18 août 2010.
- ✓ **Guillaume, Pierre**, *Le Monde colonial XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 1999.
- ✓ **Meyer, Jean ; Tarrade**, *Histoire de la France coloniale, Des origines à 1914*, Paris, Armand colin, 1991.
- ✓ **Olivesi, Antoine ; Nouschi, André**, *La France de 1848 à 1914*, Paris, Nathan, 1997.
- ✓ **Patrick Weil**, *Qu'est-ce qu'un Français ? Histoire de la nationalité française depuis la Révolution*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2002.
- ✓ **Toulemon, Laurent**, « Combien d'enfants ? Combien de frères et sœurs depuis cent ans ? », *Populations & Sociétés*, Bulletin mensuel d'information de l'Ined, n°374, décembre 2001. Consulté le 18 août 2010, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/25513/telechargement\\_fichier\\_fr\\_publi\\_pdf1\\_pop\\_et\\_soc\\_francais\\_374.1.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/25513/telechargement_fichier_fr_publi_pdf1_pop_et_soc_francais_374.1.pdf)
- ✓ **Weil, Patrick**, « Histoire et mémoire des discriminations en matière de nationalité française », in *20<sup>e</sup> Siècle*, n°84, octobre-décembre 2004, pp.5-22. Consulté le 12 septembre 2010. <http://www.patrick-weil.com/>.

## 2. Relations transatlantiques.

- ✓ **Butel, Paul**, « Relations commerciales entre la France et Cuba sous la Restauration : l'exemple de Bordeaux », in *Les Français dans l'orient cubain*, Actes du colloque organisé par l'Université de Bordeaux III, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1993.
- ✓ **Choncol, Jacques ; Martinière, Guy ; Blanca, Antoine**, *L'Amérique Latine et le latino-américanisme en France*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- ✓ *Cuba et la France, Francia y Cuba*, Actes du colloque de Bordeaux (Décembre 1982) organisé par le Centre universitaire d'études cubaines, Presses universitaires de Bordeaux, sous la direction de Jean Lamore.1983.
- ✓ **Ducasse, Cécile**, *Les Relations commerciales entre Bordeaux et Cuba dans la première moitié du XIXe siècle : échanges, hommes, modalités*, Maîtrise, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, Bordeaux, 1997.
- ✓ **Estrade, Paul**, *Solidaridad con Cuba Libre, 1895-1898: la impresionante labor del Dr. Betances en París*, San Juan, Ediciones de la Universidad de Puerto Rico, 2001.
- ✓ **Hermann, Christian**, *La Politique de la France en Amérique Latine, 1826-1850*, Bordeaux, Maison des Pays Ibériques, 1996.
- ✓ **Trocme, Hélène**, « 1900 : les Américains à l'Exposition Universelle de Paris », in *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin*, N°3, printemps 1997, en ligne sur <http://ipr.univ-paris1.fr/spip.php?article22>.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : RÉCAPITULATIF DES CHIFFRES DE LA POPULATION FRANÇAISE FOURNIS PAR LA CORRESPONDANCE CONSULAIRE. ....	15
Figure 2: NOMBRE DE FRANÇAIS IMMATRICULÉS ENTRE 1887 ET 1914. ....	17
Figure 3: NOMBRE D'IMMATRICULATIONS EFFECTUÉES PAR CHAQUE AGENCE CONSULAIRE FRANÇAISE. ....	18
Figure 4: VILLE DE RÉSIDENCE DES FRANÇAIS IMMATRICULÉS À LA HAVANE ENTRE 1894 ET 1914. ....	20
Figure 5: INDICATEURS DE LA PRÉSENCE FRANÇAISE À CUBA : STATISTIQUES ET REGISTRES. ....	22
Figure 6: LES FRANÇAIS DANS LE MOUVEMENT MIGRATOIRE À CUBA. ....	25
Figure 7: LES PRINCIPALES VILLES DANS LESQUELLES SE RÉPARTISSENT LES FRANÇAIS. ....	31
Figure 8 : PRINCIPALES VILLES DANS LESQUELLES RÉSIDENT LES FRANÇAIS. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 9: RUES HAVANAISES HABITÉES PAR DES FRANÇAIS ....	41
Figure 10: PLAN DE LA HAVANE ET RÉPARTITION DES FRANÇAIS. ....	43
Figure 11: NAISSANCES FRANÇAISES À CUBA. ....	48
Figure 12: OÙ SONT NÉS LES FRANÇAIS DE CUBA ? ....	49
Figure 13 : ORIGINES DES FRANÇAIS IMMATRICULÉS À CUBA. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 14: CARTE DES DÉPARTEMENTS ET COLONIES (ANTILLES) OÙ SONT NÉS LES FRANÇAIS. ....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 15: RÉPARTITION DES SEXES DANS LA POPULATION FRANÇAISE. ....	64
Figure 16 : RÉPARTITION DES MIGRANTS PAR TRANCHES D'ÂGE ET CARACTÉRISTIQUES DE CES ÂGES. ....	69
Figure 17: RÉPARTITION DES FAMILLES DE MIGRANTS EN FONCTION DU NOMBRE DE LEURS MEMBRES. ....	75
Figure 18: FRANÇAIS CHEFS DE FAMILLE : SEXE, ÂGE MOYEN ET NOMBRE DE D'ENFANTS. ....	80
Figure 19: PROVENANCE DES FAMILLES FRANÇAISES DE CUBA. ....	80

Figure 20: EXOGAMIE ET ENDOGAMIE CHEZ LES FRANÇAIS DE CUBA. ....	84
Figure 21: CONSULS GÉNÉRAUX AYANT EXCERCÉ À CUBA ENTRE 1870 ET 1919. .....	95
Figure 22: LE PERSONNEL DES AGENCES CONSULAIRES FRANÇAISE À CUBA....	99
Figure 23 : LES RELIGIEUX IMMATRICULÉS À CUBA. ....	126
Figure 24: ENSEIGNANTS IMMATRICULÉS À CUBA. ....	132
Figure 25 : MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE LA HAVANE IMMATRICULÉS ET PARTIS À LA GUERRE.....	145
Figure 26 : MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DE LA HAVANE.....	148
Figure 27 : PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ DES FRANÇAIS DE CUBA.....	153
Figure 28 : AGRICULTEURS/INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE. ....	154
Figure 29 : ARTISANS (BOIS, FER, PEAUX, ETC.).....	156
Figure 30 : COMMERÇANTS/SERVICES AUX PERSONNES. ....	159
Figure 31 : ARTISTES/EMPLOIS TRÈS QUALIFIÉS. ....	161
Figure 32 : LES SYRIENS PROTÉGÉS FRANÇAIS DE CUBA. ....	185

# TABLE DES MATIERES

<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b> .....	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>4</b>
<b>I. L'OMNIPRESENCE FRANÇAISE A CUBA.</b> .....	<b>12</b>
A. LA POPULATION FRANÇAISE, UNE COMPOSANTE MINEURE DE LA POPULATION CUBAINE. ....	12
1. <i>Décomptes, évaluations, recensements : la présence française en chiffres.</i> .....	13
2. <i>Importance relative de cette présence.</i> .....	24
B. GEOGRAPHIE DES COLONIES FRANÇAISES DE CUBA. ....	29
1. <i>Leurs implantations dans l'île.</i> .....	30
2. <i>La Havane, nouveau bastion français.</i> .....	39
C. DES FRANÇAIS DE TOUS HORIZONS. ....	46
1. <i>Origines géographiques et provenance des migrants.</i> .....	47
2. <i>La France, principal point de départ.</i> .....	54
<b>II. FAIRE SOUCHE A CUBA ? ENTRE INTEGRATION ET PRESERVATION DE L'IDENTITE FRANÇAISE.</b> .....	<b>63</b>
A. PROFILS SOCIOLOGIQUES DES FRANÇAIS. ....	63
1. <i>Étude des genres.</i> .....	64
2. <i>Classes d'âges</i> .....	67
B. LA FAMILLE FRANÇAISE EN EXIL : MARIAGES, NAISSANCES ET IMMIGRATION. ....	74
1. <i>Statuts matrimoniaux et familles.</i> .....	74
2. <i>Endogamie et exogamie chez les Français de Cuba.</i> .....	81
C. REPRESENTANTS ET REPRESENTATIONS DE LA FRANCE A CUBA. ....	93
1. <i>Le personnel consulaire : représentants officiels de la France.</i> .....	93
2. <i>Les institutions françaises : éducations et bienfaisance.</i> .....	120
<b>III. LE SAVOIR-FAIRE FRANÇAIS A L'ÉPREUVE DE LA REALITE CUBAINE.</b> .....	<b>151</b>
A. GAGNER SON PAIN A CUBA : LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FRANÇAIS. ....	151
B. LES INTERETS FRANÇAIS A CUBA. ....	163
1. <i>Les propriétés agricoles.</i> .....	164
2. <i>Le commerce « culturel » français.</i> .....	170
3. <i>L'industrie, les finances et la technique françaises.</i> .....	175
C. DESTINS COMMUNS ET TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES DE MIGRANTS FRANÇAIS A CUBA. ....	183



1.	<i>Les spécificités régionales et la migration.....</i>	183
2.	<i>Aux antipodes de l'échelle sociale : échecs et succès à Cuba .....</i>	190
<b>CONCLUSION .....</b>		<b>195</b>
<b>ANNEXES .....</b>		<b>198</b>
1.	<i>Extraits de la base de données « Registres d'immatriculation.....</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2.	<i>Carte des provinces cubaines. ....</i>	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3.	<i>Photos des Archives.....</i>	209
4.	<i>Extraits des Crónicas de Santiago de Cuba d'Emilio Bacardí Moreau. ....</i>	217
5.	<i>Confrontation entre pays de naissance et provenance : la France. ....</i>	218
6.	<i>Mariages et nationalité chez les Français de Cuba : .....</i>	224
7.	<i>Courrier en date du 16 juillet 1900, rédigé par M. Bonhenry, Ministre de France à La Havane, à l'adresse du Ministre des Affaires Étrangères. ....</i>	235
8.	<i>Courrier du 20 juin 1887, au sujet de la pétition signée contre la nomination d'Alfred Hautrive comme agent consulaire de Trinidad et Cienfuegos.....</i>	238
9.	<i>Courrier du 2 octobre 1906 écrit par le consul de La Havane à Léon Bourgeois, Ministre des Affaires Étrangères, au sujet des menaces qui pèsent sur les Français et leurs possessions à Cuba. ....</i>	242
10.	<i>Extraits des correspondances consulaires relatives aux célébrations du 14 juillet à Cuba. ....</i>	246
11.	<i>Extrait d'une lettre d'E. Bruwaert, consul général de La Havane au sujet des écoles françaises à Cuba. ....</i>	253
12.	<i>Extraits des courriers échangés au sujet des collèges français de La Havane et de Santiago de Cuba. ....</i>	255
13.	<i>Photo d'une classe du Collège français créé par Mlle Ollivier à La Havane. ....</i>	260
14.	<i>La société de bienfaisance du sieur Houillon.....</i>	261
15.	<i>Principales recettes et dépenses de la Société française de Bienfaisance entre 1912 et 1917. ....</i>	262
16.	<i>Membres de la Société française de Bienfaisance et de la Société de Secours Mutuels immatriculés. ....</i>	264
17.	<i>Les travailleurs du cuir Basques et Béarnais. ....</i>	268
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>		<b>270</b>
A.	<b>LES SOURCES. ....</b>	274
1.	<i>Récits historiques. ....</i>	274
2.	<i>Récits de voyage.....</i>	274
B.	<b>OUVRAGES SUR L'AMERIQUE LATINE ET LA CARAIBE. ....</b>	275
C.	<b>OUVRAGES SUR LES MIGRATIONS. ....</b>	276
1.	<i>Généralités .....</i>	276
2.	<i>Vers Cuba .....</i>	277
		288

3. <i>Depuis la France</i> .....	279
D. OUVRAGES SUR CUBA.....	280
1. <i>Généralités</i> .....	280
2. <i>Politique</i> .....	281
3. <i>Économie</i> .....	282
4. <i>Société</i> .....	282
E. OUVRAGES SUR LA FRANCE.....	283
1. <i>Histoire</i> .....	283
2. <i>Relations transatlantiques</i> .....	284
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>285</b>
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>287</b>